MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE D'AGRICULTURE

SCIENCES ET ARTS

D'ANGERS

(ANCIENNE ACADÉMIE D'ANGERS)

—

NOUVELLE PÉRIODE

—

TOME QUINZIÈME (1872) — N° 1

ANGERS

IMPRIMERIE P. LACHÈSE, BELLEUVRE ET DOLBEAU

Chaussée Saint-Pierre, 13

—

1872

SOMMAIRE.

Pages

Le Cercle Catholique d'Angers, inauguré le 15 janvier 1872. — M. Henry JOUIN 3

Allocution de Mgr l'Évêque d'Angers, à l'inauguration du Cercle Catholique..... 17

Au Cercle Catholique. Poésies. — MM. Paul BELLEUVRE et Henry JOUIN..... 25,28

Notice sur M. S. de Vauguion, ancien officier de marine. — M. Joseph DE MIEULLE..... 33

Souvenirs de l'ambulance de la gare d'Angers, pendant la guerre de 1870-1871. — M. le Dr A. LACHÈSE..... 40

Goëthe et David. Souvenirs d'un voyage à Weimar (1re partie). — M. Victor PAVIE.. 52

Notice sur M. le comte de Quatrebarbes. — M. le comte A. DE FALLOUX..... 77

Discours de réception de Mgr FREPPEL, évêque d'Angers 95

Procès-verbaux des séances :

Séance du 31 janvier 1872.... 106

— 25 février..... 113

— 13 mars..... 119

S. 816.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE D'AGRICULTURE

SCIENCES ET ARTS

D'ANGERS

(ANCIENNE ACADÉMIE D'ANGERS)

—

NOUVELLE PÉRIODE

—

TOME QUINZIÈME

ANGERS

IMPRIMERIE P. LACHÈSE, BELLEUVRE ET DOLBEAU

Chaussée Saint-Pierre, 13

—

1872

LE

CERCLE CATHOLIQUE

D'ANGERS

INAUGURÉ LE 15 JANVIER 1872

SOUS LA PRÉSIDENCE DE

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR FREPPEL, ÉVÊQUE D'ANGERS

ET DE

M. LE COMTE DE FALLOUX

Molière, disent ses biographes, considérait la vérité comme son propre domaine, et aussi souvent qu'il lui arrivait de découvrir un mot vrai, un trait d'esprit saisi sur le vif, que ce fût chez Cyrano de Bergerac ou chez Scudéry, lui, le grand inventeur, s'emparait aussitôt de cette perle isolée qu'il enchâssait dans sa prose lumineuse, toujours étincelante et toujours nourrie. Il avait, paraît-il, une manière très-simple de s'absoudre lui-même en pareille occasion. Quand on lui reprochait ses larcins : « *Je prends mon bien où je le trouve,* » disait-il, et toutes les critiques lui étaient indifférentes.

Je ne voudrais pas défendre Molière sur ce terrain, mais je ne me sens pas non plus tout le courage nécessaire pour le blâmer quand je me souviens, par exemple, du mot si connu : « *Qu'allait-il faire dans cette galère?* »

J'ai beau me répéter que Cyrano trouva le premier ce mot plaisant, qu'il inséra dans sa comédie *Le Pédant joué,* je me dis aussi que la comédie de Cyrano n'est plus connue de nos jours, et que, sans Molière, le trait d'esprit du *Pédant* serait à jamais oublié.

C'est là, sans doute, une redoutable doctrine, car elle promet aux grands l'impunité, selon le vers très-profond de La Fontaine.

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

Il est vrai que tôt ou tard les princes eux-mêmes trouvent un juge impartial qui est l'histoire, et alors le prestige de leur force s'étant évanoui, leurs conquêtes, en face de la postérité, n'ont plus pour elles que la somme de justice et de loyauté qui a dû les déterminer. Mais l'histoire se montre indulgente pour les conquêtes pacifiques de l'esprit, et se bornant à faire le procès, souvent laborieux, des princes de ce monde dans l'ordre social, elle sourit en entendant les maximes autoritaires, mais inoffensives, des princes de l'esprit, même quand ils disent avec l'insolence du génie : *Je prends mon bien où je le trouve!*

L'Académie française, pour avoir été moins audacieuse que l'auteur du *Malade*, fut aussi moins bien inspirée ; — je parle de l'Académie d'il y a deux cents ans ; —

Molière était son bien et elle ne sut ni le trouver ni le prendre.

Aujourd'hui, plus justement jalouse de ses intérêts, l'Académie, toutes les fois qu'un de ses Membres porte la parole en dehors de son sein, a le soin de recueillir ses discours et d'en conserver la trace dans ses annales.

Mon but en écrivant ces lignes, à la place de l'honorable Président de notre Société, qui m'a chargé de parler en son nom, mon but est d'imiter l'exemple de l'Académie française.

Si parva licet componere magnis, je viens, comme un glaneur fidèle, recueillir de mon mieux les paroles éloquentes tombées des lèvres de quatre de nos Membres, en une circonstance fameuse dont le souvenir et les détails grandioses sont demeurés vivants dans toutes nos mémoires.

Le lundi 15 janvier 1872 a vu s'ouvrir le Cercle Catholique d'Angers. Sa Grandeur Monseigneur Freppel, Membre titulaire de la Société d'Agriculture, présidait la cérémonie d'inauguration ; M. le comte de Falloux, Membre de l'Académie française, Président d'honneur de la Société d'Agriculture, assistait à la droite de Monseigneur Freppel ; M. Paul Belleuvre, Secrétaire de notre Société, a lu en cette circonstance des vers dont nous aurons à parler tout-à-l'heure. M. Affichard, bâtonnier de l'ordre des avocats, et Membre de la Société d'Agriculture, dut prendre la parole à titre de Président du

Cercle Catholique. Enfin, l'auteur de ces lignes a donné lecture de quelques stances, écrites en l'honneur de l'institution nouvelle.

Or, cette collaboration, si complète qu'elle ait été le jour de l'inauguration, se perpétue encore aujourd'hui et durera longtemps, je veux l'espérer, dans la personne de nos Membres qui ont pris place au conseil directeur du Cercle Catholique, ainsi que dans les conférenciers qu'il nous est donné d'y entendre et d'y applaudir chaque semaine : M. Affichard, M. d'Espinay, M. Farge et M. Lemarchand.

Tout acte est le produit d'une volonté, et plus l'acte est solennel, plus aussi la volonté d'où il tire son principe a dépensé d'énergie. Dans l'ordre moral, pas plus que dans l'ordre physique, il n'y a point de générations spontanées. Les Œuvres, les Œuvres catholiques surtout, ont besoin pour se produire et s'asseoir au grand jour, de germer longtemps dans des âmes d'apôtres. Qui donc a voulu, qui donc a porté dans son âme et dans sa pensée ce Cercle, ce foyer trois fois lumineux, où sont venues s'asseoir côte à côte la Foi, la Jeunesse et l'Étude?

Vous le savez tous, Messieurs, c'est notre Evêque; et si grande que soit l'entreprise, vous n'avez plus le droit d'être surpris, parce que Mgr Freppel, depuis moins de deux ans qu'il habite parmi nous, s'est montré tout ensemble infatigable, prévoyant, et le protecteur né de toutes les idées nobles et sincèrement chrétiennes. Vous n'êtes pas surpris de voir s'élever cette maison, rendez-

vous de la jeunesse et de l'âge mûr aux heures du repos, parce que le Pasteur qui lui commande de surgir s'occupait hier au milieu de nos ambulances à panser les plaies de la Patrie vaincue, et demain peut-être il nous sera donné de le voir établir une Université catholique, où l'adolescence viendra puiser aux sources toujours saines de la vérité et de la vertu.

Mais ce n'est pas assez d'une volonté, ce n'est pas assez d'un cœur si puissant qu'il soit en ressources, pour opérer quelque chose de sensible; à côté du cœur qui pense et qui inspire, il faut le bras qui exécute. Or, à une pensée d'Évêque il faut une main de prêtre.

Lorsque les premiers bruits de fondation du Cercle Catholique commencèrent à circuler dans notre ville, il y eut un nom que toutes les voix se plurent à prononcer avec une persistance qui ne s'est point démentie. M. l'abbé Gardais, prêtre zélé, jeune de cœur et d'années, doué d'une parole entraînante et persuasive, avait évangélisé notre première jeunesse de la chaire de notre cathédrale, et c'était lui qui, malgré son absence, nous paraissait devoir être le centre et le point d'appui chrétien de ce cercle d'amis, dont l'annonce nous charmait. Notre espoir n'a pas été trompé. Nous n'avions pas trop préjugé des rares aptitudes et du dévouement illimité de ce prêtre, qui pendant plus de huit mois n'a compté ni ses pas ni ses veilles. Pour mieux asseoir l'Œuvre importante dont une auguste volonté lui confiait le soin, il n'a pas craint de se rendre au Congrès de Nevers, du 4 au 8 septembre 1871, où il avait espéré rencontrer des hommes de zèle et d'expérience, fondateurs de Cercles semblables, qui l'aideraient de leurs

lumières. Il trouva les conseils qu'il cherchait, dans le commerce intime de deux jeunes Belges qui étaient accourus à cette Réunion, car depuis longtemps il ne se fait plus rien de grand par l'initiative privée dans l'Église catholique, sur le continent européen, sans que la Belgique y ait une puissante part.

Désormais, notre Œuvre est fondée, et quel que soit l'avenir que Dieu lui garde, obscur ou glorieux, le nom de M. l'abbé Gardais est à jamais inséparable de cette brillante et difficile fondation.

Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, que je m'essaie inutilement à vous analyser le beau discours de Mgr Freppel. Reproduit par tous les journaux de notre ville, accueilli par nos concitoyens avec la faveur méritée qu'il avait rencontrée au Cercle Catholique, cet éloquent discours où circule sans interruption un souffle de Christianisme, d'étude et de conciliation, cette grande page ajoutée à tant d'autres du même Prélat, est aujourd'hui profondément gravée dans tous les esprits ; et j'aurais mauvaise grâce, n'est-il pas vrai, à venir passer mon ciseau sans expérience sur ce bas-relief de grand style où les moindres détails sont si savamment ordonnés. Le Cercle Catholique, notre ville tout entière a compris le mérite d'un pareil discours ; notre Société a le droit d'en être fière, puisque la parole inspirée de notre Évêque était aussi la parole de l'un des nôtres.

Je voudrais, je l'avoue, que l'élégante et fine improvisation qui suivit le discours de Mgr Freppel fût

aussi connue de tous que l'a été ce discours. M. le comte de Falloux, qui ne se laisse vaincre que par la maladie, a opiniatrément résisté aux supplications de l'amitié qui lui demandait de donner une forme écrite et durable à ses nobles paroles.

Grande est mon anxiété devant le souvenir vague et charmant de ses leçons. On n'analyse pas un parfum. Comme il a bien amené le meilleur sourire sur les lèvres avec l'anecdote du Sonneur de Clermont !—Massillon venait de parler, son brillant auditoire se retirait tumultueux sur la place et, tout ému, s'entretenait de la grande parole que l'on avait entendue vibrer tout-à-l'heure. Le sonneur vient à passer, et fier de la satisfaction générale, n'y tenant plus, de s'écrier : *Ce beau discours de Monseigneur, c'est moi qui l'ai sonné !* — J'aurais voulu, ajouta M. de Falloux, que mon humble parole pût précéder ici la parole de Monseigneur. Vous intéresser après lui est une tâche trop lourde, tandis qu'il m'eût été facile de *sonner* son discours. La double salve d'applaudissements qui avait accueilli la personne de M. de Falloux, avant même qu'il nous eût parlé, lui fut une preuve, je l'espère, qu'il était capable à nos yeux de faire davantage que de *sonner* un discours, si éloquent et si auguste qu'il dût être.

Comment dire, maintenant, ce tour adroit et délicat avec lequel l'orateur rappelant un vers bien connu, sut l'appliquer à l'épiscopat de Mgr Freppel, chez qui, dit-il,

La valeur n'attend pas le nombre des années !

Comme il a fait, d'un seul trait, l'éloge vivement

applaudi de notre Évêque, du Préfet de ce département et de celui de nos Représentants qui a reçu des populations angevines le plus grand nombre de suffrages !

L'orateur nous a dépeint ces trois hommes éminents à des titres divers, occupés pendant la guerre à une œuvre commune, l'œuvre si éminemment patriotique des Ambulances, et se retrouvant, quand la paix a sonné, chacun à un poste d'honneur et de dévouement, où ils ne cessent de veiller sur l'Eglise, la France et l'Anjou.

Et c'est ici, je crois m'en souvenir, que M. le comte de Falloux voulant citer un Père de l'Église se tourna vers sa Grandeur avec une grâce exquise et lui dit : « Vous avez cité Cicéron, Monseigneur, nous nous emparons de saint Augustin. » *Delectatio ordinet animam,* continua l'orateur, et, développant cette maxime à l'usage de ce qu'il ne craignit pas d'appeler « la partie la plus intéressante de son auditoire, » il s'éleva à une hauteur de vues et d'expressions, où il ne nous est pas donné de le suivre, en rappelant le règne néfaste de Voltaire et ses tristes conséquences. La littérature malsaine de ces derniers temps, ajouta l'orateur avec un accent et un geste que nous ne saurions reproduire, a été pour la France le principe des désastres et des hontes.

Ah ! la France était grande il y a près d'un demi-siècle, quand la philosophie s'appelait de Bonald, de Maistre, Royer-Collard ; quand la tribune politique s'appelait Berryer, Montalembert, Casimir Périer ; quand la littérature s'appelait Châteaubriand, Lamartine, et de cet autre nom qu'on ne saurait prononcer sans douleur, Victor Hugo....

L'orateur adressa ensuite ses plus vifs appels à la jeunesse qui l'entourait, afin que chacun des jeunes hommes venus à cette fête se considérât comme ayant charge d'avenir. Et pour rendre plus sensibles à l'esprit de ses auditeurs la valeur d'une âme et sa puissance dans le monde moral, quand cette âme est douée de volonté, M. de Falloux raconta dans le style inimitable d'Ozanam traduisant les *Petites Fleurs de saint François*, une légende empruntée à la vie de saint Vincent de Lerins.

Un mendiant cheminait fort triste par les rues d'une grande cité. Peut-être pensait-il en comparant le luxe des passants et sa misérable livrée, qu'il était bien chétif et bien inutile en ce monde. Comme il marchait la tête basse, il aperçut à ses pieds une petite feuille qui resplendissait d'un éclat extraordinaire. Elle brillait davantage que l'or et le diamant. Le pauvre homme se baissa, prit dans ses mains l'étrange petite feuille et s'en fut chez un juif. — Ne pourriez-vous, dit-il au marchand, me donner quelque argent en échange de cette feuille que je crois précieuse? — Je vous donnerai, dit le Juif avec ironie, après avoir examiné la petite feuille, je vous donnerai son pesant d'or: et il la plaça sur son trébuchet. Il essaya de mettre une once dans l'autre plateau, mais la petite feuille pesait davantage. Il ajouta d'abord une pièce d'argent, puis une pièce d'or, plusieurs pièces d'or...., le plateau de la balance restait immobile. Le Juif pétrifié jeta d'une main convulsive sur le trébuchet les pièces d'or, les pierres précieuses, les bracelets, les colliers et les coupes artistement travaillés dont ses armoires étaient remplies, et quand ses

immenses trésors se trouvèrent entassés dans un étroit espace, n'ayant pour leur faire équilibre qu'une petite feuille, la petite feuille se laissa soulever. Le mendiant, ébloui, serra dans sa veste de bure toutes ces richesses qu'il s'en alla jeter aux pieds de saint Vincent de Lerins en lui racontant son aventure merveilleuse. Celui-ci l'écouta sans surprise et lui dit : Dans ton abattement, ô mon frère, tu as douté de la valeur d'une âme. Cette feuille d'or, étroite et légère, perdue en apparence sous les pieds de la foule, c'est là l'image de ton âme, et tu as vu tout-à-l'heure quel pouvait être son poids !

Je regretterais volontiers, Messieurs, d'avoir essayé de raconter cette légende après M. de Falloux, mais il m'a semblé qu'à défaut du style qu'il ne m'est pas donné de retrouver, il était de mon devoir de fixer avec ma plume, pour les jeunes gens qui me liront, la leçon sublime qui ressort de l'histoire naïve du mendiant.

Jeunes gens, jeunes gens, on vous dit de toutes parts que la France, notre patrie bien-aimée, penche vers l'abîme ; on vous dit qu'il n'y a plus de respect, plus de travail, plus d'amour... Je ne vous crierai pas : « Aux armes! » mais je vous crie : « A l'idée, à la lumière, à la lutte, à la croix! Jetez vos âmes inconnues dans la balance et tout sera peut-être sauvé ! »

M. de Falloux, qui ne laisse rien perdre des moindres circonstances, n'avait eu garde d'oublier qu'il se trouvait placé entre Mgr Freppel et Mgr Lavigne, grand-vicaire de Nice, venu à Angers pour étudier le fonctionnement du Cercle Catholique, afin de fonder une Œuvre semblable dans le diocèse qu'il administre.

Le dernier mot de l'orateur fut une allusion délicate aux paroles que devait faire entendre après lui Mgr Lavigne. Je me hâte de finir, dit-il, car ici je représente assez bien une parenthèse malencontreusement placée entre les deux membres d'une phrase que l'on désire voir compléter....

Et l'orateur se tût.

Sourions, espérons dès l'instant qu'il faut croire,
L'espérance souvent a reconquis la gloire ;
En échange d'un mot, en échange d'un vœu,
Il a suffi parfois d'un seul regard de Dieu !
Pour sauver un Empire il faut une seconde,
Mais ce vœu, mais ce mot révèle tout un monde...

C'est M. Paul Belleuvre, Messieurs. qui parle ainsi, et si je voulais analyser toutes les nobles pensées que renferme *la Poésie* de notre confrère, il me faudrait en citer tous les vers pour arriver à ce cri de l'âme qui termine son œuvre et la résume avec tant d'énergie :

Croyons au Vrai, croyons au Beau, croyons au Bien !

M. Affichard, bâtonnier de l'Ordre des avocats et président du Cercle, prend la parole. Certes, il avait une tâche essentiellement difficile : remercier les augustes personnages qui venaient de se faire applaudir. Il s'en est acquitté avec verve et avec mesure. Ce qu'il a bien dit surtout, c'est son amour pour les jeunes gens, donnant à ce sentiment élevé cette raison que lui-même est encore jeune, et que cependant il se sent parvenu à ce point de la vie où l'on est assez voisin de l'âge mûr pour s'attacher plus fortement aux restes de sa propre jeunesse. Il n'a pas été moins goûté quand il a parlé de

l'étude, et du rang qu'elle doit tenir dans une assemblée de jeunes catholiques.

Or, pendant qu'il s'exprimait ainsi avec tant de bon sens et d'à-propos, je songeais malgré moi à la coïncidence heureuse qui permettait que ce fût un bâtonnier qui nous parlât de la sorte.

Vous savez tous, Messieurs, quelle est l'origine de ce terme : *le Bâtonnier de l'Ordre des avocats.* Les avocats et les procureurs avaient formé vers le milieu du XIV^e^ siècle, en 1341, je crois, une confrérie placée sous le patronage de saint Nicolas et de sainte Catherine. Aux grands jours de l'Eglise, l'Ordre des avocats sortait bannière en tête; et après chaque cérémonie, le bâton de la confrérie était reporté en grande pompe chez le chef de l'Ordre qui était chargé de sa garde.

Que seront tous les membres du Cercle Catholique sinon des confrères? Il y a donc là comme un Ordre jeune et vivant, qui, lui aussi, sortira bannière en tête; et n'est-ce pas une gloire pour nous de penser que notre bâton, que la hampe de notre drapeau catholique, a été confiée à la garde du bâtonnier des avocats de notre ville !

Il est raconté que le statuaire Lysippe, de Sicyone, qui fut admis à modeler les traits d'Alexandre, fit un jour une statue de l'Occasion. Cette œuvre admirable, paraît-il, se voyait encore au XIII^e^ siècle de notre ère à Constantinople où elle fut détruite lors de la prise de cette capitale par les Croisés. Aux pieds de la statue était une inscription dont voici le texte :

— Quel est l'artiste qui t'a faite?

— Un Sicyonien.

— Quel est son nom?

— Lysippe.

— Toi-même, qui es-tu?

— L'arbitre suprême de toutes choses, l'Occasion.

— Pourquoi te tiens-tu ainsi sur la pointe du pied?

— Je ne me fixe jamais davantage.

— Pourquoi t'a-t-on mis des ailes aux pieds?

— Parce que mon vol devance le vent.

— Et cette chevelure qui descend si longue et si belle sur ton front?

— C'est pour être facilement saisie par le premier qui me rencontrera.

— Tu as les cheveux courts derrière la tête?

— C'est afin que nul de ceux qui m'auront une fois laissé échapper ne puisse me ressaisir dans mon vol.

— Pourquoi l'artiste qui t'a sculptée t'a-t-il placée sous ce portique?

— Étranger, c'est pour t'instruire[1].

[1] **POSIDIPPI, in Imaginem Occasionis.**

Unde et quis pictor? Sicyonæ. At nomine quisnam?
Lysippus. Tu quœ? Occasio cuncta domans.
Quid summo insistis pede? Curro usque. At duo plantis
Cur talaria habes? Ut levis aura volo.
At quid dextra novaculum habet? Mortalibus index
Vel quavis acie sim quòd acuta magis.
Quid demissa a fronte coma? Obvius ut capiat me.
Per Jovem! at a tergo quid sibi calvities?
Nempè simul pedibus quem prætercurro citatis
Nemo volens me a tergo amplius arripiet.
Ob vos me talem sculptor formaverat, hospes,
Utque alios doctam vestibulo imposuit.

Anthologie. Lib. IV, cap. XIV.

(Interprete EILHARDO LUBINO.)

Vous avez voulu, Messieurs, que votre Secrétaire fît revivre en un tableau fidèle une des plus brillante fêtes de l'esprit qu'il ait été donné à notre ville d'admirer. Vous m'avez demandé de vous redire dans leur fraîcheur et leur éloquence les paroles enchanteresses que nous avons entendues dans cette mémorable assemblée. Hélas! Messieurs, écoutez les enseignements de la statue de Lysippe. L'Occasion, une fois passée, ne peut être ressaisie. C'est ce qui excusera, je l'espère, la sécheresse de mon discours. Mais s'il est malaisé de saisir l'Occasion disparue, tout au contraire elle est bienveillante et facile à ceux qui viennent au-devant d'elle. Vous avez devant vous, Messieurs, l'occasion d'entendre ce soir l'éloquence tomber des lèvres toujours inspirées d'un homme qui est tout ensemble l'une de nos plus pures gloires catholiques, un écrivain qui rappelle le grand siècle et un illustre citoyen. Pour Dieu, Messieurs, je puis vous le dire en homme qui sait ce qu'elle coûte à ressaisir, ne laissons pas fuir *l'Occasion*.

Henry Jouin.

ALLOCUTION

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ANGERS

A l'inauguration du Cercle Catholique.

Messieurs,

Vous venez de réaliser une idée qui germait depuis de longues années dans l'esprit des catholiques d'Angers. Mais pour se produire dans des conditions favorables, chaque œuvre a besoin d'attendre son heure, celle qui lui est assignée par le mouvement des esprits et par le cours des événements. Lorsqu'il s'agit d'institutions animées de l'esprit chrétien, c'est d'ordinaire la lutte qui les inspire et les fait naître. Nous sommes ainsi faits, que l'absence de périls et de contradictions semble diminuer nos forces, ou du moins ralentit notre activité. Arrive le moment du danger et l'ardeur se réveille ; les nécessités de la situation stimulent l'esprit d'initiative ; et ce qui semblait malaisé, impossible peut-être, dans des temps ordinaires, devient facile par suite des circonstances exceptionnelles où l'on se trouve placé malgré soi ou par la force des choses.

Ces réflexions me viennent tout naturellement à l'esprit devant le succès si rapide et si complet d'une œuvre dont l'exécution paraissait offrir de grandes difficultés. Sous le coup de l'émotion produite par des agressions et des menaces de tout genre, vous aviez

senti le besoin de serrer vos rangs et de rassembler vos forces quelque peu dispersées. Il en est sorti le projet d'un Cercle Catholique destiné à devenir un point de ralliement et un centre d'action pour tous ceux qui pensent comme vous sur les grandes choses de la religion et de la société.

C'est, Messieurs, une vérité devenue banale, mais qui n'en reste pas moins profonde, que les facultés humaines ne se déploient dans toute leur force que par l'association. Et c'est pourquoi Dieu nous a tous unis par les liens d'une triple société : hommes, nous avons besoin de la société domestique pour naître à la vie humaine et pour arriver au développement complet de notre nature; citoyens, nous trouvons dans l'union et dans les relations réciproques des enfants d'un même pays les ressources et les conditions de la vie civile; chrétiens, nous puisons et nous entretenons la vie religieuse et morale au foyer d'une société vaste comme le monde. En d'autres termes, la Famille, l'État, l'Église, telles sont les trois grandes associations en dehors desquelles nul ne saurait accomplir sa destinée ni atteindre à ses fins.

Mais à côté, ou, si vous aimez mieux, dans les limites mêmes de ces trois associations qui sont de droit naturel ou divin, il en est d'autres qui doivent leur origine et leur raison d'être à des circonstances particulières ou locales. Et cela aussi est dans l'ordre de la Providence. Partout où une communauté d'intérêts légitimes appelle des efforts communs, il y a place pour l'association. Commerciale ou littéraire, scientifique ou industrielle, une société bien organisée pré-

sente des avantages et obtient des résultats que l'on demanderait vainement à l'homme isolé et réduit à ses propres forces.

Vous êtes ici près de trois cents membres, et j'espère bien que ce nombre s'accroîtra de jour en jour. Eh bien! Messieurs, le seul fait que quelques centaines d'hommes aussi considérables aient pu se rencontrer sur un terrain commun, et se grouper autour d'un même principe, ce simple fait, dis-je, a de quoi réjouir tous ceux qui voient dans l'union des esprits et des cœurs le charme de la vie et l'une des meilleures garanties de l'ordre social. Rien n'est utile comme de se voir et d'apprendre à s'apprécier mutuellement. Tout le monde gagne à cet échange de vues et de bons procédés entre des personnes faites pour s'entendre et pour travailler de concert au bien général. L'isolement engendre la défiance; à force de se renfermer chacun chez soi et de se tenir à distance les uns des autres, les hommes les mieux intentionnés finissent par croire à des dissentiments profonds là où il n'y a le plus souvent que des malentendus. Ces préventions se dissipent au contact social; et après des rapports empreints d'une courtoisie réciproque, l'on est tout surpris de se trouver plus rapproché de tel ou de tel qu'on n'osait l'espérer. Et puis, Messieurs, l'on se sent plus fort, l'on marche avec plus de confiance, en voyant à côté de soi des hommes jouissant de l'estime publique et suivant la même voie. Car, tous tant que nous sommes, nous avons besoin de chercher dans l'exemple d'autrui un secours contre notre propre faiblesse. Il y a là pour l'énergie individuelle un point d'appui qui lui permet de

se déployer plus librement; et nos convictions s'affermissent dans le commerce de ceux qui les partagent avec nous.

Ce bienfait de l'association, je le trouve particulièrement dans les réunions qui savent se pénétrer de l'esprit du christianisme. Assurément, Messieurs, vous n'avez pas eu l'intention de former une confrérie ni une corporation religieuse : tel n'est pas, tel ne doit pas être le caractère ni le but de votre œuvre. Le Cercle Catholique, tel que nous l'entendons, n'en est pas moins l'une des formes modernes de l'association chrétienne, et je puis ajouter, l'une des mieux réussies. A tous les motifs capables de rapprocher les hommes, la religion vient en ajouter un qui les domine tous; car elle est la plus grande force d'attraction qui existe dans le monde moral. Et c'est pourquoi, au milieu du pêle-mêle d'opinions et d'intérêts qui divisent nos contemporains, vous l'avez choisie comme un terrain neutre sur lequel tous les hommes de bonne foi et de bonne volonté peuvent se rencontrer à l'aise et se donner la main. Sans être ici l'objet direct de vos préoccupations, elle n'est pourtant absente d'aucune. Car c'est à elle que revient le premier et le dernier mot des choses, comme elle est d'ailleurs le lien invisible des âmes et la sauvegarde de leur union. Notre-Seigneur l'a dit : Là où deux ou trois seront réunis en mon nom, je serai au milieu d'eux. Ces paroles qui sont comme la grande charte des associations chrétiennes, ne s'appliquent pas seulement aux assemblées de la prière, mais à toute réunion d'hommes qui placent l'intérêt spirituel au commencement et à la fin de leurs actes.

Formée sous de tels auspices, une association est sûre de l'avenir ; car si la religion élève et agrandit tout ce qu'elle touche, elle sait aussi imprimer à ses œuvres le caractère de la durée. Parmi les moyens qu'elle emploie à cet effet, il n'en est pas de plus puissant que l'attrait de la science. Vous l'avez compris, messieurs : de là ces conférences scientifiques et littéraires, qui devront tenir une si grande place dans la vie du Cercle. Et quelle alliance plus naturelle et plus féconde à la fois que celle de l'esprit religieux avec le goût et l'amour de la science ! C'est à l'harmonie de ces deux grandes choses que nous devons les époques les plus brillantes de notre histoire, celles où la France tenait dans le monde le sceptre incontesté des arts et de l'intelligence. Puisse-t-elle se refaire, cette harmonie si désirable, et puissiez-vous y contribuer chacun pour votre part ! Aussi bien, l'idée seule de ces conférences est-elle déjà d'un bon exemple et d'un bon augure, car vous avez prouvé une fois de plus que des chrétiens ne sauraient se réunir quelque part sans qu'aussitôt la culture des lettres et les progrès de la science deviennent l'objet de leurs efforts et l'une des fins principales de leur association.

Mais, si élevé que soit le but de votre œuvre, quelques résultats que vous puissiez vous promettre de cette mise en commun de vos lumières et de vos forces, il faut pourtant que les délassements du corps viennent succéder aux travaux de l'esprit. Le sérieux continu n'est pas dans notre nature, et les facultés humaines ont besoin de se détendre par intervalle, afin de se retrouver plus fraîches et plus vives à l'heure de la fatigue.

Les anciens, qui excellaient parfois à placer des idées justes dans des mots heureux, avaient parfaitement saisi le rapport de ces choses. Dans la langue de Cicéron, *ludum aperire* pouvait signifier tout ensemble ouvrir une école et inaugurer une académie de jeu. Mais, encore ici, l'esprit du christianisme qui ne doit rester étranger à rien, sait conserver aux agréments du commerce social leur véritable utilité. Il empêche de prendre pour la fin elle-même ce qui n'est qu'un moyen, et ne permet pas à l'usage de dégénérer en abus. L'homme qui s'en pénètre, sait se modérer dans ses goûts : protégé par le respect de lui-même contre l'entraînement de la passion, il porte ses habitudes de réserve et de discrétion jusque sur un terrain où, l'expérience ne nous l'a que trop appris dans notre ville, il est si facile de glisser dans l'excès et même dans le désordre. C'est la faiblesse de notre condition, que le mal soit toujours prompt à côtoyer le bien, et que les choses les plus indifférentes ne demeurent pas longtemps sans danger. Voilà pourquoi il importe de mettre les moindres détails de la conduite d'accord avec les principes, et de n'écarter sur aucun point l'influence des doctrines qui doivent gouverner la vie.

Ce conseil, je me permets de le donner tout particulièrement à la portion la plus jeune et pour ce motif, la plus intéressante de mon auditoire. Car il faut s'accoutumer de bonne heure à porter avec soi ses convictions et à les appliquer dans toutes les situations de la vie. Il ne suffit pas d'être catholique pour soi-même et dans la vie privée ; nos croyances doivent nous accompagner

et nous suivre dans la vie publique, dans nos relations sociales, dans notre manière d'être, de parler et d'agir, partout où il y a un devoir à remplir et un intérêt à sauvegarder. Le mal s'affirme hautement de nos jours ; ayons pour le bien une énergie à tout le moins égale ; et au lieu de renfermer timidement nos convictions au fond de la conscience, sachons tenir haut et ferme le drapeau de la justice et de la vérité.

C'est en vous inspirant de cette pensée que vous avez pris le nom de Cercle Catholique, non par un motif d'exclusion blessant pour personne, mais par un sentiment de droiture et de loyauté qui exclut toute réticence et toute dissimulation. Je n'ai voulu, aujourd'hui, que tracer les grandes lignes de votre œuvre et en marquer l'esprit. A l'avenir de montrer tout ce qu'une pareille réunion d'intelligences et de volontés aura renfermé en soi de puissance pour le bien ; car je ne saurais me persuader qu'il n'y a point là des germes féconds pour des créations futures ; et laissez-moi vous le dire dès maintenant, car c'est de ce côté-là surtout que se portent mes vœux et mes efforts, en voyant ces conférences qui s'annoncent avec tant d'éclat, cette jeunesse studieuse qui se presse autour d'une chaire improvisée, ces maîtres du savoir et de la parole que n'effraie aucune des difficultés de l'enseignement supérieur ; en voyant cet élan des esprits vers tout ce qui est noble et élevé, je ne puis m'empêcher de croire qu'une ville où tant d'éléments peuvent se réunir pour assurer le progrès de la science, est capable de plus grandes choses encore, et qu'il lui suffira un jour de reprendre les traditions de son antique et glorieuse Université,

pour égaler dans l'avenir et surpasser même les splendeurs de son passé.

Mais ne devançons pas l'heure de la Providence, et soyons tout entier au présent. Je manquerais au devoir de la reconnaissance si, avant de terminer, je n'adressais mes remerciements et mes félicitations aux hommes distingués qui ont bien voulu nous prêter un concours si intelligent et si actif pour l'organisation du Cercle. Je dois remercier en particulier ceux d'entre eux qui ont consenti à prendre sur leur temps et leurs occupations pour se charger des conférences scientifiques et littéraires. C'est un nouveau mérite venant s'ajouter aux titres qu'ils se sont acquis depuis longtemps à l'estime et à la confiance de leurs concitoyens. Et quand à cette chère jeunesse qu'ils sont appelés à édifier par leur exemple et à instruire par leurs leçons, je ne puis que lui témoigner ma vive satisfaction pour l'empressement avec lequel toutes les professions libérales ont répondu à notre appel, et mon ardent désir de voir s'accroître de plus en plus cette phalange d'élite. Tenez-vous étroitement unis les uns les autres; formez un faisceau que l'ennemi de tout bien ne parvienne pas à rompre; écartez avec soin les questions qui divisent, pour vous attacher de préférence à celles qui rapprochent; ne permettez pas aux rivalités politiques et à l'esprit de parti de franchir le seuil de ce Cercle, et soyez pleins de confiance dans le succès de votre entreprise, car Dieu ne manque jamais de bénir une Œuvre dont le programme peut se résumer en ces trois mots qui disent tout et qui résument tout: la religion, la science et la charité.

AU CERCLE CATHOLIQUE.

Réveille-toi, grand Dieu ! parle et change le monde ;
Fais entendre au néant ta parole féconde.
. . . . . .
Tire un autre univers de cet autre chaos.

LAMARTINE, *Méditations* : Dieu.

Hier nous n'étions rien, nous vivons aujourd'hui;
Tout à coup, sur nos fronts un rayon pur a lui ;
Hier, hier hélas ! c'était le bruit des armes,
Les noirs pressentiments, les terreurs, les alarmes,
C'était le deuil, c'était le désastre et la mort...
Et nous voulons sourire, aimer, chanter encor !

C'est que le jour s'est fait dans la nuit de nos âmes;
A travers les erreurs et les rêves infâmes,
Les ténébreux instincts, les désirs envieux,
Les molles voluptés, les plans ambitieux,
Un généreux accent s'élève sur la terre,
Une voix paternelle aussi douce qu'austère,
La voix d'un saint Prélat et d'un grand Défenseur
Vers un autre horizon vient tourner notre cœur.

Enfants, dit-elle, il faut, même dans la souffrance,
Même à travers les pleurs sourire à l'espérance ;
Un cœur fort et chrétien ne doit jamais, le soir,
S'endormir dans le doute et dans le désespoir.

La Providence est là, comme une tendre mère ;
Elle ne permet pas une pensée amère ;
Car on ne sait jamais le baume que sa main
Pour son enfant blessé garde le lendemain.

Sourions... Espérons, dès l'heure qu'il faut croire ;
L'espérance souvent a reconquis la gloire ;
En échange d'un mot, en échange d'un vœu,
Il a suffi parfois d'un seul regard de Dieu !
Pour sauver un Empire il faut une seconde !
Mais ce vœu, mais ce mot révèle tout un monde...
Il est des champs d'ailleurs où l'on ne combat plus...
Dans les plaines du ciel il n'est point de vaincus !!!

Fiat lux ! Aux lueurs, aux feux des girandoles,
Répondons d'un cœur chaud à de chaudes paroles ;
Aimons-nous, aimons-nous : de la Fraternité
Nous aussi nous cherchons le rêve si vanté ;
Oui nous savons aussi nous, qu'il faut que l'on s'aime :
Pour nous, c'est une loi de ce code suprême
Que, pour mieux se chérir, des apôtres nouveaux
Dans ce moment encor voudraient mettre en lambeaux.

Que dans ces murs, Messieurs, la Science ait ses fêtes ;
Consacrons cet asile aux voluptés honnêtes,
Des grands maîtres chantons les chefs-d'œuvre inspirés :
Dès lors qu'ils seront purs, ils deviendront sacrés.
Sainte Cécile, au haut des splendeurs infinies,
Applaudira joyeuse aux tendres harmonies ;
Que sa voix les emporte, écho pieux et doux,
Et que son souffle encor redescende sur nous.

Qu'ici chacun pour tous se dépense et s'inspire !
Chantons sur la viole et chantons sur la lyre,
Que ce lieu soit enfin le temple des beaux-arts ;
Loin de nous les excès, les périlleux hasards,
Les plaisirs énervants, les lâches saturnales ;
Ici de la pensée inscrivons les annales,
Que notre âme s'élève en un commun effort
Et jamais, s'il se peut, n'arrêtons notre essor !

Montons, montons toujours, laissons sur cette terre
La poudre de nos pas, volons de sphère en sphère
Jusques à l'infini ; dégageons notre esprit
Des doutes, des erreurs, des ombres de la nuit ;
Souvenons-nous qu'il est un terme à la souffrance,
Croyons à Dieu, croyons à l'honneur, à la France,
Et comme un grand penseur, comme un grand citoyen [1],
Croyons au Vrai, croyons au Beau, croyons au Bien.

P. Belleuvre.

[1] M. Cousin.

LE CERCLE CATHOLIQUE.

Rien ne viendra entraver les discussions pacifiques de la science dans une cité qui pouvait se glorifier autrefois d'être l'Athènes de l'Ouest, et qui doit aspirer à le redevenir.

Mgr FREPPEL.

(*Discours prononcé au Congrès Archéologique, Angers, le 19 juin 1871.*)

I

Encore une heureuse conquête ;
Pour l'Église, encore un progrès.
Paris t'envierait cette fête,
O ma Ville, sois sans regrets.

O toi, qui du beau nom d'Athène
As reçu l'hommage éloquent,
De l'auguste cité lointaine
Rends-nous le souvenir fréquent.

O ma Ville, sois une reine ;
Mais pour défier tout déclin,
Fais l'Étude ta suzeraine,
Laisse ses canons à Berlin.

Sois une reine par l'Idée.
Que ta jeunesse au cœur vaillant
Se sente à jamais possédée
De ce zèle actif et brillant

Qui fait l'artiste et le poète.
Orateurs au verbe inspiré,
Notre âge en quête de prophète
Vous porte un esprit préparé ;

Venez parmi nos jeunes groupes,
Nous avons soif de vérité :
O bouches d'or, soyez les coupes
Où nous boirons en sûreté !

Que Mozart, dieu de l'harmonie,
Plane sur ces cercles lettrés ;
Que le parfum de son génie
Procure à tous des soirs dorés.

Groupez les toiles et les marbres
En un sublime entassement,
L'art, bien mieux que l'ombre des arbres,
Mêle au repos l'enseignement.

Souviens-toi de toutes tes gloires,
O ma Ville, sauve leurs noms ;
Qu'ils soient dans toutes nos mémoires,
Qu'ils brillent dans tes Parthenons.

A nos demi-dieux faisons fête.
Miltiade vaut-il Dumnacus ?
René d'Anjou, peintre et poète,
Réunit Zeuxis et Moschus.

Sparte vante son capitaine
Conduisant des soldats géants,
Mais notre terre vendéenne
Peut à Sparte opposer Bonchamps.

Et toi, penseur, je te salue,
O David ! notre Phidias !
Sculpteur à la main résolue,
Maître qu'on ne compare pas....

Des villes mortes de l'Attique
Ayons tous les nobles respects :
Ce qui fait la grandeur antique,
A nous de l'emprunter aux Grecs.

II

Mais que dis-je ? c'est bien Athènes
Qui m'enserre en ses murs aimés :
Je viens d'entendre Démosthènes
Jetant ses appels enflammés.

N'est-ce pas dans l'Aréopage
Que nous nous trouvons réunis ?
J'ai cru, tout-à-l'heure, au langage
De saint Paul ou de saint Denys.....

Hommes d'étude et de paroles,
Vous qui nous charmerez demain,
Ouvrez-nous les grandes écoles,
Et montrez-nous notre chemin.

Mes maîtres, mes amis, mes frères,
Doigts pour l'archet ou le pinceau,
Amants des loisirs littéraires,
Groupons-nous en un seul faisceau.

A l'Idée ouvrons notre temple ;
Hommes de lutte, hommes d'amour,
Que la cité qui nous contemple
Se souvienne de ce grand jour.

Que le peuple de notre ville,
Que notre frère l'ouvrier,
Si l'un de nous devient habile,
Nous doive plus d'un plaidoyer.

Nous plaiderons sans défaillance
Contre l'éternel ennemi,
L'incomplète et fausse science
Qui fait l'homme mal affermi.

Penchés vers toutes les tribunes,
S'il nous faut écrire ou parler,
De l'esprit cherchant les lacunes,
Notre cœur ira les combler.

Ainsi serons-nous catholiques,
N'ayant qu'un but et qu'un drapeau :
Abréger nos douleurs publiques
En posant partout un flambeau.

Seigneur, exaucez ma prière,
Et que ce Cercle, sans retour,
Dégage un foyer de lumière
D'un immense foyer d'amour!

Henry Jouin.

NOTICE

SUR

M. DE VAUGUION

ANCIEN OFFICIER DE MARINE

Messieurs,

Vous avez désiré en apprenant la mort de M. de Vauguion, notre collègue, joindre votre douleur à celle de tous ceux qui l'ont connu, à celle de sa famille si cruellement éprouvée, et à celle surtout de sa noble et énergique compagne, confidente de ses luttes, de ses espérances et de ses souffrances, et qui enfin, après les inquiétudes causées par tant de dangers, avait ouvert son cœur aux joies du retour.

Né à Clermont, département de la Sarthe, le 4 mai 1823, Stanislas Daniel de Vauguion entra à l'École navale le 1er septembre 1839. Il ne crut pas que les avantages de la fortune pussent le dispenser de servir son pays ; son âme énergique lui fit embrasser avec

cœur, cette émouvante et périlleuse carrière de la marine ; il s'y distingua à la fois par la science et la bravoure ; aussi pendant les quinze années de sa vie qu'il passa sur les vaisseaux, il fut presque toujours embarqué comme officier de choix des commandants.

Il fit la campagne de Terre-Neuve sur le brick *le d'Assas*.

En 1841 et en 1842 il fit la campagne de l'Océanie sur la frégate *la Danaé*, assista le cœur brisé aux déplorables affaires pour la France, à Madagascar.

En 1844, sur *le Thénard*, il prit une part active au bombardement de Tanger et de Mogador ; il fut longtemps en station dans les mers du Sud ; ses rapports constants avec tous les petits potentats et despotes des républiques de l'Amérique du Sud, firent ressortir maintes fois cette énergie indomptable qui faisait le fond de son caractère.

Que de fois en me parlant de ces petits États, il me disait : Quand les nations abandonnent leurs traditions au lieu de chercher à les améliorer, ces nations courent alors de révolutions en révolutions jusqu'à ce que la fatalité et la force des événements les ramènent aux seuls et vrais principes qui sont la base des sociétés humaines : le respect de la religion, de la famille et de l'autorité !

En 1848, M. de Vauguion embarqua sur la corvette *le Caton*, bâtiment à vapeur de 260 chevaux ; il fut chargé de faire des expériences sur une machine nouvelle ; la machine éclata et M. de Vauguion fut grièvement blessé.

A peine guéri, en 1849, il embarqua sur *le Caffa-*

relli et transporta à Belle-Isle ces hommes incorrigibles, qui sont la terreur de toute société et que le gouvernement actuel y envoie de nouveau.

En 1852, Stanislas de Vauguion est nommé officier de manœuvre du *Jupiter*, vaisseau de l'escadre de l'amiral La Suze.

En 1854, il fait sur *l'Asmodée* la campagne de Bomarsund et de la mer Noire ; cette frégate était montée par de brillants officiers : trois étaient nos compatriotes, des Angevins :

Le capitaine de vaisseau, de La Garde de Chambonas, commandant ;

Le capitaîne de frégate Paul Cosnier, commandant en second ;

Le lieutenant de vaisseau, Stanislas de Vauguion, commandant l'artillerie.

Avec de tels officiers tout devenait possible, aussi à la prise de Bomarsund, l'attaque de *l'Asmodée* fut admirable pendant tout le combat.

M. de Vauguion y fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

La guerre terminée, M. de Vauguion donna sa démission, se maria en 1855 et vint s'établir au château des Alleux, berceau de sa famille maternelle, dans la commune de Cossé-le-Vivien, département de la Mayenne ; il y fut le bienvenu, nommé successivement conseiller municipal, adjoint et enfin maire, fonctions dans lesquelles il apporta cette généreuse activité et cet infatigable empressement qui étaient le propre de son caractère.

En 1868 année de disette, M. de Vauguion établit

lui-même à ses frais une boulangerie, afin de pouvoir donner à tous les ouvriers de sa commune, le pain à dix centimes le kilog. meilleur marché que chez les boulangers ; en même temps, pour assurer du travail, il réalisa, malgré les entraves d'une coterie ténébreuse, un vœu formé depuis longtemps : une église nouvelle s'éleva dans sa commune ; il ne devait pas la voir terminée, mais il peut être assuré que les premières prières qui seront entendues sous ses voûtes seront pour lui, pour sa noble mémoire.

En 1870, l'empire s'effondre sous le poids de l'ineptie la plus incroyable ; la France est envahie, ravagée, vaincue ; elle lutte et combat encore pour l'honneur peut-être, mais enfin elle combat ; c'est alors que l'activité de M. de Vauguion se multiplie à mesure que grandissent les obstacles. Il court au Mans prendre les ordres du général Fiereck ; nommé secrétaire du comité de défense de la Mayenne il a à lutter constamment contre une volonté préfectorale incapable de comprendre un si grand dévouement, et qui ne trouve rien de mieux que de supprimer d'un coup de plume, ce comité de défense, expression de la volonté nationale.

Quelques jours après, M. de Vauguion accepte le commandement d'une batterie mobilisée de Maine-et-Loire ; c'est avec cette batterie à laquelle vinrent se joindre successivement, sous son commandement, d'autres compagnies d'artillerie, qu'il fit le 21 novembre la campagne de Bretoncelle, le 4 décembre celle de Saint-Cérotte où il fut nommé chef d'escadron ; celle de Marchenoir le 8 décembre où il fut nommé officier de la Légion d'honneur ; dans cette bataille il commanda

toute l'artillerie de la deuxième division du 21e corps.

A la bataille du Mans, il a le bonheur de sauver tous ses canons et tout son matériel.

A Marchenoir au fort de l'action, le général en chef envoya son aide de camp dire à M. de Vauguion que la conduite de ses canonniers était superbe, que toute l'armée l'admirait, qu'il était nommé officier de la Légion d'honneur, et que toutes ses propositions d'avancement étaient accordées ; qu'enfin le ministre de la guerre était derrière eux, qu'il leur faisait dire : que s'ils tenaient jusqu'au soir la France était sauvée.

Oui la France aurait été sauvée si l'armée avait été organisée. La bravoure et le dévouement n'ont pas manqué ; que de faits héroïques dont la France est fière et qui ont eu lieu partout où l'ennemi s'est présenté !

Stanislas de Vauguion s'est trouvé un moment sans chevaux pour traîner ses pièces et les mettre en batterie : s'atteler avec ses hommes, présenter les bouches de ses canons devant l'ennemi a été l'affaire d'un instant ; M. de Vauguion avait sans nul doute présente à la mémoire dans ce moment suprême la prise de Bougie, action de bravoure de nos marins ; nous en parlions souvent dans nos conversations intimes ; permettez-moi, Messieurs, d'en parler aujourd'hui de nouveau.

Les Kabyles cernaient la ville de Bougie, ils étaient maîtres de plusieurs forts, la garnison trop faible pour repousser l'ennemi attendait du renfort ; un corps d'armée fut envoyé d'Alger pour secourir la place ; l'escadre se présente devant Bougie par une mer affreuse, les chaloupes sont mises à l'eau, le corps d'armée est

débarqué, arrive le tour des artilleurs avec leurs pièces, mais le mal de mer rend nos braves soldats dans l'impossibilité d'agir : « A moi les matelots, » s'écrie alors le général commandant l'expédition. A cet appel, les chaloupes sont échouées sur la côte, et pendant que les canonniers se remettent, couchés sur le rivage, les canons sont portés à bras, mis sur leurs affûts, et quelques heures après Bougie est délivrée.

La paix signée avec la Prusse, Stanislas de Vauguion revient à Cossé-le-Vivien, reprendre ses fonctions de maire ; le département de la Mayenne le nomme représentant avec 63,000 suffrages sur 69,000 exprimés, légitime hommage de la reconnaissance publique.

Dès lors il se consacre tout entier aux travaux de l'Assemblée ; il n'a qu'un désir, c'est de voir les volontés de son pays respectées par tous, former enfin un gouvernement fort, qui puisse faire comprendre un jour à cette Prusse si fière, que ce n'est pas la France qu'elle a eu à combattre.

Mais quelle affliction pour lui de voir à la guerre étrangère succéder la guerre civile la plus infâme et la plus barbare !

Tant de travaux, tant de luttes, tant d'angoisses ont avancé ses jours ; ses forces se sont rapidement usées au service des plus nobles causes, au service de cette France qu'il a tant aimée.

Le 20 avril 1871 à cinq heures du soir, Dieu appela à lui cette âme d'élite, il la trouva digne de recevoir dans une impérissable patrie la couronne du dévouement.

La marine, Messieurs, a noblement payé son tribut : Officiers et matelots ont quitté leurs vaisseaux et se

sont offerts avec une abnégation et un dévouement admirables à occuper les positions les plus périlleuses ; combien sont restés au champ d'honneur, soit devant l'ennemi, soit devant l'émeute la plus sauvage !

L'Anjou doit être fier de ses enfants, honneur à eux tous ! à Stanislas de Vauguion dont je viens de signaler la noble carrière ; au jeune et brillant enseigne de vaisseau de la Frégeolière, frappé mortellement au milieu de l'action la plus vive ;

A mon brave frère d'armes l'amiral Cosnier ! Lui aussi aima bien son pays et ce fut avec un noble orgueil qu'il porta dans toutes les mers le drapeau de la France !

JOSEPH DE MIEULLE.

SOUVENIRS

DE

L'AMBULANCE DE LA GARE

D'ANGERS

PENDANT LA GUERRE DE 1870-1871.

Messieurs,

Après avoir eu l'honneur de vous entretenir de l'épidémie qui désola notre ville en 1814, pendant le séjour des prisonniers de guerre à Saint-Nicolas, j'ai pris l'engagement, il y a longtemps déjà, de vous parler des services rendus par l'ambulance de la gare pendant la dernière guerre. J'ignorais alors que la Société internationale de secours aux blessés militaires allait publier un rapport spécial sur les opérations de la section d'Angers. Ce travail, résumé complet des pièces officielles, a été adressé à toutes les personnes qui ont coopéré à la noble et patriotique mission que s'était donnée la Société internationale. Je n'ai rien à ajouter, vous le pensez bien, à un aussi précieux document ;

mais, dans le tableau d'ensemble d'une œuvre comme celle qui a été si parfaitement accomplie sous nos yeux, il a été impossible de faire entrer bien des détails dignes, cependant, d'être conservés dans nos souvenirs et légués à nos enfants. Au milieu des tristes événements qui se précipitent autour de nous avec une si effrayante rapidité, l'événement qui se produit aujourd'hui fait oublier celui qui s'était produit hier, et j'ai tâché d'arracher à l'oubli, des faits qui se sont passés sous mes yeux *et quorum pars minima fui.*

Dès le 10 août 1870, obéissant à une charitable inspiration, les médecins d'Angers se réunirent afin de s'entendre sur les mesures à prendre pour répondre sans aucun retard, et de la manière la plus utile, aux demandes qui pourraient être faites par l'autorité supérieure, et assurer les secours nécessaires à nos héroïques soldats. L'un des assistants fit connaître ce fait, mille fois regrettable, qu'un convoi avait été obligé de passer presque toute une nuit d'hiver dans une gare, sans que qui que ce soit pût visiter, panser, nourrir, coucher convenablement les blessés qu'il contenait, et il proposa de demander à l'autorité militaire de vouloir bien faire connaître l'arrivée des convois; des médecins se trouveraient là et administreraient les premiers soins aux arrivants. Mais, que pouvaient faire un ou deux médecins à la gare, s'ils n'avaient pas à leur disposition tous les objets nécessaires en pareil cas? Il fut donc décidé qu'on attendrait, prêts, du reste, à répondre au premier appel.

Notre attente ne fut pas longue. Bientôt Mgr Freppel, notre pieux et infatigable évêque, s'entendant avec un de nos savants concitoyens, délégué régional de l'Ouest, constitua le Comité sectionnaire d'Angers, puis le Comité auxiliaire des dames, chargé plus spécialement de la préparation du matériel d'ambulance, du linge, de la charpie, de l'achat et de la répartition des vêtements et des lainages. Des souscriptions furent ouvertes, des quêtes faites à domicile et dans toutes les églises ; le Comité central vota des subsides ; les dons et les offres affluèrent de telle sorte, que le Comité put immédiatement disposer des précieuses ressources que la charité angevine s'ingéniait à lui procurer sous les formes les plus diverses. Comme par enchantement, une vaste ambulance communiquant avec le quai, fut construite dans la gare ; elle eut rapidement le matériel nécessaire ; et, lorsque les premiers blessés parurent, tout était prêt pour les recevoir et les secourir. Le personnel attaché à la gare était ainsi composé :

MM. le docteur Mirault, vice-président du Comité, chargé de la direction du service médical ;
Baron Le Guay, vice-président du Comité, chargé du service administratif ;
A. Toutain, secrétaire du Comité ;
Roblin, fourrier de l'ambulance ;
Mlle De Caqueray, chargée de la lingerie.

Noms de MM. les médecins chargés du service de l'ambulance pendant le cours de chaque semaine.

Lundi, MM. Grille, Douet, Daviers, Ad. Dulavouër Legrand ;

Mardi, MM. Renier, Edouard Laroche, Jouvet, Feillé ;
Mercredi, Dulavouër (Valentin), Hacques, Guignard, Mabille ;
Jeudi, A. Lachèse, Guibourd, Bahuaud, Farge ;
Vendredi, Bouvier, Ponceau, Laurent, Guichard, Meleux ;
Samedi, Legludic, Gouin, Emile Laroche, Tesson ;
Dimanche, Burgevin, Pérou, Dezanneau.

Aumônier : M. l'abbé Hello, du diocèse de Paris.

Infirmier chef : M. l'abbé Salmon.

Infirmiers : MM. les abbés Besson, Bourdais, Bouyer, Brossard, Chevalier, Clavier, Dedouvres, Denéchère, Doisy, Fillaudeau, Jacob, Levron, Préaubert, Raimbault, Sauvé, Véron.

Employé aux écritures : M. Picard, fils.

En novembre 1870, on fit un appel aux dames du Comité qui voudraient bien se rendre à l'arrivée des trains pour aider et veiller à la distribution des secours.

Mmes Thouin, A. de Danne, Rochard, s'engagèrent à se trouver à la Gare, à 9 heures du matin, 3 h. et 9 h. du soir, le lundi ;
P. de Danne, de Chemellier, de Cumont, le mardi ;
A. Joubert, Sorin-Laroche, Cady, le mercredi ;
E. Oriolle, de la Guesnerie, Laboulaye, le jeudi ;
Chudeau-Oriolle, Montrieux, Châtelin, le vendredi ;
Duchesse de Brissac, P. Gennevraye, de Place, le samedi ;
Baronne Le Guay, Montault, Grippat, le dimanche.

A chacune d'elles s'adjoignit pour cette œuvre si utile et si bienfaisante, un grand nombre d'autres dames

dont il nous a été malheureusement impossible de nous procurer les noms.

L'ambulance de la gare ne recueillait d'abord que les militaires qui, après avoir reçu les pansements nécessaires, étaient conduits dans les ambulances de la ville ; elle devint de plus, ainsi que l'ambulance créée plus tard à la Possonnière, une station de repos pour tous les blessés ou malades en destination des villes plus éloignées.

Pour démontrer les immenses services rendus dans ces deux gares, il me suffira de dire que, du 1er décembre 1870 au 30 mars 1871, 11,639 hommes ont été examinés et nourris à la gare d'Angers et 2,462 à la gare de la Possonnière, total : 14,101 hommes.

J'ai dit qu'après avoir reçu les premiers pansements à la gare, les blessés étaient conduits dans les ambulances particulières régulièrement affiliées au Comité central. Sous l'inspection si bienveillante de Monseigneur et avec son aide toujours généreuse, vingt-neuf de ces ambulances furent établies dans la ville : seize dans des maisons religieuses, telles que les Augustines, le Bon-Pasteur, le Séminaire ; et treize dans des maisons laïques, soit dans des maisons particulières, telles que celles de Mme Audebert et de Mme Debrais, soit dans des locaux appropriés pour la circonstance, telles que l'ambulance rue David, ancien hôtel de Villemorge, celles de la Cour d'appel, du Cercle du Boulevard, etc. Partout des sœurs dirigeaient le service, faisaient les pansements ; partout des dames charitables consacraient une grande

partie de leur journée à raccommoder, à distribuer le linge, à aider les sœurs dans leurs occupations incessantes; partout enfin, des médecins venaient aussi souvent que cela était nécessaire diriger le traitement des pauvres militaires atteints de maladies autres que leurs blessures, faire les pansements compliqués, pratiquer les opérations, et on ne saurait trop admirer l'habileté, l'abnégation avec lesquelles ils se sont dévoués nuit et jour à ce patriotique labeur.

Outre les ambulances si parfaitement organisées dans Angers, cinquante autres furent aussi généreusement installées dans les environs. Douze fonctionnaient dans des bâtiments communaux, sept dans des hôpitaux, trois dans des communautés, vingt-huit chez des particuliers.

Du 12 novembre 1870 au 30 avril 1871, 3,208 officiers ou soldats ont été admis dans ces diverses ambulances, y ont été soignés, et 140 seulement ont succombé, soit 4 1/3 pour cent. « Ce résultat, dit le rapport général, rend superflu l'éloge de toutes les personnes qui, à quelque titre que ce soit, se sont dévouées à cette œuvre charitable et qui trouveront leur meilleure récompense dans la pensée d'avoir contribué d'une manière aussi efficace au soulagement des victimes de la guerre. »

Mais revenons à l'ambulance de la gare.

On ne peut se figurer, quand on ne l'a pas vu, avec quel empressement le service tout entier se portait au-devant d'un train dont le sifflet annonçait l'arrivée. A mesure qu'un pauvre blessé sortait du wagon, il trouvait un bras pour le soutenir s'il marchait avec

peine, un brancard pour le porter s'il ne pouvait pas marcher, et, en attendant son tour de pansement, on le couchait sur un bon matelas, sous une chaude et épaisse couverture, où il pouvait trouver un repos réparateur. S'il était affaibli, on lui apportait un réconfortant et, aussitôt le pansement terminé, on l'envoyait dans une ambulance, quand il devait rester à Angers.

Pour ceux qui ne devaient passer que quelques heures dans la gare et prendre ensuite un autre train, après les pansements venait l'heure du repas, auquel présidaient les dames du comité. Se faisant les plus intelligentes et les plus gracieuses servantes des blessés, elles mettaient le couvert, distribuaient les mets et aidaient même les malheureux qui ne pouvaient se servir eux-mêmes. C'est là qu'elles donnaient les preuves touchantes de leur admirable dévouement, de leur charitable abnégation.

Quand le convoi ne devait que traverser Angers, c'est encore à ces dames qu'incombait le soin de distribuer la ration destinée à chacun. Des séminaristes, faisant office d'infirmiers, portaient les grands vases remplis de bouillon, d'autres apportaient les mannes pleines de pain, de viandes froides, et le tout se terminait par une grande tasse de vin chaud, puis le sifflet se faisait entendre, et les braves gens s'éloignaient en remerciant de tout cœur les bonnes dames qui leur avaient été si propices.

Plusieurs fois l'ambulance de la gare a présenté le spectacle du plus navrant champ de bataille. Les 5 et 11 décembre 1870, plus de douze cents blessés, évacués en toute hâte de Blois et d'Orléans, y reçurent un

premier pansement d'autant plus urgent, que leurs blessures remontaient pour la plupart à quelques jours.

Le 1er janvier 1871, un convoi de cinq cents blessés arriva presque à l'improviste. Des dames charitables parcoururent les rues de la ville en disant qu'on manquait de bouillon à la gare. Chacun s'empressa de porter le *pot-au-feu* qui devait servir au repas de la famille, et, en une heure, la gare avait plus de bouillon qu'il ne lui en fallait.

Quel horrible spectacle présentait ce jour-là l'ambulance ! Dans les salles d'attente remplies de paille, on avait déposé tous les malheureux arrivants ; on leur distribuait des vivres en attendant qu'on pût les panser. Un des premiers militaires auquel je m'adressai ne me répondit pas; il était mort! — Un autre avait eu presque toute la face emportée par un éclat d'obus ; il mourut dans la nuit. La foule accumulée à la porte de l'ambulance s'ouvrait avec une émotion indicible et une touchante pitié, pour laisser passer les brancards, les omnibus chargés de ces pauvres jeunes gens mutilés, de ces martyrs de la patrie. Malgré tout le zèle de M. le baron Le Guay, de M. Toutain, de M. Roblin, de tous ceux qui leur étaient de si précieux, de si courageux auxiliaires, la nuit presque entière fut consacrée à ce pieux et navrant travail.

Un jeune mobile, enlevé depuis peu de temps à sa famille, à ses travaux, et sachant à peine charger son fusil quand on l'avait conduit à l'ennemi, me montra sa main droite traversée par une balle. « J'en ai toujours bien tué deux avant d'être blessé, me dit-il résolument;

je ne demande qu'une chose quand je serai guéri, c'est de pouvoir me venger. »

Un sergent-major me présenta sa main gauche horriblement fracassée, et me dit avec effusion : « Oh! Monsieur, ne me coupez pas le bras! je ne veux pas être mutilé, j'aime mieux mourir! » Sur mon observation que nous n'avions rien pour pratiquer une semblable opération, que nous ne pouvions que panser sa plaie, il me dit qu'il avait reçu ce coup de feu à bout portant, en luttant corps à corps avec son ennemi. « Il fallait donc, lui dis-je, le saisir avec votre main droite et le faire prisonnier!... — Je n'en ai pas eu le temps, me répondit-il avec un calme et une fermeté que je ne saurais dépeindre, mais que je n'oublierai jamais; je n'en ai pas eu le temps, mon camarade l'a tué! » Brave et charmant garçon, il ne broncha pas pendant le douloureux pansement qu'il fallut lui faire, mais je doute qu'on ait pu éviter la mutilation qu'il redoutait tant.

Je pansai un autre mobile blessé aussi à la main. Il était tout aussi ferme, mais beaucoup plus pâle que ses camarades, et son regard me semblait annoncer une atteinte profonde. Je remarquai une excoriation légère au maxillaire inférieur et je lui en demandai la cause. « La balle qui m'a frappé la main a ricoché et m'a frappé à la poitrine, » me dit-il; en même temps il me découvrit, au-dessous de la clavicule gauche, le trou d'entrée d'une balle. Je cherchai en vain le trou de sortie, je m'assurai que le projectile n'était pas sous les téguments, et, pendant ce temps, le brave soldat se tenait debout, sans faiblir; mais ses yeux me paraissaient se couvrir du voile de la mort. Je fis signe à un

de mes confrères et lui dis tout bas : « Il va succomber, dépêchons-nous de l'envoyer à l'ambulance la plus prochaine. » Il marcha sans soutien jusqu'à l'omnibus et mourut le surlendemain avec une résignation toute chrétienne. La balle avait traversé le poumon gauche et ne s'était arrêtée que sur le diaphragme.

Le jeudi 8 décembre, je vis descendre de wagon un homme grand, déjà d'un certain âge, et portant les galons de caporal des zouaves pontificaux. Il marchait difficilement en s'appuyant sur une canne. « Voulez-vous mon bras, mon camarade? lui dis-je. — Avec plaisir, me répondit-il, car je souffre beaucoup d'un coup de baïonnette reçu à la jambe. Ah! si nous avions été soutenus, nous aurions remporté la victoire! » Il me raconta la fameuse charge faite le 2 décembre par le 1er bataillon des zouaves pontificaux. Plus ce récit était animé, détaillé, plus il me donnait d'inquiétude sur le sort d'un bon jeune homme qui, à la voix de la patrie menacée, avait quitté une position aussi charmante qu'honorable, pour aller s'enrôler sous la bannière de M. de Charette. Je connaissais trop mon ami pour ne pas avoir la bien pénible pensée qu'en faisant son devoir, il était sans doute tombé près de son colonel qu'on nous disait tué ou tout au moins grièvement blessé.

Le surlendemain, heureusement, on me communiquait la lettre suivante :

« Dimanche, 4 décembre 1870.

« Chers parents, Dieu m'a protégé dans l'affreuse hécatombe de zouaves qui sont restés sur le champ de

bataille entre Patay et Arthenay. Dans ma compagnie, nous sommes vingt-cinq survivants sur soixante-quinze pontificaux. Dans les autres compagnies du 1er bataillon, la moyenne est la même. Il ne nous reste plus que quatre officiers. Nous avons fait une admirable charge à la baïonnette, où nous avons culbuté les Prussiens cachés dans un bois. La ligne n'a pas voulu nous suivre, l'artillerie ne nous a pas soutenus, et nous avons été contraints, la rage au cœur, de nous replier à la nuit. La bataille a duré quatre jours, et nous en ignorons le résultat. Le général de Sonis blessé, le colonel de Charette blessé, le commandant de Troussures blessé, le commandant de Montreuil blessé, le capitaine du Reau blessé, etc., etc. Je suis très-bien; priez Dieu pour moi.

« Samuel Debrais. »

Cette lettre touchante me rappela que j'en possédais une autre datée de Vienne le 1er janvier 1806. Après avoir donné à mon père quelques détails sur la bataille d'Austerlitz, elle se terminait ainsi :

« Quelle campagne, quels résultats! En trois mois mois détruire une coalition, réduire l'Autriche à avoir besoin de notre alliance pour assurer son existence, et apprendre à cette puissance redoutable dans l'opinion, que ce n'est pas impunément qu'on nous cherche querelle, c'est de quoi s'est bien pénétré l'empereur de Russie, qui était présent à la bataille, et je vous assure que lui et ses troupes se rappelleront plus d'une fois de l'affaire d'Austerlitz. »

Ecrites dans des circonstances si opposées, ces lettres ont réveillé en moi de grands et glorieux souvenirs, en

même temps qu'elles m'ont suggéré de tristes et bien graves réflexions.

J'ai assez vécu pour avoir applaudi, comme la France entière, à nos immortelles victoires du premier Empire, victoires que nous payons si cher aujourd'hui, car c'étaient bien des victoires alors que nous battions ensemble ou séparément les Prussiens, les Autrichiens, les Russes, à Austerlitz, à Iéna, à Wagram; l'Europe reconnaissait que le soldat français est intrépide, enthousiaste, irrésistible quand il marche en avant et que la victoire le suit, mais elle disait aussi qu'il n'en est plus ainsi quand il bat en retraite et qu'il lui faut supporter les revers.

Ce que nous avons vu, ce que nous avons entendu pendant plus de quatre mois à l'ambulance de la gare, nous a prouvé le contraire, car ils avaient été tout aussi courageux, tout aussi fiers, quand ils marchaient à l'ennemi, les braves jeunes gens qui nous revenaient mutilés, exténués de fatigue, après avoir éprouvé défaite sur défaite, et de plus, loin d'être abattus, démoralisés, c'est avec une résignation et une force admirables qu'ils enduraient les souffrances, suivies parfois de la mort, que leur causaient les blessures qu'ils avaient reçues ou les maladies qu'ils avaient contractées en défendant le sol sacré de la patrie. Ce patriotique contact nous a même cnfirmé dans notre intime conviction que lorsque nos armées réorganisées auront à leur tête un général digne d'elles, la France qui, malgré tant de deuil et tant de blessures, est toujours la France, saura ressaisir glorieusement les palmes du passé.

Dr A. Lachèse.

GOËTHE ET DAVID

(SOUVENIRS D'UN VOYAGE A VEIMAR)

PREMIÈRE PARTIE.

J'ai à parler du poète le plus incontesté de son temps; d'un statuaire pétri de l'argile de notre sol, éminent dans son art, et d'une physionomie personnelle inséparable de son œuvre; du pays où tous deux se rencontrèrent, se comprirent, et se lièrent d'une étroite et soudaine amitié. Goëthe, David, Weimar! Ces souvenirs, évoqués à la distance d'un demi-siècle, m'attirent d'un côté par le charme inhérent aux lointains de notre jeunesse, de l'autre me repoussent par les amers ressentiments qui s'y attachent et les dominent. Moment inopportun! Faut-il les dire, faut-il les taire? Que penserait là-dessus l'homme aussi français qu'angevin dont la mémoire m'entraîne, et dans la poitrine duquel battait le cœur de la patrie? — Essayons de les rappeler au gré des impressions d'alors, sans défiance du passé, comme sans résistance aux allusions involontaires que le présent ferait surgir.

Goëthe et David! Ce cadre, inconsidérément arrêté, suffira-t-il aux réminiscences qui s'éveillent de toutes

parts autour de moi? A ces noms d'autres noms répondent, qui, de près ou de loin, accourent déjà sous ma plume. Mieux eût valu finir par où j'ai commencé, par le titre. Quoi qu'il en soit, n'y touchons plus; dans son insuffisance, il marquera l'idée première à travers les caprices et les émancipations du récit.

L'apothéose de l'homme, le rayonnement sur son front de la flamme intérieure et divine, vertu, génie, héroïsme à tout point de vue était le rêve de David. Il eût voulu, dans son enthousiasme antique, voir circuler de main en main, entre l'admiration et la reconnaissance des peuples, une monnaie frappée à l'effigie des grands hommes. Qu'il se l'avouât ou non, nous pouvons signaler ici, sans disposer trop arbitrairement de sa mémoire, sa prédilection pour les poètes. La poésie, vers ou prose, dans l'acception la plus large du mot, le fascinait. Du rhythme et de la rime, ces intimes et exquises sonorités de notre langue qui ne valent que par leur adhérence à la pensée, et dont un mécanisme vulgaire a trop souvent, de nos jours, parodié les effets, il s'inquiétait peu; son impatience n'y trouvait qu'une gêne et une entrave au sentiment qu'il brûlait de saisir. Cette passion pour les poètes se fortifiait chez lui d'une considération tirée de l'infériorité de ses moyens d'exécution en regard des leurs. Il ne tarissait pas sur ce don merveilleux d'exprimer rapidement et à si peu de frais leur pensée. Il les enviait avec une mélancolique naïveté. — « Pauvres artistes que nous sommes! Il nous faut ceindre le tablier, frapper à coups de maillet, jouer de la lime et du ciseau pour tirer, à la sueur de nos fronts, des veines du marbre, ce que vous, dramaturges,

conteurs, romanciers ou lyriques, vous créez à toute heure du jour ou de la nuit, avec un bout de plume sur un bout de papier. Vos heures sont nos jours, vos jours sont nos années; et tandis que vos œuvres se multiplient autour de vous sur l'aile de la presse, ou se répercutent sur les lèvres, ou s'abritent dans les mémoires, c'est en un coin du monde, inexorablement clouées au lieu de leur destination, que demeurent les nôtres, à la merci des coups de foudre, des coups de vent, des coups de sabre, des coups de pierre d'un enfant! »

Les bustes de David, et la collection de ses médailles, reproduites avec une si religieuse fidélité par son fils, en indiquant ses préférences, nous racontent ses joies achetées souvent au prix d'une lutte opiniâtre ou d'un généreux sacrifice. Les lacunes qu'on y relève, en excitant nos regrets, nous laissent deviner ses tristesses. Il avait vu Byron passer, couvert d'écume, au galop de son cheval, sur le Lido. Cette vision le hantait douloureusement; comment la rendre, si tenace d'une part, si remuante de l'autre, confuse et resplendissante à la fois, dans les termes précis et rigoureux de la statuaire? Plus heureux, l'auteur du *Dernier chant du Pèlerinage d'Harold* auquel, vers le même temps, Byron était apparu, en avait ressaisi l'image et rallumé l'éclair. Il nous l'a peint, dans une autre tempête, sur les flots écumeux du Léman, l'aviron d'une main, le gouvernail brisé de l'autre, sublime et défiant la foudre. Toujours ce privilége de la plume sur le ciseau!

Quand Lamartine, arraché à son ermitage de Saint-Point, rare encore dans ce Paris où plus tard il devait épuiser son prestige, lut chez Victor Hugo les primeurs

de ses *Harmonies*, David y était. Le plus ému, le plus palpitant, c'était lui. *Souvenir d'enfance !* Cette corde, si étouffée de nos jours, était la sienne entre toutes. Riche ou pauvre, qu'importe ! il n'y a qu'une enfance, il n'y a qu'une source où l'enfant de la ferme, de la mansarde ou du château, également altérés et haletants, reviennent boire. C'est là que se reconnaissent ceux qui ne s'étaient point connus, avant de se retrouver plus semblables encore dans la poussière de la tombe. O fils d'Adam, bercés aux mêmes illusions, réservés aux mêmes destinées, que vous êtes frères ; et qu'on nous montre, après des flots de sang, sur des sociétés en ruines, une égalité égale à celle-là !

Au retour de la soirée, il traduisait en prose, dans sa prose expressive et ardente, cette comparaison de la gloire avec la lune qu'un enfant veut étreindre à son lever sur le coteau :

> Il s'avance, l'œil fixe, et les bras entr'ouverts,
> Et le globe de feu suspendu dans les airs,
> Comme pour prolonger sa crédule espérance,
> A hauteur de la main un instant se balance.
> Il monte ; mais déjà dans l'azur étoilé...

— « Et le timbre de sa voix, disait-il en se complaisant aux émotions de cette lecture, et son œil rêveur, et ce front sur lequel les reflets de la lampe semblaient se changer en ceux de l'astre qu'il évoquait. Oh ! quel buste je lui destine ! Il l'a bien gagné ; il l'aura. »

Byron ne chantait plus, — si c'est chanter que de renier Dieu sur la harpe même des anges. Il avait, depuis trois ans, scellé du prestige de sa mort l'éclatante

popularité de sa vie. Mais le romancier d'Ecosse vivait, contait, chantait encore. Dans un voyage de Londres, au printemps de 1828, une fortune des plus rares nous le fit rencontrer. Je dis nous, car David, dans son affection paternelle pour les deux fils de son ami, les avait associés à ce voyage. C'était, il m'en souvient, à l'exhibition de l'œuvre du peintre Martin, renommé pour la magie de ses effets et le mystère de ses perspectives. Sous le pinceau de Martin, et mieux encore sous son burin, cette vapeur fuligineuse qui, flottant sur les parcs, les squares et les berges de la mercantile cité, en estompe les perspectives, appliquée aux scènes grandioses de la Bible, revêt un caractère de singulière poésie. Qu'il y ait là-dessous un peu de métier, et qu'à la longue le procédé se trahisse, d'accord; mais le premier aspect vous subjugue. Nos yeux allaient et venaient de *La Création* au *Déluge*, de la *Chute de Satan* au *Festin de Balthazar*, quand un homme sur l'âge, dont la marche pénible démentait la robuste encolure, et dans les regards duquel une sensibilité profonde s'alliait à la vigueur de l'observation, traversa lentement la salle, en butte à la curiosité des visiteurs. Le nom de Walter Scott circula sur toutes les lèvres. Je le vois encore s'appuyer en boitant sur sa canne, presser la main du peintre en signe d'assentiment et d'adieu, et, du seuil du perron dont il mesurait les degrés, s'incliner courtoisement devant une lady fraîche et svelte comme une sylphide. — Le génie au déclin vis-à-vis de la beauté en fleur. Le vieillard s'éclipsa, la jeune fille s'envola. Du même coup la galerie sembla se dégarnir de toutes ses toiles. Nous ne la parcourions plus

que pour recueillir à nous trois les vestiges de cette présence, pour aviser aux suites, et délibérer sur les chances d'une tentative à laquelle on ne pouvait renoncer sans faillir à la providence des artistes.

La nuit corrobora les résolutions de la journée ; et le lendemain, avant que les troupeaux de daims qui paissent l'herbe de Regent's Parck eussent dégagé leurs cornes des brumes de la Tamise, nous sonnions discrètement à la porte du Baronnet. Elle ne s'ouvrit que trop vite, au gré d'une émotion plus forte que notre impatience. A notre entrée, Walter Scott se leva de la table où il écrivait, et nous reçut avec une affabilité que les premières ouvertures de David changèrent immédiatement en réserve. — Ses instants étaient pris... Il n'était qu'en passant à Londres, d'où il pouvait repartir au premier jour pour Abbotsfort... Et puis dans ce logis d'occasion et non de résidence, le service incomplet rendait l'opération impossible.

Et ce fut tout, et ce fut peu. Insister davantage eût aggravé l'échec. Il fallut, au point juste, à ce point délicat dont notre guide avait le discernement et la mesure, abandonner le terrain et se replier avec les honneurs de la guerre.

Nous reprîmes silencieusement le chemin de notre hôtel, à l'heure où le soleil, frappant sur Regent's Parck à travers une triple couche d'atmosphère, faisait ressembler à s'y méprendre ses paysages veloutés et vaporeux à ceux de Martin ; illusion qui aviva notre blessure par le contraste des espérances de la veille avec les mécomptes du lendemain.

Le *rediit mœrens* était lisible sur nos faces. Chacun

de nous repassait à des points de vue divers les incidents de cette visite. Sous ces vagues excuses, sous ces défaites embarrassées dont l'inexpérience et la candeur des jeunes se payait intégralement, la perspicacité, peut-être ombrageuse de l'aîné soupçonnait des difficultés d'un autre ordre. Si le brillant et magique évocateur des temps passés planait au-dessus des pays comme des âges, le médiocre historien de Napoléon était anglais.

David rompit le premier le silence :

« Pourquoi se le rappelait-il, puisque nous l'avions oublié? Et qui s'inquiète de ce pamphlet, enseveli et perdu sous une masse de chefs-d'œuvre? — Tenez, voyez vous cela? » Et nous désignant de son doigt, derrière son épaule, un monument dressé en souvenir de 1815 : « il y a treize ans, j'étais ici, fuyant l'invasion cosaque. Flaxmann, dont j'invoquais le patronage avec confiance, m'éconduisit durement. J'étais pauvre, on le savait; un personnage de haute volée crut me séduire en me proposant l'exécution de cette machine; je remerciai. Mon patriotisme est là, dans les choses, et non dans les hommes. Mesquine passion, si telle est celle dont nous venons de subir le contre-coup! Il a d'ailleurs son buste par Chantrey, il s'en contente. Eh bien! Chantrey n'a pas tout dit. Et puis l'âge, les veilles, dix créations de plus et deux années d'une lutte héroïque contre les coups du sort ont imprimé sur les traits du modèle je ne sais quoi d'auguste et d'éprouvé que j'eusse aimé rendre. Le buste de Walter Scott est à refaire... Un coup manqué, n'en parlons plus! »

« — Ah! le buste de Chantrey, dit l'un de nous,

celui dont Nodier a écrit à son retour d'Écosse : Il a le front d'Homère et la bouche de Rabelais, il doit être ressemblant... »

« — Halte-là ! N'en déplaise au cher nécromancien dont la baguette est une plume, et dont nous subissons presque invinciblement le prestige, je n'accepte de son ingénieuse comparaison que la moitié. La nature lui manquait, et il s'est trop fié au marbre. Va pour le front d'Homère ; mais cette bouche expansive où réside le sourire du foyer et de la famille n'est jamais celle de Rabelais. »

« — Et ces yeux refoulés si profondément sous leurs arcades, derrière cette touffe de sourcils jadis blonds, qu'en dirait le docteur Gall ? Ne sont-ils pas en désaccord avec les prodigieuses facultés de sa mémoire ? »

« — La mémoire du poète, repartit le maître, inébranlable sur le domaine phrénologique, n'est rien moins que celle du savant. »

Puis tout à coup, passant à des considérations puisées dans la poétique de son art :

« — Qui de vous, mes amis, pourrait me dire quel costume il portait ? Quant à moi je n'en sais rien et ne m'en soucie guère. Si quelqu'un me questionnait sur la coupe de son gilet ou la couleur de son habit, je l'adresserais à son tailleur. J'ai vu l'homme, c'est tout, le reste s'est comme exhalé dans l'atmosphère de sa personne. »

Ainsi promulguait-il, dans la familiarité de son langage, les lois souveraines de l'idéal : sacrifice des détails à l'unité de l'ensemble. Renversez les termes, vous aurez la photographie : L'habit en guise de l'homme ;

des rides, une verrue, un bourgeon, — de visage point!

« — C'est cela, ajouta-t-il, sur la table pas un seul livre; rien que de l'encre et du papier. Que j'aime ainsi à voir le génie créateur tirer tout de lui-même et n'emprunter rien à autrui! »

Ceci me rappelle qu'un jour, descendant l'escalier d'un de nos poètes, il avait vu s'ouvrir à deux battants sur le palier une bibliothèque qui, après tout, n'était peut-être pas la sienne. — « Lui aussi, comme les autres, disait-il en souriant, il a ses livres, il les cache; mais le hasard l'a trahi. » L'artiste aussi se trahissait dans sa puissance créatrice, et dans sa légitime fierté à l'endroit de mainte œuvre acclamée, dont le modèle antique avait fourni la pose ou suggéré l'expression. Les sculpteurs ont pour livres ces marbres de Rome et d'Athènes, livres scellés pour nous, feuilletés par eux, et dont les pages, transcrites imperturbablement sous leur nom, tournent à leur succès et à notre mystification tout ensemble.

Quinze mois s'écoulèrent. Le soleil d'août, si cher à cette génération d'étudiants dont l'exil n'avait ni Pâques ni Pentecôte, et que les *Grandes Messageries* n'amenaient au pays qu'une fois l'an, le soleil d'août frappait à peine aux vitres de ma fenêtre, que David frappait à ma porte.

— « En route pour Weimar! nous partons après-demain. Es-tu prêt? Tout immortel qu'il est, Goëthe se fait vieux. Hâtons-nous! L'occasion est bonne. Mon Corneille est au point; j'ai deux bustes sur le chantier; j'ai taillé à mes praticiens de la besogne pour trois

semaines. J'ai perdu ma partie à Venise, la revanche à Londres. A Weimar la partie d'honneur! Il me faut cette tête, ou bien j'y laisserai la mienne. »

Deux éclairs d'adhésion jaillirent de mes deux yeux, et du bond que je fis, mon Justinien sauta, tout grand ouvert, de mon lit sur ma table. Je raffolais de l'Allemagne. Nous n'étions pas encore suffisamment payés pour la maudire. J'en étudiais la langue en disciple plus soucieux de théorie que de pratique, et les leçons se passaient en excursions à perte de vue dans les brumes d'outre-Rhin, avec un professeur esprit pur. — Que ne puis-je vous le montrer, maigre de jeûne et d'esthétique, promenant dans Paris son imperméable sourire sous le feu de la canicule comme sous les cataractes du ciel, et n'adhérant à la terre que par le dernier bouton de son habit; au rendez-vous, régulièrement le second, pour ne déguerpir de ma chambre qu'à l'heure où, de guerre lasse, la voix expire dans le gosier! — Le livre de M^me^ de Staël m'avait enivré. Par les arts, par les lettres, par les chaires d'enseignement, l'Allemagne pénétrait en France. Le Conservatoire, accessible à l'humilité de nos bourses, venait d'inaugurer ses matinées sous le patronage de Beethoven. L'on ne savait par quelles ovations racheter l'impertinent accueil fait au *Freyschutz* par un parterre de Philistins, lors de son apparition sur la scène. Deux Mephistophélès pour un, allégés de leur bagage philosophique, se répondaient d'un point à l'autre de Paris, sous les masques de Bouffé et de Frédérick Lemaître. Eugène Delacroix, aussi mobile dans ses impressions que persistant dans son génie, et dont la vie inquiète réfléta tant

de phases, avait à sa manière illustré Méphistophélès. N'avions-nous pas nous-mêmes, à trois que nous étions, j'en atteste l'ami survivant qui m'écoute, payé de nos épargnes un devant de cheminée représentant le duel de Faust et de Valentin? Pour ce qui est du transcendansalisme allemand, commenté alors en chaire de Sorbonne avec un si dangereux éclat, je ne m'y attardais guères, et ses lointaines conséquences se dérobaient à mes yeux sous la magnificence d'un langage dont le professeur lui-même était le premier à s'éblouir. J'eusse donné de grand cœur Kant, Shelling, Fichte et Hegel, et *l'être* et le *devenir*, et *l'absolu* et le *subjectif*, pour une légende de Souabe ou un conte de la Forêt-Noire.

Le surlendemain donc, mon examen passé dans ces périlleuses conjonctures, je frappais à mon tour à l'atelier du maître, et bientôt nous filions ensemble sur le Rhin.

Ce n'était jamais sans une explosion d'allégresse doublée de malédictions et d'anathèmes sur Paris que l'enfant de notre Anjou se mettait en campagne. Paris était pour lui ce qu'est le corps à l'âme, une cage. La corde une fois rompue, il s'envolait à tire d'ailes. — « Vive la joie, l'hôpital brûle! » Arrière les soucis des rivalités et de la critique, les angoisses causées par la gestation de l'esquisse, par la pondération des lignes et des contours, par les caprices du modèle, par les crevasses de l'argile, par une paille dans le marbre, par les irrémédiables fissures du métal en ébullition! Son compagnon de voyage n'était ni d'âge ni d'humeur à refouler en lui ces expansions salutaires. Qu'on se figure, buvant ensemble à la même coupe, altérés de la même soif, épris des mêmes aspects, deux échappés, l'un de l'ate-

lier, l'autre des bancs. Il y a dans la vie, ainsi que dans l'année, deux sèves. La sève de mai coulait à pleins bords dans les veines de celui qui roulait vers les horizons inconnus avec toute l'impétuosité de ses vingt ans; la sève d'août répondait à la virilité de l'artiste novateur et chef d'école, un pied dans le passé qu'il avait marqué de son nom, un pied dans la seconde et la plus ardente phase de son œuvre. L'Institut, près duquel il avait d'abord échoué par une intrigue honteuse et honorablement déjouée, l'avait reçu à bras ouverts. Un mariage d'accord avec les prédilections de sa vie allait combler le vide dont il commençait à souffrir. Gloire, fortune, affection, bonheur, il ne devait rien de cela qu'à lui-même. Son heure sonnait. Et puis quels temps! soit dit sans prévention pour un passé qui eut bien ses faiblesses, mais à l'inverse de celles qu'on s'ingéniait alors si niaisement à lui reprocher; quels temps, si nous les éclairons à la lueur sinistre des nôtres! Temps de liberté et d'art, où les intérêts conjurés de la propriété et de la famille servaient de garde-fous à un libéralisme de parade, où le peuple était peuple, où les poètes étaient poètes, où les travailleurs travaillaient, où le pétrole gisait à cent mètres sous terre dans la pestilence de ses lacs, où la statue de Bonchamps, loyalement confiée au généreux ciseau d'un enfant de la République, attestait la droiture et la dignité des partis; où la guerre civile n'avait pour mot d'ordre que ces deux mots : Racine et Shakespear!... Pour apprécier le bénéfice d'une santé, au moins relative, il faut avoir passé par les angoisses de la mort.

Les incidents de la route, tels que les multipliait sous

nos pas le système de locomotion encore d'usage à cette époque, avec ses postillons aux queues battantes, aux bottes d'ogre, ses chevaux hennissants, les grelots de ses attelages, ses intérieurs d'auberge, ses relais de jour et de nuit, complétaient la physionomie du voyage. A chaque vibration qu'éveillait dans l'âme de l'artiste le contact des choses et des lieux, — vite une note, et le crayon de courir avec emportement sur ses tablettes, en dépit des soubresauts de la voiture et souvent même des obscurités de la nuit. Il jouissait en enfant de cette manière expéditive de rendre sa pensée avec des mots. De temps à autre il me communiquait ses remarques en souriant de ce qu'il appelait la rusticité gauloise de sa prose. Celle-ci me revient, je l'émousse en la reproduisant; c'est le fond, ce n'est plus la forme :

« Le soleil est couché. Les ténèbres descendent, et la lumière remonte lentement et comme à regret vers le ciel; on lui supposerait un faible pour cette pauvre terre des hommes. Une jeune fille est assise, visible encore au fond de cette voiture où tout est disparu successivement autour d'elle. Son visage épargné par les ombres nous éclaire; il acquiert peu à peu une mystérieuse transparence et s'élève à une sérénité qu'il n'avait pu atteindre encore. La lumière, vaincue dans sa lutte avec les ténèbres, s'y attache et la baigne de ses derniers reflets; traquée d'un point à l'autre, c'est là qu'elle se replie et se condense; c'est sur ce front si noble et si pur qu'elle veut mourir. »

Et les causeries! Elles s'engagent, se poursuivent, se renouvellent au gré des images et des bruits. Dans le

creux du vallon, une fontaine; souvenirs de la cruche qu'il emplissait jadis pour la consommation du ménage, et qu'il vidait en route, afin d'y retourner encore. A cinq ans tant de choses vous attirent, il y a tant à voir et à entendre, et surtout tant à raconter! Au foyer de la ferme, un feu de brandes qui s'allume; souvenirs de la veillée où la famille se groupait, le père en bras de chemise et le maillet en main, la mère à son rouet, les filles penchés sur leur métier, lui sur ses cartons, dans cette intimité pauvre, laborieuse et touchante dont le crayon de M. Delusse a consigné l'expression.

« Quand mon vieux père mourut, il y avait près de son chevet quelqu'un que tu connais, et qui ne l'abandonna qu'à la fosse. J'étais bien loin, mais je l'ai su. Cela, vois-tu, ne s'oublie point. L'on a ses ennemis, ses envieux, ses rivaux, ses camarades, ses connaissances, peut-être ses amis, — mais l'ami du cœur, c'est ton père. »

A l'angle d'une rue, un pignon s'incline et surplombe. « Oh! nos chères et naïves petites maisons, qu'on nous les garde! Avec leurs boîtes blanches, ces bourgeois parvenus me font pitié. Les logis qu'ils abattent étaient charmants, et, chose étrange, c'est qu'on n'y mourait pas. Quand je retourne à Angers, je vois filer, j'entends jaser à leurs croisées les commères d'antan, toujours vieilles et toujours les mêmes. »

Comme il parlait ainsi, l'ange de l'extermination rôdait d'un vol louche et sinueux dans les méandres de notre ville, marquant d'une croix rouge frontons, façades et tourelles qui devaient, un jour, tomber l'une après l'autre, sous le marteau des démolisseurs. — Oh! que jamais les morts ne reviennent!

Puis la scène change. Un chant de bouvier, parti des profondeurs du vallon, met en branle un motif alpestre; *Italia!* La Rome d'alors apparaît dans le silence et la majesté de ses ruines. Des hauteurs du Pincio, voici descendre les élèves pensionnaires de France, les condisciples de David, chacun empreint déjà du caractère de son œuvre : Ingres, boudeur et irascible, à genoux devant Raphaël et le poing levé sur Rubens; Pradier, facile et triomphant; Vernet, français, équestre et militaire; Granet, errant dans les solitudes des cloîtres; Schnetz, en contemplation devant les pâtres du Latium, dont Hérold recueille au soir les mélodies.

C'était là voyager, respirer, jouir, c'était vivre. Aux *Olim* répondaient les *Utinam*. L'on eût dit que le voyage réel n'était qu'une occasion et comme un point de départ incessant pour le voyage imaginaire.

Au seuil de la frontière, un escogriffe de conducteur, en chapeau à corne, sanglé jusqu'au menton dans son frac militaire, dit : «Ceci est *mon* place,» en me faisant déguerpir du siége que j'avais innocemment usurpé. L'aspect du Mont-Tonnerre, qui se dressait sur notre gauche, fit tressaillir en nous la fibre nationale. Il y avait, dans la rencontre de ce mont, qui fut le nôtre, avec la leçon du conducteur, une allusion fortuite sans doute, mais amère et qui ne pouvait nous échapper. — Oui, ceci est *mon* place. Vous n'êtes plus chez vous, mais bien chez nous! Plus de méprise! — *Inde iræ.* Le regret des conquêtes perdues, telle était la blessure, tels les ressentiments d'alors. O ignorance des humiliations futures! Fallait-il donc s'enflammer pour si peu!

On voit, dans l'une des vingt-sept églises de Cologne,

un Martyre de saint Pierre, exubérant de vie, sublime d'inspiration, par Rubens. Le saint, comme on le sait, est crucifié la tête en bas. Le custode, homme positif, considérant le renversement de cette figure comme un obstacle à l'appréciation des curieux, avait imaginé, pour remède à ce malaise, de leur en infliger un autre; il leur présentait une chaise avec prescription de se renverser la tête, pour regarder à travers l'encadrement du dossier. Jusqu'ici les curieux avaient subi, sans murmurer, le joug de cette humiliante consigne. Quand vint le tour de David, il s'avança résolûment, le front levé, l'œil sur la toile qui semblait le reconnaître et palpiter à son aspect, et d'un geste indigné coupant court aux importunités du custode : « Jamais, dit-il, jamais! » Il est à supposer que de ce moment l'on n'y revint plus, et que la dignité de l'art fut vengée.

Nous avions vu passer, sous les fenêtres de notre hôtel de Cologne, un jeune homme en costume d'ouvrier, à la marche précipitée, portant sur l'épaule un cercueil. Là-dessus, voilà son imagination qui s'allume. Le thème sinistre se féconde sous sa plume, et le roman se développe. Ce jeune homme est un fils, dans ce cercueil gît sa mère. La peste règne par la ville, les bras manquent au service funèbre. Il fut l'ensevelisseur, il sera le fossoyeur de sa mère. Il va, vient, pâle, effaré, frappant avec les angles de la bière aux portes des églises désertées par le culte et des cimetières obstrués. Le reste se poursuivait à travers cette sombre donnée. Tel était le fond de l'homme; les angoisses du cœur, les tortures domestiques, les navrantes épreuves de la famille le captaient.

Strasbourg lui ménageait deux bonnes fortunes dans la rencontre de deux confrères inconnus : Kirstein, hardi chasseur, habile à raconter dans la langue de Benvenuto ses périlleuses rencontres avec les sangliers de la Forêt Noire ; David ne le quitta point sans annexer à ses bagages un spécimen de ce vif et vigoureux talent; — le statuaire Ohmacht, humble restaurateur des statues de la cathédrale. Figurez-vous, fumant et buvant de la bière sous la treille, en société de ses vieux amis du Casino, un gros petit homme au sourire ingénu, à la mise surannée, et d'une si rustique ébauche, qu'on l'eût dit taillé à coups de serpe dans un tronc de mérisier par quelque artiste de Nuremberg; indigène au possible, pas un monosyllabe de français. Cette visite inattendue fit alerte dans l'assistance. Il y eut dans les respirations un temps d'arrêt; des pipes s'éteignirent. Pour nous faire accepter et comprendre, nous dûmes recourir aux intelligences du dehors. Le vieillard, rassuré, nous conduisit à sa demeure, dont le passé et l'oubli semblaient les génies familiers. Là, ni statue équestre, ni groupe monumental; quelques figurines seulement, jaunes de poussière, noires de fumée, quelques bustes sculptés dans ces blocs d'albâtre à teintes roses que roulent les ruisseaux de la Suisse et de l'Allemagne, et dont le sentiment profond ne put échapper à l'œil du maître. Une tête d'enfant en ivoire, chef-d'œuvre d'innocence et de naïveté, l'émut littéralement jusqu'aux larmes. Nous laissâmes le digne homme moins heureux qu'attristé de ce rayon tardif qui luisait presque sur sa tombe.

C'est du moins ce que je pensais. — Illusion! Ni

obscur, ni pauvre. Lavater, son ami, dont il nous a transmis les traits, et qui a rédigé pour lui un recueil de ses plus délicates pensées, ne s'y serait pas trompé. Il eût deviné, au serrement de sa main, qu'elle avait plus d'une fois été pressée sur le cœur ardent de Klopstock; il eût, dans ses yeux, lu comment le pâtre de Souabe, devenu artiste aisé, avait relevé de son crédit sa ville de Rotwell, écrasée par les guerres. Ohmacht n'avait-il pas vécu deux ans sous le beau ciel et dans les musées d'Italie? N'avait-il pas signé de son nom des *Jugement de Pâris*, des *Vénus*, des *Neptune;* ciselé pour Desaix un monument sur le pont de Kehl, et pour l'empereur Rodolphe un mausolée dans la cathédrale de Spire? Tout cela était superbe; mais que devenait mon idéal?

David le retrouvait et le reconstituait de son mieux.

« Où est le désenchantement, après tout, si notre Ohmacht, né pâtre, est resté pâtre, d'esprit comme de cœur, en dépit de la fortune et de la renommée? si, au retour de ses excursions trop vantées dans ce monde mythologique et héroïque qui n'est pas le sien, il s'est retrouvé lui-même avec ses pures ingénuités et ses ineffables tendresses? Là il est simple, partant obscur et méconnu; c'est par là qu'il échappe à ce vulgaire qui n'a d'yeux que pour ses œuvres plus *voyantes*. Il le sait, il le sent; de là cette tristesse dont nos sincères hommages ont provoqué l'expression. Tu ne te trompais donc guères. Et puis, la France est le pôle. La renommée souffle de toutes parts; quant à la gloire, à tort ou à raison, c'est toujours le vent de la France qui l'apporte. »

J'ai parlé des statues de la cathédrale. A voir David immobile et presque à leurs pieds, tantôt sous le charme, tantôt sous la domination d'une beauté étrangère à toutes les réalisations terrestres, je me demandais parfois où l'admiration finit et où l'adhésion commence. Certes, nul mieux que lui n'appréciait la beauté grecque, et ce qu'il ressentit en face des fragments du Parthénon à Londres n'est point sorti de mon souvenir. Mais ni les *Filles de Niobé*, ni l'*Ilissus*, ni le *Thésée*, ni la *Victoire Aptère* ne l'avaient atteint de la sorte. Là il parlait, il se taisait ici. C'est qu'il y a, non-seulement au-dessus des vulgarités de la chair, mais au-dessus des plus exquises perfections de la forme, un idéal inoui des sociétés antiques, avec ses lois, ses proportions, ses perspectives, son eurythmie propre; idéal d'où nos réminiscences païennes nous ont si prodigieusement distancés, que son idiôme vivant est devenu pour nous lettre close, et que nous avons pris notre caducité sociale pour la sienne. Au point que, de nos jours, des hommes consommés dans le maniement du ciseau ont pu y demeurer complétement insensibles. L'école n'apprend point cela ; c'est en dehors, non pas de la science, mais de la science actuelle, c'est au plus profond de l'âme et du cœur que ce sentiment prend sa source. L'athénien Pradier eût passé debout et tête levée devant ce porche mystérieux, dont le maître d'Angers subissait toute l'influence.

J'emportais de Strasbourg deux souvenirs et un regret : j'avais vu Kirstein et Ohmacht, je n'avais point vu les cigognes. C'était la saison morte, les jeunes couvées avaient pris le vol. Sur les tours et clochers, des

vases, des coupes, des corbeilles, réceptacles des nids passés et à venir, entretenaient, pendant l'absence, les traditions de l'antique hospitalité. Heureux oiseaux, que nos soucis de frontières et de nationalité ne peuvent atteindre dans leurs sereines régions, et qui ne s'abattent sur la terre que pour mettre toute leur patrie dans un berceau!

Heidelberg nous montra ses escarpements, ses vallons, et les ruines de ce château de fées que les statues animent, « où les cerfs venaient boire sous le balcon des électeurs. » Le long des quais de la ville, des boutiques d'armuriers, avec leurs vitrines étincelantes de couteaux de chasse et de poignards, se penchaient sur le Neckar et semblaient se mettre en contact avec ses eaux renommées pour l'efficacité de leur trempe. C'est là que s'approvisionne, pour le service de ses querelles, la turbulente jeunesse de l'université d'Heidelberg. Nous y courûmes; l'éclat, le bruit, le jeu des armes électrisaient David. C'était toujours l'enfant qui, aux guerres de la Vendée, avait suivi son père dans l'armée de la République, à cheval sur un canon. Lorsque chacun de nous deux eut fait son choix et son emplète : — « puisqu'il faut se défendre, » dit-il avec un mélancolique sourire. Et tandis que, serrant le manche de son arme, il assurait sa pose, et simulait une parade, j'observais sur son front la cicatrice rouge encore qu'y avait imprimée le bâton d'un assassin.

A Carlshrue, quelle magique apparition m'attendait! C'était soir d'opéra. Lequel? — N'importe, allons toujours. Le rideau était levé. O bonheur, c'est Freyschutz! Du fond de la forêt, la vraie forêt peut-être,

celle qui presse la ville et l'arrose de sa sève, le chasseur Max arrive, l'arquebuse au pied, l'œil à terre, inconsolable de sa défaite. Il exhale sa plainte que n'oublieront jamais ceux qui l'ont une fois entendue. Aux accents de cette voix fraîche, vibrante, métallique, faite du son des cors et des brises du matin dans les bois, j'écoute, je regarde... Hatzinger en personne, Hatzinger, le ténor chéri, tant de fois applaudi par nous sur une autre scène, lui l'incarnation vivante de Freyschutz, et que le génie de Weber eût avoué pour organe.

De ce moment, l'atmosphère germanique m'enveloppa comme d'un voile. En rougirai-je, et me faut-il insister sur l'abîme qui sépare l'Allemagne d'alors, celle des petits États, des vieilles mœurs, des récits familiers, des croyances domestiques, de ce pangermanisme odieux dont la Prusse est le centre, la révolution le foyer, et dont jamais la France n'eût subi l'invasion, si des pénétrations occultes, si l'abdication progressive de notre foi sociale et de nos traditions séculaires ne lui en avaient ouvert les voies? L'Allemagne que je veux dire, celle qui me séduisait, se rattachait pour moi aux origines chrétiennes, plus vivantes chez elle et plus visiblement empreintes dans ses monuments encore debout et dans la virginité de ses paysages. Nous n'avions dans le passé qu'un même auteur, qu'un même empereur, Charlemagne. Plus j'allais, plus je m'enfonçais dans cette poésie du moyen âge, dont le vrai romantisme, celui de la première période, était sorti, pour mentir tout à coup à nos espérances et à ses promesses. J'aspirais de plus en plus à travers l'épaisseur des bois, l'âpreté des collines et la solitude

des bruyères, ces arômes d'une végétation pénétrante, dont la sève circulait dans mes veines et s'assimilait à mon sang; panthéisme peut-être, mais des plus innocents, Dieu me pardonne! La rêverie peu à peu amena le sommeil, et le sommeil provoqua les rêves; chacun de nous, selon sa pente et son idéal, faisait le sien. Quiconque a voyagé, dans l'ancien système surtout, sait en quoi les rêves d'une banquette diffèrent de ceux d'un oreiller. Ici tout se passe au dedans, la pensée se replie, morte à toute influence extérieure, sur elle-même; là elle s'ouvre et se ferme, incessamment travaillée entre l'action du dedans et les réactions du dehors; les sensations confuses de la réalité s'y insinuent de toutes parts, s'y combinent et s'y transforment par je ne sais quelle étrange et mystérieuse opération. La musique de Freyschutz, reprise et continuée par le rhythme de la course, les grelots de l'attelage, et la fanfare intermittente des postillons du shnell-post, s'harmonisaient pour moi avec les impressions confuses du paysage peuplé de mes visions sous les feux naissants du matin. A mes pieds sifflaient les balles enchantées; les aigles sillonnaient la nue; les fées se penchaient au bord des lacs; les cerfs bramaient; toujours et partout la meute invisible lancée à fond de train dans la nue par l'infernal chasseur. « Ton charme est rompu, ô Saniel! La vierge t'échappe, et son bon ange va triompher. Entends-tu là-haut retentir le cantique de la réconciliation sur les harpes célestes? »

« — Mais nous ne marchons plus, » dit une voix en complet désaccord, paroles et musique, avec le milieu que j'habitais.

« — Silence! m'écriai-je, au paroxysme de mon extase. Qui parle de marcher? Nos roues sont des ailes, notre char est de feu, nous volons. »

A cette réponse péremptoire il n'y eut pas de réplique, et la voix, résignée, s'évanouit graduellement dans ce motif mélodieux du final de Freyschutz qui se lève sur les terreurs et les anxiétés du drame comme un arc-en-ciel sur les nuées. Ce ne fut qu'après un intervalle de temps inappréciable que la voix reprit avec un redoublement d'intensité :

« Que faisons-nous ici? Qu'on ouvre, et sortons au plus vite! »

Un choc de tête contre les parois de la voiture acheva de me réveiller; l'épaule qui, jusqu'ici, l'avait paternellement soutenue, venait de me faillir, et c'est du dehors de la portière que je m'entendis cette fois apostropher en ce termes :

« Sus, sus! Debout, rêveur incorrigible! Nous ne sommes ni au ciel, ni en enfer, ni même à l'opéra, mais sous hangar et sous verroux, dételés et remisés depuis une heure. »

En même temps, vainqueur des résistances contre lesquelles il avait énergiquement lutté, mon compagnon s'élançait du marchepied de la berline.

Réveil lugubre! Cette tombe dans ce cimetière! Entraîné par l'exemple, je sautai à mon tour, et nous voici tous deux cheminant à tâtons vers la porte dont nous secouâmes les battants à coups redoublés.

Bientôt nous entendîmes la clef tourner dans la serrure, et la porte grincer sur ses gonds. Un jet de lumière, pénétrant dans la nécropole, éclaira une ligne

de voitures gisantes et les timons en l'air. C'était un valet d'écurie que les besoins du service avaient dirigé de ce côté, et qui nous apportait, en sabots et en souquenille, ces deux plus précieux biens du monde, le soleil et la liberté.

Sur le seuil de l'auberge où les voyageurs restaurés se chauffaient autour d'un grand poële, stationnait la diligence d'Eisenach, attelée et bâchée pour Weimar. Nous tombâmes au milieu de ce groupe impassible, avec nos yeux battus et clignotants, comme deux chouettes échappées de l'antre infernal de Saniel, sans y rien exciter de cette hilarité bruyante qui nous eût infailliblement accueillis sur le gai territoire de France. La cafetière était à sec. A peine l'eau, fraîchement renouvelée, eut-elle senti les tisons, à peine eut-elle poussé cette petite plainte musicale, présage d'ébullition si cher aux estomacs vides, que le son du cor, cette fois très-prosaïque, se fit entendre. C'était le boute-selle qui sonnait.

Partir à jeun n'était qu'un innocent mécompte près de celui auquel nous venions d'échapper. Et puis, le terme approchait ; l'impatience nourrit, c'est une fièvre comme une autre. Combien d'hommes dans l'homme, lesquels se renouvellent et se démentent au gré de l'heure et de l'occasion! L'on ne nous eût plus reconnus; aux flâneurs, aux causeurs, aux curieux de la veille succédaient les affairés et les haletants du lendemain; hier, c'était le voyage, aujourd'hui c'était le but. Le temps se passait à tirer sa montre de sa poche, à maugréer à chaque montée, à se disloquer le cou à travers la portière dont les vitres poudreuses montaient et

s'abaissaient sous nos mains avec des alternances fébriles. Vallons, collines, routes sinueuses, bouquets de chênes, couronnes de sapins défilaient en pure perte devant nous. Nos regards hallucinés allaient et venaient, quêtant Weimar au plus bleu de l'horizon, quand une halte subite les ramena brusquement sur le sol, ou pour mieux dire sur le pavé : La ville de Herder, de Wieland, de Kotzebue, de Schiller et de Goëthe nous ouvrait les bras.

V. Pavie.

NOTICE

SUR

M. LE Cte DE QUATREBARBES

Messieurs,

Après l'éloquent tribut de reconnaissance et de regrets déjà rendu à la mémoire du comte de Quatrebarbes, le seul hommage digne de se faire entendre aujourd'hui serait le récit complet et détaillé de cette noble vie. Malheureusement les matériaux d'une si instructive biographie ne sont pas encore à notre disposition, et M. de Quatrebarbes plus préoccupé de l'éternité que de l'immortalité, n'a rien préparé pour son éloge, se

contentant de le mériter ou plutôt n'y songeant même pas.

Cependant, contrairement à ce qui suit les morts ordinaires, mais comme il arrive après les existences grandement remplies, le temps éveille plus de souvenirs, révèle plus de belles actions qu'il n'en efface, et tout permet d'espérer qu'un travail vraiment à la hauteur du sujet achèvera de consacrer la mémoire de notre cher compatriote. En attendant ce moment définitif, veuillez, messieurs, accueillir avec une patiente indulgence une esquisse qui aura du moins toute la fidélité, toute la ressemblance que peuvent imprimer l'affection la plus vraie et le plus profond respect.

La généalogie des Quatrebarbes est trop connue pour qu'il soit besoin d'en faire mention. Les documents les plus authentiques la constatent, et la singularité même du nom en décèle la chevaleresque origine ; mais ce qu'il importe de remarquer ici, c'est que jamais nom ne fut mieux porté, et jamais tradition de famille plus glorieusement perpétuée. Il n'est pas jusqu'à la noblesse de la stature et des traits qui ne soit demeurée une sorte d'apanage dans cette vieille maison. Saint-Simon qui, on le sait, ne flatte personne, dit, à la mort d'un Quatrebarbes, son contemporain, qui portait le titre de marquis de la Rongère, et fut le chevalier d'honneur de Madame : « C'était un fort honnête homme..., de taille et de visage à se louer sur le théâtre pour faire le personnage des héros et des dieux [1]. »

[1] Saint-Simon, tome III, page 33.

Le château de la Rongère, près Châteaugontier, existe encore et a passé, par alliance, à la famille de Chavagnac.

Théodore de Quatrebarbes se sentit tout naturellement appelé à la vocation des armes. Un brillant examen l'introduisit à Saint-Cyr ; il compléta ses études à l'École d'État-Major, puis fut envoyé dans l'armée d'occupation qui demeura sur le territoire espagnol après la délivrance du roi Ferdinand VII.

C'est un préjugé fort récent, mais fort injuste, que celui qui présente comme incompatibles les habitudes aristocratiques et le culte des lettres. Leur alliance, au contraire, remplit nos annales. Il suffit d'ouvrir la collection des Mémoires sur l'histoire de France pour se convaincre combien on s'honorait autrefois de tenir la plume avec ou après l'épée, et de se faire l'historien des grands faits dans lesquels on avait été acteur ou témoin. Villehardouin et Joinville, Comines et Sully attesteraient et illustreraient à eux seuls cette tradition ininterrompue depuis la formation de la langue française. Cette vaillante école d'écrivains de race se développe encore au XVIIe siècle, comme toute grandeur intellectuelle, et elle se rajeunit de nos jours, en confondant le génie des temps anciens et celui des temps nouveaux, par M. de Maistre, M. de Châteaubriand, M. de Montalembert. Sans être l'égal de tous, M. de Quatrebarbes était trop leur pareil pour ne pas écrire comme il agissait, sous l'impulsion et pour le service d'une conviction profonde.

Son premier exploit littéraire coïncide avec ses premiers faits d'armes, et il débute, comme toutes les imaginations éprises de grandeur, par une tragédie ; cependant, il ne donne que deux actes à son drame, intitulé le SIÉGE DE CORINTHE, TIRÉ DE LORD BYRON. Il

ne le fit jamais imprimer, et crut même l'avoir enseveli en en faisant silencieusement don à la bibliothèque d'Angers, avec cette dédicace d'une originalité si naturelle : « J'espère bien qu'il n'y aura pas quatre personnes à prendre connaissance de ce manuscrit. Cependant, s'il trouve un seul lecteur, il est bon qu'il sache que ces deux actes furent composés à Xérès, au fond de l'Andalousie, dans l'hiver de 1827, par un lieutenant d'état-major, âgé de 24 ans, qui avait remporté d'un voyage de Grenade un bras cassé et la jaunisse, et qui ne savait trop comment employer ses heures d'insomnie. Composé en dix-sept jours, sur l'ordre du vicomte de Roucy, colonel du 34e de ligne, ce drame fut représenté à San-Fernando (Ile-de-Léon), et traduit depuis en espagnol. Le jour de la représentation, la salle de spectacle était pleine, et la pièce fut applaudie par les camarades de l'auteur et par un grand nombre de belles Espagnoles, venues de Cadix pour assister au bal donné par la garnison française (Angers, 1842). »

Le personnage favori du *Siége de Corinthe* est un chevalier français, d'Aubusson, héros de bravoure et de fierté, ne demandant qu'à s'immoler pour sauver des femmes et des enfants, et venant dire à un vizir impitoyable :

Pour le salut de tous j'offre ma tête en gage.

On sent que M. de Quatrebarbes caresse d'abord, dans le libre domaine de la fiction, l'idéal d'héroïsme

qu'il devait poursuivre lui-même et souvent atteindre dans le domaine de la réalité.

Au retour d'Espagne, il sollicita et obtint de prendre part à l'expédition d'Algérie ; mais au moment où il se croyait en possession de sa véritable destinée, un coup de foudre vint l'atteindre et tout briser autour de lui. Refusant le serment au nouveau pouvoir, résolu au plus douloureux sacrifice que pût s'imposer un homme de cette trempe, il dit adieu à ses compagnons d'armes, adieu à la gloire humaine sous la seule forme qui pût le séduire et revint vers la terre natale, où il ne pouvait rester longtemps ni découragé, ni désœuvré.

Un mariage qui devait lui donner toutes les consolations du bonheur chrétien et doubler, dans la plus touchante communauté, sa puissance de bonnes œuvres, le fit châtelain de la belle demeure de Chanzeaux [1]. Il lui donna d'abord un caractère féodal, mais de la féodalité appropriée à son cœur et à notre époque, de la féodalité sans fossés et sans ponts-levis, ouverte à toute heure, accessible à tous venants, et la main toujours

[1] Il avait épousé sa proche parente M^lle Gourreau de Chanzeaux, dont le père était cousin-germain de M^me la marquise de Quatrebarbes, du général comte de la Potherie et de la comtesse de Villebois.

Ménage, dans la Vie de Pierre Ayrault, qu'il fit imprimer à Paris en 1675, parle à la page 20, de l'ancienneté de la famille Gourreau ; à la page 169, il cite Jean Gourreau comme étant à la montre des nobles tenue à Pouancé en 1467, et Jacques Gourreau, seigneur de Livoie, à celle tenue aussi à Pouancé en 1672. Ménage cite dans l'*Histoire des Comtes du Poitou*, par Jean Besly, à la page 357, un acte latin passé à Angers, au mois d'août 1074. Giraldus Gorellus y figure comme témoin de Foulques, comte d'Anjou.

pleine de bienfaits. Son génie d'activité et d'améliora tion s'étendit bientôt à toute la contrée et créa là une Géorgique moderne, une sorte de poème agricole, tant il se plaisait à embellir tout ce qui peut être utile et à rendre utile tout ce qui peut embellir et charmer la vie.

L'un des hommes qui ont le mieux parlé du comte de Quatrebarbes, parce qu'il est un de ceux qui l'ont le mieux connu, notre confrère M. Cosnier, a dit de lui, en rappelant un mot célèbre : « C'était un homme de l'ancien temps, mais ce n'était pas un homme de l'ancien régime [1]. » Rien n'est plus vrai, et M. de Quatrebarbes se retrouve tout entier dans ce mot, qui n'est pas ici une vaine antithèse, mais une exacte définition. En effet, la différence radicale entre l'ancien temps et l'ancien régime, c'est que, dans l'ancien temps, toute fonction représentait un labeur, toute distinction honorifique un service, tandis que, dans le siècle dernier, le seul que l'on puisse caractériser sous le nom d'ancien régime, époque de transition, les fonctions étaient quelquefois des priviléges et les priviléges quelquefois séparés des services.

Dans l'ancien temps, le noble n'était exempt d'impôts que parce qu'il portait, presque à lui seul, tout le fardeau des charges publiques ; et le clergé n'était le premier corps de l'État que parce qu'il était, non-seulement le premier dans la charité et dans la vertu, mais en même temps et incontestablement le premier dans la science politique et dans l'enseignement appli-

[1] *Journal de Maine-et-Loire* du vendredi 14 avril 1871.

qué à tous les degrés, à toutes les branches des connaissances humaines. Dans l'ancien régime, ces conditions existaient encore, mais altérées ou tombées en désuétude, mélangées d'abus et appelant, selon le mot du comte de Maistre, les réformes qui conjurent les révolutions.

Oui, le comte de Quatrebarbes était bien un homme des anciens temps ; car jamais il ne vit, dans les avantages de la naissance ou de la fortune, autre chose que des devoirs, autre chose qu'une dette contractée envers la Providence et exigible au profit de l'humanité. Jamais vous ne surprendrez dans ses actes ou dans ses écrits un sentiment isolé, personnel, séparé de l'intérêt public. S'il recueille les souvenirs de la campagne d'Afrique, c'est pour rendre hommage à ses chefs et mieux faire comprendre à la France l'importance de sa conquête. S'il réédite la CHRONIQUE DE BOURDIGNÉ, c'est qu'il veut exciter l'émulation de ses contemporains par le souvenir des ancêtres ; s'il s'attache au bon ROI RENÉ, c'est qu'il veut doter l'Anjou d'un double monument, un monument littéraire, merveille en outre d'exécution typographique sortie de presses angevines[1], un monument en bronze, trophée de gloires angevines dû à un illustre ciseau angevin. Cette laborieuse résurrection du roi René, œuvre d'historien et de poète, d'archéologue et d'artiste, eût suffi pour lui ouvrir les portes de l'Institut, s'il eût voulu prendre le temps et la peine d'y frapper ; mais un autre souci l'absorbait déjà, et de la même plume qui se complaît à raconter

[1] Imprimerie de MM. Cosnier et Lachèse.

les tournois de la chevalerie, à répéter le chant des troubadours, il a hâte d'écrire l'histoire de sa commune de Chanzeaux, parce qu'il y retrouve l'héroïsme désintéressé du Vendéen, et une tradition qui lui est doublement chère, celle du vénérable Pierre Gourreau, surnommé le Père des Pauvres. Toutes ses admirations, toutes ses émotions sont fécondes et empreintes de cette grande impartialité du cœur qui s'attache au bien partout où il le trouve, qui ne connaît point de castes dans la vertu et craint de laisser inaperçue l'hysope à côté du cèdre ! Quand il a salué un grand de la terre, il a besoin d'honorer l'humble et le petit. Voyez-le s'agenouiller, baigné de larmes, devant le tombeau du marquis de Bonchamps. « Ah ! dit-il, voilà une gloire pure dignement glorifiée, mais le monument du général gentilhomme appelle le monument du général paysan, » et il n'aura pas de cesse qu'il n'ait élevé l'un en regard de l'autre, et bâti à Saint-Florent une chapelle doublée d'une institution charitable, pour y abriter la tombe de Cathelineau.

Comme toute nature abondante et riche, M. de Quatrebarbes portait en lui-même des contrastes, mais non point de contradictions et de dissonances : caractère ardent et cependant contenu, très-spontané et cependant très-ferme et très-persévérant, homme d'action et homme d'étude, érudit et songeur, oubliant quelquefois l'heure d'un rendez-vous, jamais celle d'un bon office, perdant quelquefois les minutes, mais jamais les jours, car jamais il n'en passa un sans bien faire ou sans bien dire ; esprit très-pratique dans la discussion des affaires, mais plus encore généreux... non, il n'était pas géné-

reux seulement, il était la générosité même, et si l'on osait donner le nom d'un défaut à un excès de qualité, on dirait qu'il alla jusqu'à la prodigalité. Quelqu'un qui s'y connaissait [1] a dit : « Si les bons étaient meilleurs, il n'y aurait pas tant de méchants. » Eh bien ! Messieurs, s'il y avait en Anjou des méchants du vivant de M. de Quatrebarbes, j'affirme que ce n'était pas sa faute, car jamais bon ne fut meilleur. Non-seulement tout malheureux, mais tout accusé ou même tout absent avait dans son cœur un avocat d'office qui ne fit jamais défaut à personne, et à ses adversaires moins qu'à qui que ce soit.

On ne pouvait pousser plus loin l'ardeur dans les convictions politiques et religieuses. Cette grande maison de France, dont son évêque a parlé au jour de ses obsèques, comme s'il eût voulu le faire revivre et tressaillir encore, cette grande maison de France, « sous le sceptre de laquelle notre patrie est restée pendant si longtemps la reine des nations européennes [2], » possédait tout son dévouement, et s'il ne lui a pas offert sa vie, comme nous le verrons tout à l'heure l'offrir à l'Église, c'est que son siècle ne le comportait pas ; mais cette vie, du moins, se tenait toujours prête et prompte à tous les sacrifices.

Les opinions contraires aux siennes ne rencontraient jamais en lui ni une concession ni une complaisance dans l'ordre des principes ; mais dès que ces opinions

[1] Mme Swetchine.

[2] Oraison funèbre de M. le comte de Quatrebarbes, par Mgr Freppel, évêque d'Angers.

revêtaient un nom propre et un visage, l'aménité et la cordialité apparaissaient aussitôt dans M. de Quatrebarbes et prenaient le devant sur toutes les dissidences ; sa franchise ignorait absolument ce que c'était qu'un détour ou une réticence, mais elle ignorait au même degré l'amertume, l'injure ou même l'insinuation malveillante. A le voir tendant sa main loyale et serrant celle de son interlocuteur, il eût été impossible de deviner s'il abordait ami ou ennemi ; aussi désarmait-il ceux-là même qu'il ne parvenait pas à convaincre, et la sympathie universelle, qui l'avait envoyé d'abord au Conseil général, le porta, en 1846, à la députation.

Toutes les fractions de la Chambre l'accueillirent avec les témoignages d'une considération exceptionnelle. Malheureusement, il allait siéger dans le Parlement comme il était entré dans l'armée, pour quelques années à peine, et une révolution nouvelle vint lui fermer encore la carrière. Tant de perturbations successives sont une grande déperdition de forces pour le pays qui en est le théâtre, ou plutôt la victime, et l'on peut juger par la courte apparition du comte de Quatrebarbes dans la vie politique quels services on eût pu attendre si la tribune ne s'était pas dérobée devant lui comme le champ de bataille. C'est l'agriculture qui obtint ses prémices d'orateur, et il débuta modestement par une proposition relative aux chemins vicinaux ; bientôt il appuya des pétitions sur l'abolition de l'esclavage, puis il prit en main la défense des chrétiens de Syrie ; il fit entendre en l'honneur de la Vendée une interruption restée mémorable dans les fastes parle-

mentaires[1] ; enfin, il monta à la tribune, l'œil en feu et le geste animé : c'est qu'il venait combattre encore pour la conquête de l'Algérie, conquête pacifique cette fois, et toute civilisatrice : « Justice chrétienne aux Arabes, s'écria-t-il, sécurité aux colons, libre propagation de l'Évangile, et la France verra bientôt le terme de ses sacrifices. Je demande que le catholicisme se révèle par ses bienfaits. Ces convictions, messieurs, sont celles de toute ma vie. Je veux la liberté pour tous, mais je ne veux pas qu'on vienne nous défendre à nous autres catholiques, de planter la croix là où nous avons pénétré avec l'épée. » M. Guizot, président du conseil, lui répondit avec des égards qui attestaient la profonde impression produite sur l'Assemblée ; il répliqua à M. Guizot, et ses dernières paroles furent couvertes par des applaudissements dans les tribunes publiques.

La révolution de 1848 ramena M. de Quatrebarbes en Anjou ; il rentra dans la retraite sans jamais entrer dans le repos, et prit des années sans jamais vieillir. Les malheurs du Souverain Pontife le trouvèrent aussi ému, aussi bouillant qu'il eût pu l'être dans l'ardeur de la jeunesse. Quand on fier d'avoir eu des aïeux à la croisade, il faut être heureux d'y avoir des fils ou d'y marcher soi-même. M. de Quatrebarbes le pensa et le sentit ainsi. L'appel du général de Lamoricière ne le trouva pas un instant incertain ou indifférent. Il déroba quelques jours sa résolution à la tendresse qui veillait sur lui ; mais ce ne fut que pour mieux assurer cette

[1] Voir l'*Appendice*, à la suite de cette notice.

résolution même, et lorsque Mme de Quatrebarbes attendait une lettre de voyage datée de Suisse, elle reçut la lettre d'un Croisé datée de Rome, et bientôt d'Ancône. Là aussi, il a laissé deux souvenirs qui le résument tout entier, car il était toujours tout entier, sans réserve, de cœur, d'âme et d'esprit, dans tout ce qu'il faisait : il a tiré le dernier coup de canon contre la flotte piémontaise forçant le port d'Ancône, et il a légué à cette ville les règlements municipaux les plus charitablement appliqués. Cinq de ses proches, la fleur de sa famille, l'avaient rejoint sous le drapeau pontifical, tant il savait rendre contagieux l'amour du beau et le dévouement du bien. Deux d'entre eux, Georges d'Héliand et Bernard de Quatrebarbes y trouvèrent une mort héroïque, et Zacharie du Reau, l'un des rares survivants de Castelfidardo, accourait encore près du général de Charette pour recevoir à Patay une blessure que l'on crut longtemps mortelle.

Ne point signaler M. de Quatrebarbes dans la conversation intime et dans la vie de famille, ce serait laisser dans l'ombre deux traits saillants de ce type accompli. Ce furent là, au retour de l'Italie, ses dernières consolations et les derniers rayons du souvenir qu'il allait nous léguer. Emule de son ami, de notre ami à tous, M. Bougler, dans la verve anecdotique, il excellait à mêler les souvenirs historiques et les chroniques locales aux mouvements primesautiers de son imagination active et enjouée. Il n'eût tenu qu'à lui d'être médisant, s'il n'avait été avant tout le plus bienveillant des hommes, et lorsqu'il se trouvait entraîné vers quelque à-propos pénible pour quelqu'un, ou il taisait

le nom de ses personnages, ou il savait découvrir un sujet d'éloges qui contrebalançait amplement ou couvrait le côté fâcheux. Il eût été un père incomparable, on en put juger par son inconsolable douleur à la perte d'un fils unique enlevé dès le berceau ; on en put juger aussi par cette paternelle sollicitude reportée sur chacun de ses neveux, devenus tous des fils adoptifs, par ses larmes à la mort des deux chères victimes dont il disait avec simplicité : « Dieu a choisi parmi nous les plus jeunes, parce qu'ils étaient les meilleurs. » Mais plus il mettait d'énergie à surmonter sa douleur, plus cette douleur concentrait et creusait son ravage au fond de son âme. Bientôt il fut visible que tant de deuils publics et privés allaient triompher de sa puissante organisation.

Le dernier coup, le coup de la mort lui fut porté par la défaite de la France. Pour les âmes ainsi trempées, le patriotisme, c'est la vie même. La nature s'éclaire ou s'assombrit selon que le soleil resplendit ou se voile ; les cœurs comme celui de M. de Quatrebarbes s'épanouissent ou s'assombrissent aussi, selon que la grandeur de la patrie se relève ou s'affaisse, et quand la patrie est vaincue, ils n'ont pas toujours la force de survivre. Le voilà sur son lit de mort : tous les siens sont accourus, tous les soins sont prodigués, toutes les prières s'unissent pour le retenir encore sur la terre. M. de Quatrebarbes ne se fait point illusion sur son état, mais il essaie d'en détourner la pensée de ceux qu'il aime pour leur parler encore de la France. « Vous ne me pleurerez pas longtemps, leur dit-il, car bientôt la France régénérée vous consolera de ma perte. » Ces

mots furent presque les derniers qu'il put articuler encore. C'était mourir comme il avait vécu, le regard toujours fixé sur les mêmes vœux, sur les mêmes espérances, inébranlable dans sa foi comme dans son courage.

Toute la population de Chanzeaux et l'élite de la Vendée se disputèrent l'honneur de porter à sa dernière demeure sa dépouille mortelle, qui repose aujourd'hui entre une école et une salle d'asile fondées par lui ; ces deux gardiens de son tombeau sont en même temps les deux emblèmes de sa vie : le travail et la charité.

Pour apprécier dans son ensemble et dans sa vérité tout ce que fut et tout ce qu'aurait pu être M. le comte de Quatrebarbes, il faut, Messieurs, se reporter à des temps où la société eût présenté toutes ses conditions normales, et où notre éminent compatriote eût pu donner pleine carrière à tous les élans de son cœur, à toutes les facultés de son esprit. La vie publique prête de grandes forces aux hommes qu'elle n'écrase pas ; elle empêche la flamme intérieure de ne briller que par éclairs et de se consumer rapidement, faute d'aliment ; elle impose les grands efforts, en traçant les grands devoirs ; elle stimule et contient l'ambition, en lui proposant les grands buts, et quand, après la tâche accomplie, elle remet à l'histoire le droit de récompenser les serviteurs de la patrie, elle a préparé d'avance un cadre pour le portrait, ou un piédestal pour la statue. Dans les temps de révolution, les destinées sont plus inégales : il y a des hommes qui renoncent à leur part dans le patrimoine commun, qui, mutilés ou bannis volontaires, acceptent, au sein même de leur pays, quel-

ques-unes des tristesses de l'exil, et préfèrent l'austère approbation de la conscience à un sourire de la fortune. M. de Quatrebarbes fut de ce nombre, et ne pouvant pas nous donner l'un des plus beaux modèles de l'homme de guerre ou de l'homme d'État, il nous a laissé du moins l'un des plus rares et des plus parfaits modèles de l'homme de bien.

C^te^ A. DE FALLOUX.

APPENDICE.

Chambre des Députés. — Séance du 17 avril 1847

(D'après le *Moniteur*.)

Une pétition, présentée dans le but de rendre à la ville de Bourbon-Vendée le nom de Napoléon-Ville, ayant soulevé une longue discussion, un député du département de la Vendée, l'honorable M. Luneau, crut devoir prononcer ces paroles :

« C'est pour consacrer les souvenirs de la guerre civile « que le nom de Bourbon-Vendée a été rétabli au milieu de « notre pays. Voilà les tristes souvenirs qu'il nous rap- « pelle.

« Aussi, conséquents avec les motifs du décret, les parti- « sans de la Restauration avaient-ils donné pour exergue à la « ville de Bourbon-Vendée ces mots : *L'amour et la fidélité ont « rendu ces deux noms inséparables.*

« C'était sous l'invocation de ces deux mots, *amour* et *fidé- « lité*, qu'on venait assassiner les patriotes »....

Il était difficile de rester froid devant cette attaque inopinée. Le député de Beaupreau, pour l'honneur de la contrée qu'il représentait, la repoussa en ces termes :

« Messieurs,

« Je n'ai pas à justifier l'ordonnance de M. le comte d'Artois. Je ne m'oppose pas à ce que la ville de Bourbon-Vendée reprenne le nom de Napoléon, je ne vote ni pour ni contre. Mais ce que je tiens à dire à la face du pays, le voici : Non, ce n'est pas pour *égorger les patriotes* que la Vendée s'est levée en 1793, mais bien pour défendre ses enfants et sa foi. Malheur au peuple qui oublie ses vieilles croyances et laisse égorger ses femmes, ses prêtres, ses meilleurs citoyens, sans qu'aucun de ses enfants ne se lève pour protester par la mort ou par l'épée contre ce triomphe momentané du génie du mal. C'est ce qu'a fait la Vendée à cette époque. Elle s'est levée tout entière pour vaincre ou pour mourir. Si nous étions capables de plier sous un pareil despotisme, l'esclavage n'aurait pas de chaînes assez pesantes. Ce qu'a fait alors la Vendée, si de pareilles circonstances se représentaient, et Dieu en préserve le pays! qui pourrait nous condamner d'imiter son exemple? Ce que nos pères ont fait, ils l'ont bien fait, et leurs enfants le feraient encore. »

Une vive polémique dans les journaux du département fut soulevée par ces paroles.

M. de Quatrebarbes adressa alors la lettre suivante au *Journal de Maine et-Loire* et au *Précurseur* :

« Monsieur le rédacteur,

« Je reçois à l'instant votre numéro du 20 avril et je crois devoir une réponse aux réflexions qui me concernent, car si vous avez parfaitement le droit d'apprécier mes paroles et mes actes, je ne vous reconnais pas celui de dénaturer entièrement mes intentions.

« Je ne songeais pas, monsieur, à prendre part aux débats de la séance du 17 avril, lorsqu'à propos d'une pétition pour restituer le nom de Napoléon au chef-lieu de la Vendée, un

député de ce département a laissé tomber du haut de la tribune ces étranges paroles :

« C'est sous l'invocation de ces deux mots, *amour* et *fidélité*, inscrits sur le drapeau blanc, qu'on venait assassiner les patriotes. »

« Cette assertion, en opposition avec les faits et l'histoire entière de la Vendée, ne pouvait rester sans réponse. Une protestation spontanée s'est alors échappée de mon âme, et, député d'un arrondissement qui avait vu naître Cathelineau et Bonchamps, *j'ai dit que ce n'était pas pour égorger les patriotes qu'ils avaient couru aux armes en* 93, *mais bien pour résister au joug impie imposé par la Convention. J'ai dit qu'ils avaient bien fait; et qu'un peuple, assez lâche pour laisser, sans tirer l'épée, incendier ses chaumières et ses temples, noyer ses prêtres, égorger ses femmes et ses enfants, ne méritait que l'esclavage.*

« Je ne rétracte aucune de mes paroles, et l'assentiment de la Chambre entière et le silence des ministres présents à la séance me prouvent que mon cœur ne m'a pas trompé.

« Non, ce n'est pas, comme vous le dites, *une apologie de la guerre civile que j'ai fait entendre;* c'est un hommage à la plus sainte des résistances, à la plus pure des insurrections.

« Eh quoi! monsieur, vous et vos amis vous avez tous applaudi à la révolution de Juillet; vous appelez légitime et glorieuse cette résistance armée à des ordonnances fatales que personne n'a plus déplorées que nous; et cependant ce sang qui coulait dans les rues de Paris; cette lutte contre un gouvernement qui, malgré ses fautes, avait donné la charte et la liberté à la France, qui venait de délivrer la Grèce, de conquérir Alger, et élevait le pays avec un budget de cinq cents millions de moins, au plus haut degré de prospérité matérielle, cette lutte, dis-je, était bien la guerre civile. Si vous la proclamez tous les jours juste et bonne, souffrez à votre tour que je repousse une attaque inopinée et que je dise que la Vendée de 1793 était dans son droit en défendant par les armes ses foyers, ses croyances, la liberté et la vie de ses enfants, tout ce qu'il y a de plus sacré sous le ciel.

« Si j'avais laissé passer cette attaque sans protestation aucune, si j'avais laissé silencieusement planer sur nos pères de pareils soupçons, j'eusse manqué à l'histoire et failli aux croyances de ma vie entière.

« Ce langage, monsieur, qui vous étonne, n'est, du reste, pas nouveau. Je l'ai tenu à Cholet avec la même franchise quinze jours avant mon élection, dans une réunion publique d'électeurs appartenant aux opinions les plus diverses, et personne n'y a vu une provocation à la guerre civile.

« Comme vous, monsieur, et plus peut-être, je déplore les malheurs qu'elle entraîne. JE LA CONDAMNE HAUTEMENT COMME UN CRIME ET UNE COUPABLE FOLIE, QUAND ELLE N'EST PAS UNE LÉGITIME DÉFENSE ; mais je ne reconnais point à ceux qui ont proclamé l'insurrection *comme le plus saint des devoirs,* le droit de calomnier la Vendée.

« Je termine par ces deux mots :

« Dieu qui a voulu que la France restât glorieuse et puissante, pour accomplir sa mission de civilisation chrétienne, a permis deux grandes choses au milieu des horreurs d'une époque de sang :

« La première, c'est qu'un généreux et irrésistible élan précipitât à la frontière 14 armées de volontaires pour repousser loin de notre sol l'étranger qui rêvait déjà d'en partager les lambeaux.

« La seconde, c'est qu'à l'intérieur un peuple de laboureurs, seul et sans appui étranger, se levât et mourût pour défendre sa vieille foi.

« Aux premiers nous devons l'intégrité du sol ; aux seconds nous devons d'avoir vu Napoléon, au faîte de la puissance, faire du rétablissement du catholicisme la première condition d'ordre social.

« Honneur donc aux uns et aux autres, car ils ont défendu et conquis au prix de leur sang tout ce qui fait la patrie, et ce n'est pas jeter *à l'avenir un défi sacrilége* que de proclamer *qu'ils ont bien fait, et que nous leurs fils en pareilles circonstances en ferions autant.*

« Veuillez, monsieur, insérer cette lettre dans votre prochain numéro, et agréer, etc., etc.

« COMTE DE QUATREBARBES,

Député de Maine-et-Loire.

Paris, 24 avril 1847. »

DISCOURS

DE

RÉCEPTION DE M^GR FREPPEL

ÉVÊQUE D'ANGERS.

Messieurs,

Je suis bien touché de l'honneur que vous me faites de m'admettre au sein de la *Société d'agriculture, sciences et arts.* Vous avez sans doute voulu vous souvenir que l'évêque d'Angers assistait de droit aux séances de l'*Académie royale des sciences, belles lettres et arts* dont vous êtes les héritiers et les continuateurs; et si l'un de mes prédécesseurs du dix-septième ou du dix-huitième siècle avait pu entendre les discours que vous venez d'applaudir, il se serait convaincu que la fille n'a point dégénéré de sa mère ; et peut-être, car dans ce temps-là on savait encore le latin, peut-être même aurait-il répété le vers du poète : *Mater pulchra, pulchrior filia* [1].

[1] Horace, Odes, liv. I, 15.

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'œuvre des Ménage et des Livonnière n'a pas péri entre vos mains. Aucun de vos associés anciens et modernes ne vous aurait trouvés inférieurs à votre passé. Réaumur eût écouté avec un vif intérêt la dissertation de physique agricole dont votre procès-verbal porte encore les traces. Racine fils et Florian eussent battu des mains au touchant récit d'une des plus belles manifestations de la charité angevine. Notre immortel David se serait reconnu sans peine dans le visiteur de Gœthe, qu'un spirituel compagnon de voyage vient de mettre en scène avec un accent d'admiration si ému ; et enfin, Voltaire lui-même, le méchant qu'il était, aurait cessé d'appeler l'Académie d'Angers « une honnête fille qui ne faisait point parler d'elle; » car l'on parlera, je l'espère, de l'éloge si délicat et si gracieux que votre président d'honneur vient de consacrer à la mémoire d'un homme resté pour nous l'un des types les plus purs du gentilhomme chrétien, qui sait puiser dans l'énergie de sa foi un dévouement à toute épreuve et des convictions inébranlables.

Cependant, Messieurs, permettez-moi de vous le dire, ce n'est pas sans quelque tristesse que j'évoque devant vous ces souvenirs du passé ! Malgré le soin pieux que vous mettez à recueillir l'héritage des siècles précédents, vous n'êtes pourtant qu'un reste de cette puissante vie scientifique et littéraire dont la ville d'Angers était jadis le foyer. Vous le voyez, je ne sais pas éviter les piéges qu'on me tend ; et, dès les premiers pas, je cède à la tentation de traiter un sujet qui, depuis quelque temps, est toujours sur mes lèvres, parce qu'il est dans mon cœur, et, comme l'a dit l'Evan-

gile : *Ex abundantia cordis os loquitur*. La faute en est un peu à votre président d'honneur, qui s'entend merveilleusement à faire vibrer les cordes sensibles. Il y a quelques semaines, dans une autre enceinte, il se comparait modestement au sacristain qui sonnait les sermons de Massillon. Cette comparaison, je ne saurais l'admettre, comme trop flatteuse pour moi et trop humble pour lui; mais s'il y tenait absolument, je serais obligé d'ajouter que ses discours, à lui, n'ont pas même besoin d'être sonnés, tant il est sûr d'avance de voir toujours son auditoire au complet. Et en tout cas, Messieurs, si quelque cloche a été touchée ce soir, je dois avouer que, pour moi, c'est la bonne, celle qui frappe juste et me va droit au cœur. C'est pourquoi je n'hésite pas à y répondre, en me rendant de bonne grâce à l'invitation qui m'est faite.

Reportons-nous donc, si vous le voulez, à cette année de 1686, où l'intendant de Nointel installait solennellement l'Académie des Belles-Lettres, dont vous avez repris les traditions trop longtemps interrompues. Quelle était alors, au point de vue qui m'occupe, la physionomie de cette ville, qu'un roi de France, Charles V, pouvait appeler déjà, en 1364, « *une source incessante de sciences, qui produit depuis des siècles des hommes de haut conseil?* » A qui l'eût contemplée dans ce temps-là, elle se serait présentée tout d'abord avec sa grande Université, œuvre de ses évêques, des papes et des rois. De ce tronc antique et vénérable partaient cinq branches vigoureuses, les Facultés de Théologie, de Droit canonique, de Droit civil, de Médecine et des Arts. A ces branches, nourries d'une même sève,

venaient se rattacher, comme autant de rameaux, une quarantaine de colléges, dont un seul, le Collége neuf ou d'Anjou, comptait en 1682 plus de 2,000 élèves. Et ce n'est pas l'Anjou seulement qui alimentait cette source féconde de vie intellectuelle ; sous le nom de nations, les provinces avoisinantes, comme les régions plus éloignées, venaient chaque année y verser leur tribut : il y avait là, outre les nations d'Anjou, les nations de Bretagne, du Maine, de Normandie, d'Aquitaine, de France et d'Allemagne. On eût dit un temple majestueux vers lequel on affluait de tous côtés par autant de portiques à la fois semblables et divers. Voilà le spectacle qu'offrait aux amis de la science et des fortes études l'ancienne capitale des Plantagenets, vers l'époque où vos prédécesseurs se réunissaient pour la première fois dans la salle du pavillon réservé à leurs travaux.

Et maintenant, Messieurs, je ne veux pas comparer, car toute comparaison est oiseuse. Laissez-moi seulement regretter et espérer. Oui, je regrette ces grandes choses du passé disparues du milieu de nous sans que rien d'équivalent soit venu les remplacer. Oui, j'espère qu'elles n'auront pas été détruites sans retour et que la vie scientifique refleurira dans nos provinces, d'où elle s'était trop éloignée. Vers la fin du siècle dernier et au commencement du nôtre, la France a senti le besoin de resserrer son unité nationale, et, à beaucoup d'égards, ce mouvement était juste et légitime. Mais, comme il arrive trop souvent dans l'histoire des peuples, l'exagération d'une idée vraie est venue aboutir à une erreur fatale. Au lieu de l'unité, nous avons eu l'uniformité, et une centralisation excessive a pris la place

d'un état de choses où la réunion des forces sociales vers un but unique laissait peut-être à désirer. Les hommes d'État qui ont présidé aux destinées de notre pays depuis quatre-vingts ans n'ont pas assez compris que, loin d'affaiblir l'unité nationale, la vie municipale et la vie communale ne font que la fortifier en se déployant à l'aise dans le milieu naturel qui leur est assigné. Sans doute, il est bon, il est utile de constituer fortement la tête ou le centre d'un corps social ; mais si vous ne voulez pas que la vie soit absorbée sur un seul point, au détriment du reste, il faut la laisser circuler librement sur toute la circonférence. Je vois d'ici des docteurs en médecine qui le diraient mieux que moi : amener la pléthore dans un membre, c'est atrophier les autres. Nous avons commis cette faute, et le problème difficile, mais inévitable de ce temps-ci, c'est de rendre aux fractions importantes du territoire national leur énergie et leur vie propre, sans compromettre en rien ce que nous tenons tous à conserver, ce qui doit rester le but constant de nos vœux et de nos communs efforts, l'harmonie et l'unité indissoluble de la grande famille française.

Mais, Messieurs, dussions-nous échouer pour tout le reste, et je n'ai pas qualité pour vous retenir davantage dans cet ordre de questions, que la décentralisation de l'enseignement n'en resterait pas moins une nécessité de premier ordre. Supprimer d'un trait toutes nos anciennes universités et les remplacer par une institution unique, ayant seule le privilége d'ouvrir des cours et de conférer des grades, c'était une idée à tout le moins incomplète ; d'autres, plus sévères, l'appel-

leraient une idée fausse, qui ne pouvait avoir pour la science et pour l'éducation que des conséquences fâcheuses, car la science vit de liberté, et cette liberté, je l'estime si haut que je ne lui trouve d'autres limites naturelles que dans la loi même de Dieu, supérieure à toute pensée humaine. Qu'on le veuille ou non, en fait de science ou d'instruction, le monopole tend à glisser dans la routine, tandis que l'existence simultanée de plusieurs corporations rivales active le progrès, en leur créant à toutes un stimulant réciproque. Une concurrence sérieuse et loyale qui trouve dans l'association son complément et son correctif, telle me paraît être, eu égard à nos temps, la vraie solution du problème. Vous venez de nous parler de Weimar, Monsieur, et vous nous avez introduit à la suite de David d'Angers dans cette petite ville devenue un foyer scientifique et littéraire pour toute l'Allemagne. Mais si de Weimar, où vous attendaient tant de jouissances intellectuelles, vous étiez allé, comme j'ai eu l'occasion de le faire, à Bonn, à Iéna, à Halle, à Leipzig, à Gœttingue, vous auriez trouvé dans toutes ces villes, dont aucune ne dépasse la nôtre en importance, autant d'universités complètes, sœurs et rivales tout ensemble, se gouvernant chacune d'après ses propres statuts, ne recevant que d'elles-mêmes la direction pédagogique, et luttant de zèle autant que d'habileté dans le choix des méthodes, dans la composition du personnel, dans l'ordre et la distribution des études. Je ne doute pas un instant que cette organisation du haut enseignement ne vous eût frappé à la simple apparence, lors même que les résultats n'en auraient pas démontré la supériorité. Ce sont là des

leçons qu'il fait bon méditer, même quand on les reçoit d'Allemagne.

Et si vous aviez passé de là dans ce petit Etat voisin auquel nous rattache une communauté de langage et d'origine, vous auriez vu ce que devient cette organisation vraiment libérale, quand l'esprit catholique vient l'animer de son souffle. A Louvain vous auriez retrouvé nos Grandes Écoles d'Angers avec leur brillante ceinture de colléges et d'établissements. Vous y auriez vu les efforts de la science allant de pair avec les sollicitudes de l'éducation. Car ce serait une grave erreur de s'imaginer que l'éducation s'achève au collége et qu'il ne reste plus au jeune lauréat qu'à développer son instruction. La haute éducation religieuse et morale commence précisément au seuil des Facultés, et l'Université catholique, telle que nous la comprenons, devra remplir dans toute leur étendue les devoirs que renferme le beau titre de mère, *alma Mater*. Il ne lui suffira pas d'ouvrir à ses élèves la voie des carrières sociales par l'enseignement complet des sciences, des lettres et des arts. Rien ne serait fait, ou du moins elle n'aurait rempli sa tâche qu'à moitié, si, au sortir des cours, elle les abandonnait à eux-mêmes, pour tout le reste, sans guide ni direction morale. A cet âge périlleux de la vie, où il est si facile de subir l'entraînement des passions et où les habitudes se forment pour toujours, les jeunes étudiants ont besoin de trouver autour d'eux une sollicitude active et vigilante, qui les suive partout et qui ne craigne même pas de s'étendre à leur vie privée, ne serait-ce que pour en écarter le vice et le déshonneur. Ce qu'il leur faudrait, ce sont des conseils

donnés par des voix amies et autorisées ; des associations où les délassements honnêtes excluraient jusqu'à l'idée du plaisir qui avilit et qui dégrade ; des conférences religieuses et philosophiques, où les vérités de la foi, scrutées et approfondies, deviendraient pour l'intelligence une base inébranlable ; des règlements disciplinaires dont la stricte exécution sauvegarderait l'honneur et la réputation du corps entier ; bref, tout un ensemble de secours et de moyens, d'œuvres et d'institutions qui préserveraient la jeunesse du danger de l'isolement et lui permettraient de se retrouver au terme du stade universitaire avec une foi intacte et des mœurs restées pures.

Certes, Messieurs, il ne me démentirait pas, l'illustre professeur de Sorbonne que vous avez eu la bonne fortune de compter parmi vos présidents d'honneur, M. Villemain, lui que j'ai entendu gémir sur l'état d'abandon où se trouvent pour la plupart les jeunes étudiants des Facultés, jetés, pour ainsi dire, sur le pavé d'une grande capitale, à cent lieues de leurs familles, sans que personne s'inquiète d'autre chose que de leur assistance aux cours, et encore ! Et ne dites pas qu'en donnant à l'éducation religieuse et morale une plus grande place dans la vie universitaire, on nuirait peut-être au progrès des études. Je vous prierai seulement de calculer tout ce que la science gagnerait à recouvrer le temps perdu dans le désordre, dans des agitations malsaines, dans des divertissements et des folies qui ne devraient avoir de nom dans aucune langue. Non, le développement de l'esprit ne souffre pas des élévations du cœur ; et, comme le disait déjà un ancien,

Pindare : « Ce n'est qu'avec le secours de Dieu que l'intelligence humaine se pare des fleurs de la science. » (XII^e *Olymp.*, 10.)

J'ai dit brièvement quelle idée je me forme d'une université catholique; j'aurai sans doute l'occasion de m'en expliquer davantage quand le moment sera venu. Mais ce que je tiens à ajouter dès maintenant, c'est que nous ne sommes nullement des révolutionnaires. Nous n'entendons toucher à rien de ce qui existe, nous désirons simplement bâtir à côté, autrement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, et mieux, s'il est possible. Or, pour bâtir, il faut un emplacement; et cet emplacement, Messieurs, me semble tout trouvé. Il y a des villes prédestinées pour telle fin plutôt que pour telle autre; c'est la tradition des siècles qui leur marque la voie providentielle; et il ne faut pas aller témérairement contre ces traditions consacrées par le temps et par le consentement général. On risque de se heurter à la volonté de Dieu, qui dispose en souverain des hommes et des choses d'ici-bas.

Il se forme à la longue des centres d'attraction qu'on ne déplace pas facilement, et auxquels il faut toujours en revenir pour ne pas manquer le but. Si par exemple au lieu de suivre la tradition qui leur indiquait Louvain, mes vénérables collègues de Belgique avaient transféré à Bruxelles ou à Anvers leur institution universitaire, malgré l'importance de ces deux villes, ils eussent commis une grande faute et compromis à jamais le succès de leur œuvre. Il en est de même pour nos régions.

D'autres cités de l'Ouest, sœurs de la nôtre, peuvent

lui disputer la palme du commerce et de l'industrie, et même l'emporter sur elle par suite d'une situation privilégiée; mais l'Université d'Angers est un fait historique qui s'impose à tout le monde et qui a traversé les siècles avec un éclat que nul ne saurait contester. La ville au sein de laquelle ont afflué, tant de siècles durant, le Maine et la Bretagne, la Normandie et l'Aquitaine, comme une image vivante de ces fleurs qui viennent se joindre et se mélanger sur notre sol; la ville qui, d'Ulger à Charles V et à Charles VI, de Jean XXIII à Eugène V, a vu les évêques, les papes et les rois travailler à faire d'elle un foyer incessant de sciences et de lumières; la ville qui, au commencement du XIIIe siècle, recueillait les débris des écoles de Paris pour reconstruire les siennes; la ville au nom de laquelle se rattachent les souvenirs d'une Université que l'un de mes prédécesseurs pouvait appeler sans présomption « la seconde du royaume [1], » et dont le Père d'Avrigny disait « qu'il n'y en avait pas dont la foi fût plus pure, ni qui eût été plus constamment attachée à l'Église et au centre de l'unité [2]; » notre ville, dis-je, avec son doux climat, ses habitudes paisibles, sa population aussi intelligente qu'hospitalière, est marquée du doigt de Dieu pour redevenir ce qu'elle a été, le siége d'une grande Université.

Pour cela, Messieurs, que nous faut-il? deux choses : le secours de Dieu qui ne nous fera pas défaut, et la liberté que nous attendons avec confiance d'une Assem-

[1] Mgr de Lory, lettre pastorale du 6 novembre 1782.

[2] *Mémoires chronologiques* du P. d'Avrigny.

blée aussi capable de la comprendre que digne de l'accorder. Pour le reste je m'en rapporte à vous, car je sais à qui je parle. Quant à moi qui ne connais d'autre bonheur que le vôtre, et qui aime cette terre de l'Anjou plus encore peut-être que vons ne l'aimez vous-mêmes, c'est là ma pensée de tous les jours ; et s'il m'était donné de voir revivre ces grandes choses pendant mon épiscopat, ah ! ce jour-là je chanterais le *Nunc dimittis* avec joie et sans regret, sûr que je serais d'avoir travaillé à l'œuvre la plus fructueuse que vos fils et vos petits-fils puissent recueillir de vos mains.

Laissez-moi, en attendant, vous remercier de l'attention si bienveillante et si sympathique que vous venez de prêter à ce trop long discours. Tout en paraissant m'éloigner de l'objet de votre réunion, j'étais constamment près de vous ; car, que vous le vouliez ou non, vous êtes un rejeton de l'ancienne Université d'Angers. Vous êtes nés de la même pensée, et vous tendez au même but. Sa résurrection sera pour vous le principe d'une nouvelle vie. Votre compagnie, relevée et grandie, formera le couronnement de l'œuvre. Etre admis dans votre sein, ce sera une palme de plus ; et l'on passera de l'Université à l'Académie, comme on passe du mérite à la récompense et du travail à l'honneur.

PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES.

SÉANCE DU 31 JANVIER 1872.

La séance est ouverte à sept heures précises.

Autour de M. le comte de Falloux, président d'honneur, se groupent au bureau: M. le Dr Lachèse, président de la Société ; MM. Joseph de Mieulle et Daillière, portés à l'ordre du jour ; Henry Jouin, secrétaire-général, et Paul Belleuvre, secrétaire.

Le procès-verbal est lu et adopté.

L'illustre membre de l'Académie que nous avons l'honneur de posséder au fauteuil de la présidence, nous apporte sa grande âme et ses nobles inspirations, mais il n'est pas là tout entier, son larynx lui fait défaut ce soir, et nous prive de cet accent si suave et si sympathique dont chaque note est une mélodie et chaque parole un enseignement.

M. Jouin avait été prié de rendre compte de la séance d'inauguration du Cercle catholique. L'idée de la fondation du Cercle catholique n'était encore qu'un germe timide il y a quelques mois, mais cette heureuse pensée trouva de suite sa récompense dans l'impulsion que vint

lui donner notre Évêque; et sa Grandeur, avec cette âme ouverte à tous les sentiments élevés et généreux et avec cette intelligence qui élargit tout, nous fit entrevoir de suite, à travers les enseignements des premières conférences, le crépuscule d'un jour nouveau pour notre antique et célèbre Université.

L'auteur du compte-rendu parle, à cette occasion, du concours actif et dévoué prêté à Mgr Freppel par M. l'abbé Gardais.

Quel éloge faire du discours de Monseigneur à l'ouverture de cette séance d'inauguration? Cet éloge n'est-il pas dans toutes les bouches? n'est-il pas gravé dans toutes les âmes sincères, touchées aussi bien des succès de la foi que des succès de l'art, et comment (pour nous servir des expressions de M. Jouin), comment passer un ciseau sans expérience dans ce bas-relief de grand style, où les moindres détails sont si savamment ordonnés?

Quant à la brillante allocution de M. de Falloux, autre difficulté; elle a été improvisée; M. de Falloux, par des motifs que nous ne voulons pas rechercher et devant lesquels nous nous inclinons à l'avance, n'a pu transmettre aucune note. Grande douleur pour nous tous, grand embarras pour M. Jouin. Il a la tête et le cœur pleins de souvenirs délectables; mais comment les analyser? On n'analyse pas un parfum, dit-il d'un ton désespéré! Le ciel est venu en aide à notre collègue, il l'avait doué d'une heureuse mémoire; il est d'ailleurs de ces pensées et de ces paroles qui ne peuvent s'effacer; et il a pu retrouver bien des perles de ce riche écrin qui ne devrait se fermer jamais.

M. Jouin a eu la bienveillance de parler des vers de M. Belleuvre qui ont eu cependant le double tort de venir entre deux œuvres magistrales et de retarder en outre l'improvisation jeune, charmante et autorisée de M. le Président du Cercle catholique. Si M. Belleuvre a commis deux grandes fautes..., M. Jouin a eu le tort dans son compte-rendu de trop s'effacer. Personne n'a cependant oublié ces strophes gracieuses :

Mais que dis-je ? C'est bien Athènes
Qui m'enserre en ces murs aimés :
Je viens d'entendre Démosthènes
Jetant ses appels enflammés.

N'est-ce pas dans l'Aréopage
Que nous nous trouvons réunis ?
J'ai cru tout à l'heure au langage
De saint Paul, ou de saint Denys.

La plupart des travaux oratoires ou littéraires composés à l'occasion de cette solennité du Cercle catholique, appartenant à des membres de notre Société, et en étant sous ce rapport, en quelque sorte, une émanation, M. de Falloux, tout en couvrant son propre discours d'un voile si regrettable, avait exprimé le désir que tout ce qu'on pourrait réunir de ces diverses productions fût recueilli et conservé dans nos annales, désir partagé par tous nos collègues. En présence d'un vœu auquel il ne fallait plus que la régularité des formes, M. le Président réunit le Bureau de la Société qui décida, à l'unanimité, l'impression de ces documents dans nos Mémoires, à la suite du compte-rendu de M. Henry Jouin.

M. Joseph de Mieulle avait à rendre un pieux hom-

mage à la mémoire d'un ami, d'un de ces braves officiers qui sauvent leur pays quand il ne faut pour cela que de l'héroïsme et du dévouement, et l'éloge de M. Stanislas de Vauguion ne pouvait être confié à une amitié plus sûre et plus éprouvée.

M. de Mieulle nous montre son jeune et vaillant ami à la station de Terre-Neuve, au bombardement de Tanger et de Mogador, aux stations de l'Océanie et des mers du Sud, et enfin à la prise de Bomarsund.

Démissionnaire depuis plusieurs années, la crise de 1870, crise terrible et funeste, vint redoubler dans cette âme d'élite tous les efforts du patriotisme. M. de Vauguion est nommé au grade de commandant d'artillerie ; on lui confie une batterie de Maine-et-Loire. On sait comment il répondit à cet appel, et comment après avoir épuisé toutes ses facultés au service de son pays, il succomba, comme tant d'autres qui avaient juré de le sauver ou de mourir. Un autre nom vient naturellement se placer sur les lèvres de M. de Mieulle, le nom d'un autre ami, d'un autre marin, mais nous ne le répéterons pas ici, car nous aurions trop de regrets à exprimer et trop de larmes à répandre.

L'ordre du jour, en attendant un joyau d'une plus grande valeur, nous présentait *le Bijou* de M. Daillière. *Pauve Bijou*, pauvre petit chien, entouré de tant de gâteries dans les temps prospères et que l'on immole un jour, quand il n'y a plus rien dans le garde-manger ; fidèle ami dont on évoque la mémoire avec attendrissement quand on l'a dévoré, en s'écriant avec sanglots sur ses propres ossements : *Pauvre Bijou.....*, *comme il serait se régalé...* !!

Mais laissons là la poésie légère pour arriver à l'épopée. Jeanne d'Arc, où es-tu? Qui enverra vers nous une de tes sœurs, pour nous tirer des serres du vautour, pour rendre la France aux Français et les Français à la France.

Nous avions entendu les trois premiers actes du drame de M. Daillière, et tout le monde se souvient de l'impression qu'ils avaient produite dans cette salle même, encore remplie de leurs échos lyriques.

Au 4e acte la scène s'ouvre au milieu d'un conseil tenu par La Trémoille, Coulanges et Jeanne... Enlever Orléans d'assaut paraît une chose impraticable. La Trémoille et Coulanges ne pouvant élever leur pensée au delà de la stratégie humaine, eu égard à la disproportion entre les moyens d'attaque et les moyens de défense, affirment qu'à moins de vouloir se livrer aux Anglais, il faut tourner la ville. Cette proposition fait monter le sang au visage de la sainte héroïne ; elle sait ce que ses voix lui ont révélé....., les obstacles matériels ne sont rien à ses yeux... Dieu combattra avec elle... La victoire est assurée. Le secours que j'attends, s'écrie-t-elle, viendra de Dieu.

Il a les anges pour escorte!

Elle en appelle au sire de Baudricourt, qui survient et qui lui donne raison, en affirmant d'ailleurs qu'on ne peut amener de secours par la Beauce ou la Sologne avant trois jours.

En vain le brave Dunois, Dunois qu'elle estime tant, vient-il se ranger du côté des opposants, elle se sépare de lui ; en vain La Trémoille la traite-t-il de folle...,

elle persiste dans sa foi, et quand il menace de remettre son commandement, elle lui jette au front le mot de *félonie*. Il est contraint de donner le signal de l'assaut. Pasquerel le chapelain reste sur la scène, suivant de loin les phases du combat. Par une heureuse introduction des chœurs, le peuple raconte ce qu'il voit, et l'auteur par cette application ingénieuse a pu substituer au récit de l'action passée qu'eût racontée un estafier par exemple, le récit de l'action présente, ce qui donne à l'élément dramatique une puissance énorme.

Le peuple aperçoit Jeanne chanceler au milieu de la mêlée. Elle est blessée assez grièvement et elle arrive sur la scène l'épaule traversée d'une flèche. Elle veut retourner au combat, mais son sang coule, elle perd ses forces. Sa foi ne l'abandonne pas; elle adresse au ciel une nouvelle prière. Il suffit pour obtenir la victoire, que l'un des guerriers porte son étendard; elle veut le remettre entre les mains de Guyenne, jeune page attaché à son service :

Quoi! un enfant! s'écrient les assistants...

« Qu'étais-je donc moi-même? » réplique Jeanne. Plus la main qui le portera sera faible, plus le secours d'en haut sera manifeste.

Mais elle n'y peut plus tenir et elle s'élance de nouveau vers les remparts.

Le prêtre et ceux qui l'accompagnent montent sur un tertre. Jeanne est au milieu de l'action. Tout à coup, elle disparaît, on la croit tuée ou prisonnière; mais on la revoit puissante et glorieuse, renversant tous les obstacles et se faisant jour à travers les bataillons ennemis qui semblent anéantis sous son regard illuminé.

Elle revient victorieuse sur la scène et chante :

Des murs de Jéricho...
Mon souffle ne fera qu'un amas de poussière !

Des hérauts annoncent que Talbot et Suffolck sont pris et que Glassidas est noyé.

Les mains de Jeanne, pures de sang, vont rompre les fers des prisonniers et elle s'écrie, voyant que ce qu'elle avait entendu est accompli :

J'aurai la joie au cœur et n'aurai tué personne !

Et s'adressant aux Anglais, comme on pourrait le faire aux Prussiens aujourd'hui :

Vous ne nous aviez pas conquis mais accablés !
. . . . . .
Redoutez l'avenir....

Et plus loin :

Vous ne garderez pas ce que vous avez pris ;
Ne fauchons pas l'épi sur le sillon des autres.

Elle déclare qu'elle doit aller faire sacrer le roi à Reims :

Partons, vaillants amis, voilà notre cortége,
Partons l'espoir au cœur et l'épée à la main.

Cet acte renferme d'un bout à l'autre les sentiments les plus nobles, les plus élevés, les plus chrétiens, tous traduits dans des vers dont nous n'avons pu conserver que quelques échos, vers d'une facture irréprochable,

construits et scandés comme sait les faire le poète tant de fois lauréat en qui nous sommes heureux et fiers de trouver à la fois un compatriote et un ami.

En outre, au talent de la poésie, M. Daillière ajoutant celui de la déclamation, donne à ses pensées un charme de plus, puisqu'il sait les exprimer mieux que personne ne pourrait le faire. Mais aussi, il faut avouer qu'au dernier vers, il disparaît sous le poids de la fatigue, de l'émotion et des lauriers qu'il a si vaillamment conquis.

Le Secrétaire, PAUL BELLEUVRE.

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 1872.

A sept heures précises la séance est ouverte.

Sont présents au Bureau : MM. Adolphe Lachèse, président ; Henry Jouin, secrétaire-général ; Belleuvre, secrétaire, et L. Rondeau, trésorier.

M. le comte de Falloux nous avait donné l'espoir de nous honorer de sa présence au fauteuil de la présidence. Nous l'attendions avec l'impatience accoutumée, lorsqu'on est venu, de sa part, nous annoncer, qu'à son grand regret, une indisposition sans gravité le retenait loin de nous ; attention dont la Société a été vivement touchée.

Le courrier de Paris et des départements compose à lui seul la correspondance.

La bibliographie présente un assez grand intérêt dans une brochure de M. Bertillon sur la statistique de la

population en France, au point de vue de la mortalité, brochure accompagnée d'un dessin de nos départements par gradation du gris au noir, pour la démographie figurée.

Nous y trouvons aussi un catalogue des plantes de M. Hubert, horticulteur à Hyères (Var), catalogue curieux au point de vue de la culture des produits exotiques.

Elle présente enfin une publication importante de M. Paulet, collaborateur de MM. Moll et Gayot dans leurs travaux sur l'*Encyclopédie agricole*. Le travail de M. Paulet a spécialement pour objet de démontrer les richesses que renferme, en azote et en phosphate, l'engrais humain, et combien il est désolant de voir perdre, dans notre pays, une substance fertilisante qui représente plus de vingt millions. Il aurait voulu voir dans un grand centre, comme à Paris par exemple et aux environs, dans un rayon de cent kilomètres, se fonder des établissements de conservation. Mais il faut que l'agriculture accueille ces sacrifices et consente à y répondre. Il oppose à une indifférence presque générale à cet égard les efforts persévérants et convaincus fournis pour la réalisation de cette idée, à Lille et dans toute la Flandre, et les résultats inestimables obtenus dans ces contrées, et qui leur ont mérité d'accorder à cette substance le nom d'engrais flamand.

M. Sauvage a voyagé, pendant ses vacances, dans le département des Vosges ; arrivé à St-Dié, à travers les patrouilles prussiennes, il est resté français de cœur et il s'est souvenu surtout qu'il était angevin.

Il s'est souvenu que notre bon roi René avait admi-

nistré le duché de Lorraine, et dans un zèle inspiré à la fois par l'amour de la patrie et par l'amour de la science, il a trouvé, à force de recherches, trois manuscrits concernant l'histoire de Lorraine, et il a tiré de précieux extraits des passages relatifs aux trois ducs de la maison d'Anjou et au roi René particulièrement.

Un de ces manuscrits dont deux copies existent, l'une à Épinal et l'autre à Nancy, est plus volumineux et plus important que les deux premiers. Il est remarquable par l'authenticité des sources auxquelles a puisé son célèbre auteur, le R. P. dom Charles-Louis Hugo, docteur en théologie, chanoine de l'ordre des Prémontrés de l'abbaye d'Etival, et évêque *in partibus* de Ptolémaïde. Il a pour titre : *Histoire de René I, Jean, Nicolas, René II, Philippe de Gueldres, ducs de Lorraine, de Bar*, etc., etc. Cet ouvrage inédit allait être publié sans les événements désastreux de 1870.

Si M. Sauvage n'a pu compulser les origines mêmes d'où il découle, il a pu consulter sur ce point MM. de Chasteril et de Remerville, versés tous deux dans l'histoire de Provence et dépositaires de précieux matériaux. Les pages relatives à la rançon du duc d'Anjou, prisonnier de Philippe de Bourgogne, excitent autant l'intérêt que la curiosité.

Notre collègue aura bientôt la copie des trois manuscrits et il se propose de l'offrir à la Société. Beaucoup de détails qui y sont renfermés n'ont pas été connus, pense-t-il, de M. le comte de Quatrebarbes, de si noble et si regrettable mémoire, qui s'est attaché surtout à faire connaître les œuvres de ce prince sur lequel suivant M. Sauvage, ce manuscrit fournirait au point de

vue biographique, des documents nouveaux. La Société vote des remerciements à M. Sauvage.

M. d'Espinay prend la parole au sujet des fouilles pratiquées du côté de Frémur, sous la direction de M. Godard. Frémur est une véritable mine archéologique dont il serait fâcheux de négliger l'exploitation. La Société avait accordé cent francs sur le budget de l'an dernier, pour subvenir aux frais nécessités par ces fouilles; mais comme elles paraissent devoir donner plus qu'on ne l'espérait encore, la Société, sur le budget de la même année, accorde une seconde subvention de cent francs pour les continuer.

M. Cosnier nous donne la suite de son intéressant travail sur la renaissance de notre Université. — Les nobles et ardentes paroles prononcées par Monseigneur à ce sujet, en plusieurs circonstances, ont été comprises de toutes les âmes élevées et généreuses et de tous les hommes amis de leur pays. La semence est tombée sur une terre sympathique et féconde. Là n'est pas la difficulté; tout répond chez nous à cette grande impulsion; mais que d'obstacles encore à renverser au delà des frontières de notre Anjou! Malgré les droits que nous confèrent en quelque sorte de brillantes annales, l'avantage est trop grand et trop généralement senti pour ne nous être pas disputé; Rennes, Poitiers, Orléans, Bourges, Tours et Nantes le réclament à des titres divers. Le temps est précieux, il faut se hâter.

M. Cosnier démontre avec évidence la précieuse et salutaire influence des Universités dans les pays qui en ont compris l'utilité, en Allemagne, en Angleterre et dans la nouvelle Angleterre; il en appelle pour l'Alle-

magne au témoignage de Mme de Staël, confirmé par les commentaires de M. Caro. En développant le goût et l'habitude des études sérieuses, elles enlèvent la jeunesse aux terribles conséquences de l'oisiveté, elles la détournent du sensualisme et élèvent son esprit vers les sphères supérieures de la pensée. L'enthousiasme de Mme de Staël, son admiration pour l'Allemagne dont elle s'est fait un idéal ont bien eu leur danger. Elle a si bien vu, elle a si bien admiré les qualités de nos voisins, que ce prestige lui a, comme à nous, dissimulé leurs défauts. Nous avons aimé leurs poètes, leurs écrivains, leurs compositeurs, leurs philosophes avec transport; nous les avons accueillis, nous nous sommes livrés à eux sans défiance.

Nous savons ce qui est advenu, hélas ! — Mais tout n'est pas perdu. Si Dieu ne nous a pas écrasés sous le poids de tant de désastres, c'est qu'il n'a pas voulu notre ruine complète. En nous punissant, il a voulu nous instruire; sachons le reconnaître, sachons voir dans ce châtiment, si cruel qu'il soit..., un bienfait. Remercions Dieu en travaillant à nous régénérer..., il nous tend sa main puissante et miséricordieuse..., saisissons-la avant qu'elle ne se retire. — Fondons comme nos voisins d'outre-Rhin et d'outre-Manche de fertiles Universités. Replongeons-nous, à leur exemple, dans les travaux sérieux et les études fortes, non pour asservir ou pour trahir personne, mais pour reconquérir notre rang dans le monde civilisé, nos titres à l'estime universelle et notre influence morale.

M. le Dr Grille, fidèle ami et habile disciple d'Horace, qu'il traduit avec bonheur et avec persévérance, avait

bien voulu apporter son manuscrit. Après deux morceaux d'un style sévère, il ouvrit le livre à la page contenant (nous en demandons pardon au gracieux auditoire qui nous honore de sa présence), à la page contenant, disons-nous, l'ode intitulée : *La femme est toujours coquette. Toujours* est un mot bien dur et bien absolu. On ne pourrait accepter aujourd'hui ce jugement dans des termes aussi rigoureux. Mais Horace, quoiqu'il fût un grand génie, était en pareille matière un aveugle ; et il était un aveugle parce qu'il était un païen. Le christianisme ne l'éclairait pas de son flambeau ; Legouvé, aux rayons de cette divine lumière, n'était pas là pour le confondre et pour lui révéler ces mérites charmants qu'il a si bien chantés. La coquetterie, si elle existe encore, n'est que l'apanage de la femme frivole ; le reproche de cette imperfection ne peut s'adresser aux femmes dont parle si bien Monseigneur d'Orléans, à la mère de famille, aux femmes studieuses comme celles que nous apercevons d'ici.

Et d'ailleurs l'homme désœuvré n'est-il pas de moitié dans la coquetterie de la femme légère ? le jour où l'homme sera sérieux, la femme sera parfaite.

Le Secrétaire, Paul Belleuvre.

SÉANCE DU 13 MARS 1872.

A sept heures précises la séance est ouverte.

Sont présents au Bureau : M. le comte de Falloux, président d'honneur; Mgr Freppel; MM. Adolphe Lachèse, président de la Société; J. Sorin, président honoraire, Victor Pavie, vice-président; Henry Jouin, secrétaire-général; Louis Rondeau, trésorier; Paul Lachèse, archiviste, Belleuvre, secrétaire.

Avoir la double chance d'ouvrir ses portes à un récipiendaire aussi éminent que Mgr Freppel, et posséder pour fêter sa bienvenue M. le comte de Falloux, c'est une de ces bonnes fortunes qui n'arrivent qu'à l'Académie française ou qu'à la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

Dans son discours de réception, M. de Falloux s'est adressé à la fois à l'écrivain et à l'évêque, et il a fait ressortir, dans des termes aussi élevés que frappants, la touchante et fidèle alliance des lettres et de la religion, alliance qui s'est particulièrement manifestée au temps de nos grandes Universités et que révèle le titre seul d'un grand nombre de nos institutions scientifiques et littéraires, telles que la Sorbonne, la Bibliothèque Sainte-Geneviève, la Bibliothèque Mazarine, etc., etc.

L'ordre du jour appelait la lecture du travail de M. le Dr Lachèse sur l'ambulance de la gare pendant les événements de 1870-1871. — Cette ambulance a été une des premières qui furent fondées en France et une de celles qui ont rendu le plus de services : elle a reçu plus de onze mille blessés. Monseigneur, avec ce zèle patriotique et infatigable pour le bien; le directeur général

M. Beulé ; le président à Angers M. le baron Le Guay ; MM. les docteurs en médecine et en chirurgie ; MM. les pharmaciens, les élèves en médecine, les ecclésiastiques, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, les hommes, les femmes de toutes les classes se disputaient l'honneur de soigner les pauvres victimes de la guerre, depuis la grande dame qui se faisait pour eux servante et chambrière, jusqu'à la journalière qui leur apportait le bouillon acheté de ses deniers et qu'elle se refusait à elle-même.

Parmi tous ces nobles martyrs d'un dévouement digne d'un meilleur sort, l'auteur a eu l'heureuse inspiration de faire passer sous nos yeux la figure à la fois mâle, sympathique et attristée, du brave et cher Samuel Debrais que longtemps, hélas ! nous avons cru perdu pour nous.

Aucun de ces souvenirs, aucun de ces dévouements n'a été négligé par M. Lachèse, qui n'oublie aucun nom, excepté le sien.

Gœthe et David ! souvenirs d'un voyage à Weymar. Tel était le titre du manuscrit dont M. Victor Pavie devait nous donner lecture ; travail qui, Dieu merci ! n'est plus inédit à l'heure où nous parlons. On sent que ce voyage entrepris par M. Victor Pavie en pleine fleur de jeunesse et d'inspiration, côte à côte d'un de ces hommes de génie avec lequel il partageait sans mesure ce sentiment de l'idéal qui respire sans cesse dans ses propres œuvres, avec cet homme, pieux dépositaire en même temps des amitiés traditionnelles d'enfance et de famille, avec ce poète sur pierre qui lui disait : Ton père a conduit le mien à sa dernière demeure ; que leurs fils restent à

jamais unis; » on sent que ce voyage allait être pour l'un et pour l'autre une des plus pures joies, un des plus grands enivrements de leur vie.

Weymar était le but du voyage, c'était la patrie d'un autre poète que David avait promis à son ciseau entre Byron, Walter Scott et Lamartine, car il aimait les poètes par dessus toutes les illustrations, et Gœthe entre tous les poètes, et il avait dit à son compagnon de route : « Vois-tu, il me faut cette tête-là, ou bien j'y laisserai la mienne. » Nous n'essaierons point de raconter tous les épisodes de ce pèlerinage poétique, toutes ces vicissitudes, tous ces incidents au milieu desquels l'imagination de M. Pavie, diaprée de mille couleurs et de mille fantaisies pleines de verve et d'originalité, se promène comme le papillon au milieu des fleurs, car le temps et la mémoire nous feraient défaut. Nous ne pouvons que regretter avec lui le temps de ces fécondes émanations et notre impuissance à les reproduire, désolé de ne pouvoir le suivre plus longtemps dans cette Allemagne d'autrefois, cette Allemagne de Cologne, d'Heidelberg, du Freyschutz et de Mme de Staël, cette Allemagne en un mot, comme dit encore notre noble ami, dans l'exaltation de ses souvenirs poétiques, *cette Allemagne des origines chrétiennes qui n'avait avec nous qu'un même père et qu'un même empereur... Charlemagne !*

Oui, nous nous associons bien aux regrets des jours de notre enfance, aux regrets de ces temps où le voyage en diligence laissait aux méditations du poète tous ces imprévus pleins de charme, que le chemin de fer ne lui permet plus et que M. Pavie décrit avec non moins d'attrait, aux regrets de ce temps où, pour nous servir de ses

propres expressions, le pétrole gisait sous terre ; nous n'avons ici à faire qu'une seule réserve, c'est qu'il y a un pétrole qui ne restera jamais sous terre et dont la flamme jaillira toujours du cerveau de notre ami, c'est le pétrole de la pensée et de l'inspiration.

Comment aborder la Notice sur M. le comte de Quatrebarbes par M. le comte de Falloux? Le malheur de celui qui, comme nous, est chargé d'un compte-rendu en face d'un beau modèle, est de ne pouvoir le copier textuellement, d'être obligé de le condenser sans cesse et d'aller de restrictions en restrictions. Point de biographie du comte Théodore de Quatrebarbes. M. de Quatrebarbes plus préoccupé de l'éternité que de l'immortalité, nous dit l'auteur de la notice, n'a rien préparé pour son éloge ; y a-t-il jamais songé ? Espérons que le temps permettra de recueillir tous les documents, et sous cette impression il réduit au titre d'esquisse le beau portrait qu'il va nous donner. Tout le monde connaît la généalogie des Quatrebarbes. Ils ont porté leur nom dignement, aussi nobles par la stature que par les traits, par les traits que par le caractère ; ce qui faisait dire à Saint-Simon, peu flatteur en général, du marquis de la Rongère l'un d'eux : « C'était un fort honnête homme, de taille et de visage à se louer sur le théâtre pour faire le personnage des héros et des dieux. »

Nous voyons Théodore de Quatrebarbes entrer à Saint-Cyr, devenir officier d'état-major et partir pour la campagne d'Espagne. La vocation des armes n'excluait pas chez lui un goût prononcé pour les lettres, alliance fréquente dans l'histoire, dont Villehardouin et Joinville, Comines et Sully, de Maistre, Châteaubriand et Monta-

lembert donnent un brillant témoignage. En même temps qu'il débute dans les armes, il débute dans les lettres par sa tragédie du *Siége de Corinthe*, composée en dix-sept jours de captivité, qu'exigeaient du jeune officier d'état-major une jaunisse et un bras cassé, composition encore inédite et qu'il a cru ensevelir en l'offrant à la Bibliothèque d'Angers.

Après la campagne d'Espagne, l'expédition d'Alger, puis le coup de foudre de 1830 qui brise tous ses rêves et le refus de serment qui le condamne à la retraite dans la vigueur de l'âge. Il contracte un mariage conforme à ses principes et à ses goûts et devient seigneur de Chanzeaux, où il fait de la féodalité, comme dit M. de Falloux, sans ponts-levis et sans fossés, et encore plus d'agriculture que de féodalité, et encore plus d'heureux que de vassaux. Il reprend son penchant pour l'étude, il recueille ses souvenirs d'Algérie, moins par intérêt personnel que pour rendre hommage à ses chefs, car une pensée supérieure préside à toutes ses actions. C'est la même pensée, le même amour du bien qui l'engage à rééditer la *Chronique de Bourdigné*, à élever un monument au roi René et à placer la tombe de Cathelineau à l'abri du monument du marquis de Bonchamps. Et cette ardeur dans les convictions politiques et religieuses, et cette générosité avec ses adversaires, sans leur faire jamais de concessions dans l'ordre des principes.!!

Après 1846, la sympathie universelle qui l'avait porté au Conseil général le porte à la députation, et toutes les fractions de la Chambre lui rendent l'hommage qu'il mérite.

La Révolution de 1848 interrompt cette nouvelle carrière et le ramène en Anjou. Bientôt le souverain pontife est menacé, et à l'appel du général Lamoricière il quitte tout, biens, repos, famille, pour voler au secours du saint père. Mme de Quatrebarbes attend de ses nouvelles de Suisse, et c'est un croisé qui lui écrit de Rome et bientôt d'Ancône. Et cette conversation intime, au retour d'Italie, comme son éloquent biographe en décrit tous les charmes ! car elle nous fait connaître plus que le reste ce grand cœur. « Dieu a choisi parmi nous, disait le comte de Quatrebarbes, en apprenant la mort de ses héroïques neveux, et en songeant aussi peut-être à ses propres sacrifices, Dieu a choisi parmi nous les plus jeunes, parce qu'ils étaient les meilleurs. »

Tant de coups avaient ébranlé sa forte organisation, la défaite de la France fut le dernier et il n'y résista pas. Il meurt comme un saint, comme il avait vécu. Et M. de Falloux faisant allusion aux événements, aux circonstances qui l'avaient constamment arrêté dans sa carrière et dans ses rêves généreux, termine par ce trait remarquable qui résume si bien cette noble vie : « M. de Quatrebarbes fut de ce nombre, c'est-à-dire du « nombre des bannis volontaires, du nombre de ceux « qui acceptent même au sein de leur pays, les tristesses « de l'exil, et ne pouvant pas nous donner l'un des plus « beaux modèles de l'homme de guerre ou de l'homme « d'État, il nous a laissé du moins l'un des plus rares « et des plus parfaits modèles de l'homme de bien. »

Monseigneur devait parler le dernier dans une séance à l'éclat et au charme de laquelle il apportait une si grande part. Il se lève avec cette expression de satisfac-

tion et de confiance affectueuse qu'on éprouve quand on se sent désiré et entouré de sympathie et de respect. Il veut bien nous exprimer de la reconnaissance pour l'hommage que nous lui rendons, nous qui lui devons tant de gratitude pour nous en fournir l'occasion. Il ne veut se reconnaître aucun mérite et attribue cet honneur au mérite de ses devanciers les évêques d'Angers, qui assistaient de droit aux séances de l'Académie royale des sciences, arts et belles-lettres dont il veut bien voir en nous les héritiers et les continuateurs. Mais nous sommes aussi à ses yeux les restes de la grande Université qui a jeté tant de splendeur sur notre chère cité. C'est notre Président d'honneur qui lui a donné la tentation de traiter ce sujet favori de l'Université. Si M. de Falloux veut se restreindre au rôle modeste de *sonneur de discours* il lui répliquera qu'il n'a pas besoin de faire *sonner* les siens pour avoir un nombreux auditoire, mais que, dans tous les cas, *la cloche* de M. de Falloux est un appel auquel il ne résistera jamais.

Dès 1364, sous Charles V, l'Université était, suivant les expressions de ce monarque, *une source intéressante de sciences, qui produit, depuis des siècles, des hommes de haut conseil.* Monseigneur nous entretient des six grandes facultés qui sortaient, comme d'un seul rameau, de notre Université, source alimentée non-seulement par l'Anjou, mais par les nations de Bretagne, du Maine, de Normandie, d'Aquitaine, de France et d'Allemagne. Quel lustre et quel honneur pour l'ancienne capitale des Plantagenets et comment ne chercherait-on pas à le reconquérir? Depuis un siècle nous avons eu, au lieu de l'unité, l'uniformité et la centrali-

sation. Nous en avons vu et subi les tristes conséquences. « Qu'on le veuille ou non, dit Monseigneur, en fait de « science ou d'instruction, le monopole tend naturelle- « ment à glisser dans la routine, tandis que l'existence « de plusieurs corporations rivales active le progrès, en « leur créant à toutes un stimulant réciproque. »

L'Université ne se contenterait pas d'ouvrir à ses élèves la voie des carrières sociales ; au sortir des cours, elle les prémunirait contre tous les dangers dont on est assailli dans cette période de la vie. Elle leur réserverait des conseils donnés par des voix amies et autorisées, et des associations et des délassements honnêtes au milieu desquels ils trouveraient le plaisir sans redouter la dégradation. « Le développement de l'esprit, ajoute l'émi- « nent orateur, n'a jamais souffert des élévations du « cœur. »

Notre ville est donc prédestinée pour cet honneur par la raison principale qu'elle y a été déjà prédestinée une première fois et qu'elle a su justifier, et au delà, cette suprême distinction. Notre passé s'impose, malgré tout, et l'on sent que le doigt de Dieu est là. Le jour où Monseigneur verrait s'accomplir cette grande chose, il n'aurait plus rien à demander à Dieu et il chanterait le *Nunc dimittis* avec joie et sans regret. La résurrection de notre Université serait pour nous le principe d'une vie nouvelle. « Être admis dans votre sein, dit Monsei- « gneur, ce sera une palme de plus, et l'on passera de « l'Université à l'Académie comme on passe du mérite « à la récompense et du travail à l'honneur. »

Après ces mémorables paroles, il a fallu lever cette séance si rapidement écoulée, qui fera époque dans notre

ville et que tant d'autres cités nous envient dans ce moment, cette séance vraiment et sérieusement académique où nous avons vu l'art s'élever si haut. Jamais orateurs, doués d'un talent plus magistral, n'étaient venus parmi nous se faire entendre, à la même heure: l'un, au nom des grandes institutions perdues ou menacées; l'autre, au nom d'une grande individualité éteinte, tous deux au profit de la religion, de la science et de la civilisation. L'un, avec le langage des Chrysostome, des Ulger, des Thomas d'Aquin, prêchant la croisade du savoir et de la foi, et donnant à nos âmes vers les sphères lumineuses un essor inconnu ; l'autre à travers les larmes, cette éloquence du cœur, faisant vibrer dans un accent magique et inspiré les fibres les plus tendres de la sensibilité, semblable, entre les sépultures de Chanzeaux et de Castelfidardo, à l'ombre de Jérémie au milieu des tombes de ceux dont il évoquait le souvenir aux accords superflus de sa harpe désolée.

Rencontre pleine de charmes et d'enseignements dont le seul souvenir nous enivrera encore au dernier jour qu'il sanctifiera ; passe d'armes brillante et courtoise dans cette lice étroite et modeste où nous avons vu descendre deux princes de la pensée et de la science, non pour se combattre, non pour se vaincre, mais pour confondre leurs idées et leurs nobles aspirations et dans laquelle ils ont cueilli avec un mérite égal, quoique varié, des palmes d'autant plus pures et d'autant plus glorieuses, qu'elles n'étaient payées de la défaite de personne.

Le Secrétaire, Paul Belleuvre.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE D'AGRICULTURE

SCIENCES ET ARTS

D'ANGERS

(ANCIENNE ACADÉMIE D'ANGERS)

—

NOUVELLE PÉRIODE

—

TOME QUINZIÈME (1872) — N° 2

ANGERS

IMPRIMERIE P. LACHÈSE, BELLEUVRE ET DOLBEAU

Chaussée Saint-Pierre, 13

—

1872

SOMMAIRE.

Les correspondants de François Bernier pendant son voyage dans l'Inde. Lettres inédites de Chapelain. — M. L. de Lens. 129

Renaissance de l'Université d'Angers. — M Léon Cosnier... 177

Proposition au sujet du modèle de la statue de Bonchamps. — M. Henry Jouin..... 273

Le roi René d'Anjou et sa famille, d'après trois manuscrits lorrains. — M. H. Sauvage..... 279

Documents pour servir à l'histoire de David d'Angers (première partie). — M. Henry Jouin..... 289

L'Amour et l'Intérêt, ou les Mariages du jour. Fable. — M. le Dr Grille..... 322

A M. Paul Flandrin. Sonnet — M. Henry Jouin..... 326

Procès-verbaux des séances :

Séance du 24 avril 1872..... 327

— 29 mai..... 331

LES CORRESPONDANTS

DE

FRANÇOIS BERNIER

PENDANT SON VOYAGE DANS L'INDE

LETTRES INÉDITES DE CHAPELAIN.

Parmi les écrivains du second ordre qui, après les maîtres de la poésie et de l'éloquence, ont contribué à l'éclat littéraire du siècle de Louis XIV, l'Anjou s'honore de compter l'un de ses enfants.

François Bernier, entraîné par sa passion des voyages jusqu'au sein d'une cour puissante de l'Asie, y a fait estimer le nom et les sciences de la France. Le premier des Européens, il a visité et décrit le royaume de Cachemyr dont la jalousie des empereurs mongols interdisait l'accès aux explorateurs étrangers, et où nul autre n'a pénétré que cent vingt ans plus tard. On sait que, il y a quarante ans à peine, un troisième voya-

geur, Victor Jacquemont, français comme Bernier, a renouvelé, après lui et après l'anglais Forster, cette expédition que la chaleur excessive du climat suffit à rendre périlleuse, et qu'il a payé de sa vie l'honneur de léguer à son pays de rares collections et de savants mémoires [1].

Ces documents qui contrôlent le récit de Bernier, et qui en affirment à chaque page l'exactitude, auraient dû, à ce qu'il semble, rendre une popularité durable à son ouvrage. Mais dans ce temps de littérature facile et amusante, on lit peu les anciens auteurs, même ceux du XVII^e^ siècle ; et leurs livres demeurent relégués sur les rayons des bibliothèques publiques ou dans les cabinets des amateurs, à moins que l'initiative d'un éditeur intelligent, fier et quelque peu amoureux de nos gloires nationales ou provinciales, ne parvienne à les rajeunir à l'aide du format à la mode et sous le couvert d'une monographie intéressante et nouvelle.

C'est faute, sans doute, d'avoir rencontré jusqu'ici l'ensemble de ces conditions que les *Voyages de Bernier*, réédités cependant une fois, après la révolution de 1830, pour donner du travail aux ouvriers typographes [2], demeurent encore dans l'oubli.

Il y aurait, pourtant, quelque chose à dire sur François Bernier. Sa biographie traditionnelle, même

[1] Jacquemont est mort en 1832, à Bombay, à la suite de sa visite du royaume de Cachemyr.

[2] C'est une simple réimpression, à laquelle aucun homme de lettres n'a donné ses soins. L'ouvrage fut publié aux frais du Gouvernement, dans le but indiqué ci-dessus, sur un crédit de 40,000 f. voté par la Chambre des députés.

contresignée par le savant Walckenaër, est incomplète et inexacte. Les dates principales y sont fautives. Il reste, en outre, à décrire et à apprécier à fond le triple rôle de l'auteur, comme historien et voyageur d'abord, puis comme philosophe d'une école en déclin, qu'il s'applique à corriger, ne pouvant la relever en présence des progrès trop évidents du cartésianisme ; enfin comme membre de la société polie de son temps, et particulièrement comme ami, non pas seulement de Chapelle et de Saint-Evremond, mais des premiers littérateurs du siècle, de Molière, de La Fontaine, de Racine et de Boileau.

Cette tâche, qui dépasse les bornes d'une simple lecture ou d'un article, n'est pas celle que nous embrassons aujourd'hui. Nous voulons essayer de répandre quelques lumières sur le voyage accompli dans l'Inde par notre Angevin, en déterminer la durée, ou plutôt le commencement et la fin, en marquer les principaux moments ; puis, et surtout, indiquer par quelles ressources Bernier fut aidé, par quelles sympathies il fut soutenu dans sa longue entreprise.

Nous ne serons pas réduits pour cette appréciation aux seuls *Mémoires* de notre auteur et aux renseignements ou aveux qu'ils renferment. L'obligeante entremise de deux de nos confrères [1] a fait mettre à notre disposition, plusieurs années avant la mort de M. Sainte-Beuve, la copie de lettres inédites de Chapelain à

[1] MM. Victor Pavie et Charles Livet, le premier vice-président et le second correspondant de notre Société. MM. Jules Levallois et Pons, secrétaires successifs de M. Sainte-Beuve, ont aussi des droits à notre gratitude.

Bernier qui faisaient partie de son cabinet. Le savant critique, renonçant à faire usage de ces documents pour ses propres travaux, avait pensé qu'ils trouveraient mieux leur place dans une étude locale sur l'écrivain dont elles concernent le voyage et à qui elles sont presque toutes adressées. La publication de cette correspondance sera, en effet, le principal intérêt de notre travail.

Le voyage de Bernier dans l'Inde n'était pas sa première course hors de son pays natal. De 1647 à 1650, il avait parcouru la plus grande partie de l'Europe et, particulièrement, l'Allemagne du Nord, la Pologne, la Suisse et l'Italie. Le désir d'une plus lointaine expédition le tourmentait depuis longtemps déjà, lorsque la mort de Gassendi son maître, à qui il consacrait depuis plusieurs années ses soins et son temps, le laissa libre de partir.

Il raconte lui-même, au début de ses *Mémoires*, ses premières pérégrinations et nous apprend comment le projet qu'il avait formé de visiter les côtes et l'intérieur de l'Afrique, aboutit en fin de compte à un séjour prolongé dans l'empire du Mogol. Nous citerons ces courtes pages :

« Le désir de voir le monde m'ayant fait passer dans la Palestine et dans l'Égypte, ne me permit pas d'en demeurer là. Je fis dessein de voir la mer Rouge d'un bout à l'autre. Je partis du Grand-Caire, après y avoir demeuré plus d'un an et, en trente-deux heures de chemin de caravane, je me rendis à Suez, où je m'embarquai sur une galère qui, en dix-sept jours, me porta terre à terre au port de Gidda, à une demi-journée de

la Mecque. Je fus là contraint, contre mon espérance et contre la promesse que le Beig de la mer Rouge m'avait faite, de débarquer dans cette prétendue terre sainte de Mahomet, où un chrétien qui n'est pas esclave n'oserait mettre le pied. J'y demeurai trente-quatre jours ; et puis je m'embarquai sur un petit bâtiment qui, en quinze jours, me porta le long de la côte de l'Arabie heureuse à Moka, proche du détroit de Bab-el-Mandel. Je faisais état de passer de là à l'île de Masowa et Arkiko, pour donner jusques à Gonder, ville capitale du pays de l'Habech ou royaume d'Ethiopie. Mais on m'assura que depuis que les Portugais y avaient été tués par l'intrigue de la reine-mère ou chassés avec le patriarche jésuite qu'ils avaient amené de Goa, les catholiques n'y étaient point en sûreté, jusque-là qu'un pauvre capucin avait laissé sa tête à Suaken, pour avoir voulu entrer dans le royaume ; que véritablement en me disant grec ou arménien je ne courrais pas tant de risque, et que même, quand le roi aurait reconnu que je lui pourrais servir en quelque chose, il me donnerait des terres que je ferais cultiver par des esclaves que j'achèterais si j'avais de l'argent ; mais qu'infailliblement on m'obligerait incontinent de me marier, comme l'on avait fait depuis peu à un certain religieux qui y avait passé sous le nom de médecin grec, et que jamais on ne me laisserait sortir du pays. Ces considérations et quelques autres que je pourrai dire ailleurs, me firent changer de dessein. Je m'embarquai sur un vaisseau indien, je passai le détroit et, en vingt-deux jours, j'arrivai au port de Surate dans l'Hindoustan, empire du grand Mogol. »

Le lecteur remarquera qu'il n'y a dans ces lignes rien qui indique l'époque où l'auteur a commencé son voyage. Les biographes fixent tous son départ à 1654, en même temps qu'ils placent son retour en 1670. Cet intervalle de quinze à seize ans est en contradiction avec la déclaration de Bernier lui-même qui dit dans sa *Lettre à Colbert :* « C'est dans les Indes, d'où je reviens après douze années d'éloignement.... » et les lettres de Chapelain que nous donnons plus loin démontrant que le voyageur se trouvait à Marseille avant l'automne de 1669, il ne reste plus qu'à déterminer l'autre terme du voyage.

Or, la mort de Gassendi, à laquelle Bernier fut présent, comme l'atteste Sorbière dans la vie du philosophe [1], arriva le 24 octobre 1655. L'accomplissement des derniers devoirs envers le guide de sa jeunesse qui lui donnait en son testament une place honorable, puis les préparatifs d'une longue absence ne durent pas permettre le départ avant les premiers mois de 1656. Nous ne pouvons non plus reculer celui-ci davantage, attendu que, au commencement de 1657, on savait à Lyon et à Paris que Bernier avait eu la peste en

[1] Cette présence est constatée en des termes aussi formels que touchants. L'auteur dit de Bernier : « Secutus est optimum præceptorem suum Tolonam, Diniam et Lutetiam Parisiorum, lateri semper adhærens, nulla non reddens officia, et oculos demum mæstissimus tanquam parenti charissimo claudens, » et ailleurs : « Adstantibus Bernerio et Poterio amanuensi, extrema officia quemadmodum in toto morbi decursu fecerant, ministrantibus. » — V. en tête de l'édition des Œuvres de Gassendi, édition de 1658, la *Dissertatio de vita et moribus P. Gassendi.*

Egypte [1]. Les douze années d'éloignement accusées en nombre rond par notre auteur, s'étendent donc du milieu de l'année 1656 environ, au commencement de 1669, époque où il était de retour en Europe, sinon encore en France.

Né à Joué, en Anjou, le 25 septembre 1620 [2], François Bernier avait cinquante ans lorsque, en 1670, il publia la première partie de ses *Mémoires* et seulement trente-six au moment de son départ. Il était ainsi dans la force de l'âge, ayant d'ailleurs, dit un contemporain [3], « le corps ferme, robuste et désormais endurci à la peine, et à l'épreuve de tous les climats. » Il avait de plus à son service une profession lucrative et utile, s'étant fait, quelques années auparavant, recevoir docteur de la Faculté de Montpellier. Il tira parti de sa science, non pas seulement pendant son séjour d'une année en Égypte, mais dans l'Inde même. Fut-il réellement le médecin de l'empereur du grand Mogol, ainsi que l'appelaient ses amis? Cette question, qui a été controversée au dernier siècle, reste tout au moins douteuse, puisque Bernier, qui fait mention d'une grande maladie

[1] *Lettre de Guy Patin à Spon, du 16 février 1657 :*

« Je savais bien que M. Bernier avait eu la peste en Egypte. Dieu le veuille bien ramener de si loin! C'est un bon garçon; il nous dira des nouvelles de la casse et du sené qui nous viennent de ce pays-là. »

[2] Nous avons pu, en 1858, nous procurer, par l'intermédiaire de l'instituteur de Joué-Étiau, l'acte de baptême de François Bernier, et M. le docteur Farge, à qui nous l'avons communiqué, l'a publié dans son *Rapport sur Bernier*. Annales de la Société Linnéenne d'Angers, t. III, pag. 340.

[3] C'est Chapelain lui-même. V. 1re *lettre à M. de Merveilles*, p. 26.

éprouvée de son temps par Aureng-Zèbe, ne parle nulle part de soins donnés par lui à la personne de ce monarque. Il se représente seulement comme attaché à la cour et étant à la solde du prince. Mais son art qu'il eut l'occasion d'exercer, et dans de notables circonstances, dut contribuer à sa fortune non moins qu'à son crédit.

Il demeura plus de huit années dans l'Inde, c'est-à-dire, d'après nos calculs, de 1658-1659 à 1666-1667. Au mois de juillet 1659, il rencontrait à cent lieues environ du port de Surate Dara-Schakou, fils aîné du roi régnant, à la veille de livrer à son frère Aureng-Zebe la bataille qui décida la ruine de son parti; et en 1667, d'autre part, Bernier se trouvait à Golconde, ayant quitté, pour n'y plus revenir, Delhi, la résidence habituelle de l'empereur, et s'apprêtant à prendre, encore par Surate, la route de la Perse et de la Turquie. C'est dans l'intervalle, de la fin de 1664 au milieu de 1665, qu'il exécuta le voyage de Cachemyr qui est son principal titre au souvenir de la postérité.

Plus curieux que profond et savant, et moins curieux encore, peut-être, qu'épicurien (j'entends par là le partisan d'une vie molle et oisive en même temps qu'élégante [1]), Bernier écrivit peu pendant son séjour au Mogol. Ses *Mémoires* qui se composent d'un petit nombre de récits et de dissertations, la plupart, il est vrai, revêtus de la forme épistolaire, paraissent avoir

[1] Il passait, en général, « toute l'après-dîner à philosopher sur les livres de Gassendi et de Descartes, sur le globe et sur la sphère, ou sur l'anatomie, » avec l'Agah Danech-Mend-Kan, à la suite duquel il était attaché.

été rédigés après coup. Deux lettres datées de la Perse, la lettre à Chapelain et la lettre à Chapelle, destinées évidemment l'une et l'autre à renouveler la réputation de l'auteur au moment de son retour, font seules exception. Ses amis de France avaient donc rarement de ses nouvelles et, en dehors des épîtres ci-dessus, nous ne comptons guère à son acquis que trois ou quatre lettres *de proprio pugno*, comme disait Chapelain. C'est peu pour un intervalle d'une dizaine d'années.

La plume de ses correspondants est plus active et, à lui seul d'ailleurs, Chapelain vaut une légion ou, pour mieux dire, une académie. C'est d'abord Chapelle, le condisciple de Bernier, l'ami de presque toute sa vie, puis un gentilhomme provençal, M. de Merveilles, que l'on appelle son mécène, son plus généreux ami ; c'est, enfin, le maître des requêtes Habert de Montmort, homme très-riche, ami de Gassendi qui avait habité chez lui dans sa dernière maladie ; c'est Lamothe Le Vayer et Melchisedech Thévenot, avec qui Chapelain concerte ses épîtres au voyageur et dont il se fait habituellement l'organe.

Il nous paraît utile, pour éclairer la suite des lettres qui vont être reproduites, de définir un peu plus complétement les rapports qu'ont eus avec François Bernier ces différents personnages.

Chapelle, le joyeux compagnon de Bachaumont, le poète spirituel et facile dont Chaulieu fut le disciple, était de six ans plus jeune que Bernier. Certains biographes veulent qu'ils aient été condisciples au collége des Jésuites à Paris et qu'ils s'y soient trouvés l'un et l'autre avec Molière. Nous pensons plutôt que les le-

çons de philosophie données par Gassendi, soit dans la maison de Luillier, père de Chapelle, soit au collége Royal, les virent pour la première fois réunis. La chose n'est pas douteuse à l'égard de Bernier, que Luillier, qui avait des relations avec l'Anjou, présenta et recommanda lui-même au maître de son fils. Dans son unique lettre à Chapelain, notre auteur rappelle ce souvenir en l'appliquant à Chapelle. Sa parole est tout émue et procède d'un sentiment profond qui nous intéresse aux deux amis. « C'est lui, écrit François Bernier, c'est lui qui le premier m'a procuré avec M. Gassendi votre intime et mon illustre ami, cette familiarité qui m'a été si avantageuse. Ce qui fait que je lui suis extrêmement obligé et que je ne puis que je ne l'aime et ne me souvienne de lui quelque part où que je sois. » Avant le voyage d'Orient, Chapelle avait été déjà le correspondant de son ami dans les longues absences que celui-ci avait faites. Bernier lui écrivit du fond de l'Inde et, peut-être, plusieurs fois; le début de sa lettre datée de Chiras en Perse, le fait supposer. Notre philosophe s'y montre informé des projets d'amendement que formait, dans de bons moments bien rares, son trop léger ami. Il en profite pour se poser en mentor; et son épître, sérieuse et sensée tout ensemble, nous paraît comme une profession de foi qni marque une nouvelle époque dans la vie de Bernier. On est porté à croire que Chapelle en éprouva quelque étonnement. Elle ne diminua cependant en rien l'affection mutuelle des deux amis, et soit que Bernier ait, ou non, accepté, en arrivant, l'hospitalité qui lui était offerte par Cha-

pelle [1], il en reçut certainement plus tard les meilleurs offices. C'est sous les auspices de celui-ci que se forma la liaison qu'il entretint bientôt, non-seulement avec Molière qui ne pouvait lui être étranger, mais avec Boileau, Racine et peut-être La Fontaine. Bernier survécut deux ans à Chapelle et, fidèle jusqu'au bout à leur amitié, il rendit publique l'épitaphe qu'il avait composée pour l'honneur de sa mémoire.

L'existence de François Boysson, seigneur de Merveilles, gentilhomme provençal, nous est presque révélée par la *Correspondance de Chapelain*. Nous savons, en effet, peu de chose sur lui, en dehors de ce qu'elle nous en apprend. Chargé d'une mission diplomatique dans le nord de l'Allemagne et peut-être en Pologne, il avait eu Bernier pour compagnon dans son voyage et ils s'étaient liés d'une étroite amitié que durent, après leur retour, entretenir les fréquents séjours en Provence du disciple de Gassendi. De Merveilles prit au voyage d'Orient le plus grand, le plus puissant intérêt. On ne saurait douter, après avoir lu les lettres de Chapelain, qu'il n'ait aidé de toutes les façons, et de sa bourse même, celui qui l'appelait son patron et qui était avec lui dans les termes d'une intime familiarité. C'est à lui que Bernier adressa, en 1660, après son arrivée dans la capitale de l'Inde, les deux lettres relatives à l'avénement d'Aureng-Zeb, publiées d'abord par Thévenot et dont l'auteur fit plus tard l'*Histoire de la dernière révolution des États du grand Mogol*; c'étaient, ce semble, les premières nouvelles qu'il donnait de lui

[1] V. la 6e lettre de Chapelain à Bernier, page 42.

du fond de l'Asie. C'est aussi à M. de Merveilles que fut dédié le voyage de Cachemyr.

Habert de Montmort, membre de l'Académie française, auteur de quelques poésies latines et, en particulier, d'une épigramme contre *la Pucelle* de Chapelain, possédait une grande fortune et se plaisait à associer les gens de lettres aux jouissances qu'elle lui procurait. C'est ainsi qu'il offrit à Descartes, qui refusa, de disposer de son château du Ménil-Saint-Denis pour des expériences de physique. Quoiqu'il fût plus dévoué encore à la science qu'aux savants, et qu'il flottât entre les doctrines, il reçut chez lui Gassendi dans les deux années que celui-ci passa à Paris avant d'y mourir. Il est certain que Bernier, qui avait ramené son maître de Digne, qui fut toujours aux côtés du malade pendant ce temps et qui, suivant le récit de Sorbière, lui ferma les yeux [1], partagea l'hospitalité qu'il recevait. Des rapports de bienveillance et de gratitude, tout au moins, durent s'établir entre Montmort et lui. Mais la correspondance ne fut pas longue entre eux lors du voyage de l'Inde. Le véridique Bernier [2] avait écrit au maître des requêtes, lui avait raconté ses aventures et avait sollicité de lui, sinon des secours pour continuer sa route, au moins l'envoi de quelques livres. Habert de Montmort traita, au dire de Chapelain, ses récits de contes de voyageur et ne répondit pas.

Il y eut peut-être à ce silence un motif plus sérieux. Gassendi, dans son testament, avait chargé le sieur de

[1] V. ci-dessus, page 6.

[2] Tous les historiens, les anglais comme les français, ont rendu hommage à la sincérité de notre auteur.

Montmort de faire imprimer ses ouvrages et prié « Me François Bernier, docteur en médecine, son bon ami, pour la connaissance qu'il en a, ensemble de l'ordre d'iceux, » d'aider à cette publication. Or, celui-ci qui, depuis plus de deux ans, remettait son voyage, déclina la tâche et en laissa tout l'embarras à l'exécuteur testamentaire. Le vœu du philosophe fut fidèlement rempli; mais l'édition ayant coûté à Montmort trois ans de soins et des frais, il dut en garder un certain mécontentement contre l'auxiliaire dont la collaboration lui avait fait défaut [1]. De là aussi, sans doute, le refus qu'il lui fit d'un exemplaire de l'ouvrage. Chapelain, tour à tour, s'indigne de sa dureté, ou désireux de conserver un protecteur à son ami, recommande à celui-ci l'oubli du passé. Mais, à l'époque du retour de Bernier, Montmort était plongé dans une mélancolie noire provoquée par le désastre financier d'un de ses fils. Il avait fermé l'académie cartésienne qui s'était, quelque temps, assemblée dans son hôtel, et était tout à fait perdu pour les lettres.

La Mothe Le Vayer, auteur d'écrits importants et variés, philosophe sceptique plutôt que partisan d'Epicure, était aussi de la société intime de Gassendi. Comme précepteur de Monsieur, frère du roi, il avait eu à s'occuper de géographie générale, avait publié sur cette partie plusieurs ouvrages et était devenu très-curieux de tout ce qui s'y rapporte. Il s'intéressa beau-

[1] Si Bernier eut un tort à se reprocher en cette circonstance, ce ne put être qu'envers la mémoire de son maître. Il le répara amplement plus tard par la publication de son *Abrégé de la philosophie de Gassendi.*

coup au voyage de Bernier et se montra très-impatient de le revoir. Il lui avait procuré plusieurs livres pour ses études après son arrivée en Égypte, et ce fut lui qui mit Tavernier en rapport avec le voyageur angevin. Très-âgé à l'époque du retour de Bernier, qu'il appelait son *bon ami,* il avait été particulièrement flatté et satisfait de la lettre sur Dehli et Agra que l'auteur des *Mémoires* avait publiée à son adresse. Le *Chevræana* rapporte que, visité par celui-ci dans sa dernière maladie, alors qu'il avait déjà la mort sur les lèvres, il reprit cependant ses sens pour lui demander : « Quelles nouvelles avez-vous du grand Mogol? »

Thévenot (Melchisédech) qu'il faut distinguer par ce prénom de son neveu Jean Thévenot, le voyageur, était né en 1620. Il fit, suivant ses biographes, plusieurs voyages ; mais ses courses ne s'étendirent pas au delà de l'Europe, ce qui faisait dire à Bernier, par malice autant que par estime de son mérite : « M. Thévenot, cet illustre curieux, qui nous donne tous les jours plus de découvertes sans sortir de son cabinet, que nous n'en avons appris de ceux qui ont fait le tour du monde. » Ses *Relations de divers voyages curieux qui n'ont point été publiés*, deux tomes in-f°, 1663-1672, sont le troisième recueil de ce genre donné par un Français. A la prière de Chapelain, Thévenot inséra, dans l'introduction d'une relation de Thomas Rhoë sur le Mogol, des fragments des deux lettres écrites à M. de Merveilles par Bernier, dont il semble que, à ce moment, il ne fût pas personnellement connu. Ce fut pour lui l'occasion d'adresser au voyageur plusieurs questions de géographie et de science auxquelles celui-ci a

répondu à la suite de la neuvième lettre du *Voyage de Cachemyr*. La correspondance de Chapelain fait preuve pour Thévenot d'une grande considération et la direction qu'eut celui-ci d'une de ces sociétés qui précédèrent au XVII^e^ siècle la fondation de l'Académie des sciences et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, témoigne qu'il ne jouissait pas d'une moindre estime auprès des savants de son temps. Il mourut quatre ans après Bernier, en 1692, ayant été pendant les six dernières années de sa vie garde de la bibliothèque du Roi.

Nous terminons naturellement par Chapelain cette revue qui sert d'introduction à ses lettres.

Le poète Chapelain, le chantre de *la Pucelle*, était comme Guy Patin, de Montmort et Lamothe Le Vayer, un vieil ami de Gassendi, dont il admirait le génie et approuvait la doctrine. Parmi les lettres latines du philosophe qui sont, en général, des traités complets sur une question donnée, il y en a une sur la grandeur apparente du soleil adressée *Joanni Capellano, erudito, candido et amico viro,* qui unit, ajoute l'auteur, au culte de la poésie celui de muses plus sévères. Ce membre de l'Académie française, ce protégé des puissants sous Colbert comme sous Richelieu, avait de nombreuses relations et s'attachait surtout à les entretenir. Or, Bernier, qu'il avait vu assidu auprès de Gassendi dans la maison d'Habert de Montmort, lui avait, depuis son départ, envoyé par ce correspondant ses compliments ou ses hommages et il avait, en même temps, exprimé le désir de recevoir un exemplaire de son poème. Ce témoignage d'estime dut être d'autant

plus sensible à Chapelain que la satire, à cette époque même, commençait à le poursuivre de ses traits ; et ce fut là l'origine de la protection dont il s'attacha à entourer le voyageur et son entreprise.

Bernier répondit à ses avances autant que le permettait la difficulté de ses communications avec l'Europe. Il n'est pas certain qu'il ait reçu, dans l'Inde même, plus qu'une ou deux lettres de Chapelain. Il lui adressa en retour, de Taduan près Chiraz, *sur les superstitions des gentils de l'Hindoustan*, une dissertation très-étendue insérée plus tard dans ses *Mémoires*. Les dernières lignes de cette épître contiennent des protestations de gratitude qui paraîtront bien justifiées par la bienveillance persévérante et affectueuse que Chapelain lui a témoignée.

Après s'être exprimé sur le compte de son ami Chapelle dans les termes que nous avons rappelés plus haut, Bernier continue comme il suit : « Je suis de même infiniment votre obligé et tenu de vous honorer toute ma vie, tant à raison de l'inclination que vous avez toujours eue pour moi, que pour les bons conseils dont vous m'avez assisté par vos lettres fréquentes pendant tous mes voyages, et pour la bonté que vous avez eue de m'envoyer si généreusement, sans intérêt et sans argent, jusques au bout du monde où ma curiosité m'avait porté, une caisse de livres, lorsque ceux à qui je les demandais avec de l'argent que j'avais fait tenir à Marseille, et qui me les eussent dû honnêtement envoyer, m'abandonnaient là et se moquaient de mes lettres, me considérant comme un homme perdu, qu'ils ne reverraient jamais. »

Les lettres de Chapelain sont au nombre de onze; mais, sur ce nombre, quatre sont à l'adresse de M. de Merveilles, qui est prié de faire parvenir les autres à son ami. En outre, craignant que ses dépêches ne parviennent pas à leur destination, l'auteur écrit, quelquefois à des époques assez rapprochées, des missives d'un contenu analogue, qu'il expédie par des voies différentes pour augmenter les chances d'arrivée. Cette méthode à laquelle ont naturellement recours les amis séparés par de grands obstacles, rend les répétitions inévitables. Elle autorise l'éditeur, afin de ne pas enlever son intérêt à la correspondance, à supprimer certains passages, sauf à les remplacer par de courtes indications ou par une analyse sommaire. Chapelain termine d'ailleurs parfois ses lettres par un bulletin d'événements politiques ou par des nouvelles littéraires; et nous retranchons sans hésiter les premiers qui ne font que reproduire les gazettes du temps. Si, malgré notre désir de ne pas détourner de Bernier l'attention du lecteur, nous conservons généralement les autres, c'est par égard pour la Société qui reçoit notre travail et dont nous ne supposons pas les membres moins avides que nous de ces primeurs ou plutôt de ces exhumations d'histoire littéraire.

La correspondance de Chapelain s'ouvre à la fin de 1661. On avait alors reçu depuis peu les premières lettres venues de l'Inde et datées du 1er mars 1660. Elles furent suivies, au commencement de 1662, de deux épîtres écrites le 1er octobre 1660. Puis Chapelain resta sans nouvelles jusqu'au mois de février 1669, où les lettres de Chiraz lui arrivèrent. Dans l'in-

tervalle, il avait fait expédier quatre dépêches destinées à Bernier lui-même, dont deux en 1661-1662, une en 1664, et une autre encore en 1666. Il écrivit les trois dernières en 1669 avant de revoir le voyageur.

Voici le texte de ces lettres auxquelles s'entremêlent les billets adressés à M. de Merveilles.

I. *Première lettre à M. Bernier, médecin du Grand-Mogol, à Delhi.*

Monsieur,

Encore que je n'aie point reçu de lettres de vous, j'ai pris pour moi celle que vous avez écrite à M. Monmor, où vous vous êtes souvenu de moi si obligeamment et que vous avez désiré qui me fut communiquée, aussi bien que celle qui s'adressait à M. de Merveille et qui expliquait la suite de vos aventures depuis le passage de la mer Rouge jusqu'à votre arrivée et votre établissement dans l'une des principales villes du Grand-Mogol en qualité de son médecin. Ce souvenir et cette part que vous m'avez voulu donner de votre voyage exigeait au moins un remercîment de moi, et je vous l'aurais fait trop imparfait si je vous le faisais par d'autres que par moi-même. Mon ancienne amitié d'ailleurs pour un homme de votre mérite et qui l'avait attirée par l'amour de la philosophie, notre commune maîtresse, ne permettait pas à un cœur aussi tenace que le mien de m'acquitter de ce devoir par procureur; et puisque vous nous avez fait connaître que vous recevriez comme un bien fort grand les marques de notre considération pour vous dans un lieu où toute consolation vous manque, je n'ai pu souffrir que personne me devançât en cet office d'humanité ou vous témoignât plus que moi s'intéresser en ce qui vous touche. J'ai donc résolu, monsieur, de vous écrire et de vous écrire amplement afin de faire durer davantage votre joie et de ne vous laisser pas imaginer que je ne vous écrive que par compliment.

Je serai bien aise même d'ajouter aux expressions de mon estime pour vous mes avis pour votre conduite de delà, et les informations des principales affaires de l'Europe dont vous désirez tant d'être éclairci, et qui, en effet, outre la satisfaction que

votre propre curiosité en tirera, pourront vous servir dans cette cour si éloignée de la nôtre [pour prouver] à ces grands que vous n'êtes pas un homme sans habitude, ni qu'autre chose qu'un noble désir d'apprendre ait engagé en de si pénibles et dangereuses pérégrinations.

Je vous dirai avant toutes choses que, par dessus vos talents naturels et vos sciences acquises qui vous font tenir un rang honorable parmi les lettres, je mets la noblesse de votre courage d'avoir entrepris une si noble course accompagnée de tant de périls et d'incommodités, dépourvu de tous moyens, sur la seule foi de votre vertu, par un motif non pas d'un gain sordide qui, de tout temps, a fait courir les marchands *del Indos*, mais pour celui de connaître, comme Ulysse, *mores hominum et urbes*, et de profiter de cette marchandise illustre qui est si négligée par le commun des hommes et si estimée par les gens de sens et d'honneur. Il est assez beau que la seule passion du savoir vous ait embarqué dans les mêmes peines et les mêmes souffrances que vont chercher dans ces lieux si reculés ceux des nôtres qui se proposent pour faire le salut des âmes et la conquête du ciel ; et quand je pèse l'un et l'autre dans la balance philosophique, je trouve que votre mérite est d'autant plus grand que le leur que l'objet et le prix pour vous en sont moindres que les leurs pour eux, parce qu'on hasarde bien plus aisément ses travaux et sa vie pour une grande récompense que pour une médiocre.

Vous y avez aussi plus de mérite qu'Apollonius Thyaneus[1] qu'une même intention que la vôtre avait mené en ces contrées-là, mais qui avait fait ce voyage avec deux savants hommes et avec tout le secours qu'une opulente fortune lui pouvait donner. Songez, monsieur, pour adoucir les amertumes de cette volontaire rélégation, que vous foulez la même terre qu'Apollonius a foulée, que vous la foulez plus glorieusement que lui, et que vous êtes le seul qui, après lui, ait été sous ces climats brûlés reconnaître ce que les brachmanes savaient des choses naturelles et morales. Puis donc que la fortune n'a pas rompu votre cours[e] par le dernier et le plus terrible des maux et qu'elle vous souffre aux lieux où la vertu vous a conduit, profitez-en de toutes les sortes

[1] Apollonius de Tyane en Cappadoce, né dans les premières années de l'ère chrétienne, mort en 97 ; philosophe pythagoricien et thaumaturge, qui alla de Babylone aux Indes et conversa avec les gymnosophistes comme avec les mages.

et ne laissez aucun gain à faire que vous ne le fassiez. Je ne vous dis pas que vous vous y enrichissiez des biens périssables, encore que je voudrais que ceux-là ne vous manquassent pas ; enrichissez-vous y de toutes les lumières qui vous sera possible, soit concernant l'état politique de ce grand empire, soit concernant celui de la nature et des arts qui y sont différents des nôtres.

Dans l'état politique, je comprends l'histoire et les révolutions de ce royaume, non seulement depuis Tamerlan et ses successeurs, mais *ab ovo* et depuis Alexandre. Ce n'est pas que nous n'ayons en anglais cette histoire depuis Temir jusqu'à nous, traduite de la langue du pays par un ambassadeur d'Angleterre envoyé pour l'établissement du commerce en ce pays au commencement de ce siècle[1] ; mais c'est qu'il y aurait plaisir et avantage de conférer vos originaux avec les siens pour les confirmer ou pour les contredire, le tout à l'éclaircissement et à l'établissement de la vérité. Pour cela, il serait bon que vous vous rendissiez habile dans la langue du pays que je m'imagine être la persienne, et cette étude pourrait vous servir à plus d'un usage et vous ferait fort considérer de deçà quand vous y retourneriez.

Il serait bon encore que vous y recouvrassiez tous les livres principaux et estimés parmi les peuples. D'où vous tireriez de notables instructions pour toutes leurs sortes de connaissances, et qui passeraient dans l'Europe pour un trésor, en les y apportant. Par là vous auriez moyen de faire voir en combien de sortes de discipline ils sont instruits et jusqu'où ils ont poussé leurs connaissances ; comment ils conduisent leur raisonnement, de quelle morale ils [se] servent ; quelle est leur religion gentile ou mahométane, ou toutes deux[2] ; comment ils contemplent les choses de la nature soit pour la physique simple, soit pour la médecine ; quelles observations ils font des astres, et s'ils y suivent la doctrine grecque ou l'arabe, ou quelque autre qui leur soit particulière ; jusqu'où ils sont instruits de la géographie, quelle est l'étendue de l'Etat et à quels royaumes ou mers il confine ; quelles sont ses forces, soit d'hommes, soit de places, soit d'éléphants, soit d'armes offensives et défensives ; quelles sont ses coutumes et

[1] Emir-Timour, Demour, Demir et Temir, noms divers donnés à Tamerlan ou, comme Bernier l'appelle, à Timour-Lengue. L'ambassadeur anglais dont il s'agit est sir Thomas Roë dont Thévenot a publié les *Mémoires*.

[2] La lettre de Bernier à Chapelain *sur les superstitions des gentils de l'Hindoustan*, répond spécialement à cette question.

ses lois ; quels leurs alliés, quels leurs ennemis ; de quelle sorte ils instruisent leur jeunesse pour la guerre ou pour les lettres.

Il serait possible que tout cela se trouvât dans les livres du pays que vous recouvreriez, et ce serait un grand soulagement pour vous. Quand néanmoins les livres ne vous y aideraient pas, vous ne devez oublier aucune diligence pour en avoir de sûres relations, afin d'en composer la vôtre, qui aurait d'autant plus d'autorité qu'elle aurait été faite sur de bons garants et avec soin et exactitude.Ce que les livres ne vous donneront pas sera assurément le détail de leurs arts mécaniques, labourage, bâtiments, manufactures, charpenterie , menuiserie , orfévrerie , taille d'habits, fabrique d'arme, fonte de canons, cuisinerie, boulangerie, jardinage, trafic et navigation, avec ce qui y contribue. Tout cela, cependant, mérite chacun son chapitre, et le plus dans le détail qu'il se pourrait, pour en faire une description instructive, digne d'un homme tel que vous. Il n'y faudrait pas même omettre quel est le génie de la nation pour les sciences auxquelles elle s'adonne plus volontiers ; s'ils ont des écrivains qui s'en piquent et si leur langue est riche et douce, comme elle est ordinairement dans les grandes cours.

Cela me fait souvenir de ce qui m'avait échappé, de la manière dont on traite là les femmes ; si elles y sont en plus grande considération que dans la Turquie et dans la Perse, et si elles y reçoivent les visites d'autres que de ceux de leur maison. Car cela sert fort à rendre les langues polies, à cause qu'on leur veut plaire, et à cause que, dans la communication avec elles, les hommes apprennent à adoucir la rudesse et la prononciation, que la mollesse naturelle des organes des femmes amollit et facilite insensiblement. C'est encore un article à ne pas laisser sans le toucher.

Voilà à peu près la denrée dont je crois qu'un successeur d'Apollonius, savant et curieux comme lui, se trouvant sur la même terre, peut et doit se charger, pour s'en pouvoir revenir de deçà glorieux d'un si riche butin ; qui, d'ailleurs, a cet avantage sur les autres richesses que les compagnies d'Est-Inde vont recueillir avec tant d'anxiété encore plus loin, qu'elle est plus facile à transporter en Europe, pour le peu de place qu'elle tient, et qu'elle est aussi moins poursuivie par les corsaires.

Mais vous ne ferez pas cette emplette en peu de temps ; et si vous ne demeuriez que deux ans dans ce royaume, ce temps là ne

suffirait pas assurément. Puisque vous y êtes donc et que personne de votre sorte et de vos inclinations n'ira peut-être jamais, prenez la patience nécessaire pour vous satisfaire et vos amis de tout point. Ramassez sur le pied que je vous ai marqué, composez, et à mesure que vous avancerez, envoyez-nous une copie de ce que vous aurez appris et remarqué, gardant l'original par devers vous; et vous en aurez tous les ans occasions par les compagnies de Hollande et d'Angleterre.

De notre côté, nous vous envoyons la *Philosophie d'Epicure*[1] et *la Pucelle*, que vous nous demandez si instamment pour votre consolation et pour votre intérêt. M. de Monmor vous fait ce présent d'Epicure, parce qu'on n'a pas trouvé à Paris à vendre les six volumes de notre Macharite[2] M. Gassendi, dont l'impression a été procurée par M. de Monmor à Lyon, et dont il n'y a plus d'exemplaires que dans les bibliothèques. Pour *la Pucelle*, c'est moi qui vous la donne et qui vous remercie du désir que vous en avez eu. A votre retour, vous en trouverez une version latine très-exquise qu'un bénéficier d'Albi qui m'est inconnu a faite ambitieusement et de laquelle il m'a déjà envoyé les onze livres des douze dont la première partie est composée. Pour moi, j'en suis au neuvième de la seconde qui en aura douze aussi.

Quand vous nous écrirez, il ne faudra qu'adresser votre paquet à M. de Monmor, rue du Temple, vis-à-vis l'hôtel de Guise; et en son absence, à M. Thévenot, rue.... près des capucins du Marais à Paris; et en son absence encore, à M. de La Chambre, médecin ordinaire du roi, rue Grenelle près l'hôtel Seguier. Il ne pourra se perdre avec ces adresses.

M. Thévenot, auquel vous ferez l'adresse de vos lettres en second lieu, est un de mes amis intimes, très-homme d'honneur, très-savant, homme qui n'ignore aucune des langues de l'Europe qu'il a courue dix ans durant, et qui a rapporté mille curiosités de livres et d'arts, dont son cabinet est rempli. Je vous ai concilié cette excellente personne; et, pour vous le témoigner, il vous écrit et, par quelques questions, indications, dont sa lettre est

[1] Le *Syntagma philosophiæ Epicureæ* de Gassendi, ouvrage publié en 1649, et différent du *Syntagma philosophiæ* de l'auteur, qui ne parut qu'avec les œuvres complètes.

[2] Macharite, ou plutôt Macarite du mot grec μακαρ. On appelait ainsi dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, à l'exemple d'ailleurs de plus anciens auteurs, ceux qu'on réputait *bienheureux* en raison de leur vertu. Les amis de Gassendi lui avaient donné ce nom.

remplie, il vous donne le moyen de faire voir que vous êtes un bon observateur. Il vous envoie aussi quelques bijoux et quelques bagatelles de peu de compte de deçà, mais qui pourront vous servir à vous faire votre cour de delà auprès des personnes de qualité curieuses. Il lui faudra montrer gratitude de sa générosité par votre réponse, et lui complaire en ce qu'il désirera de vous, surtout pour cette colonne antique, prochaine de Delhi d'une lieue, et que les mémoires anglais comptent entre les merveilles du monde.

M. de La Motte Le Vayer m'a entendu lire vos deux lettres en notre assemblée chez M. le Chancelier[1] et les a admirées avec toute la compagnie, et, depuis, il les a relues lui-même avec autant d'admiration. Il m'a chargé de vous assurer de la continuation de son amitié et de vous dire qu'il est en peine de quelques livres qu'il vous a envoyés, entr'autres de Prosper Alpinus *De medicina Ægyptiorum*[2], parce que depuis votre départ, il n'a reçu aucune lettre ni nouvelle de vous.

Pour M. de La Chambre, il est à Fontainebleau auprès du roi depuis six mois[3]. A son retour, qui sera bientôt, je lui ferai voir votre souvenir dans la lettre à M. de Monmor, et vos nouvelles dans la copie que je fais prendre de la longue lettre à M. de Merveilles, laquelle je mis vendredi à la poste avec un mot dont je l'accompagnai pour l'exciter à vous donner contentement touchant l'envoi de ces livres par Alep, Bagdad et Bassora à Surate, sans lui dire que, de notre côté, nous vous en envoyions, afin qu'il ne néglige point votre prière dans l'attente que nous y satisferions.

Pour ce qui regarde l'état des affaires de l'Europe depuis votre

[1] C'était Pierre Séguier, membre de l'Académie française, qui tenait chez lui ses assemblées.

[2] Prosper Alpini, médecin botaniste, auteur des quatre livres *de Medicina Ægyptiorum* publiés à Venise en 1591. On en avait donné depuis quelques années à Paris une nouvelle édition augmentée du *De medicina Indorum* de Jacques Bontius. C'est sans doute celle qui fut envoyée à Bernier.

[3] Cureau de la Chambre (Marin) né au Mans en 1594, connu comme philosophe et particulièrement comme auteur des *Caractères des Passions*. Il avait été l'ami de Gassendi et l'adversaire de Descartes, dont il a plus particulièrement combattu le système de l'âme des bêtes. Il devait s'intéresser tout particulièrement au voyage de Bernier, qui avait été reçu docteur en médecine à Montpellier avec un de ses fils. Mais sa mort, arrivée le 29 novembre 1669, lui permit à peine de revoir le voyageur.

départ, vous le verrez dans une feuille à part, que j'ai été bien aise de recueillir pour l'amour de vous, tant afin que vous en soyez fidèlement instruit, qu'afin que vous en puissiez instruire et obliger les autres [1]. Je sais combien ces sortes de régals font valoir les gens dans les cours étrangères, et, dans cette vue, je sens beaucoup de plaisir à vous les faire, et j'ai beaucoup d'impatience de vous les envoyer. Si vous m'en devez savoir gré, c'est principalement de ce que je m'y veux bien appliquer, sans être assuré que cette peine-là ne soit pas une peine perdue et que, quand notre ballot arrivera, vous ne soyez plus dans le pays; soit que vous ayiez passé outre pour gagner la Chine par terre ou par mer, comme vous en avez été tenté, soit que vous vous soyiez mis en chemin pour revenir en Europe. Ce doute pouvait me retenir, y ayant difficulté à se résoudre de perdre des soins, qui coûtent du temps à un homme qui a besoin d'être bon ménager. Mais j'ai mieux aimé le hasarder que de n'essayer pas de vous être utile.

Si cette dépêche vient en vos mains, ruminez, je vous prie, sur les conseils que je vous y donne, et ayez une particulière attention à vous bien éclaircir de toutes les choses que je vous ai marquées, et d'écrire méthodiquement vos découvertes pous nous en envoyer des copies qu'on puisse montrer de deçà à votre gloire, et qui sentent l'homme de lettres, comme celles d'Olearius de la Moscovie et de la Perse [2]; vous représentant toujours que vous serez peut-être le seul de cette qualité qui aura été et qui ira jamais en ces pays si peu connus avec la capacité nécessaire pour en donner des relations sensées et fidèles, afin de n'en perdre pas l'occasion qui, peut-être, ne s'offrira jamais si favorable; ce qui vous pourrait résoudre à un plus long séjour dans cet empire là que vous ne vous proposiez, pour n'en pas partir avec une lumière imparfaite. Vous seriez l'auteur classique de cette fameuse partie de la terre, qui n'est que fort mal illustrée et qu'on ne sait qu'en gros, qui peut passer pour le paradis terrestre entre l'Inde [3] et le Gange, plutôt que la Mésopotamie entre l'Euphrate

[1] Les journaux de ce temps sont la *Gazette de Renaudot* et les *Nouvelles à la main*.

[2] Olearius, voyageur allemand, né en 1600, mort en 1671, a publié en 1647 les *Voyages très-curieux et très-renommés faits en Moscovie, Tartarie et Perse*, qui donnent l'état de ces pays de 1633 à 1639.

[3] L'Indus.

et le Tigre. Car, pour la Chine, le retour du père Martinius, jésuite feutain, qui s'est trouvé dans les révolutions de cet Etat-là comme vous dans celui où vous êtes, nous l'a démêlée admirablement par une histoire de ce pays-là tirée sur les registres publics et royaux, et par une géographie très-ample traduite de même des originaux chinois avec les chartes exactes faites dans le pays par ordre de ses rois[1]. Cela vous doit donner de l'émulation afin d'en recevoir la même gloire. C'est assez, je suis, monsieur, etc. — De Paris, ce 13 novembre 1661.

II. *Première lettre à M. de Merveilles, gentilhomme provençal à Marseille.*

Monsieur, J'ai reconnu par votre réponse au billet qui accompagnait la lettre de M. Bernier qu'il savait bien choisir ses amis et j'ai redoublé l'estime que j'avais pour lui par celle que j'ai vu qu'il a obtenue d'une âme aussi noble que la vôtre. Je n'ai trouvé dans tous vos sentiments rien que d'élevé, que de sensé, que d'humain ; et il m'a été une joie bien douce de voir en la résolution que vous avez prise de lui envoyer ce qu'il vous a demandé, l'effet d'une amitié magnanime qui ne regarde que le désir et le besoin de son ami, sans compter pour rien l'incertitude de l'événement ou ce qu'il coûtera pour le satisfaire, et sans avoir presque espérance d'aucune rétribution de sa part. C'est un mouvement digne d'entrer dans le Toxaris de Lucien[2]

[1] Martin Martini, jésuite italien, avait publié, après un premier séjour en Chine, deux ouvrages que la collection de Thévenot reproduisit en partie, 1° *Atlas sinensis* ; 2° *Sinicæ historiæ decas prima*. Etant retourné au siége de sa mission, il y mourut en 1661, l'année même ou Chapelain le proposait en exemple à Bernier. — Quant à la qualification de *feutain*, le sens en est obscur, à moins que, au jugement du lecteur, l'explication ne s'en trouve dans l'article ci-après du dictionnaire de Trévoux : « FÉ ou FÒ ou FOÉ, le premier des Dieux et comme le Jupi« ter des Chinois.... Il y a dans la province de Fo-Kien, proche de la ville de Tunchuen, au bord du fleuve Feu, une montagne qui repré« sente le dieu Fò.... Le père Martinius le rapporte dans son *Atlas* « *sinensis*. » — Si nous en croyons les analogies de mots et le rapprochement que suggère cet extrait, un jésuite feutain serait un jésuite des bords du Feu. — Le mot chartes est sans doute ici pour cartes, l'orthographe latine étant conservée.

[2] Le *Toxaris* de Lucien porte pour second titre « de l'amitié. » Le compliment à la grecque que Chapelain adresse à son correspondant, est le pendant de la comparaison qu'il a faite dans sa première lettre, de Bernier avec Apollonius de Tyane. Il semble que l'auteur se défasse ensuite dans son style de la fadeur et de la pédanterie, et il en ivent même dans la dernière lettre à réprouver les pédants.

et propre à exciter l'envie dans le cœur de ceux qui sont touchés de la véritable vertu. Je ne vous l'envie pourtant pas, monsieur, et d'autant moins que vous exécuterez ce dessein beaucoup mieux que je n'aurais pu faire, dans la commodité que vous en fournira le fameux port que vous habitez. Je me réjouis seulement avec vous de votre mérite qui vous a attiré cette prière et de l'occasion qu'elle vous a donnée de signaler votre générosité.

A votre largesse, j'approuve fort que vous joigniez vos bons conseils sur les choses que votre ami doit faire en ce royaume où la fortune l'a arrêté, et dans la Chine et dans la Tartarie, s'il pousse jusque-là suivant vos ordres. Et certes, je souhaiterais que le projet de finir ses courses par le voyage de la Chine et de la Tartarie [1] trouvât en lui assez de courage ; car pour le corps, il l'a ferme, robuste, et désormais endurci à la peine et à l'épreuve de tous les climats. A quoi qu'il se détermine, le voulant payer en quelque sorte du plaisir que m'a causé la lecture de la lettre qu'il vous a écrit[e], je lui en écris une où je lui propose mes avis touchant les observations qu'il a à faire dans l'État du Mogol et, sur ce pied-là, dans les deux autres ; et je l'exhorte à ne rien laisser échapper de ce qui y pourra venir à sa connaissance, soit des matières naturelles, soit des morales.

Vous la trouverez, monsieur, jointe à celle-ci, et je la laisse ouverte, afin que vous jugiez si elle peut seconder celle où vous lui expliquez là-dessus, tout autrement bien, vos pensées, par l'habitude que vous avez à voyager et à tirer profit de vos expériences. Que si vous n'estimez pas qu'il faille grossir votre paquet, vous m'obligerez néanmoins de faire un article dans votre dépêche du zèle que je vous ai montré pour lui, et de la joie que j'ai eue de le savoir en santé et en lieu où il peut très-utilement employer son esprit philosophique.

J'ai communiqué à tous nos amis de deçà celle qu'il vous a plu de m'écrire, et il n'y en a eu pas un qui n'ait loué cette bonté de cœur qui vous porte à secourir un tel ami en sa nécessité dans une chose si honnête, concluant tous que le bien qui en reviendra au monde vous sera principalement dû.

Croyez bien, s'il vous plaît, que je suis l'un de ceux qui vous en prisent davantage, et que le fonds d'honneur qui paraît dans un si bon procédé que le vôtre, me fait souhaiter les occasions de

[1] Bernier n'exécuta pas ce nouveau voyage.

vous témoigner que je veux être, Monsieur, votre, etc. — Du 26 décembre 1661.

III. La *deuxième lettre à M. de Merveilles*, du 28 février 1662, répète en partie la première, et traite de nouveau de l'intérêt qu'offrirait le voyage à Cambalu et au Cathay, que l'auteur croit distincts de la partie septentrionale de la Chine et de Pékin. Chapelain engage l'ami à insister auprès de Bernier, qui « lui complaira en tout comme à son Mécène. » La crainte qu'une des lettres du voyageur ne se soit égarée, lui suggère ensuite cette réflexion : « Etant *de proprio pugno*, c'est une espèce de relique qui mérite d'être précieusement gardée. En tout cas, je vous en ai fait faire une copie.... »

IV. *Troisième lettre au même, à Marseille.*

Monsieur, je vous suis très-obligé de l'avis du partement de votre ballot de livres et de la communication des deux nouvelles lettres que M. Bernier vous a écrites et à M. de la Poterie[1]. L'autre est fort curieuse et confirme les notices des précédentes, les accroissant même fort notablement.

Pour leur donner le prix qu'elles méritent et pour votre propre honneur, j'ai fait auprès de M. Thévenot qui publie plusieurs relations qu'on n'avait point encore imprimées ou du moins vues en français, j'ai fait, dis-je, avec ce galant homme que les deux lettres qui s'adressent à vous soient insérées dans son volume, et j'aurai soin de les purger de leurs impuretés de langage et gaîtés trop familières qui leur pourraient ôter l'autorité et la gravité qui sont nécessaires pour le public en de semblables matières[2]. Je suis bien aise qu'il y trouve votre nom et voie l'obligation qu'il vous aura des futures lumières que votre libéralité envers votre ami lui fera avoir sur ces choses orientales, si mal ou si infidèlement

[1] Antoine de la Poterie avait été secrétaire de Gassendi. Il travailla avec Sorbière, et sous la direction d'Habert de Montmor, à la publication des œuvres du philosophe. Bernier resta toute sa vie en relation avec lui ; il l'avait chargé de ses affaires pendant ses dernières années.

[2] Bernier n'avait rien publié qu'en latin avant son départ pour l'Inde, et la langue s'était encore épurée depuis. — Quant aux *gaîtés trop familières* de sa lettre, on reconnaît là l'ami de Chapelle et le gai compagnon des Bachaumont et des Blot, qui disait plus tard de lui-même : « Avant que j'allasse au Mogol, je savais un grand nombre de « chansons bachiques. » *Commentaires de Brossette sur Boileau.*

expliquées jusqu'ici par des marchands ignares ou par des missionnaires intéressés[1]. J'ai cru devoir cela à votre vertu à laquelle je rendrai toujours les témoignages et les offices dont elle est digne.

Je ne vous renvois (*sic*) par cet ordinaire que la lettre à M. de la Poterie, afin que vous la lui puissiez faire tenir au plus tôt pour lui donner temps de préparer ses réponses et de satisfaire aux désirs de son ami. Par le suivant vous aurez la vôtre, que cependant je ferai voir à nos habiles pour votre gloire et pour celle du pauvre exilé. Je lui écrirai même et lui manderai des nouvelles de ses amis et, si je puis, je vous donnerai un éclaircissement pour vous d'une partie au moins des choses qu'il montre désirer savoir.

Ce qu'il me semble qu'il y a à faire maintenant, c'est de tenir prêt ce qu'on pourra recouvrer de livres et d'autres choses qui lui sont propres pour sa consolation et pour sa fortune, afin de les lui envoyer par la même route d'Alep, à la première occasion de vaisseau qui ira de Marseille ou de Toulon à Smyrne ou à quelque autre port des côtes du Levant, à quoi il sera bon de veiller. Et cependant j'en chercherai quelqu'une pour vous faire porter l'exemplaire de *La Pucelle* qu'il souhaite et que je ne commets point à la poste, à cause du port. Je pourrai y joindre encore quelque autre régale (*sic*) ou de moi ou de M. Thévenot qui ne grossira guère le paquet. Vous me ferez l'honneur de mettre le tout avec des curiosités que vous lui envoieriez alors, et dont je suis tout à fait d'avis ; afin que si le premier ballot allait à mal, le second lui apprenne ce qu'il lui portait et le soin que vous avez pris de son avantage. Pardonnez à la franchise de mes conseils et assurez-vous, je vous supplie, de la passion qu'a pour votre vertu, Monsieur, votre, etc. — De Paris, ce 20 avril 1662.

V. La *quatrième lettre au même,* du 24 avril 1662, écrite à quatre jours d'intervalle de la première, ne contient rien de nouveau. Ce sont des recommandations pour les envois faits ou à faire et des encouragements pour la bienveillance à témoigner à Bernier. Voici quelques-uns de ceux-ci : « Je vous exhorte cependant à « conserver votre affection au pauvre exilé, et de (*sic*) faire veiller

[1] Voir la première lettre à Bernier, où Chapelain développe ce paradoxe, page 19.

« vos serviteurs de la côte, pour apprendre s'il ne se fait point « quelque nouvel embarquement pour Smyrne et Alep, afin d'en « profiter et de charger le vaisseau de votre dépêche et de ce que « vous auriez d'autres choses à lui envoyer. Il le faut tenir en « humeur d'étudier le pays en lui rendant nos offices, afin que « voyant qu'il n'est pas abandonné, il ne perde pas courage, et qu'il « s'ennuie moins dans ces lieux reculés, où il y a une si grande « moisson de nouveautés importantes à faire. »

VI. *Deuxième lettre à M. Bernier..... à Delhi.*

Monsieur, si la fortune n'a pas traversé les bonnes intentions et les offices effectifs de M. de Merveilles, votre plus généreux ami, vous aurez reçu, il y a quelque temps, le ballot de livres que vous lui demandiez par vos premières lettres du 1er mars 1660, et qui étant tombées à Paris entre les mains de M. de Monmor, par la voie de Hollande, il y a six mois, furent envoyées par moi à leur adresse de Marseille et produisirent en cette belle âme l'effet que vous désiriez. Je joignis à votre dépêche un billet pour lui et une assez longue lettre pour vous, au cas qu'il vous répondît par la voie que vous lui aviez marquée, comme il a fait depuis. Cette lettre que je laissai ouverte, afin qu'il en jugeât, fut trouvée digne d'aller jusqu'à vous, et il la mit sous la même enveloppe que la sienne. Je vous y expliquais mes pensées touchant le profit que vous pouviez faire de votre demeure dans cette cour si éloignée du Grand Mogol, en la posture que vous y étiez et avec le fonds naturel et acquis que vous aviez, pour donner au monde des lumières certaines de choses, si obscures et si confusément rapportées par ceux qui vous ont précédés dans ce voyage, faute de sincérité ou de capacité.

Les instructions que vous aurez vues dans la réponse de M. de Merveilles vous seront sans doute d'une bien plus grande utilité; et les secours qu'il vous y offre si noblement afin de pouvoir travailler avec plus de commodité, vous feront louer Dieu de vous être su acquérir un ami d'un aussi bon cœur et si amoureux des belles choses.

J'eusse pu, à son défaut, vous assister, si le M. Dessein [1] dont vous parlez dans votre lettre, ne se fût point trouvé mort quand

[1] On ne sait ce qu'était cet ami de Bernier.

je la reçus, ou du moins vous envoyer par lui *la Pucelle*, que vous témoignez désirer, et dont j'ai publié la moitié depuis votre absence. Cette mort me désorienta et, m'ôtant tout moyen de vous servir par moi-même, me réduisit à n'avoir plus d'espérance de le faire que par ce gentilhomme qui s'en est si bien acquitté. Depuis, lui-même ayant reçu un nouveau paquet de vous par la voie de terre adroittine [1] de Surate à Alep et de là à Marseille, il a eu la civilité de m'en donner part; ce qui a fait que, ne doutant point qu'il ne continuât ce commerce par la même route d'Alep, je l'ai prié d'accompagner de celle-ci sa nouvelle réponse, quand il aura l'occcasion sûre de vous l'envoyer.

Cependant, comme votre seconde ne cède en rien à la première en notices de l'état moral et politique du pays, nous avons pensé de les faire entrer dans un volume de relations exquises et non vues encore parmi nous, de la plupart des choses de l'Orient, pour en informer les curieux et contribuer à votre réputation, puisque nous ne pouvons faire davantage pour vous dans une si difficile communication que la nôtre. En attendant que ce volume sorte à la lumière, je ferai part de ces deux lettres à nos habiles amis, surtout à MM. de la Mothe le Vayer et de la Chambre, sans omettre M. de Neuré, que le renversement de la fortune que je lui avais procurée et quelques procès où il y va de tout son bien, ont empêché de travailler à la vie de notre Macharite, l'excellent M. Gassendi [2]. M. Thévenot qui publie ces relations, touché de votre vertu, ayant vu la copie que j'ai fait faire de votre seconde lettre à M. de Merveilles, a résolu de vous écrire aussi bien que moi, et je crois qu'il le fera. C'est un ami que je vous ai donné et qui ne vous fera pas de honte.

[1] Vieux mot qui équivaut peut-être à *directe*; à moins pourtant qu'il n'exprime une route située *à droite*, mais de quelle contrée?

[2] Laurent Mesme, dit Michel ou Mathurin Neuré, né à Loudun, chargé d'abord de l'éducation des fils de l'intendant de Provence, M. de Champigny, ami de Gassendi. Il fut mêlé, comme Bernier, à la querelle qu'eut le philosophe avec l'astronome ou astrologue Morin. Il avait été, en dernier lieu, précepteur des enfants de la duchesse de Longueville, chez qui Chapelain avait contribué à le placer. Il se brouilla avec cette grande dame pour une question d'argent et composa contre elle un libelle. Ce sont là les événements que l'auteur indique un peu trop succinctement à Bernier, qui avait eu avec Neuré une étroite liaison et qui demandait de ses nouvelles. — V. plus bas, p. 41 — Quant à la vie de Gassendi, dont il s'était chargé après le départ de Bernier, Neuré avait commencé à s'en occuper, mais il n'acheva pas sa tâche et Habert de Montmort le remplaça par Sorbière.

J'attends une rencontre favorable et sûre pour envoyer *la Pucelle* à M. de Merveilles, afin qu'il vous la fasse tenir avec ce qu'il vous destine encore ; et je souhaite fort qu'elle arrive jusqu'à vous et qu'elle vous puisse divertir. Je travaille à la seconde partie, égale en nombre de livres à la première, et les trois quarts en sont déjà faits, de sorte que si Dieu me prolonge la vie de deux ou trois ans, je pourrai dégager ma parole et offrir au monde l'ouvrage accompli [1].

Si vous m'apportez ce grand poète persan [2], je vous en aurai obligation; mais elle doublerait, si vous m'en expliquiez le dessein, la conduite et les particulières beautés. Quant à cette langue-là, que pouvez-vous faire de mieux que de l'apprendre à fond, puisqu'elle a des auteurs classiques et que c'est celle de la cour du monde oriental qui est la plus polie? quand vous n'en devriez tirer autre profit excellent que l'applaudissement de M. Gaumin qui la possède, et qui est assez officieux pour vous faire valoir par là auprès de tous nos habiles gens [3]. Il serait bon de plus, quand vous reviendrez, de rapporter avec vous les meilleurs écrivains de cette nation, historiens, poètes, philosophes, que le roi pourrait acheter chèrement pour en orner sa bibliothèque, laquelle il va faire transporter au Louvre, après qu'il aura été achevé de bâtir, comme on y travaille avec grande ardeur et grande dépense.

Pour les télescopes, le jeune M. Huygens Christianus [4], entre

[1] Chapelain, quoique sa vie se soit prolongée de douze ans encore, n'acheva pas son poème, découragé qu'il fut sans doute par les critiques. Il y travaillait, du reste, depuis près de trente ans, ce qui avait donné lieu de dire à ses adversaires et même à ses amis que sa *Pucelle* était vieille en naissant. Habert de Montmort, par exemple, avait fait courir sur elle cette épigramme latine :

Illa Capellani dudum exspectata Puella
Post tanta in lucem tempora prodit anus.

[2] Bernier parle dans son voyage à Cachemir, IX^e^ lettre, d'un poëte Persan qu'il traduisait avec l'aide d'un vieil et fameux maître d'école ; mais il ne nomme ni l'auteur, ni l'ouvrage.

[3] Gilbert Gaulmin, maître des requêtes, mort en 1665, comme l'annonce une lettre ultérieure de Chapelain.— Suivant Costar, il possédait toutes les langues orientales, l'hébreu, l'arabe, le turc et le persan ; mais Saumaise jugeait sa science superficielle.

[4] Christian Huyghens, savant mathématicien hollandais, né en 1629, que Louis XIV attira à Paris et qui se rendit fameux par ses inventions et ses découvertes. Chapelain qui paraît l'avoir pris sous sa protection revient souvent sur ses travaux ; il annonce l'admission de Huyghens à l'Académie des sciences lors de la fondation de cette compagnie.

autres rares productions de son esprit admirées de toute l'Europe, en a fait un de vingt-trois pieds de long pour mieux découvrir le ciel, et c'est avec cet instrument qu'il a vu et observé une lune autour de Saturne avec l'ordre de ses révolutions ; laquelle lune lui a fait imaginer les vraies causes des diverses apparences de cette grande planète, tantôt nue, tantôt accompagnée d'oreilles, tantôt d'anses à claire-voie, lesquels phénomènes avaient été connus et observés par Galilée le premier, sans néanmoins en avoir les raisons physiques et mathématiques : ce qui a attiré à ce jeune astronome beaucoup d'envie et d'estime.

Il me semble que l'on m'a dit, il y a deux ou trois ans, que le bonhomme Vendelin était mort[1]. Tous les ouvrages de Galilée ont été imprimés en un corps in-4°, assez grossièrement, à Bologne, terre papale, et se vendent douze francs à Paris. On parle de les réimprimer à Florence, in-folio et plus fidèlement.

On dit que le comédien Molière, ami de Chapelle, a traduit la meilleure partie de Lucrèce, prose et vers, et que cela est fort bien[2]. La version qu'en a faite l'abbé de Marolles est infâme et déshonore ce grand poëte.

On a publié, ou on doit bientôt publier ce qui manquait à l'Apollonius Pergæus[3]. Ce qu'on en avait déjà est de Commandin, et se vend fort cher.

Le Père Maignan, minime tolosain, a donné depuis quatre ans à Tolose un cours de philosophie où il traite la physique plus

[1] Godefroi Wandelin, né en 1581 dans la Campine, mort en 1660, géomètre et astronome. Il y a des lettres de lui à Gassendi dans le recueil des œuvres de ce philosophe.

[2] M. Sainte-Beuve, qui donne par ci par là des extraits de la correspondance de Chapelain, a publié cette note relative à Molière, et précisément dans un article consacré à l'abbé de Marolles. *Causeries du lundi*, t. XIV. — Nous savions par Brossette que, en 1664, Molière avait dû lire chez M. du Broussin, en présence de Boileau et du duc de Vitry, des fragments de sa traduction de Lucrèce ; mais il s'agit ici de lectures faites en 1662, dans l'année où fut représentée l'*École des femmes*, deux ans avant le *Misanthrope*, où se trouve le seul fragment de l'ouvrage de Molière qui ait été conservé.

Quant à la traduction de l'abbé de Marolles, que personne ne songe à réhabiliter, ce que M. Sainte-Beuve dit de l'auteur et de ses relations avec Chapelain explique la sévérité de jugement du *bon homme*.

[3] Le mathématicien Apollonius de Perge, en Pamphylie, florissait environ 40 ans après Archimède. Il a fait un traité des sections coniques en huit livres. L'édition de Commandin qui ne contenait que les quatre premiers, avait paru en 1566. Trois nouveaux livres venaient d'être découverts par Alph. Borelli, et furent publiés par lui à Florence, précisément en 1661.

curieusement que l'Ecole et d'un style moins monacal; et ce travail est estimé. C'est celui qui avait donné ce bel ouvrage des Sciotériques, in-fol., à Rome, et qui avait partagé la gloire de cette partie de mathématiques avec l'auteur de l'*Ars magna lucis et umbræ*[1].

L'*Astrologia Gallica* a été imprimée depuis peu en Hollande, depuis la mort de l'impertinent tiracleur[2] Morin, son auteur. C'est tout ce que vous aurez pour cette heure de celui qui prend grande part en vos intérêts, et qui est, etc.— De Paris, ce 25 avril 1662.

VII. *Troisième lettre à M. Bernier,... à Delhi.*

Monsieur, pour vous faire au moins une fois recevoir de nos lettres, voici la quatrième que je vous écris[3], mais qui ne vous instruira pas tant que les précédentes, dans lesquelles, principalement dans la première, j'épuisai tout mon fonds et je couchai de mon reste[4]. Je vous les écrivis sans en avoir reçu aucune de vous et pour vous faire souvenir [de ce] que vous m'aviez témoigné dans celle que vous adressiez à M. de Monmor, et je le

[1] Le père Maignan (Emmanuel), né en 1601 à Toulouse, mort en 1676, avait professé les mathématiques à Rome dans un couvent de son ordre et y avait donné en 1648 un traité de gnomonique. Il enseigna ensuite la philosophie dans sa ville natale et y publia son cours en quatre petits volumes. En 1662, il faisait paraître un nouvel ouvrage : *Sacra philosophia entis supernaturalis*, qui ne fut terminé qu'en 1673. C'est celui dont parle Chapelain. L'auteur y tenait compte des doctrines de Descartes et de Gassendi, tout en les combattant sur quelques points. On voit par la lettre de Gassendi à Chapelain qu'il y avait une liaison entre celui-ci et le père Maignan. Le philosophe prie son correspondant de faire ses compliments à ce religieux, « cui te, ajoute-t-il, et tuam erga me benevolentiam debeo. » — L'auteur de l'*Ars magna, etc.*, est le P. Kircher.

[2] Tiracleur ou autrement Thriacleur, Thériacleur et enfin Thériaqueur, marchand de thériaque, charlatan. Ce mot était employé comme terme de mépris depuis le temps de Rabelais, qui s'en sert dans son *Gargantua* liv. I, chap. 25. — Morin, comme il a été dit à propos de Neuré, avait eu avec Gassendi un vif démêlé et Bernier y avait été l'un de ses adversaires. L'Astrologia Gallica parut en 1661 ; Morin était mort dès 1656.

[3] La troisième seulement, cnmme on le voit par le début de la lettre suivante.

[4] *Coucher de mon reste*, terme de jeu. On disait : coucher de gros-coucher de tout, pour : mettre un gros, un certain enjeu ; et, par suite, coucher de son reste, comme *jouer de son reste*. V. le diction, naire de M. Littré au mot *coucher*.

fis d'autant plus volontiers qu'il n'avait pas été ému par vos besoins et par vos prières, ne pouvant souffrir que dans ces pays perdus, vous demeurassiez sans secours, ou du moins sans consolation. Je vous les écrivis encore pour vous donner mes avis touchant le profit que vous pouviez faire de votre mauvaise fortune et vous y marquai soigneusement ce que je jugeais digne d'être noté et observé dans ces contrées lointaines et si mal connues, soit des choses naturelles, soit des morales, soit des politiques, pour en former une relation exacte et capable de vous donner l'immortalite. J'y joignis les sentiments de M. Thévenot, homme de vertu et de condition; lesquels vous verrez bien qui partent d'une tête bien faite et qui en sait le fin, si mes dépêches ont été assez heureuses pour venir jusqu'à vous. Mais dans la crainte qu'elles ne vous aient pas été rendues (quoique pour y pourvoir je les eusse fait aller sous l'enveloppe de M. de Merveilles jointes au volume de *la Pucelle* que vous souhaitiez), j'en fis faire alors des duplicata que vous trouverez avec celle-ci et qui m'épargneront la peine de vous y répéter ce qu'elles contenaient. Et le porteur sera M. Tavernier, qui s'en retourne à la cour du grand prince que vous servez[1], et qui s'est bien voulu charger de mon paquet à la prière de M. de la Mothe Le Vayer, son ami intime. Comme vous le recevrez par sa courtoisie, par sa même courtoisie nous pourrons recevoir de vos nouvelles par lui, son dessein n'étant pas de faire un long séjour de delà, où il ne va que pour y terminer ce qu'il y a d'affaires. S'il prend son chemin par Marseille, j'avertirai M. de Merveilles de son passage, afin qu'il vous puisse écrire aussi par lui.

Je vous manderais l'aventure de M. d'Estrades, ambassadeur du roi d'Angleterre, avec Batteville, ambassadeur d'Espagne (*Suit un bulletin de nouvelles politiques*)... mais vous en serez mieux instruit par M. Tavernier qui vous en dira le menu et beaucoup d'autres choses, qui ne sont pas matières à être écrites.

Quant au chapitre des livres, il a paru un traité de feu M. Descartes, sous le titre *De Homine*, traduit par un professeur de

[1] Tavernier et Bernier se rencontrèrent dans l'Inde près d'Aureng-Abad le 6 décembre 1665 et voyagèrent ensemble tout un mois. Bernier ne parle pas de cette rencontre, qui est mentionnée dans le second volume des voyages de Tavernier. L'auteur s'exprime en termes très-honorables sur le compte de son compagnon de route.

Bar-le-Duc nommé Schuyl, avec un grand nombre de figures qui en éclaircissent la doctrine [1], par laquelle on prétend montrer que le corps humain, et, à plus forte raison, celui des autres animaux, n'est autre chose qu'une machine remuée par les objets, qui passent par les sens dans la substance et dans la glandule pinéale du cerveau : chimère qui se détruit elle-même, si l'âme est immortelle, comme elle l'est et qu'il le suppose; ou qui détruit l'immortalité de l'âme, si ses principes subsistaient. Cependant il ne se peut dire combien elle a de sectateurs! Que notre cher M. Gassendi nous manque bien pour en faire voir les fallaces, en la manière qu'il a fait des méditations métaphysiques de ce nouveau docteur!

En Angleterre, la physique fleurit : j'entends la physique pratique, notre assemblée de chez M. de Monmor à Paris en ayant fait, par émulation, éclore une autre à Londres où il entre quantité d'Igbis, de Moraens et d'autres habiles mylords [2], et que le roi lui-même appuie de son autorité et entretient par ses gratifications, pour faire des expériences qui servent à la découverte de la nature et pour mieux connaître le ciel. M. Huygens, le nouvel Archimède, est souvent aux prises avec eux, et de leurs contestations naissent de belles vérités qui avancent cette sorte de discipline.

Ce M. Huygens, comme je vous ai mandé, par un télescope de vingt-trois pieds, de sa façon, a découvert une lune autour de Saturne et donné la théorie de ses révolutions. Il a fait encore le système de cette planète si éloignée, sur une méditation si juste, qu'il a rendu une raison valable de ses bizarres et diverses apparences, la croix des modernes astronomes et l'écueil où le fameux Galilée, leur premier observateur, n'a pas moins brisé que ceux qui l'ont suivi. Ce même M. Huygens a été l'inventeur du pendule, par le moyen duquel toute horloge fixe, soit à contrepoids, soit à ressort, est rendue la mesure du temps, et si exacte qu'en

[1] Le *Traité de l'homme* de Descartes, ouvrage posthume, parut d'abord en latin (quoique son auteur l'eût écrit en français),en 1662, à Leyde, par les soins de Florent Schuyl, dont Chapelain nous apprend qu'il était professeur à Bar-le-Duc. Deux ans plus tard, Clerselier en donna une édition faite sur l'original avec des remarques de Louis Delaforge et une version française de la préface latine de Schuyl.

[2] Le chevalier Digby, de la famille des comtes de Bristol, philosophe, mathématicien, chimiste, qui avait voyagé en France et fréquenté nos savants, particulièrement Descartes.

un an elle ne s'écartera pas du soleil d'une minute seulement; ce qui est si commun désormais parmi nous qu'il n'y a pas moyen d'en douter. Comme c'est un prodige d'esprit en matière de géométrie et des mécaniques, et que je suis celui qui l'a engagé à publier ses rares inventions, je prends plaisir à vous le définir de la sorte par son genre et par ses différences, afin que vous puissiez en entretenir vos curieux Persans, Bramins, Gymnosophistes, et porter son renom jusqu'aux mandarins et par delà le berceau du jour[1].

Pour nous empêcher d'entrer en présomption de nos richesses, nous avons perdu l'été passé un de nos compatriotes qui n'excellait pas moins que le Hollandais entre les géomètres et les machinistes. Vous le connaissiez au moins de réputation : l'admirable M. Pascal, qu'une colique mortelle nous a enlevé dans la fleur de son âge[2] et lorsqu'on avait sujet d'en attendre des choses dans les mathématiques et dans la métaphysique que personne n'avait encore imaginées que lui.

Vous aurez vu par mes premières lettres de quelle sorte M. de La Mothe le Vayer s'intéresse en votre fortune et les bons souhaits qu'il fait pour cela. Je n'ai pas moins de passion qu'il en a pour que vous acquériez les notions de tout ce qui regarde ces parties orientales, et je ne vous les recommande pas moins de mon chef que du sien. C est à lui que je dois cette commodité de vous écrire par M. Tavernier, et vous lui en devez faire un compliment par vos réponses.

Je suis, etc. — De Paris, le 9 novembre 1662.

VIII. *Quatrième lettre à M. Bernier, à Delhi.*

Monsieur, l'espérance que M. de La Croix[3], interprète de la langue turque en cette cour, m'a donnée que, par sa recom-

[1] Les *Mémoires* de Bernier nous montrent que, en effet, les discussions et les découvertes scientifiques de l'Europe faisaient une partie de l'intérêt de son voyage et l'objet de longs entretiens entre lui et l'agah Danek-mend Khan, à qui il se trouvait attaché par sa position à la cour. — La réflexion qui termine le passage de Chapelain nous justifie de n'avoir pas supprimé ses redites au sujet de Huyghens.

[2] Pascal était mort à trente-neuf ans le 19 août précédent.

[3] François Petis de la Croix, savant orientaliste, comme le furent son fils et son petit-fils. Il était ami de Thévenot et c'est lui qui a publié les *Voyages en Orient* du neveu.

mandation, je vous pourrais faire savoir sûrement de mes nouvelles, m'a fait résoudre à vous écrire pour la quatrième fois et de joindre à ma lettre une copie de celle que j'envoyai à M. de Merveilles, avec une qui se trouva pour lui dans le paquet de M. de Monmor et dont je m'étais chagé pour la lui faire tenir à Marseille. Cette diligence l'ayant obligé à m'en remercier, il se lia sur votre sujet une espèce de commerce, dans lequel il me communiqua une seconde lettre que vous lui aviez écrite par la voie d'Alep, et me demanda avis sur certains articles dont vous souhaitiez d'être éclairci, touchant les affaires du Parnasse; à quoi je satisfis ponctuellement, comme aussi à la prière que vous faisiez à M. de Monmor de vous procurer un exemplaire de *la Pucelle*, lequel je lui fis aussitôt remettre pour le faire entrer dans le ballot avec les autres livres que vous lui demandiez. A quelque temps de là, sur ce qu'il me fit savoir qu'il vous écrirait encore, je rechargeai et accompagnai ma seconde d'une copie de ma première et d'un mémoire curieux de M. Thévenot qui le renvoyait sur mes conseils, et dont les réponses bien précises ne seraient pas d'une petite instruction pour le public. Il y peut avoir dix-huit mois que je hasardai encore une dépêche garnie des mêmes pièces à toutes fins, au cas que les précédentes ne fussent pas arrivées jusqu'à vous. J'en fais autant cette fois-ci, et ce sera un grand malheur si, de tant de lettres, quelqu'une au moins ne se rencontre bien. Je me suis opiniâtré à ces offices-là, monsieur, principalement pour vous faire connaître que je suis ferme dans mes amitiés, et que c'est assez d'avoir de la vertu et du savoir pour ne me jamais perdre. (*Suit un bulletin politique*)..... Quand vous vous serez enrichi au service de votre grand monarque, il vous permettra de faire un tour en France pour révérer le nôtre qui ne lui cède en nulle des grandeurs, et il est malaisé que sa réputation n'ait volé jusquà votre Inde et à votre Gange.

Si vous me répondez, le meilleur sera d'adresser le paquet à M. de Monmor, près l'Echelle du Temple; mais en le faisant, il faut lui écrire avec le plus de civilité que vous pourrez, sans vous souvenir que vous n'avez point eu de réponse de lui. Il est maintenant doyen des maîtres des Requêtes, par la mort de M. Gaumin.

Je suis avec beaucoup de passion, monsieur, votre, etc. — Du 25 août 1666.

IX. *Cinquième lettre. A Monsieur Bernier, médecin du Grand-Mogol, revenant de l'Indostan, pour répondre à ses lettres écrites de Tadouan, à quatre journées de Chiraz, le 4 juin* 1668, *et reçues à Paris le* 15 *février* 1669.

(La première partie de cette lettre est une nouvelle récapitulation des précédents envois. L'auteur continue ensuite en ces termes) :

Il m'a semblé nécessaire de vous informer de tout ce qui s'est passé de deçà touchant les lettres qui nous sont venues de vous depuis votre arrivée à la cour du Grand-Mogol, lesquelles ont été les seules, jusqu'à celles que vous m'avez écrites de Tadouan à quatre jours de Chiraz, du 10 juin de l'an passé[1]. Celle que vous me conviez de donner en mains propres à M. de La Chapelle[2], par laquelle je vois que vous avez eu une plus heureuse correspondance avec lui qu'avec nous, lui sera rendue très-fidèlement.

La nouvelle de votre retour m'a causé d'autant plus de joie, qu'il y avait moins d'espérance que nous vous revissions jamais. Je suppose que vous n'avez pas quitté l'Orient sans y avoir fait un profit notable, après y avoir utilement et longuement servi. Je suppose aussi que vous y avez ramassé, en observations naturelles, politiques et morales, de quoi former une très-curieuse relation quand vous serez de deçà, et que vous en aurez tellement collé les papiers à votre personne qu'ils ne sauraient se perdre qu'avec vous.

Ce qui m'y a plu davantage, a été de voir que, sans vous arrêter à instruire votre ami des mœurs, de la puissance, des arts de ces lointaines contrées, vous avez préféré de philosopher avec lui sur des matières aussi sublimes comme est celle de la

[1] Suivant Chardin (*Voyages*, t. VIII, p. 463), Taduan est situé entre Kafer et Moukak à quelques journées de Chiraz. « Ce bourg, dit l'auteur, est un des plus délicieux endroits de la Perse. »

[2] C'est Chapelle. Il y avait à la même époque un littérateur du nom de La Chapelle membre de l'Académie française où il remplaça Furetière, maltraité comme poëte par Boileau. Les contemporains (on en trouve la preuve dans une épigramme de Chaulieu) confondaient souvent ensemble les deux poëtes et attribuaient à l'un les ouvrages de l'autre; mais de la part de Chapelain qui avait été très-lié avec Lhuillier, la confusion des noms ne peut être qu'un *lapsus*.

nature de l'âme, contre l'opinion de Démocrite et de ses sectateurs ; ce que vous avez fait dans cette lettre avec tant de bonne foi, de clarté, de solidité, que je vous avoue d'en être demeuré très-satisfait ; et que, quelque estime que j'eusse de votre force, ce que vous en avez montré en cette rencontre a de beaucoup passé mon imagination [1].

Je l'ai communiquée à M. de La Mothe le Vayer qui l'a lue avec très-grand plaisir et qui ne désespère pas d'avoir de longues conférences avec vous sur ce sujet-là, et sur les autres agités entre les anciens aussi bien qu'entre les modernes, trouvant en vous la vigueur nécessaire pour entrer dans ces illustres débats. Cela lui accroît, comme à moi, l'impatience de votre venue, que nous souhaitons prompte et heureuse pour l'instruction publique et pour votre repos. Vous nous direz de bouche la suite de ces grandes révolutions de la grande Inde, aussi nette que vous nous en aviez fait voir le commencement. Pour cette heure, ne pensez qu'à la conservation de votre santé, afin d'être en état de vous faire écouter, quand vous serez ici, par tout ce qu'il y a de gens curieux et habiles, et vous établir une glorieuse réputation auprès de ceux auxquels vous devez songer à plaire principalement.

J'écrirai à Venise et à Ligourne [2] ; car pour Smyrne, vous en devez être parti il y a trois ou quatre mois, et je ferai remettre mes lettres à ce M. Chardin [3], s'il s'en veut charger. Sinon je chercherai d'autres voies pour vous les envoyer. Je ne vous manderai rien des nouvelles publiques du côté du Levant. Vous êtes plus près de Candie que nous, et vous en aurez eu tout le détail (*Suit le bulletin politique accoutumé*)..... Je suis, etc. — De Paris, le 16 février 1669, dans le commencement de ma 74e année.

P. S. — Depuis votre départ de France, M. de Monmor avait établi une assemblée de physique chez lui. Elle a duré quatre ou cinq ans avec grande réputation. Celle d'Angleterre avait

[1] La postérité ratifie les éloges donnés par Chapelain à cette lettre, qu'il faut lire jusqu'au bout pour bien apprécier Bernier ; car elle nous fait voir dans le disciple de Gassendi un spiritualiste très-satisfaisant et, comme le dit quelque part Sainte-Beuve, un *cartésien sans le vouloir*.

[2] Livourne, dont le nom latin est *Ligurnus*.

[3] Le chevalier Chardin, voyageur parisien, fut rencontré par le nôtre à Surate en 1667, au moment où il s'embarquait une seconde fois pour la Perse. Ils firent ensemble une partie de ce voyage qui terminait celui de Bernier.

commencé à lui écrire pour avoir commerce avec elle. Mais enfin elle se dissipa et la doctrine de M. Descartes, que l'on essayait d'y établir, en fut affaiblie de plus de moitié. M. Thévenot recueillit en sa maison les débris de cette assemblée et, durant plus d'un an, il s'y fit d'admirables dissections par un danois nommé Sténon[1]. Les affaires de M. Thévenot lui ayant fait quitter Paris pour la campagne, le médecin Bourdelot la releva et la maintient encore aujourd'hui. Mais le roi, par le conseil de M. Colbert, a établi depuis une Académie gagée de physique, de mécanique et d'astronomie, qui se tient dans sa Bibliothèque[2], où ne sont admis que les appointés, et d'où sortent tous les jours d'excellentes choses, surtout des expériences, lesquelles donnent de la jalousie à l'Académie anglaise. M. Huygens, de Hollande, l'auteur du pendule, a été évoqué par Sa Majesté pour en être un des membres, et aussi le mathématicien Cassini, de Bologne, celui du méridien qui doit servir de preuve de la mobilité ou immobilité de la terre.

M. Thévenot, de son côté, a déjà mis au jour trois volumes in-folio de divers voyages de long cours choisis entre mille, et il a de quoi continuer jusqu'à plus de dix. Il est présentement en Hollande pour l'impression de l'*Abulféda*, qu'il publie en arabe avec la traduction, qui sera une illustration sans prix pour la géographie orientale. Voilà de beaux exemples pour vous exciter à vous signaler comme les autres par les notices que vous pourrez donner de l'Indostan, y ayant porté un esprit autre que de marchand et propre à y examiner les choses naturelles et morales, selon la vérité, en philosophe et en homme de sens. Au moins vous ai-je considéré et fait considérer par mes amis comme celui-là seul de qui l'on devait attendre une description exacte et authentique de ce pays-là et de ces matières.

[1] Nicolas Sténon, célèbre anatomiste, né à Copenhague en 1638, vint à Paris en 1664, y passa deux ans et s'y lia d'amitié avec Thévenot. Il prenait part aux assemblées qui se tenaient chez lui et y faisait des démonstrations, à plusieurs desquelles Bossuet assista. Cette rencontre prépara l'abjuration que Sténon fit du luthéranisme en 1667. Le savant danois abandonna plus tard ses études et embrassa le sacerdoce pour répandre ses nouvelles convictions parmi ses compatriotes. Il mourut en 1687, évêque *in partibus* de la création du pape Innocent XI.

[2] L'Académie des sciences avait été fondée, dès 1666, à la demande de Colbert. L'histoire assez obscure des Sociétés particulières qui l'avaient précédée, reçoit, à ce qu'il nous semble, quelques lumières des lettres de Chapelain.

Quant à M. de Neuré, il avait amassé quelque bien auprès de M. de Longueville. Un faux ami l'a abusé et le lui a fait presque tout perdre. Il est maintenant en Languedoc auprès de M. de Vardes pour le consoler de son exil de la cour.

M. Sorbière, au retour d'Angleterre, fit un livre où il parla mal du chancelier anglais et du roi danois. Sur les plaintes qu'on en fit au Roi, S. M., par un arrêt du Conseil, l'a banni à Nantes, où il a été près d'un an, et n'a eu son rappel qu'à la prière de ce chancelier. Cela ne lui a fait perdre qu'une année de la gratification que le roi fait à quelques gens de lettres, du nombre desquels il a trouvé moyen de se faire mettre[1].

X. *Sixième lettre à M. Bernier....., à Marseille.*

Monsieur, je réponds à votre lettre du 5 mars de Constantinople et loue Dieu de ce qu'il vous y a fait arriver en santé et en état de poursuivre et de finir bientôt votre longue pérégrination. Vous verrez par la copie que je vous envoie de celle qui répondait à la vôtre de Tadouan, l'abrégé de ce que M. de Merveilles, M. Thévenot et moi nous avions fait pour votre consolation en ces pays étranges et de ce que d'autres avaient refusé de faire en votre faveur avec beaucoup de dureté, comme aussi le bon procédé de M. Chapelle, après que je lui eus remis l'ample lettre philosophique que vous m'aviez adressée pour lui. Vous verrez les diligences que nous avons faites lui et moi pour vous faire trouver de nos nouvelles à Smyrne, Ligourne et Venise, selon que la fortune vous y porterait. J'ai une grande impatience que vous soyez à Marseille pour ne plus rien craindre sur votre sujet.

Par un post-scriptum de ma lettre d'il y a deux mois, je vous informais de l'assemblée de philosophes que M. de Monmor avait faite chez lui, plus pour autoriser les belles rêveries de M. Descartes que pour autre chose, et de ce qu'était devenue cette com-

[1] Sorbière (Samuel) né en 1615, mort en 1670, écrivain laborieux. Il s'était fait catholique de protestant qu'il était, ce qui lui avait valu le titre d'historiographe du roi, et probablement la pension dont parle Chapelain. On estimait peu son caractère. Après le départ de Bernier et le refus de Neuré, il fut chargé par Habert de Montmor de la publication des œuvres de Gassendi. Il acheva cette entreprise et rédigea la vie du philosophe. Bernier, dans sa vieillesse, suivant l'auteur du *Sorberiana*, se défendait d'avoir été meilleur Gassendiste que Sorbière.

pagnie; vous rendant compte en même temps des aventures de M. Sorbière dont vous me témoigniez une grande curiosité. Je n'ai rien à ajouter, sinon que l'on a été sur le point de perdre M. de Monmor, tombé dans une mélancolie mortelle par la banqueroute de son fils aîné, qui ne va guère moins de 600 mille livres, et d'autres malheurs fort sensibles qui lui sont arrivés.

M. Chapelle avait écrit trois duplicata de la sienne aussi, où il vous témoignait beaucoup de désir de vous avoir pour compagnon de vie et de logement à votre descente à Paris. Il est maintenant aux champs, pour sa santé. Je ne vous souhaite pas moins ici que lui, pour apprendre mille choses qu'il n'y a que vous en Europe qui nous puissiez solidement enseigner. Venez donc le plus tôt que vous pourrez et me croyez toujours, monsieur, votre, etc. — De Paris, ce 26 avril 1669.

XI. *Septième lettre à M. Bernier, médecin du Grand-Mogol. Marseille.*

Monsieur, outre votre paquet de Toulon qui m'apprit votre arrivée en France après une si longue pérégrination, j'ai reçu encore avis de Marseille que vous vous y étiez rendu, ce qui m'a ravi, supposant que c'était en santé. Vous voilà à la joie de votre cœur, entre les bras de votre généreux ami, qui, par ses offices, a mérité de vous que vous le missiez à la tête de tous les autres. Qu'il jouisse pourtant de votre conversation de telle sorte que nous n'en soyons pas entièrement privés. Car bien que nous n'ayons pas eu le bonheur de vous témoigner notre zèle aussi utilement que lui, nous n'en avons pas néanmoins manqué pour vous; et quand il vous aura donné congé de nous venir revoir, vous n'en aurez l'âme guère moins satisfaite.

Il vous aura remis un billet que je lui envoyai pour vous, sur l'assurance qu'on nous donna de Constantinople que vous en étiez parti en bonne disposition. Le billet et la lettre qui vous est venue de Ligourne, ne m'ont guère laissé de choses à vous dire dans celui-ci.

Vous saurez seulement que quand j'ai supposé que votre long et agréable service auprès du Mogol vous aurait été utile, ç'a été parce que vous le méritiez et que j'ai bien plutôt cru qu'il ne vous laisserait pas aller de sa cour que de croire qu'il vous en laissât aller les mains vides. Vous nous expliquerez, quand vous

voudrez, ce que ces 10,000 roupies moguliennes font de notre monnaie[1] et ces diamants que vous faites monter à cette somme seront de l'argent comptant à Paris.

Quand je vous ai cru docte, j'ai cru le pouvoir en conscience, non pas à la vérité de cette doctrine pédantesque qui consiste en divinations, conjectures et restitutions de passages obscurs ou corrompus, laquelle a fait une secte critique qui fait maintenant toute l'occupation des lettres humaines ; mais de la solide doctrine qui exerce le jugement sur les mœurs, la politique et la nature : en un mot de cette philosophie qui n'est point de collége et qui est digne d'un esprit bien fait, ne se proposant pour objet que l'utilité publique. Votre institution sous le macarite Gassendi, vos voyages dans les trois parties du monde, les grandes cours où vous avez passé tant d'années et les grandes fortunes que vous avez courues, vous ont donné moyen d'acquérir cette sorte de doctrine avec avantage ; et quoi que vous puissiez dire, je ne m'en dédirai point.

La relation que vous m'aviez destinée dès Tadouan est une des plus curieuses et des plus exactes que j'aie jamais vues. Je l'ai communiquée à M. de La Motte le Vayer qui l'a infiniment louée. Je vais travailler à la faire passer jusqu'à M. Colbert, pour le disposer à désirer vous voir lorsque vous serez ici, et ensuite à vous présenter au Roi, puisque vous en avez envie. A votre arrivée, je ne désespère pas que vous ne trouviez ma négociation bien avancée.

M. Chapelle s'est remis de son mal déploré par l'usage du lait pour toute nourriture et pour toute boisson pendant quatre mois; et il faisait état de le continuer jusqu'à Noël, lorsqu'il vint me dire adieu pour Touraine, où il est encore. Je vous attends bien devant cela et suis, Monsieur, votre, etc.

De Paris, ce 25 septembre 1669.

Le retour de François Bernier dut suivre de très-près l'envoi de cette dernière lettre ; et fixé à Paris à peu

[1] C'était, en monnaie de France, une valeur de 15,000 fr., d'après une évaluation tirée des mémoires mêmes de Bernier.

près pour le reste de sa vie, notre voyageur s'y livra aussitôt à la publication de ses *Mémoires*. Elle eut lieu par parties dans le cours des années 1670 et 1671.

Nous n'abandonnerons pas la correspondance que Chapelain eut avec lui, sans faire au sujet de ces lettres et de leur auteur quelques réflexions générales.

Il nous semble d'abord qu'elles font envisager sous un nouvel aspect Chapelain, en qui notre éducation littéraire nous a habitués à ne voir qu'un poète ridicule. Nous ne voulons pas chercher, avec des critiques contemporains, si le poème de *la Pucelle* vaut mieux que sa réputation. On dit que, après tout, il renferme de nobles vers [1], des pensées élevées, un caractère bien tracé. L'héroïne d'ailleurs y conserve toujours cette auréole d'abnégation et de pureté dont la France ne pardonne pas à Voltaire d'avoir voulu dépouiller la noble martyre. C'est déjà beaucoup, quoique ce ne soit pas assez pour la réhabilitation du poète. Mais comme ami de la science et des savants, comme homme même, Chapelain gagne certainement dans notre estime à la connaissance de ses lettres à Bernier. Après les avoir lues, on prend davantage au sérieux la déclaration de Boileau qui prise *sa candeur et sa civilité*,

[1] Boileau lui-même avait dit dans une de ses épigrammes contre Perrault :

Un vers noble quoique dur,
Peut s'offrir dans *la Pucelle*.

Je m'abstiens de marquer la place des autres passages de Boileau que j'emprunte, les supposant par trop connus.

et le tient, sans contester, pour *complaisant, officieux, sincère.*

Que voyons-nous, en effet? Le membre de l'Académie française, le *roi des auteurs*, comme on l'appelait au grand dépit du satirique, s'empare, deux siècles à l'avance, du rôle aujourd'hui dévolu aux différentes classes de l'Institut, de guider dans sa mission un jeune savant appelé à explorer une région peu connue et lointaine; et Chapelain apporte à l'accomplissement de la tâche qu'il s'impose, une ténacité qui ne le cède qu'à sa sollicitude presque paternelle pour celui qu'il a pris sous sa protection. En récapitulant, au dernier jour de la correspondance, ses lettres et sa conduite, il écrit à Bernier ces lignes qui achèvent de le caractériser : « Je me suis opiniâtré à ces offices-là, monsieur, principalement pour vous faire connaître que je suis ferme dans mes amitiés, et que c'est assez d'avoir de la vertu et du savoir pour ne jamais me perdre »

Une autre remarque que le lecteur pourra faire avec nous, c'est que Chapelain, à qui Boileau ne veut permettre d'écrire qu'*en prose*, n'y réussit pas trop mal et justifie presque, sous ce rapport, l'éloge que faisait de lui Balzac « en cent endroits divers. » Les compliments qu'il prodigue, à M. de Merveilles comme à Bernier, ne rappellent que de loin l'auteur apprécié à l'hôtel de Rambouillet. Il a d'ailleurs des tons plus graves. Sa phrase un peu longue (celle de Descartes ne l'est-elle pas?) un peu pesante même par moments, a cependant quelque chose de magistral; et l'on peut étendre à ses lettres ce qu'un juge, sévère cependant, a dit en gé-

néral de ses écrits en prose, qu'elles renferment des pages « sensées, ingénieuses, naturelles [1]. »

Faut-il aussi défendre Chapelain du reproche d'avarice que lui ont fait ses contemporains, et la générosité qu'il a montrée dans ses rapports avec Bernier ne l'absout-elle pas complétement sous ce rapport? Ici nous serons beaucoup moins ferme. Car le soin qu'il prend d'indiquer au voyageur pour correspondants à Paris jusqu'à trois personnes autres que lui, nous paraît une précaution pour décliner le plaisir onéreux de recevoir directement de l'Inde un ballot plus ou moins considérable. S'il consent à envoyer à Bernier, et pour lui seul [2], un exemplaire de *la Pucelle*, et s'il se résigne ainsi à placer son livre à peu près à fonds perdus, les délais que, d'autre part, il apporte à l'envoi et les arrangements qu'il prend pour ne pas payer la poste de Paris à Marseille, trahissent l'homme très-ménager de sa bourse; et l'on s'étonne d'apprendre par Bernier qu'il lui a fait parvenir toute une caisse de livres. Mais tout en connaissant le prix du temps, Chapelain est beaucoup moins avare du sien, et l'activité de ses démarches, la sagesse de ses conseils, prodigués sans autre but que l'avancement de la science et la gloire de son ami, honorent au plus haut point son esprit et son carac-

[1] *Histoire de la littérature française* de M. Nisard, 3e édition, in-18, t. II, p. 206.

[2] *Id., ibid.*, p. 255. « Chapelain, comblé de pensions, associait deux ou trois personnes pour leur faire don de sa *Pucelle;* il en donnait un exemplaire, à condition de le prêter à tels et tels qu'il désignait. »

tère. Bernier, quoiqu'il ait observé une certaine sobriété dans ses descriptions et ses récits sur le Mogol, y a tenu compte sur beaucoup de points du programme tracé par Chapelain et a justifié ainsi l'attente que le vieil académicien avait fait naître des résultats de son voyage.

A partir de l'automne de 1669, nous perdons la trace des relations de Chapelain avec son protégé, qu'il a promis de présenter à Colbert et qui aspire lui-même à une audience du grand roi.

Ces deux événements importants pour l'avenir de l'écrivain semblent néanmoins s'être réalisés l'un comme l'autre. Bernier a pu remettre au ministre son mémoire *sur l'étendue de l'Hindoustan, la circulation de l'or et de l'argent, les richesses, les forces, la justice, et sur la cause principale de la décadence des États de l'Asie* [1]. Il a pu aussi offrir en hommage à Louis XIV son *Histoire de la dernière révolution des États du grand Mogol*, « cette tragédie, dit-il, que je viens de voir représenter tout fraîchement sur un des plus grands théâtres du monde [2]. » Mais Chapelain qui, lors du retour de Bernier, avait près de soixante-quatorze ans, ne fut pas longtemps à même de suivre sa fortune. Il semble même qu'il n'ait pas réussi à le faire placer sur la liste des écrivains pensionnés par le roi, dont il avait eu quelque temps la proposition. Déjà, sans doute, son règne était passé et Boileau, dont les neuf premières

[1] C'est le titre de la *Lettre à Colbert*, qui termine le premier volume de la première édition.

[2] Même volume, au commencement, dans l'épître dédicatoire au Roi.

satires parurent avant 1669, avait achevé de le déloger de l'esprit de Colbert. Le commencement de l'année 1674 vit la fin de sa carrière. A ce moment, le voyageur, libre de la publication de son premier ouvrage et désormais occupé de préparer son *Abrégé de Gassendi*, avait délaissé l'histoire pour la philosophie.

L. DE LENS.

RENAISSANCE

DE

L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

TROISIÈME PARTIE

Sina-Simon raconte, dans ses *Mémoires*, que le chancelier d'Aguesseau entreprit, dès son entrée en charge, de réformer les abus qui s'étaient glissés au sein du Parlement de Paris. Après avoir reconnu la légitimité des plaintes, il entreprit résolûment d'y faire droit; mais à peine eut-il révélé l'intention de porter la main sur l'arche sainte, que des clameurs s'élevèrent de toutes parts. Six mois s'écoulèrent en essais infructueux, et l'opposition se montra si unanime, si formidable, que devant elle le plus honnête homme de son temps fut obligé de battre en retraite. L'enquête la mieux motivée, ouverte par la vertu la plus éclatante et continuée par l'éloquence la plus persuasive, eut pour unique résultat, la démission d'un huissier prévaricateur. Encore ne fut-elle obtenue qu'avec une peine

infinie. Les défenseurs des abus triomphèrent. C'était en 1696. Le mal persista. Moins d'un siècle après, le 7 septembre 1790, la haute cour fut supprimée avec toutes les autres, et le 6 prairial an III de la République, trente-quatre présidents et conseillers au Parlement de Paris et vingt-cinq au Parlement de Toulouse montèrent ensemble sur l'échafaud.

Dieu nous garde de prédire le même sort aux dignitaires de l'Université ! Toutefois naguère ne se demandait-on pas anxieusement si ce qui se passait en 1696 pour l'administration de la justice se renouvellerait en 1872 pour l'enseignement supérieur, et si on ne dira pas encore, à ce sujet, que dans notre pauvre France les réformes sont plus difficiles à accomplir que les révolutions? On serait tenté de le croire en ne consultant que le passé.

Fondée par décret impérial du 10 mai 1806, l'Université était organisée en 1808 et 1810, d'après le système le plus centralisateur qui fut jamais; elle s'est maintenue jusqu'à nos jours, quant à son couronnement, presque sans variation, malgré toutes les alternatives de régime politique, dans le même esprit exclusif et despotique qui avait présidé à sa naissance.

Cependant, aux premiers jours de 1815, quelques hommes éclairés dont faisait partie M. Guizot, préparèrent un plan de division de la France en une vingtaine d'universités provinciales. Angers y fut placé au premier rang; mais on n'avait pas compté sur le fatal retour de l'île d'Elbe qui éclata peu après la présentation du projet de loi. Celui-ci n'exista que sur le papier. Quand la paix revint, on l'examina de nouveau;

les centres de hautes études y semblèrent trop éparpillés ; il ne fut pas jugé assez mûr ; on le traita de tudesque en l'attribuant aux émigrés qui le rapportaient d'Allemagne avec leurs préjugés, et il n'en fut plus question pendant tout le règne de la branche aînée, où, certes, il ne manqua pas plus de ministres éminents que d'aspirations de l'ordre le plus élevé. MM. Royer-Collard, de Frayssinous, de Vatimesnil se succédèrent à la tête de l'instruction. Ils y laissèrent des traces lumineuses, mais sans porter la main au faîte de l'édifice. La clarté n'était pas encore venue de ce côté, et la sollicitude de l'opposition libérale ne s'y portait pas plus que celle du gouvernement.

En 1833, après avoir fait adopter la loi sur l'instruction primaire, qui, excellente pour le temps, a dû être modifiée depuis, M. Guizot songea enfin à établir quatre universités en dehors de Paris ; mais entraîné bientôt des régions calmes du pouvoir dans les orages de la politique, il légua à son successeur, M. Cousin, la mission d'appliquer à notre pays l'étude approfondie que celui-ci avait faite sur les lieux, du système allemand d'éducation. Malheureusement, soit timidité de sa part, soit inintelligence de la chambre des députés, on repoussa l'essai d'université qu'il voulait organiser à Rennes en 1836, et depuis lors, jusqu'à la chute de la monarchie de juillet, malgré l'avénement, au fauteuil de grand-maître, d'autres personnages illustres, MM. Villemain et de Salvandy, nous ne voyons pas que de nouveaux efforts aient été tentés pour relever les hautes études de l'ornière de la routine.

Il fallut une révolution pour amener l'examen sérieux

de cette grande question ; la liberté de l'enseignement fut enfin proclamée, en principe du moins. Toutefois, ce ne fut qu'en 1850 que M. de Falloux, après avoir eu la gloire de réformer les diverses lois sur l'instruction primaire et secondaire, entreprit de couronner son œuvre. On sait par quelle cause, à son grand soulagement, mais au regret beaucoup plus grand du pays, il quitta le ministère. Le rappel des noms de ses héritiers suffit pour constater qu'il eut des successeurs à ses hautes fonctions mais point à ses généreuses pensées. Les deux premiers, MM. Fortoul et Rouland, présentent une sorte d'excuse par leur médiocrité. Ce que l'on comprend moins, c'est que le talent et l'activité incontestables de M. Duruy n'aient réussi qu'à semer partout le trouble et le mécontentement. Libre de tailler en plein drap, il pouvait imaginer et mettre à exécution les plus beaux projets, et il n'a pas même entrevu l'opportunité d'une innovation qui l'eût rendu à jamais célèbre. Les fausses mesures se multiplièrent ; la décadence s'aggrava jusqu'au 2 janvier 1870 où l'avénement d'une administration réparatrice vint susciter les plus vives espérances.

Il était réservé à un autre Angevin, au troisième de nos compatriotes qui, en vingt ans, ont présidé avec honneur aux destins de l'instruction publique, il était réservé à M. Segris de comprendre, seul des ministres de l'empire avant lui, que le plus bienfaisant souvenir à laisser était la liberté et l'organisation de l'enseignement supérieur. Il choisit une commission pour préparer cette grande œuvre, et en plaçant à sa tête M. Guizot, il donna la mesure de sa sincérité et de son

intelligence de la situation. Un projet de loi fut discuté, adopté par la commission, et le corps législatif eût probablement suivi cet exemple, si projet et législateurs n'eussent été emportés par la tempête qui confondit momentanément l'immoralité avec l'honnêteté, les actes insensés des uns avec la conduite loyale des autres.

Toutefois, l'œuvre de la commission présidée par M. Guizot n'a pas été perdue. Elle sert de base au projet de loi, élaboré en ce moment et dont la formule large et simple sera le produit d'une étude approfondie qui s'est entourée de toutes les lumières. On assure que les quinze membres de cette commission, qui n'appartiennent pas tous aux nuances conservatrices, sont arrivés à cette conviction commune, à savoir que, si la liberté de l'enseignement supérieur est essentielle à tous les intérêts, elle est surtout indispensable au corps universitaire.

Il est advenu à celui-ci ce qui attend toute association ou tout individu, comblé de faveurs et de priviléges. On croit assurer le bonheur et le succès, on ne prépare que le malaise et les échecs.

Ce n'est pas d'hier que l'abaissement comparatif de l'enseignement supérieur en France a été constaté. A part le retour périodique de nos révolutions dont l'effet immédiat arrête le vrai progrès dans sa source, bien d'autres causes contribuent à notre décadence intellectuelle. — Il y a un an, le lendemain de l'armistice, je reçus la visite d'un savant de Paris. Il était âgé, et une respectable chevelure blanche encadrait sa sympathique et spirituelle figure. Prenant le titre modeste d'ingénieur civil, il venait sous les auspices d'un ami com-

mun me demander des renseignements dont je fus assez heureux de lui fournir une partie. L'entretien eut pour principal sujet l'Allemagne. Notre savant y avait pénétré à diverses reprises et la connaissait sérieusement comme nous aurions dû tous la connaître. Entre autres souvenirs il se rappelait avec tristesse les termes d'une recommandation dont l'un des professeurs les plus renommés de l'Université de Berlin l'avait chargé pour Arago en 1852. Ce professeur, chose rare dès ce temps-là dans son pays, tenait les Français en grande estime. — Dites bien à votre illustre compatriote, répétait-il à son envoyé, que l'état de la science, dans vos provinces et même à Paris qui absorbe presque toutes vos forces intellectuelles, m'inspire les plus vives inquiétudes. Vous êtes en retard et en retard considérable. Si vous ne sortez pas promptement de votre apathie, les dons incomparables que vous a prodigués la Providence et qui vous attirent la jalousie universelle, vous deviendront funestes. Les faits politiques et militaires démontreront bientôt votre infériorité sur les points mêmes où vous ne comptiez pas de rivaux, et vous serez frappés à l'improviste d'effroyables malheurs.

Devinez-vous, ajouta mon ingénieur civil, ce que répondit Arago quand je lui fis part de mon message? Ses beaux traits prirent une expression douloureuse. — Notre ami de Berlin a parbleu raison, dit-il; sous beaucoup de rapports nous sommes devancés par les Allemands. Je ne cesse de le répéter à mes collègues de l'Institut et de l'École polytechnique. Ils m'entendent, mais ne m'écoutent guères. C'est si commode de retrouver dans son tiroir les cahiers du cours de l'année

précédente, et de ne point se casser la tête à des méditations opiniâtres et à des expériences nouvelles !

Il est à croire que s'il eût vécu en 1870, le grand astronome se serait souvenu de la prédiction de son ami de Berlin, et n'en eût pas pris si aisément son parti.

Assurément ceux de nos savants qui, parvenus au faîte d'honneurs incontestés, s'arrêtent en se figurant avoir atteint le but, manquent à leur devoir envers la société et envers eux-mêmes; mais n'est-ce pas le propre de la nature humaine de vouloir se reposer lorsque ne sentant pas de concurrent à ses côtés, on croit n'avoir aucun intérêt à continuer sa marche? Empruntons un exemple à des régions plus modestes que les hauteurs de l'Académie des sciences. Près de nous, dans notre bonne ville, les écoles primaires, congréganistes et laïques, poursuivaient côte à côte, paisiblement et activement, le cours de leur bienfaisante destinée. Tout en exprimant des préférences, les hommes de conciliation se plaisaient à en publier l'éloge et à en faire ressortir les progrès et les succès. Pense-t-on qu'il en serait ainsi dans le cas de la suppression de l'une ou de l'autre de ces institutions? Certes non. Vous verriez presqu'aussitôt l'élan se ralentir; et au bout de quelques jours, on serait obligé de ranimer la privilégiée, en rappelant sa rivale. Rien n'est plus près de la stérilité que la surabondance.

Toutefois, l'émulation ne suffira pas pour rendre au personnel de l'instruction secondaire et supérieure la position qui lui est due dans la société française. Nous ne vivons plus à cet âge d'or où les professeurs de phi-

losophie répondaient aux gens étonnés de ne les voir rien emporter de leur patrie conquise : *Omnia mea mecum porto*. Pour remplir au gré des autres et surtout à sa propre satisfaction, son rôle dans ce monde, il faut avoir l'esprit libre et n'être point préoccupé de soucis d'argent, les plus tristes de tous. Or, est-il possible que la plupart des fonctionnaires de l'Université jouissent d'une considération nécessaire, réduits qu'ils sont à vivre d'expédients par la lésinerie du budget à leur égard? Quand je dis expédients, le mot n'est pas trop accentué, car les premiers professeurs des lycées ne sont-ils pas contraints de s'exténuer en répétitions pour subvenir aux besoins de leurs familles? Tout le monde y perd, les maîtres, en sacrifiant des loisirs fructueux à un labeur ingrat; les élèves, en étant frustrés de connaissances qui devraient être acquises dans l'intervalle des cours et des soins plus attentifs qui seraient consacrés aux compositions, si les correcteurs pouvaient être moins avares de temps et plus satisfaits d'esprit.

En France, la magistrature est entourée d'une grande estime, méritée par l'importance des fonctions et ordinairement par la dignité du caractère. Loin de nous de vouloir comparer deux professions parfaitement honorables au préjudice de l'une ou de l'autre ; mais ne peut-on affirmer que la mission d'instruire et d'élever la jeunesse est aussi capitale dans l'État que la charge de rendre la justice? Les traitements affectés à la première sont supérieurs en Allemagne; c'est le contraire chez nous. Pourquoi ne seraient-ils pas autant que possible assimilés? Par exemple, l'équité demande, il semble, que les titulaires des classes supérieures dans

les lycées, philosophie, rhétorique, histoire et mathématiques spéciales, reçoivent le traitement des conseillers de cour d'appel. Il ne nous appartient pas de fixer des chiffres, nous devons seulement nous arrêter au vœu de voir bientôt conférer aux membres du corps universitaire des avantages qui assurant l'indépendance, leur permettront de se livrer, hors de poignantes inquiétudes, à l'épanouissement de leurs qualités. Sans cette satisfaction à des réclamations légitimes, on peut craindre qu'ils n'acquièrent point, en général, la considération indispensable pour élever leurs personnes et leur enseignement à la hauteur qui doit leur appartenir dans l'opinion publique. Nous ne vivons pas à une époque favorable à l'augmentation des appointements: d'accord. Cependant quelque impérieuses que soient les charges publiques, il ne faut jamais perdre de vue la juste reconnaissance des services. D'ailleurs certaines dépenses nécessaires peuvent amener de judicieuses économies. Si l'État, par exemple, dans le désir de donner aux maîtres de la science une position vraiment digne, se délivrait des embarras onéreux de l'internat des lycées, ne gagnerait-on pas beaucoup au change? et n'y a-t-il pas là l'élément d'une large amélioration dont tout le monde profiterait? Mais revenons à notre sujet spécial sans nous laisser entraîner par des digressions qui n'y sont point étrangères assurément, mais qui en dépendent moins essentiellement que d'autres bien graves considérations.

Nul ne peut nier l'urgence de la transformation prochaine de l'enseignement supérieur. Plaise au ciel que, dirigée avec franchise et mesure, conditions de tout

progrès, elle soit cependant assez profonde pour que l'on s'en contente à l'avenir! Quelle magnifique occasion pour un ministre de l'instruction publique de se faire un nom immortel, et quel dommage qu'un second M. Guizot ne puisse en profiter! Dès 1833, on avait bien pressenti qu'il fallait, pour conserver la prééminence de l'Université, la rajeunir par une organisation nouvelle, en rapport avec l'avancement de la science et les besoins de la société. Quel malheur qu'à cette époque cette salutaire réforme n'ait pas été accomplie! La liberté de l'enseignement ralliait au pouvoir une foule d'adversaires politiques. Un grand nombre de membres du corps officiel, aigris par les inquiétudes d'une existence subalterne, ne se fussent point abandonnés à une opposition qui dégénéra même chez plusieurs en une lutte ouverte contre les principes de l'ordre. Enfin une imprévoyante jeunesse, troublée par des exemples contradictoires, ne se serait pas livrée aux folles théories, et n'eût pas, emportée par les plaisirs matériels, perdu la fleur des belles pensées et l'intelligence des grandes actions.

Dans le troisième volume, publié en 1860, de ses *Mémoires pour servir à l'histoire de son temps*, M. Guizot apprécie l'opportunité de la réorganisation de l'enseignement supérieur. Bien qu'il se rejette sur les circonstances pour s'excuser de n'en n'avoir pas été le promoteur, on sent combien est vif son regret d'avoir laissé échapper une si belle occasion.

« Pendant les quatre années que je passai à l'Instruction publique, dit l'illustre historien, personne encore ne réclamait, ou du moins n'insistait pour récla-

mer l'application du principe de la liberté à l'enseignement supérieur. Quelles limites devaient être assignées au droit d'élever une chaire et de professer publiquement sur toutes les matières des hautes études? quelles garanties exigées pour l'exercice de ce droit? Ces questions étaient plutôt entrevues que posées, et il n'y avait, pour le pouvoir, aucune nécessité pratique et pressante de les résoudre. C'est précisément à un tel moment et dans une telle disposition des esprits qu'il convient à un gouvernement sensé d'aborder de telles questions; et il le peut faire alors avec prévoyance et mesure, sans avoir à lutter contre des passions ou des systèmes déjà puissants, et en plaçant de fortes garanties pour l'ordre et la morale publique à côté d'une liberté encore peu aguerrie. Je ne doutais pas que bientôt, par le mouvement naturel des idées et des institutions, on n'en vînt à demander la liberté pour le haut enseignement comme pour l'instruction primaire et secondaire, et je voulais que ce vœu, quand il deviendrait sérieux, se trouvât déjà réglé et contenu en même temps que satisfait.

« L'institution des agrégés auprès des diverses facultés offrait un moyen naturel d'atteindre à ce but. Ces professeurs encore jeunes et en attente, élus par leurs maîtres, après les fortes épreuves du concours, existaient déjà depuis 1823 dans les facultés de médecine, et sous le nom de suppléants dans les facultés de droit, où ils étaient admis à remplacer à l'occasion, les professeurs titulaires. En 1840, M. Cousin, alors ministre de l'instruction publique, étendit cette institution aux facultés des lettres et des sciences, et la développa en

donnant aux agrégés, dans toutes les facultés, le droit de faire des cours libres à côté des cours des professeurs titulaires de l'État. C'était précisément ce que je me proposais de faire en 1835 pour ouvrir dans le haut enseignement, une place convenable au principe de la liberté....

« Pour une autre réforme, bien plus considérable, nous avons eu aussi, M. Cousin et moi, les mêmes vues. J'ai déjà parlé de la part que j'ai prise à l'ordonnance du roi Louis XVIII qui créait, en beaucoup trop grand nombre, il est vrai, des universités particulières, distribuées sur les divers points du territoire, et où devaient se trouver réunies toutes les parties de l'instruction supérieure, littérature, philosophie, histoire, sciences mathématiques et physiques, droit, médecine, l'ensemble des connaissances humaines et des études nécessaires aux professions libérales. Nous ne saurions nous le dissimuler : si nous promenons nos regards sur toute la France, nous voyons, partout ailleurs qu'à Paris, ces belles études en déclin. En même temps que le niveau général de l'instruction primaire et industrielle s'élève, celui de l'instruction supérieure et du grand développement intellectuel s'abaisse ; et la France d'aujourd'hui bien mieux pourvue d'écoles élémentaires et de bons praticiens en divers genres qu'elle ne l'était jadis, offre, loin de sa capitale, bien moins d'esprits richement cultivés et noblement ambitieux, qu'elle n'en possédait en 1789, lorsque l'Assemblée constituante sortit tout à coup de son sein. Je fais grand cas du savoir élémentaire et pratique ; c'est le pain quotidien des nations ; mais comme le dit l'Évangile,

« l'homme ne vit pas seulement de pain, » ni les nations non plus; quand elles ont été et pour qu'elles restent grandes, il faut que la grande culture de l'esprit n'y soit pas un phénomène rare et concentré au seul sommet de la société. C'est malheureusement ce qui arrive de nos jours; par une multitude de causes très-diverses, Paris attire et absorbe moralement la France. La richesse et le bien-être matériel s'accroissent partout, mais c'est vers Paris que les esprits se tournent et que leur ambition aspire...

« Les économistes se plaignent que la population afflue outre mesure vers les grandes villes, surtout vers Paris; les moralistes sont encore plus en droit d'élever la même plainte, car cette concentration de la vie intellectuelle dans Paris n'a pas seulement pour effet de la faire languir et dépérir dans les provinces, elle l'altère et finit par l'énerver ou la corrompre là même où elle la développe. Ce ne sont pas seulement des esprits cultivés et éclairés qu'il faut à une grande nation, il lui faut des esprits originaux, variés, indépendants, qui travaillent par eux-mêmes, pensent en liberté, et restent, en se développant, tels que les ont faits leur nature et les accidents particuliers de leur destinée. Or, les esprits ne conservent guère ces précieuses qualités que lorsqu'ils grandissent et vivent là où ils sont nés, recevant la lumière de tous les points de l'horizon d'où elle vient, mais sans se détacher du sol paternel. L'homme peut vivre partout, corps et âme; pourtant la transplantation lui enlève beaucoup de sa beauté propre et de sa vigueur naturelle. L'unité nationale est admirable; l'uniformité des poids et mesures est bonne;

mais l'uniformité des esprits fait tôt ou tard leur faiblesse et leur servitude ; résultat aussi déplorable pour l'honneur et l'influence d'un peuple dans le monde que pour sa liberté.

« N'ayons garde de croire que cinq ou six universités, placées çà et là loin de Paris puissent avoir la vertu de guérir soudain ce mal produit et fomenté par tant de causes, quelques-unes peut-être insurmontables. Pourtant, de tous les remèdes employés en pareil cas, celui-là est l'un des plus praticables et des plus efficaces. Beaucoup de liens puissants, de sentiment comme d'intérêt, attachent les hommes aux lieux de leur naissance et de leur enfance ; et ces liens ont leur empire sur les esprits actifs, avides d'étude et de science, comme sur les caractères tranquilles dont le désir se borne à cultiver les champs, ou à pratiquer sous le toit natal la profession de leurs pères. Ce qui éloigne de leur ville ou de leur province les hommes en qui l'ambition intellectuelle est vive, c'est qu'ils n'y trouvent ni les moyens de s'élever au but où ils aspirent, ni les jouissances dont, ce but une fois atteint, ils ne sauraient se passer. Qu'il y ait, sur divers points de la France, de grands foyers d'étude et de vie spiritualiste où les lettres et les sciences, dans toute leur variété et leur richesse, offrent à leurs adeptes de solides leçons, les instruments du travail, d'honorables carrières, les satisfactions d'un juste amour-propre, les plaisirs d'une société cultivée ; à coup sûr, les maîtres éminents et les jeunes gens distingués se fixeront volontiers là où ils trouveront réunis et à leur portée de tels avantages ; ils y attireront et y formeront peu à peu un public animé des mêmes

goûts, sensible aux mêmes plaisirs ; et Paris, sans cesser d'être parmi nous, le grand théâtre de l'activité littéraire et savante, cessera d'être le gouffre où viennent s'engloutir tant d'esprits capables d'une plus utile vie et dignes d'un meilleur sort..... »

En continuant l'ordre d'idées de M. Guizot, nous oserons ajouter : pour répondre à leur destination, de tels établissements veulent être complets et un peu éclatants ; si la parcimonie scientifique ou économique s'en mêle, elle les tuera au moment de leur naissance. Il faut que, dans les nouvelles universités et dans leurs diverses facultés, lettres, sciences, droit, médecine, théologie, le nombre et l'objet des chaires soient en harmonie avec l'état actuel des connaissances humaines, et que la condition des professeurs y soit assurée, commode, digne. L'État obtiendra facilement de l'Assemblée tous les crédits nécessaires pour fonder ses grands centres d'instruction supérieure. Si, comme on l'espère, des particuliers, des catholiques entreprennent sérieusement de lutter contre une si puissante concurrence, en élevant des universités libres, il faut qu'ils déploient les plus énergiques efforts. Le but vaut la peine que l'on fasse les sacrifices indispensables pour l'atteindre. L'expérience d'ailleurs nous apprend que dans notre pays les innovations ne réussissent qu'à la condition d'être hardies et grandes. Pour être bien venu à fonder des établissements nouveaux, il faut faire et demander beaucoup. C'est en préparant la terre avec une prévoyance généreuse que l'on assure la richesse de la moisson.

Quand les voyageurs français visitent les universités

d'Oxford et de Cambridge, une chose surtout les frappe : la discipline à côté de la liberté, les maîtres présents et vigilants au milieu d'une jeunesse en possession d'une large mesure d'indépendance, l'éducation encore continuée dans l'âge des études supérieures et de l'émancipation. Les jeunes gens vivent, la plupart du moins, dans l'intérieur des divers colléges dont ces universités se composent, fort libres chacun dans son logement particulier, mais prenant leurs repas ensemble, tenus d'assister tous les soirs à la prière commune, d'être rentrés à une heure déterminée, astreints à certaines règles, à certaines habitudes qui rappellent l'intérieur de la famille, la soumission du nombre, le respect de l'autorité, et maintiennent des devoirs stricts et de fortes influences morales dans la vie déjà bouillonnante de ces générations qui touchent au moment où elles prendront à leur tour possession du monde. Il y a, même à Oxford et à Cambridge, des jeunes gens qui étudient fort peu, qui se dérangent, jouent, commettent des excès, font des sottises et des dettes ; la liberté est grande, mais la règle subsiste et se fait sentir ; l'autorité vit au sein de la liberté, présente aux esprits, même quand elle ne gouverne pas les actions. Et c'est loin des grands foyers de population et de mouvement, dans de petites villes exclusivement vouées à l'étude, où les établissements d'instruction frappent partout les yeux, où les étudiants rencontrent sans cesse leurs maîtres, que la jeunesse anglaise vit sous ce régime spécial et sain, point asservie à des exigences tracassières, mais point livrée à elle-même dans une foule inconnue ; assez médiocrement instruite à certains

égards, mais moralement contenue et disciplinée au moment où elle essaye sa force, dans le passage difficile de l'enfance à la condition virile.

Quel contraste entre ce régime et la situation des jeunes gens qui viennent à Paris faire leurs études supérieures et se préparer aux diverses professions de la vie! Au sortir de la famille et du collége, ils tombent dans cette ville immense, seuls, sans gardien, sans conseiller, affranchis tout à coup de toute autorité et de toute règle, perdus dans la foule et dans l'obscurité de leur vie, en proie à tous les ennuis de l'isolement, à toutes les tentations, à toutes les contagions de la passion, de l'inexpérience, de l'occasion, de l'exemple, dénués de frein et d'appui moral précisément à l'époque où ils en auraient le plus impérieux besoin. On ne peut penser sans un profond sentiment de tristesse à cette déplorable condition de la jeunesse qui afflue dans nos grandes écoles. Personne ne sait, personne ne peut calculer, combien de nos enfants se perdent dans cette épreuve désordonnée et délaissée, ni quelles traces en restent, pour tout le cours de leur vie, dans les mœurs, les idées, le caractère de ceux-là même qui n'y succombent pas tout entiers.

Pourquoi ne placerions-nous pas, à côté de ces grandes écoles d'instruction supérieure qui vont se fonder, des établissements où les jeunes gens retrouveraient quelque chose du foyer domestique, et vivraient réunis en un certain nombre, avec une large mesure d'indépendance personnelle et de liberté, soumis pourtant à une certaine discipline, et surveillés, soutenus dans leur conduite en même temps qu'aidés et encou-

ragés dans leurs travaux? A la tête de ces établissements devraient être des hommes instruits, honorés, des ecclésiastiques ou des chefs de famille capables de prendre un intérêt sérieux à la vie morale comme aux études de leurs jeunes hôtes et d'exercer sur eux une salutaire influence. C'est dans ce but que furent fondés jadis, c'est à peu près là ce qu'étaient ces colléges des diverses provinces, dites *nations*, où les étudiants, accourus aux leçons de notre université, habitaient et vivaient en commun. Nos pères étaient hébergés dans de vastes logis tenant du prieuré et de l'hôtellerie, et portant les noms de Fougères, de Bueil, de Belle-Branche, de Tournus, etc., comme les écoliers de Paris aux colléges d'Harcourt, de Navarre, etc. La plupart de ces logis avaient des maisons de campagne aux environs de la ville, où l'on conduisait les élèves les jours de congé. Les maisons de Mélinais, paroisse Saint-Samson et de Meilleraye, paroisse de la Trinité, appartenaient à des abbayes qui entretenaient dans leurs succursales d'Angers des jeunes gens, clercs et même laïcs, pour y compléter leurs études.

Les formes, les règles, les habitudes de semblables maisons devraient être, de nos jours, très-différentes de ce qu'elles étaient alors; mais l'idée et le résultat seraient, au fond, les mêmes; on mettrait ainsi les jeunes gens à l'abri du dérèglement comme de l'isolement. Par condescendance pour nos habitudes et nos mœurs, il ne faudrait prescrire, à cet égard, rien d'obligatoire; les étudiants qui le préféreraient resteraient libres de vivre seuls et dans la foule, comme ils le font aujourd'hui; mais les avantages moraux de la vie hos-

pitalière et commune seraient si évidents, et il serait si aisé d'y attacher, pour les études même, des secours précieux, que la plupart des familles n'hésiteraient certainement pas à y recourir pour leurs enfants.

Ce qui manquait surtout autrefois à l'innombrable jeunesse qui affluait à Paris de tous les départements, c'était des centres, des points de ralliement, en un mot des cadres d'élèves de deuxième ou troisième année, où comme les recrues à l'armée, les nouveaux arrivants se fussent trouvés compris et obligés de marcher dans la ligne tracée du devoir. Je me sers du mot *obligés* à dessein, en écartant toute idée de contrainte, car les novices eussent suivi les anciens sans effort, entraînés simplement par l'exemple, si puissant au printemps de la vie, de leurs contemporains, et sous l'impression toute fraîche des vertus pratiquées au foyer domestique.

Dans les plus belles années de la Restauration de longs efforts et de généreux sacrifices furent accomplis pour protéger les jeunes gens contre les périls de toute nature auxquels les expose à Paris l'éloignement de la famille. Au centre du quartier latin, rue de l'Estrapade, s'ouvrit, en 1823, un vaste établissement pour la *Société des Bonnes Études;* mais ces efforts furent multipliés sans tact, en contrariant à la fois et l'esprit du temps et l'esprit constant de la jeunesse, de telle sorte que les plus respectables des hommes parvinrent à rendre et leur dévouement stérile et leur concours désastreux. On dota la *Société* d'une bibliothèque expurgée, et l'on n'y reçut que la fine fleur des journaux monarchiques. Pour que ce système d'éducation pût obtenir quelque succès, il aurait fallu pouvoir séparer

la jeunesse du milieu dans lequel elle était appelée à vivre. « Les fondateurs, dit M. de Carné[1], avaient oublié que le jardin du Luxembourg est à deux pas de l'Estrapade, et que pour dix centimes, les étudiants, peu flattés d'une tutelle politique maladroitement étalée, ne manqueraient pas, dans leurs promenades journalières, de lire les feuilles de l'opposition, plaisir qu'ils prenaient, en effet, avec l'avidité toujours provoquée par le fruit défendu. On agissait beaucoup plus dans l'espoir de sauver leur innocence que dans la pensée de fortifier leur virilité, et l'on s'efforça de revêtir de la tunique d'Eliacin ceux qu'il aurait été bon d'armer d'une triple cuirasse pour les combats de l'avenir. »

Dans la louable préoccupation de préserver leurs chers hôtes des atteintes du siècle, M. Liautard et ses amis avaient dépassé la mesure de la prudence. Le règlement de la maison était empreint d'une apparence trop austère ; on semblait exiger une opinion politique exclusive, comme si elle seule pouvait se concilier avec des croyances orthodoxes ; bref on n'avait pas compris qu'en tâchant de retenir l'ardeur juvénile dans des prescriptions trop étroites, on court le risque de la voir franchir des limites qu'elle eût respectées, si l'on se fût confié davantage à la générosité native de ses inclinations.

Le Cercle catholique, fondé il y a bientôt vingt ans, rue de Vaugirard , sous l'inspiration libérale de MM. Ozanam, de Montalembert, Cochin, etc., réalisa parfaitement l'accord tant désiré d'un régime régulier avec une grande indépendance d'opinions et d'action.

[1] *Correspondant* du 10 décembre 1871.

Les jeunes gens y trouvent la table, le logement, une bibliothèque, des salles de conférences, de musique, de jeux, tout ou partie, à leur choix, de ces avantages, offerts avec la bienveillance la plus impartiale et soumis à l'ordre le plus attentif, sans éveiller la moindre susceptibilité. Cette institution n'a qu'un défaut, c'est qu'elle est unique à Paris. Plusieurs du même genre y seraient nécessaires pour satisfaire au vœu des familles. Il va de soi qu'elle servira de modèle aux chefs-lieux des universités libres. On conçoit quel intérêt il y aurait à entourer celles-ci de groupes d'étudiants unis par les mêmes sentiments, la même manière de vivre, stimulés les uns et les autres par une émulation fraternelle et faisant profiter leurs nouveaux condisciples des fruits de leur expérience, et comme progrès dans le savoir et comme direction dans la conduite.

Il est à remarquer que le mouvement soulevé par cette grande question des universités ne se manifeste pas seulement en France, il est général en Europe. Mûs par le devoir douloureux d'avoir toujours les yeux et le cœur ouverts du côté de l'Alsace et de la Lorraine, n'avons-nous pas lu dernièrement les détails sur l'inauguration de l'Université de Strasbourg? Le gouvernement prussien, dans la double pensée de se populariser et de rappeler à nos compatriotes leur origine germanique, avait voulu les éblouir par l'éclat d'une solennité prétendue nationale. Des députations furent invitées à y concourir de toutes les localités savantes de l'empire, et même au delà, de l'Autriche et de la Suisse. A l'honneur des étudiants catholiques des diverses parties de l'Allemagne, ils repoussèrent cet appel ;

des adresses dans un sens contraire furent votées, notamment à Vienne, à Prague, à Munich, et ces protestations, au fond, exprimaient des encouragements à la jeune génération de la France, l'antipathie contre un vainqueur enivré, le vœu d'une entente morale et littéraire avec les vaincus, en attendant l'heure d'alliances plus positives.

Chez nos voisins les Anglais, dont un grand nombre nous témoignèrent, pendant nos malheurs, autant de sympathie que leur gouvernement se montra égoïste, la grande affaire est l'Université de Dublin. Le différend de l'Alabama, en dépit de la gravité possible de ses conséquences, est loin de passionner le Parlement à un égal degré. On sait qu'à la suite des éloquentes revendications d'O'Connell, le ministère, présidé par lord Canning, eut la gloire de proposer et d'obtenir le bill de l'émancipation de l'Irlande. Ce mémorable succès délivra l'Université de Dublin de l'enseignement protestant, insupportable abus de la force au milieu d'une population presque entièrement catholique. Or, cette nationale école est devenue si florissante que le premier ministre, M. Gladstone, croit équitable de la faire jouir de la subvention accordée aux autres universités du royaume. Ce sentiment d'égalité n'étant pas partagé à ce qu'il semble, par une majorité bien assurée à la chambre des Communes, le cabinet s'expose à être renversé pour l'accomplissement d'un devoir qu'il regarde comme sacré, désintéressement admirable, qui n'est pas rare parmi les hommes d'État de la Grande-Bretagne et qui a puissamment concouru à en faire l'un des pays les plus libres du monde.

Cette excursion que l'on voudra bien nous pardonner dans le domaine de la politique nous révèle l'importance que les Anglais attachent aux établissements de haute instruction. Leurs premiers jurisconsultes, leurs plus célèbres écrivains tiennent à honneur d'y avoir puisé les éléments de leurs lumières et d'y rapporter celles qu'ils acquièrent plus tard. Après s'y être assis sur les bancs comme élèves, leurs grands orateurs y ont souvent monté dans les chaires comme maîtres, et nulle préparation n'est préférable pour garantir le succès dans les plus hautes charges de l'État.

Les anciennes familles de l'Anjou ne se glorifiaient pas moins que les grands noms de l'Angleterre, de figurer à la tête d'une Université. En étudiant l'histoire de la nôtre nous y trouvons des Scépeaux, des Pocquet de Livonnière, des Ayrault, des Boylesve. Nul n'est plus autorisé à faire ressortir cet heureux accord des avantages de la naissance et de la distinction du savoir que l'auteur du portrait le plus fidèle du tant regretté M. de Quatrebarbes [1].

« C'est un préjugé fort récent, mais fort injuste, que celui qui présente comme incompatibles les habitudes aristocratiques et le culte des lettres. Leur alliance, au contraire, remplit nos annales. Il suffit d'ouvrir la collection des Mémoires sur l'histoire de France pour se convaincre combien on s'honorait autrefois de tenir la plume avec ou après l'épée, et de se faire l'historien des grands faits dans lesquels on avait été acteur ou témoin. Villehardouin et Joinville, Commines et Sully atteste-

[1] M. le comte de Falloux. *Mémoires de la Société d'agriculture*, tome XV^e^, 1872 — n° 1.

raient et illustreraient à eux seuls cette tradition ininterrompue depuis la formation de la langue française. Cette vaillante école d'écrivains de race se développe encore au XVIIe siècle, comme toute grandeur intellectuelle, et elle se rajeunit de nos jours, en confondant le génie des temps anciens et celui des temps nouveaux, par M. de Maistre, M. de Châteaubriand, M. de Montalembert. Sans être l'égal de tous, M. de Quatrebarbes était trop leur pareil pour ne pas écrire comme il agissait, sous l'impulsion et pour le service d'une conviction profonde. »

S'il est permis d'ajouter un trait à un tableau accompli, nous osons nous écrier : — Pourquoi M. de Quatrebarbes nous a-t-il été enlevé la veille d'une résurrection qu'il n'avait pu même entrevoir? Lui si sensible à nos vieilles gloires, que son cœur s'est brisé au deuil de la patrie, eût fièrement propagé l'institution nouvelle et après le désir d'en être compté comme le plus fervent auditeur, n'eût pas connu de plus grand bonheur que d'être applaudi comme l'un de ses plus sympathiques organes.

Au premier rang de nos Mécènes, l'historien du roi René eût contredit par son exemple la phrase attristée de M. Guizot : « Nos départements ne voient plus, guère comme autrefois les provinces, des hommes considérables par les lumières et les goûts intellectuels comme par leur situation sociale rester fixés dans leur ville ou dans leur campagne natale, et y vivre satisfaits et animés, répandant autour d'eux les trésors de leur intelligence comme ceux de leur fortune. »

QUATRIÈME PARTIE

Parmi les questions dont se préoccupe la France, depuis qu'elle s'efforce d'établir un gouvernement libre, dit M. Heinrich dans une étude à laquelle nous emprunterons de nombreux passages [1], il en est peu de plus graves que celle de la liberté de l'enseignement supérieur. Comment admettre qu'on puisse maintenir le monopole et la centralisation dans l'enseignement, lorsqu'on y renonce partout ailleurs ? La liberté de choisir l'éducation que doivent recevoir ses enfants est le premier des droits du père de famille ; comment lui refuser comme père ce qu'on lui accorde comme citoyen ? L'enseignement touche toujours aux questions religieuses : comment la religion serait-elle vraiment libre si l'instruction ne l'était pas ?

[1] *Les Facultés de l'État et la liberté de l'Enseignement supérieur*, par M. G. A. Heinrich, professeur de Littérature étrangère à la Faculté des lettres de Lyon. *Correspondant* du 25 mars 1870.

Les chefs d'établissements libres et le clergé tout entier soutiennent, non sans raison, que tant que le monopole des examens sera réservé aux facultés de l'État, les programmes de l'État seront nécessairement imposés partout. La liberté de l'enseignement supérieur est donc la conséquence nécessaire de la liberté de l'enseignement secondaire. Enfin, c'est l'enseignement supérieur qui, en formant l'élite de la société, est la source de tout progrès comme de toute décadence sociale, et puisque la liberté devient le principe essentiel de notre gouvernement, elle doit régner avant tout dans cet enseignement supérieur, source de tout développement intellectuel, moral et matériel.

Mais il ne faut pas se payer de mots en une question si importante. La liberté a toujours une limite au delà de laquelle se trouve la licence ; d'ailleurs pour créer quelque chose de durable, il faut s'appuyer sur ce qui vit déjà ; il faut toujours corriger et rarement détruire. Nous avons en France une Université, et quels que puissent être ses défauts, c'est à elle que nous devons en partie notre vie intellectuelle. Aucun esprit sage ne songe à la supprimer ; il ne s'agit que de laisser à côté d'elle le champ libre à des institutions rivales. Mais que seront ces institutions nouvelles ? Les prévoit-on bien clairement ? Si les uns s'efforcent de conserver le monopole, d'autres ambitionnent de le renverser, en se faisant illusion sur ce que l'on doit mettre à la place. A-t-on une idée juste des universités ? Sait-on quelles doivent être les conditions nécessaires de leur organisation, de leur développement et de leur prospérité ? Telle est pourtant la première question qui se présente quand

on veut proposer sérieusement une réforme. Il ne faut pas oublier surtout que tout affaiblissement des hautes études aurait un funeste contre-coup sur tout l'enseignement secondaire. Enfin, il faut bien le reconnaître, nous ne sommes plus, dans l'organisation actuelle de notre enseignement supérieur, en présence de ces institutions séculaires, consacrées par les services rendus au pays et le respect inspiré aux étrangers. A peine si le souvenir en existe dans les regrets des lettrés. Voilà bientôt quatre-vingts ans que le coup mortel leur a été porté au lieu de leur rendre, par une culture habile, la sève florissante. Pouvons-nous risquer d'affaiblir les études pour fonder la liberté ? En un mot la question de la *liberté d'enseignement* doit-elle passer avant celle de *l'enseignement* lui-même ? Pour nous éclairer sur ce point, il faut examiner d'abord ce qu'est actuellement l'enseignement supérieur au sein de l'Université, et par quelles réformes on peut l'élever à la hauteur de sa véritable mission.

L'enseignement supérieur se divise en cinq facultés : théologie, droit, médecine, sciences et lettres. Ces cinq facultés ne se trouvaient naguère au complet que dans deux centres académiques : Paris et Strasbourg. Nancy recueille l'héritage de la malheureuse capitale de l'Alsace, mais Nantes lui dispute la faculté de médecine qui n'a pas encore trouvé d'asile. Les facultés sont disséminées ailleurs. De grandes cités comme Lille et Marseille n'ont qu'une faculté des sciences. Aix et Douai n'ont qu'une faculté des lettres, jointe à une faculté de droit ; des villes de premier ordre, Lyon et Bordeaux, n'ont que les deux facultés des sciences et des lettres,

réunies à une faculté de théologie, sans facultés de droit ni de médecine. On peut comparer une université avec ses cinq facultés à un corps vivant ; l'État a coupé le corps en quartiers, et expédié, ici la tête, là un ou plusieurs membres. Comment s'étonner que le corps ainsi mutilé ne puisse vivre ?

Non-seulement les facultés sont ainsi divisées, mais nulle part il ne leur est possible de former un véritable corps. Elles sont reliées au ministère par une étroite dépendance administrative, sans lien personnel entre elles ; chaque faculté, par l'intermédiaire du recteur, n'a de rapports qu'avec Paris ou Versailles, et dans Paris qu'avec le ministre. C'est le ministre seul qui tient dans ses mains comme un fil électrique par lequel il fait mouvoir tous ces tronçons d'université.

Dans les facultés catholiques de théologie, tout est à créer pour qu'elles exercent quelque influence, ou même pour qu'elles aient une vie quelconque. Les grades qu'elles confèrent n'ont aucune valeur canonique, les facultés françaises n'ayant pas été reconnues par la cour de Rome. Il en résulte que leurs diplômes ne sont pas acceptés par les universités étrangères qui jouissent du bénéfice de l'institution canonique ; qu'ils sont, en France même, peu appréciés du clergé, et sans valeur auprès des évêques. C'est donc une situation tout à fait fausse, et qui constitue pour elles une infériorité radicale.

Il y avait naguère en France deux facultés de théologie protestante ; l'une luthérienne, à Strasbourg, celle-ci que nous sachions, n'a pas été transférée ailleurs ; l'autre calviniste, à Montauban. Ce sont en même temps

des facultés et des séminaires ; les grades qu'elles confèrent sont nécessaires pour obtenir les places de pasteur rétribuées par l'État ; elles sont reconnues et subventionnées par le gouvernement. Cette situation ne soulevant aucune réclamation dans les communions chrétiennes qu'elles représentent, ces facultés n'ont pas le même intérêt que les facultés catholiques dans le débat sur la liberté de l'enseignement supérieur. Mais que l'État continue ou supprime ses subsides à quelques facultés catholiques, il est évident que Rome exigera, pour rendre aux grades conférés en France leur valeur dans l'Église, qu'il y ait des facultés qui ne relèvent que de l'autorité ecclésiastique. La question de la liberté est donc tout simplement pour l'enseignement théologique une question de vie ou de mort.

Les facultés de droit ont une vie réelle. Elles sont au nombre de onze, et comptent partout assez d'élèves pour que les études puissent y être sérieuses. Leurs cours sont d'ailleurs le seul moyen de se préparer aux diverses carrières qui exigent des connaissances juridiques ; leurs grades, l'unique chemin de ces mêmes carrières. On pourrait peut-être reprocher à leur enseignement d'être trop exclusivement professionnel, de faire des praticiens plutôt que des jurisconsultes, de trop se préoccuper de la préparation des examens, et de trop négliger cette philosophie du droit, très-utile pour des magistrats, indispensable à des législateurs, et qui devrait servir de complément aux études classiques de tous les jeunes gens de familles aisées.

Il n'y a que trois facultés de médecine : Paris et Montpellier ; Strasbourg va être transféré à Nantes ou à

Lyon. Il y a en outre vingt-six écoles secondaires (Metz faisait la 27e) annexées à des hôpitaux et subventionnées par les villes. On y prend les premières inscriptions; mais les facultés seules ont le droit de faire subir les examens supérieurs et de conférer les grades.

Les facultés des sciences et des lettres sont celles dont l'opinion se préoccupe surtout dans ce débat. Bien que les doctrines de l'école médicale de Paris aient été l'occasion des premières pétitions relatives à la liberté de l'enseignement supérieur, les adversaires de l'influence de l'État ne parlent qu'assez rarement des facultés de droit et de médecine, qui donnent surtout une solide éducation professionnelle. L'enseignement des sciences et des lettres a une tout autre importance ; il s'adresse à un plus grand nombre d'auditeurs, il est le couronnement de l'enseignement secondaire. Par l'histoire, la philosophie, la critique littéraire, il forme et développe l'homme tout entier ; par la discussion des problèmes scientifiques, il touche à la question de la création, de l'origine de la vie ; il affirme ou contredit les solutions religieuses sur les plus difficiles problèmes. Enfin ce sont, entre toutes les facultés, celles dont l'existence est le plus contestée, dont l'influence soulève le plus d'objections, et dont la réforme semble à tous le plus nécessaire. Les facultés des sciences et des lettres exercent leur influence de deux manières, par les cours et par les examens. Les cours sont publics et gratuits. Il y a, outre les cours, des conférences préparatoires à la licence instituées près des facultés. Ces conférences ont presque exclusivement pour auditeurs les maîtres répétiteurs des lycées et quelques professeurs. Dans les centres les

plus importants, Lyon, Bordeaux, Rennes, etc., ces conférences comptent aussi pour élèves des jeunes gens, attirés par le désir d'achever et de perfectionner leur éducation intellectuelle.

Les examens investissent les facultés des sciences et des lettres d'un contrôle général et permanent sur l'enseignement secondaire ; car nul ne peut arriver aux grades du droit et de la médecine, s'il n'est reçu préalablement bachelier ès-lettres ou bachelier ès-sciences. Enfin, tout l'enseignement supérieur, scientifique et littéraire, est entre leurs mains, puisqu'elles seules donnent les diplômes de licencié et de docteur.

Nous retrouverons plus loin cette importante question de la collation des grades ; c'est sur la forme des cours que doit être d'abord appelée l'attention. Il ne faut pas croire avoir fondé une Université libre, quand on aura, dans une salle ouverte à tout venant, fait entendre la parole de quelques professeurs. D'importantes réformes sont indispensables, urgentes, pour que notre enseignement supérieur puisse soutenir la comparaison avec celui des pays voisins. Le mal a été souvent signalé, et c'est des rangs mêmes de l'Université que sont parties les plus violentes critiques.

C'est, par exemple, un ancien inspecteur général de l'Université, un ancien recteur, M. Cournot, qui a écrit ces sévères paroles : « Les chaires des facultés ont cet heureux privilége qu'on y peut vieillir sans grand inconvénient. Il n'y a pas d'action disciplinaire à exercer ; il n'y a surtout pas de concurrence à craindre, et le besoin d'une grande fraîcheur d'imagination ne s'y fait guère sentir, si ce n'est pour ces leçons littéraires qui sont de-

venues des œuvres d'art, des déclamations à la manière antique, et auxquelles le public accourt pour le plaisir qu'il y trouve. Or, ce genre de succès est bien éphémère en province, et à Paris, lorsque l'homme célèbre qui était en possession d'attirer la foule se sent fatigué, il prend une doublure, un suppléant ; et, à moins de quelque crise politique, il garde son titre, qu'il serait dur de lui refuser [1]. » Il n'est pas rare non plus d'entendre les professeurs des lycées reprocher aux professeurs des facultés leurs fonctions, plus douces que les leurs ; on les qualifie volontiers de retraites honorables, de canonicats, de sinécures. Pour d'autres, la Sorbonne constituerait une sorte de maréchalat scientifique ou littéraire, tandis que les facultés de province ne seraient que de véritables bénéfices accordés à quelques travailleurs, ou de brillantes inutilités. Telle a semblé souvent être l'opinion du ministère lui-même, lorsqu'il a appelé aux chaires des facultés des professeurs fatigués de leurs longs services, ou incapables de maintenir la discipline dans leurs classes ; ou lorsqu'il prétendait, sous l'administration de M. Duruy, trouver dans le personnel des facultés des auxiliaires disponibles à toute réquisition, pour toute espèce de service, pour les corrections de ses nombreux concours, et même pour l'enseignement des filles.

L'idéal actuel des cours de facultés, c'est une leçon élevée, oratoire, qui atteste chez les professeurs des connaissances sérieuses, et les communique aux audi-

[1] Cournot, *Des institutions d'instruction publique en France*, page 225.

teurs sous une forme intéressante, et surtout *récréative*. Ce terme n'est que juste, car un professeur ne voit pas au pied de sa chaire de véritables élèves : il y trouve le public le plus mêlé. Il s'adresse en même temps à des magistrats, à des hommes de lettres, à des oisifs, à des femmes du monde, à des ouvriers. Les disciples ne sont que l'exception. Or, la jeunesse devrait former la majorité de l'auditoire. Il faut à tout prix l'y attirer, et pour atteindre ce but, les leçons doivent perdre de leur apprêt, pour devenir plus pratiques. Le cours se transforme trop souvent en une sorte de feuilleton parlé. On a dit spirituellement, à propos des *Causeries du lundi* de Sainte-Beuve, qu'il était grave de s'engager à avoir de l'esprit tous les lundis ; n'est-ce pas le cas des professeurs de faculté, condamnés aussi à avoir de l'esprit au moins une fois par semaine ?

Loin de nous l'idée, en nous permettant ces observations, d'attaquer les cours publics. Nous les avons toujours considérés comme une excellente institution quand ils sont confiés à des hommes de talent et surtout de principes. Les cours servent à entretenir, dans la partie la plus éclairée de l'assistance, le goût des choses de l'esprit. Il est bon que dans une ville importante, il y ait un centre respecté où le jeune homme qui veut apprendre, l'homme mûr qui aime à se ressouvenir, même l'homme de loisir qui ne cherche qu'une distraction d'un ordre élevé, puissent entendre une parole sérieuse. Il ne faut pas en exclure même les auditeurs illettrés. Le peuple sent confusément, mais vivement, les grandes choses. L'ouvrier qui sort d'un cours y aura sans doute appris peu de chose ; ce qu'il a saisi, du moins, c'est

qu'il y a des jouissances d'un autre ordre que les grossiers plaisirs ; de retour chez lui, il cherchera à se procurer des livres ; le cours de faculté sera tout au moins pour lui le chemin d'une bonne école d'adultes, ou d'un cours d'enseignement professionnel. J'ai plus d'une fois vérifié cette observation en suivant dans la rue Courte, les ouvriers qui sortent de notre École supérieure. Ils se livrent sur la leçon, presque toujours digne d'intérêt, qu'ils viennent d'entendre, à des commentaires souvent confus et naïfs, mais jamais je ne leur ai entendu prononcer un jugement grossier ou ironique. Le peuple d'instinct vénère le savoir ; aussi qu'ils sont coupables ceux qui en abusent pour le tromper ou rabaisser son goût naturel pour les nobles pensées ! On ouvre bien à la foule et on a raison de le faire, quand ils ne contiennent pas de sujets licencieux, les musées où sont réunis les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture. Pourquoi n'y aurait-il pas des musées de l'intelligence ouverts à tous ? Et ce n'est pas pour un professeur une tâche indigne de lui que d'être chargé d'en faire les honneurs. Mais ces séances doivent être pour les facultés une tâche de surérogation. Y consacrer exclusivement son temps et ses forces, ce n'est pas faire de la science. De tels cours sont une sorte de couronnement tronqué, et, par malheur, l'enseignement est organisé chez nous à l'égal de la politique ; nous n'avons qu'un fragment du faîte de l'édifice.

Quelque blâmables que soient les opinions de M. Renan, on ne peut s'empêcher de souscrire aux vives paroles par lesquelles il condamne une organisation si imparfaite : « Ce qu'il faut, dit-il, c'est que l'oisif qui en

passant s'est assis un quart d'heure sur les siéges d'une salle ouverte à tous les vents, sorte content de ce qu'il a entendu. Quoi de plus humiliant pour le professeur, abaissé ainsi au rang d'un amuseur public, constitué par cela seul l'inférieur de son auditoire, assimilé à l'acteur antique, dont le but était atteint quand on pouvait dire de lui : *Saltavit et placuit !*

« La surprise de l'Allemand qui vient assister à ces cours est très-grande. Cette porte battante qui durant tout le cours ne cesse de s'ouvrir et de se fermer, ce va-et-vient perpétuel, cet air désœuvré des auditeurs, le ton du professeur presque jamais didactique, parfois déclamatoire, cette habileté à rechercher les lieux communs sonores, qui n'apprennent rien de nouveau, mais qui font infailliblement éclater les marques d'assentiment, tout cela lui paraît étrange et inouï. Les applaudissements surtout excitent son plus haut étonnement. Un auditoire attentif n'a pas le temps d'applaudir. Cet usage bizarre nous montre de plus qu'il s'agit ici non d'instruire mais de briller. Il s'aperçoit qu'il n'apprend rien, et se dit à lui-même qu'en Allemagne il ne souscrirait pas à ce cours [1]. »

N'accueillons cependant ces paroles qu'avec certaines réserves ; on peut faire des leçons brillantes sans chercher à briller. Un certain éclat, le soin, le culte même de la forme sont des qualités précieuses de l'esprit français, et le charme du style n'a jamais nui à l'exposition des vérités scientifiques. Il ne résulte pas moins de notre

[1] Renan, l'Instruction supérieure en France, son histoire et son avenir. — *Revue des Deux-Mondes*, mai 1864.

organisation que les professeurs des facultés françaises, s'ils se bornent à leurs leçons publiques, et ils n'en ont pas d'autres obligatoires, ont seuls en Europe, le rôle au moins singulier, de professeurs sans élèves de fond, ce qui leur constitue une situation aussi fausse que celle signalée tout à l'heure à propos des facultés de théologie.

Rien en effet ne ressemble moins à nos facultés que les universités allemandes. Au lieu de nos cours fragmentaires qui ne traitent que des points de détail, sans jamais embrasser l'ensemble d'une science, l'étudiant allemand trouve des maîtres prêts à faire concorder leur enseignement avec ses besoins ou ses désirs. Dans chaque ville d'université sont réunies toutes les facultés au nombre de quatre : théologie, droit, médecine et la faculté de philosophie, qui comprend les lettres et les sciences. Il y a trois ordres de professeurs : 1° les professeurs ordinaires ou titulaires ; 2° les professeurs extraordinaires faisant des cours complémentaires ; 3° les *professeurs particuliers* (*Privat-docentem*) qui, avec l'autorisation du sénat de l'université, peuvent ouvrir des cours sur toute espèce de matière ; les certificats qu'ils délivrent sont valables comme ceux des autres professeurs. Il s'établit de la sorte une salutaire concurrence entre tous les professeurs de l'université ; il n'y a plus de lacunes possibles dans l'enseignement. Les professeurs font toutes les conférences jugées nécessaires ; il suffit, pour en créer de nouvelles, d'une demande des élèves, qui d'ailleurs rétribuent les cours qu'ils ont réclamés. Une organisation comme la nôtre, dans laquelle un étudiant pourrait passer vingt ans au pied de nos chaires

sans voir jamais inscrire sur l'affiche le cours qu'il désire, déconcerte les étudiants étrangers qui viennent en France. Aussi partout où on a voulu y faire de la science et atteindre des résultats positifs, il a fallu fonder des écoles spéciales, telles que l'École normale, l'École des Chartes, et dernièrement l'École des hautes études. Les étrangers ne comprennent que difficilement la raison d'être de tous ces établissements ; car tout cela n'est chez eux qu'une des branches de l'enseignement des universités.

Nous ne pouvons nous faire une idée des facilités qui sont offertes en Allemagne à l'étudiant laborieux. Vingt-six universités, dans les États qui faisaient partie de l'ancienne Confédération germanique et la Suisse allemande, jouissent de ce qu'on appelle l'*équivalence* des inscriptions et des grades, c'est-à-dire, que tout certificat ou tout diplôme conféré par l'une d'elles est reconnu valable par toutes les autres. L'étudiant qui ne trouve pas dans une ville le cours qu'il désire, ou qui veut comparer sur un point de la science les idées de deux professeurs, va continuer dans le midi les études qu'il a commencées dans le nord, ou réciproquement.

En comparant le nombre des cours professés en France à celui de l'Allemagne, on trouve une effrayante disproportion à notre détriment. Pour ne parler que des sciences et des lettres, cet enseignement est représenté dans nos seize facultés par 180 cours environ. En ajoutant ceux du Collége de France, du Muséum d'histoire naturelle, de l'École des Chartes, de l'École des langues orientales vivantes, nous arriverions environ au chiffre de 250, qui pâlit auprès des *mille* cours professés en

Allemagne sur ces mêmes matières. Observons, soit dit en passant, que la province, chez nous, peut à peine revendiquer les trois cinquièmes de ce chiffre.

La comparaison des divers enseignements n'est pas moins instructive. Nous avons en France une chaire de sanscrit ; il s'est fait cet hiver *vingt-deux* cours de sanscrit en Allemagne ; l'enseignement spécial du grec n'est représenté en France que par deux chaires, une à la Sorbonne, l'autre au Collége de France ; dans les quinze facultés de département, le professeur de littérature ancienne réunit dans son cours les deux langues classiques anciennes ; la seule chaire de grec qui existait en province à la faculté de Toulouse, a été supprimée en vertu de cet amour de l'uniformité, si cher à la bureaucratie française. Or il y a actuellement en Allemagne trente-trois cours spéciaux de grec, sans compter cinquante-sept chaires mixtes où l'on réunit l'étude du grec à celle du latin. Nos quinze facultés des lettres, en province, n'ont chacune que cinq chaires : philosophie, histoire, littérature ancienne, littérature française et littérature étrangère, tandis que la plus petite université allemande, celle de Rostock, a *huit* cours pour les lettres. Enfin, il faut avouer qu'on a plus de facilités en Allemagne qu'en France, pour étudier les origines de notre propre langue, nos vieux idiomes d'Oïl et d'Oc. Cet enseignement n'est donné chez nous qu'au Collége de France et à l'École des Chartes ; la langue d'Oc n'a de chaire spéciale ni à Paris, ni à Montpellier, ni à Toulouse, tandis que *dix* universités allemandes font cette année des cours sur les œuvres de nos trouvères et de nos troubadours. Quant à la littérature française

moderne, elle est représentée par *vingt-trois* cours.

En présence d'un tel état de choses, on conçoit que les étrangers désertent nos facultés françaises pour aller étudier en Allemagne ; la médecine seule, grâce à la réputation de quelques professeurs de Paris, attire encore quelques étudiants venus de loin ; le droit, les lettres, les sciences ne s'enseignent guères en France que pour les Français. On objectera sans doute le nombre de jeunes gens étrangers qu'on trouve à Paris. La réponse est facile. D'abord ces jeunes gens, depuis la nouvelle révolution, sont bien moins nombreux. Ensuite, comment emploient-ils leur temps ? Un jeune gentilhomme valaque disait devant moi, il y a quelques années, en termes fort précis : « Ceux d'entre nous qui veulent s'amuser viennent à Paris, ceux qui veulent travailler s'arrêtent en Allemagne. » Tout est là, et les expériences qu'il est facile de faire soit à Paris, soit en Allemagne, confirment ces paroles. Il ne faut donc pas se dissimuler que la France est sur le point de perdre ce noble rôle qu'elle avait jadis de former à ses écoles les meilleurs esprits de l'Europe ; ce qui la conduira fatalement, si l'on n'y prend garde, à voir disparaître son influence dans le monde. Une réforme de son enseignement supérieur pourrait seule lui ramener ces étudiants qui vont chercher ailleurs ce qu'ils ne trouvent plus dans nos écoles. Après avoir signalé le mal, il faut chercher le remède.

Le premier et le plus simple est la diminution du nombre des facultés de l'État, et la réunion de tous les enseignements dans quelques centres vraiment importants. Telle est la pensée que l'on suppose à M. Jules

Simon. Ne vaut-il pas mieux avoir en province cinq universités complètes qui prospèrent que de disséminer en quinze villes des facultés isolées qui végètent? On revient ainsi au projet que méditait M. Guizot dès 1833. La liberté de l'enseignement supérieur semble imposer à l'État cette mesure. Il est impossible que quelqu'une des corporations nouvelles qui se fonderont sans doute n'aille pas demander à l'Allemagne le secret de ses méthodes et de ses succès. Pour soutenir la concurrence, pour maintenir ses écoles au premier rang, il faut que l'État concentre ses forces. Créer seize universités est une chimère; qu'il se borne à six : une à Paris, cinq en province; surtout qu'il y complète l'enseignement, qu'il y augmente le nombre des chaires. Il n'y a de vie universitaire possible que par la réunion de toutes les facultés. On crée ainsi une population scolaire, au sein de laquelle les aptitudes et les vocations les plus diverses peuvent naître et fournir des auditeurs sérieux à tous les genres d'enseignement. Ces universités devraient être établies dans les villes dont la population assure déjà aux écoles un certain contingent d'élèves. Dans un pays centralisé comme la France, où l'administration a habitué trop longtemps la nation entière à tout faire converger vers Paris, la décentralisation n'est possible qu'au profit de villes importantes qui offrent au moins quelques-uns des avantages de la capitale. On ne fera pas prospérer en France une université dans de grands villages comme Marbourg ou Tubingen. Même en Allemagne, ces universités vivent surtout par la puissance de leurs traditions. On aurait quelque peine à les fonder aujourd'hui. Mais il ne suffit pas d'organiser des

universités complètes ; il faut surtout y réformer l'enseignement.

Il y a en Allemagne trois sortes de cours : les cours publics, en assez petit nombre, les cours privés, désignés sur les annonces officielles par le mot *privatim ;* et les cours *particuliers*, conférences tout à fait intimes, qu'on désigne par le mot *privatissimè*. Ce sont ces deux dernières sortes de cours qui sont la véritable base de l'enseignement universitaire, et qu'il faudrait implanter en France. Ces cours n'ont absolument aucun programme officiel, et, si quelque chose influe sur leur organisation, ce sont les conditions des examens qu'il faut subir pour entrer en diverses carrières. Les étudiants qui veulent apprendre une science quelconque s'adressent, à leur choix, à l'un des professeurs chargés de l'enseigner, et celui-ci proportionne librement son enseignement aux besoins de ses auditeurs et au but qu'ils désirent atteindre. Nul n'est inscrit comme élève s'il ne présente le *certificat de maturité*, équivalant à notre diplôme de bachelier ; cette formalité préalable écarte des cours ceux qui n'ont pas les connaissances nécessaires pour en retirer quelque profit, et empêche l'enseignement de déchoir. Dans ces entretiens intimes, d'où toute éloquence d'apparat est bannie, les professeurs examinent tantôt l'ensemble d'une science ou d'une doctrine, tantôt des points spéciaux ; mais ces rapports fréquents, souvent quotidiens du maître et des élèves, ont toujours pour résultat de donner à ceux-ci des idées générales sur la science qu'ils étudient, et une méthode pour résoudre les divers problèmes qu'elle soulève ; le maître est sans cesse au courant des progrès de ses élèves

et instruit aussitôt des difficultés qu'ils rencontrent ; il écoute leurs objections, éclaircit leurs doutes, encourage leurs efforts. Rien n'est donc plus large que cet enseignement qui admet les combinaisons les plus variées ; rien aussi n'est plus pratique, puisque chaque cours a un résultat positif, et aboutit pour l'auditeur à l'acquisition sérieuse de quelques connaissances nouvelles.

Tous ces résultats peuvent être atteints ailleurs qu'à Paris, en dépit des opinions pessimistes qui condamnent la province à une stérilité irrémédiable. Il serait assez facile de naturaliser parmi nous ce mode d'enseignement dans les facultés de médecine et de droit. Elles ont, en effet, des élèves désireux d'approfondir la science qui leur donnera un jour une position lucrative et honorée. Il suffirait d'autoriser tous les professeurs à ouvrir, en dehors des cours essentiels dont ils sont chargés, des conférences dont les émoluments leur seraient réservés. Car, en dépit de nos idées françaises sur les avantages de la gratuité, je crois qu'une rétribution, fixée par de sages règlements, maintenue en de justes limites, est la condition nécessaire de l'existence d'un cours sérieux. Elle est un stimulant pour le maître qui en profite, une sanction pour l'assiduité de l'élève, une barrière toute naturelle qui écarte des leçons une population flottante qui n'y peut prendre qu'un médiocre intérêt. Mais de telles conférences sont-elles possibles dans les autres facultés ? L'incertitude concerne l'enseignement des sciences et des lettres.

« Ce n'est pas un grand avantage d'avoir l'esprit vif, dit Vauvenargues, si on ne l'a juste ; la perfection d'une pendule n'est pas d'aller vite, mais d'être bien réglée. » De

même que l'on ne peut comprendre parfaitement une leçon sur les sciences si l'on ne prend part sous les yeux du maître aux manipulations de chimie ou aux expériences de physique, de même il est impossible d'acquérir l'art si difficile de parler et d'écrire si l'on n'est initié par un guide expérimenté. Pour chercher, au profit des facultés des lettres, un mode éprouvé d'enseignement, il n'est besoin de recourir à l'Allemagne, il faut l'emprunter à l'École normale où l'organisation des conférences est si efficace que chaque année les maîtres qui en sortent, s'ils ne possèdent pas tous les croyances qui vivifient le savoir, ont tous acquis une saine méthode d'études et le talent d'exposer des connaissances judicieusement acquises.

Pour donner aux universités de l'État un commencement d'autonomie, il serait essentiel de les autoriser à recevoir des legs, à posséder, à acquérir ; ce qui faciliterait leur transformation insensible en grandes corporations indépendantes, dont quelques-unes finiraient à la longue par vivre de leurs propres ressources. L'enseignement supérieur, ainsi rendu à lui-même, ainsi *décentralisé*, n'exciterait plus bientôt ni susceptibilités ombrageuses, ni récriminations violentes. En Allemagne où les universités officielles jouissent de tous ces priviléges réclamés par les nôtres, la question de la liberté d'enseignement n'a jamais agité les esprits, et si les évêques allemands ont décidé il y a trois ans la création d'une académie catholique à Fulda, c'est uniquement pour avoir une grande école sous leur influence, et nullement en haine des institutions existantes. Ce qu'on redoute dans l'Université actuelle, c'est une grande ma-

chine politique, placée entre les mains du pouvoir, qui peut à un moment donné être transformée en instrument du gouvernement, et servir par force des ambitions ou des rancunes. Ces préventions tomberaient en présence de l'organisation que l'on vient de proposer. Mais nous sommes, hélas! bien loin d'avoir réalisé de tels progrès. Aux universités de l'État, opposons donc les universités libres. Nous avons cherché à établir quelles sont les conditions de la vie et de la prospérité de l'enseignement supérieur; voyons comment ces conditions peuvent être remplies par des associations indépendantes.

La question de la liberté de l'enseignement supérieur peut être résolue très-diversement, et parmi les solutions fort contradictoires qu'on propose, quelques-unes attestent chez leurs auteurs plus de passion que d'expérience. Si l'on en croyait certains esprits absolus et décisifs, il y aurait une manière toute simple de trancher le débat, c'est de ne plus exiger pour aucune profession libérale un grade quelconque. On cite en faveur de ce système l'exemple de l'Amérique. La conclusion un peu exagérée, mais assez naturelle d'un tel système, serait de supprimer les garde-fous sur les pentes, et les parapets sur les routes dangereuses, et de dire aux passants : « Ayez bon pied, bon œil, des chevaux sûrs, et une voiture solide, et il ne vous arrivera sans doute aucun mal. » Notre société européenne veut plus de garanties, et elle a raison. Les grades étant exigés par nos habitudes et nos mœurs aussi bien que par nos lois, il faut des corps ou des jurys spécialement autorisés à les conférer. La question de la collation des grades est donc intimement liée à celle des universités libres.

Plusieurs systèmes ont été proposés. Le premier consisterait à laisser aux facultés de l'État ce privilége, en donnant aux différentes institutions d'enseignement supérieur une liberté absolue pour préparer les candidats aux examens ; cela se traduirait en somme, pour les facultés de médecine et de droit, par la suppression des inscriptions et par le maintien de la forme actuelle des diplômes. Ce système a de graves inconvénients et isolera les écoles. Ce qui affaiblit notre enseignement actuel, c'est la dispersion des facultés. Nous croyons avoir montré surabondamment que la réunion de toutes les diverses branches d'instruction supérieure dans les mêmes centres, est la condition *sine quà non* de fortes études. Or avec une législation semblable, ce n'est pas le morcellement, c'est l'*émiettement* qui tuera les études sérieuses. Aux cours fréquentés par de nombreux élèves, aux leçons d'anatomie et de clinique professées près des grands hôpitaux se substitueraient une foule de préparations au rabais qui pourront conduire au diplôme, mais qui ne mèneront jamais à la vraie science. On aura le médecin ou l'avocat *à forfait*, comme on a déjà le bachelier à 300 fr., *payables après réussite*. D'ailleurs, ce système laisse subsister la difficulté tout entière pour le baccalauréat, c'est-à-dire pour la plus grande préoccupation de ceux qui réclament la liberté de l'enseignement supérieur. Il ne faut donc pas songer à l'appliquer, d'autant plus qu'il comporte une inégalité choquante entre les deux ordres d'institutions. Les unes seraient placées vis-à-vis des autres dans un état d'infériorité tel que la prétendue concession de liberté ne serait qu'illusoire.

On a parlé d'une autre combinaison empruntée à l'Allemagne. L'accès aux carrières libérales y dépend de deux conditions, des grades universitaires d'abord, puis d'un examen spécial, portant surtout sur les matières professionnelles pratiquées ; on l'appelle examen d'État (Staatsexamen), et ce sont des commissions instituées par le gouvernement qui le font subir. Par exemple, pour être médecin ou avocat, il ne suffit pas d'être docteur en médecine ou licencié en droit. Les universités donnent des connaissances théoriques, l'État s'assure de la capacité pratique, et ce n'est que lorsqu'il a délivré un brevet spécial qu'on obtient la permission de plaider ou de guérir. Ce système est inapplicable en France à cause de toutes les passions qui ont enflammé le débat. Il laisserait toujours à l'État une influence décisive qui inquiéterait les amis de la liberté, et les commissions d'examen nommées par lui soulèveraient les mêmes objections que les facultés officielles.

Un troisième système est celui des *jurys mixtes*, où siégeraient à côté des professeurs de l'État les délégués et les représentants de l'enseignement libre. Ce système fonctionne en Belgique depuis un certain nombre d'années. Chez nos voisins, l'enseignement supérieur est donné par quatre universités : celles de Gand et de Liége, qui sont entretenues par l'État ; l'université catholique libre de Louvain, soutenue par les évêques et les dons des fidèles, enfin l'université laïque de Bruxelles, dont le budget provient des souscriptions volontaires du parti qui s'intitule libéral, ou pour appeler les choses par leur nom, l'université patronée par les francs-maçons et les libres-penseurs. Chaque année, pour chaque

grade, le gouvernement forme deux jurys de sept membres chacun ; dans l'un des deux siégent trois professeurs de l'université de Liège ; dans l'autre trois professeurs de l'université de Gand. Trois professeurs de Louvain viennent s'adjoindre à la première commission, et trois professeurs de Bruxelles à la seconde. Le président de chaque jury, désigné par l'État, est pris en dehors des divers corps enseignants.

Grâce à cette symétrie parfaite, au peu d'étendue de la Belgique, à la proximité des distances, à la facilité des communications, le système belge fonctionne sans trop d'inconvénients. En serait-il de même en France ? « Ce système, dit un écrivain belge, a pour point de départ une situation de fait, à savoir l'existence dans le pays de quatre universités ; il cesserait d'être applicable si de nouvelles universités étaient érigées, et cette seule considération montre qu'il ne constitue qu'un système d'expédients. » Actuellement en France il n'y a qu'une université appartenant à l'État. Serait-il possible d'établir dans les jurys une pondération semblable à celle qui existe chez nos voisins ? Non assurément, puisque le nombre des universités indépendantes sera de beaucoup inférieur à celui des établissements de l'État ; alors on sera obligé ponr suppléer à cette infériorité de convoquer de simples chefs d'institutions libres qui n'auront que le grade de licencié, et indistinctement les docteurs en droit et en médecine de la circonscription académique où siége le jury. Alors on aura le plus souvent des examinateurs ennuyés de leur besogne et fort inexpérimentés. Un bon examinateur ne s'improvise pas, et l'on a presque toujours vu, dans les commissions mixtes,

que les membres étrangers à l'enseignement laissant retomber sur les professeurs la plus grande partie du fardeau, leur présence n'aboutit qu'à entraver la marche régulière des opérations et à retarder l'expédition du travail.

Une disposition encore plus erronée serait la concession aux proviseurs des lycées ou aux supérieurs, aux principaux des colléges, de siéger dans les jurys. Il faut n'avoir pas la moindre expérience des examens pour émettre une idée semblable. Qui ne sait que pour un chef d'établissement le résultat général des examens est un *chiffre* qui figurera dans les journaux ou dans les prospectus, et qu'il est intéressé à élever le plus possible? Dans l'Université même, n'a-t-on pas vu les proviseurs les plus rigides dans le courant de l'année ne plus considérer les élèves que comme des candidats de leur lycée, qu'il importe avant tout de voir réussir? Laissons de côté les rivalités, les tiraillements, les discordes qui pourraient se produire au sein des commissions formées d'éléments aussi hétérogènes, et contentons-nous de rappeler qu'en Belgique même le système des jurys mixtes est accusé d'avoir abaissé le niveau des études.

La conclusion de toutes ces objections est fort simple. Dans tout ce qui concerne l'éducation et l'enseignement, la meilleure, et peut-être l'unique méthode est d'exiger que ceux qui dirigent la jeunesse fassent preuve de capacité et de savoir; et, ce premier point une fois acquis, de leur laisser une grande liberté. La question de la collation des grades et du progrès des hautes études dépend donc, non de telle combinaison plus ou moins ingénieuse pour réunir dans des commissions d'examen

les professeurs de l'État et les représentants de l'enseignement libre ; tout dépend des garanties qu'on exigera des membres des universités indépendantes. Si ces garanties sont sérieuses, il n'y a nul inconvénient à laisser les universités libres conférer, sous leur responsabilité et sous la surveillance du Conseil supérieur de l'instruction publique, tous les grades que confèrent les facultés de l'État ; à accorder en un mot, à leurs inscriptions et à leurs diplômes, ce qu'on appellerait en Allemagne l'*équivalence* complète. Quelles seront donc les conditions de l'établissement d'une université libre ?

Avant tout la possession des grades semble indispensable pour l'exercice de l'enseignement supérieur libre, et les grades exigés doivent être *exactement les mêmes* dans les universités de l'État et dans les universités indépendantes. Nul ne doit procéder à des examens ni enseigner comme titulaire d'une chaire dans une université s'il n'est docteur. Hors de ces conditions, on aboutit à un fatal abaissement du niveau des études, à des rivalités mesquines, à d'incontestables dangers. Au contraire, avec la parité absolue des titres et des grades, une concurrence digne, une émulation féconde peuvent s'établir entre des maîtres obligés de se considérer universellement comme des égaux, et qui ne pourront se surpasser les uns les autres qu'à force de science et de zèle.

Faut-il donc obliger tous ceux qui aspirent à entrer dans l'enseignement supérieur libre à subir leurs examens ? On ne manquera pas de se récrier contre une telle menace, et de répéter que la liberté de l'enseignement supérieur n'est qu'un vain mot s'il faut, avant de faire un cours, passer sous les fourches caudines de

l'Université. Voici quelles seraient les bases d'une transaction qui satisferait, il nous semble, toutes les exigences légitimes :

1° Tout professeur de l'enseignement secondaire libre qui justifiera de six ans de service dans un établissement légalement reconnu, recevra d'office le titre de licencié, à condition de subir régulièrement les épreuves du baccalauréat, s'il n'est pas bachelier, et d'acquitter les droits de diplôme de la licence ;

2° Tout professeur de l'enseignement secondaire libre qui justifiera de douze ans de service, recevra dans les mêmes conditions le diplôme de docteur.

Pour éviter l'éparpillement dont nous parlions tout à l'heure, il est bien à désirer que les universités au complet, c'est-à-dire possédant au moins les quatre facultés de droit, de médecine, des lettres et des sciences, aient seules la collation des grades. L'État réunissant ses facultés éparses dans chacun des centres académiques conservés par lui, n'éprouverait aucun préjudice de cette prescription. L'unique difficulté pour y astreindre les établissements de l'État ainsi que les associations indépendantes viendrait peut-être de l'existence préalable d'écoles secondaires de médecine qui n'oseraient s'ériger en facultés ou qui, dépendantes de contrats avec les municipalités, ne pourraient accepter immédiatement une nouvelle organisation. Alors le moyen de lever l'obstacle serait de considérer comme au complet, l'université créée dans les villes où fonctionne déjà une école secondaire de médecine, bien que provisoirement celle-ci ne fasse point partie de l'ensemble formé par

les facultés de droit, des sciences, des lettres, et s'il est possible, de théologie.

Ainsi les professeurs enseignants jouiraient du droit d'examiner dans toute sa plénitude, pourvu qu'ils aient acquis le grade de docteur. S'ils ne sont que licenciés, en attendant l'épreuve suprême, ils ne pourraient être appelés à professer qu'à titre de suppléants, mais sans droit d'examiner, car on ne peut admettre le privilége d'accorder ce que l'on ne possède pas. Une susceptibilité légitime n'est nullement froissée par une disposition semblable. Il n'est pas de professeur distingué dans les rangs de l'enseignement secondaire officiel ou libre qui ne voie s'ouvrir ainsi devant lui les portes de l'enseignement supérieur. On ferait ainsi rentrer dans le droit commun une foule d'hommes honorables; on pourrait ensuite appliquer en toute rigueur une législation sérieuse, qui affranchirait l'enseignement supérieur des prétentions des maîtres incapables, et des tentatives encore plus dangereuses des spéculateurs de bas étage; qui permettrait enfin d'éviter toutes les complications des jurys mixtes, en remettant la collation des grades à des corps dignes du respect de leurs rivaux et de la confiance de tous.

Dans une telle situation, la loi devrait déterminer le nombre essentiel de chaires nécessaires à l'enseignement de chaque faculté; ce serait *le chiffre minimum* au-dessous duquel toutes les branches importantes ne pourraient être représentées dans l'enseignement. On ne peut entrer ici dans des détails techniques; mais ce nombre devrait être, il semble, de huit pour les facultés de médecine et de droit, de cinq pour les facultés des

sciences, et de six pour les facultés des lettres. Le nombre minimum serait le même dans les universités libres et dans les universités de l'État. Ce nombre devrait correspondre aux chaires des professeurs ordinaires, autour desquels se grouperaient, bien entendu, les professeurs extraordinaires et les professeurs adjoints. Toute réunion de docteurs ou d'agrégés des facultés assez considérable pour pourvoir à toutes les chaires des quatre facultés de droit, médecine, lettres et sciences, constituerait légalement une université.

La reconnaissance légale de toute université nouvelle aurait lieu après une double enquête faite par le Conseil supérieur : la première, au moment même de la constitution de l'université, et dont l'effet serait d'autoriser la délivrance régulière des inscriptions ; la seconde, faite pendant la première année des cours, et dont le résultat serait d'autoriser la collation des diplômes. Ces formalités remplies, l'université libre se ferait reconnaître comme établissement d'utilité publique et ne serait plus soumise à aucune inspection. Elle serait libre dans son organisation intérieure et devrait seulement se conformer aux règlements arrêtés par le Conseil supérieur pour les inscriptions, la durée des études, la forme et les programmes des examens. Ces prescriptions, communes à toutes ses émules, observées, elle pourrait conférer régulièrement des grades qui auraient absolument la même valeur que ceux des universités de l'État ; c'est-à-dire que les certificats d'aptitude, délivrés par une université libre reconnue, seraient échangés au ministère contre des diplômes officiels, exactement comme cela se passe aujourd'hui dans nos facultés ; et

que les inscriptions prises dans une université libre compteraient dans une université de l'État, et réciproquement. Le prix des inscriptions et les tarifs des droits d'examen seraient arrêtés par le Conseil supérieur, et imposés uniformément à toutes les universités.

Les universités libres pourront être érigées de deux manières, ou par une ville qui en prendra à sa charge tous les frais, ou par des associations particulières qui les établiront à leurs risques et périls. Il est fort probable que nous verrons s'établir quelques-unes de ces universités municipales dans de grands centres, où les esprits seront décidés par la puissance des traditions, ou séduits par les avantages immenses qui résulteront pour les localités de l'établissement de ces institutions. Quelques villes sont entrées déjà dans cette voie. Nancy par exemple supporte toutes les dépenses de sa faculté de droit. L'existence de semblables universités serait assurée toujours un an d'avance par le vote du budget municipal. Mais il n'en serait pas de même des facultés fondées par les associations indépendantes. Les frais d'une université sont considérables, et il peut arriver qu'une réunion de professeurs, offrant comme grades toutes les garanties désirables, soit obligée, faute de ressources, de se dissoudre avant la fin d'une année scolaire, et de laisser les cours interrompus. La loi doit éviter aux familles la possibilité de semblables mécomptes. On exige, avant de confier à une compagnie l'entreprise d'un travail public, qu'elle prouve sa solvabilité par le dépôt d'un cautionnement; il est encore plus juste de ne pas livrer à toutes les chances du hasard l'entreprise bien autrement importante d'instruire la

jeunesse. La loi pourrait donc exiger des universités libres dont une ville n'assurerait pas l'existence, un cautionnement égal à celui d'une année de traitement des professeurs des chaires essentielles ; de telle sorte qu'on fût certain que les cours commencés pourront se continuer pendant toute l'année scolaire.

Les universités complètes, offrant la réunion des quatre facultés de droit, médecine, sciences et lettres, auraient seules le privilége de conférer les grades, parce qu'elles seules, par la réunion d'un grand nombre d'hommes de mérite, par la force de leurs études, par ce respect que les grands corps ont de leur propre dignité, peuvent offrir des garanties suffisantes d'impartialité et de justice. Maintenant reste la question de la faculté de théologie, et nous l'avons réservée à dessein, car elle constitue un des principaux éléments du succès de notre université future. En effet l'érection d'une faculté de théologie ne peut dépendre que d'un traité spécial avec l'autorité religieuse. C'est aux évêques à déterminer les conditions de l'adjonction d'une faculté catholique à une université de l'État ou à une université libre. La législation ne peut intervenir qu'avec une extrême réserve dans ces questions délicates qui intéressent la liberté de conscience.

Nous avons dit que les trois facultés de théologie existant aujourd'hui aux frais de l'État n'avaient pas le pouvoir de conférer des grades reconnus par l'Église. Or, on a toutes les raisons d'espérer que l'institution canonique, dont les autres sont dépourvues, serait accordée à l'Université d'Angers. Le Souverain Pontife pourrait-il la refuser à un évêque, qu'il a en estime sin-

gulière, à un évêque assuré du concours de l'épiscopat français, et qui semble prédestiné à la fondation de cette grande œuvre par ses études et, encore mieux, par son caractère ?

La faculté de théologie formerait donc une spécialité de notre université. A elle seule elle pourrait en assurer la fortune, en lui donnant, par le choix de ses professeurs, une renommée non-seulement provinciale, mais européenne. La pauvre France vaincue et humiliée n'excite plus la jalousie des autres nations, et l'intérêt qu'elle a toujours su inspirer par ses qualités sociables redoublerait si on la voyait ne se livrer qu'à de nobles efforts pour reconquérir sa prééminence. La communauté de la foi ajouterait à ce sentiment la plus puissante des attractions, et nous osons prévoir sans crainte de déception que de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de l'Allemagne et surtout des nations latines, l'Espagne et l'Italie, comprimées dans leur culte séculaire, accourerait une jeunesse remplie d'ardeur pour la science sacrée et de sympathie pour le foyer nouveau où elle en serait illuminée.

Les bons esprits semblent d'accord pour appeler de tous leurs vœux ce régime de liberté ; cependant nous devons ajouter que les plus prudents ne pensent pas que l'État puisse se départir vis-à-vis des universités libres de tout droit de surveillance. Il est juste, reconnaissent aujourd'hui les fonctionnaires de l'enseignement officiel privilégié, que la collation des grades soit accordée aux universités libres régulièrement constituées, de même qu'aux établissements de l'État, mais il faut que cette prérogative soit contrôlée ; il peut survenir des conflits ;

il faut qu'au-dessus de toutes les universités il y ait un tribunal qui juge en dernier ressort ; ce tribunal, c'est le Conseil supérieur, qu'avait créé la loi de 1850 et qui présentait toute garantie d'impartialité ; il se composait d'une section permanente inamovible et de membres électifs. Il n'y aurait rien à y changer après avoir admis à siéger dans ses réunions générales les recteurs des diverses universités libres ou officielles.

Les réclamations en matière d'examen et les contestations de toute nature seraient jugées par les membres de la section permanente, sauf appel au Conseil tout entier. Les procès-verbaux de tous les examens, les compositions écrites et les thèses de toute nature devraient être l'objet d'un dépôt légal, fait en même temps que le certificat d'aptitude serait transmis à l'autorité, et toutes ces pièces devraient rester, pendant un temps déterminé, à la disposition des conseillers investis du pouvoir d'annuler au besoin les certificats d'aptitude. L'inamovibilité des membres de ce tribunal serait une garantie de leur indépendance, et la présence des recteurs des différentes universités aux sessions générales du Conseil, conserverait aux universités libres leurs défenseurs naturels. Un tel contrôle vaudrait assurément mieux que le mécanisme compliqué des jurys mixtes. On pourrait encore, pour entourer cette haute magistrature d'une autorité plus grande, charger les membres de la section permanente de présider et de désigner les juges pour les concours d'agrégation des facultés. Ce serait encourager les professeurs des universités libres à affronter cette difficile épreuve ; et peut-être établirait-on ainsi au bout de peu d'années une égalité parfaite de

titres et de grades entre les universités de l'État et les corporations indépendantes.

En résumant cette longue discussion, on peut affirmer que tous ceux qui en ont étudié sérieusement l'objet réclament comme indispensable la réforme des facultés de l'État. Ils demandent qu'au lieu d'être disséminées, au grand détriment des études, elles soient réunies en cinq ou six universités complètes ; qu'elles aient sur leur propre recrutement et leur administration intérieure une influence sérieuse ; qu'elles puissent, avec le temps, devenir de grands corps indépendants.

En face des universités de l'État seraient placées les universités libres dont les professeurs seraient tenus d'avoir les mêmes grades, mais aussi jouiraient des mêmes prérogatives que les maîtres de l'enseignement officiel.

Ainsi l'émulation remplacerait les sourdes animosités et les luttes ouvertes qui ont fait depuis trop longtemps de l'instruction publique une sorte de champ de bataille. Le premier résultat de cette rivalité féconde serait de relever les études ; le second serait de rendre à la France, dans l'Europe savante, ce premier rang que personne ne lui contestait jadis et que l'Allemagne lui a ravi ainsi que la supériorité militaire. Qu'on ne s'aveugle point, la situation de notre enseignement supérieur est déplorable ; nous ne pouvons perdre un temps précieux en funestes expériences ; quelques années de décadence et d'anarchie, et c'en est fait de notre antique gloire intellectuelle. La loi nouvelle sur la liberté de l'enseignement supérieur peut raviver le goût de l'étude dans l'esprit de notre jeunesse et ramener dans nos écoles

cette foule d'étudiants étrangers qui s'y pressaient au moyen âge. Il n'est donc point de loi plus urgente, plus morale, plus patriotique. Puisque l'on ne conteste plus les principes de la république..... des lettres, c'est le cas ou jamais de répéter la vieille formule : *Caveant consules ne quid detrimenti respublica capiat.*

CINQUIÈME PARTIE.

Si nous avons accordé dans notre étude une grande part aux universités allemandes, c'est qu'elles nous semblent tenir aujourd'hui le premier rang dans les institutions d'enseignement supérieur. De plus elles appartiennent au pays sur lequel nous devons avoir toujours les yeux fixés, pour ne pas retomber, à son égard, dans une ignorance fatale, et pour faire aussi bien, mieux, s'il est possible. Il nous serait également facile de nous étendre sur les universités d'Italie, dont la célébrité s'est conservée si longtemps : Rome, Naples, Pise, Bologne, Padoue, Pavie, qui ont donné à la science tant de maîtres illustres, et qui, la première surtout, doivent tant de gratitude aux souverains pontifes, leurs constants protecteurs. Toutes ces cités aux noms sonores, mériteraient une mention spéciale ; mais la matière est si riche qu'elle demanderait un volume pour être traitée dignement, et nos prétentions ne s'élèvent pas au-dessus d'un aperçu pour jeter quelque lueur sur

une grande question trop peu appréciée encore, malgré son immense intérêt pour l'avenir de notre ville. Le précieux germe déposé dans les esprits par une inspiration généreuse, y fructifiera-t-il? Oui, sans nul doute, si, écartant des préventions ou des dissentiments d'ordre secondaire, nous nous unissons pour profiter d'une occasion unique dans notre histoire, mais qui, n'étant pas saisie au moment opportun et rapide, glissera infailliblement de nos mains dans des mains plus habiles.

J'achevais cette étude, mon siége était fait, lorsqu'un ami, revenant d'Italie, m'apporta des documents pleins d'intérêt sur le sujet qui nous occupe, entre autres l'Annuaire de l'instruction publique. Dans une autre circonstance, j'y puiserai des lumières qui pourront avoir leur prix. Quant à présent je me bornerai à noter que les universités de l'État, dans la Péninsule, sont au nombre de dix-sept. Il y en a quatre libres. De plus, Florence et Milan possèdent des académies littéraires et scientifiques, sans droit de conférer des grades. Ce droit appartient indistinctement aux universités officielles ou libres.

Le nombre des professeurs y est considérable, plus encore peut-être qu'en Allemagne. Ainsi la seule faculté des sciences de Naples n'en compte pas moins de vingt-deux dont trois, entre parenthèses, sont sénateurs du royaume. Quelle différence avec nos institutions analogues si parcimonieusement réparties et dotées ! Nos plus grandes villes, Lyon et Marseille, par exemple, ne possèdent pas plus de sept cours dans leurs facultés des sciences, et si je ne me trompe, Rennes et Poitiers n'en ont que cinq. Cependant le crédit du

budget italien qui concerne l'entretien, matériel et personnel, des universités, ne dépasse pas cinq millions de livres. Il est à croire que les revenus de la plupart d'entre elles suffisent à leurs besoins. L'état des bibliothèques, collections de toute sorte, observatoires, n'y laisse rien à désirer. Le nombre moyen des étudiants pour chaque établissement est au moins de cinq cents.

Presque toutes les facultés de *jurisprudence* contiennent des chaires de droit constitutionnel, de philosophie du droit, d'économie sociale et politique ; quelques-unes possèdent des cours de notariat.

Les facultés des sciences comprennent toutes les branches des mathématiques où l'on sait que le génie italien excelle. On y remarque encore des cours d'astronomie, d'agriculture et même d'élève des troupeaux, *pastorizia*.

La faculté de *philosophie et belles-lettres* renferme des cours sur les principales littératures modernes, et, en outre de l'étude des classiques grecs et latins, l'enseignement de l'hébreu, du sanscrit et des langues sémitiques. On y remarque encore des cours de géographie ancienne, d'archéologie et même d'antiquités orientales.

Les fonctions de l'enseignement supérieur sont très-recherchées en Italie, et les titulaires sont entourés d'une grande considération, surtout quand aux titres scientifiques, ils joignent un juste renom de qualités privées. Le traitement affecté à chacune des chaires essentielles (il y en a d'auxiliaires) varie de quatre à six mille francs ; mais il faut observer qu'en général les dépenses de la vie sont moins élevées en Italie qu'en

France. Pour attacher les professeurs à leur résidence, au bout de trois ou quatre ans d'exercice, il est d'usage d'augmenter leurs émoluments d'une gratification progressive.

Les professeurs sont nommés par le ministre sur la présentation des fonctionnaires de l'Université et sur l'avis d'un conseil supérieur d'État. Dans les universités libres, le choix est fait par le conseil académique qui assiste le recteur.

La présence des élèves aux cours est obligatoire, et les professeurs ont l'habitude et même le devoir de les interroger. A l'Université de Pise, notamment, qui tient à conserver son antique supériorité, il est procédé aux examens particuliers et publics avec une exactitude exemplaire.

Les événements politiques avaient produit en général un grand relâchement dans les divers établissements d'instruction en Italie ; mais depuis quelque temps, depuis l'année dernière surtout, les anciens règlements ont été remis en vigueur, et l'on observe, chez la jeunesse, des progrès sensibles dans l'application au travail.

Toutefois, grâce à l'aveuglement de leurs gouvernants, les universités italiennes viennent de perdre le plus précieux fleuron de leur couronne. Plaise à Dieu qu'un jour il brille sur la nôtre! Dans un tableau statistique de l'annuaire officiel, nous étions étonné de voir que le nombre des élèves en théologie ne dépasse pas treize, répartis en quatre villes : Padoue, Rome, Sassari, Turin ; mais notre surprise a cessé en lisant le texte d'une loi qui vient d'être votée par la chambre des députés et qui supprime d'un trait toutes les facultés de

théologie du royaume. On y avait produit le vide en portant atteinte à la conscience des dispensateurs de la saine doctrine, et l'on récompense leur sacrifice par la proscription d'un enseignement qui fut la principale gloire de l'Italie. Cette terre bénie du ciel qui vit naître les plus illustres interprètes des livres sacrés comme elle a donné le jour aux premiers maîtres de l'art, conservait naguère encore avec un soin jaloux les traditions de saint Benoît et de saint Thomas d'Aquin.

L'étude des plus hautes questions de la philosophie chrétienne convient singulièrement à la pénétration du génie d'un peuple, qui a fourni de tout temps à l'Église et même de nos jours, une grande part de ses controversistes et de ses apologistes. Familier avec la langue latine au point d'en faire presque sa langue nationale, le clergé y compte plus que partout ailleurs des hellénistes accomplis et des hébraïsants, capables d'en remontrer aux docteurs des synagogues. Des monastères profanés, des séminaires spoliés, les propagateurs des vrais trésors auraient pu éclairer de leurs lumières une jeunesse frémissante et sympathique, mais cela ne faisait pas le compte de la révolution. Ne pouvant atteindre des idées immortelles, on frappa d'abord les hommes qui les représentent, et puis en interdisant les tribunes où la vérité tient ses assises, on croit s'en délivrer pour toujours comme si elle était soumise aux défaillances et aux éclipses de ses persécuteurs.

La suspension des cours de l'École de médecine à Paris[1] vient d'avancer singulièrement la décentralisation

[1] Avant les vacances de Pâques, à l'occasion des troubles au cours du docteur Dolbeau.

des hautes études. On doit s'attendre à la fondation des universités de l'État, immédiatement après la promulgation de la loi. M. J. Simon est trop sollicité de tous côtés pour attendre. Le nombre des provinces favorisées serait de six ou huit, et peut-être davantage. L'organisation doit s'en préparer activement dans les bureaux, et comme après le vote de l'Assemblée, nul obstacle n'arrêtera l'exécution, pas même les subsides assurés d'avance, Angers sera, selon toute probabilité, resserré entre deux établissements scientifiques, développés sur la plus grande échelle à Rennes et à Poitiers. Si nous avons l'énergie de résister à cet étouffement par la création d'une université libre, pourvue d'un attrait irrésistible et d'un caractère spécial, nous entrons dans une noble et féconde carrière d'émulation loyale et d'activité intellectuelle. C'est à ce prix seulement que nous assurons notre prospérité future.

Quand nous parlons d'imiter l'organisation des universités étrangères, Dieu nous garde de la calquer servilement! Nous ne devons y prendre que ce qui nous convient, en conservant intact tout ce qui appartient au génie de notre nation. Il ne faut emprunter à l'Allemagne, ni même à la Belgique, qu'en respectant les conditions inhérentes à notre passé et à nos aspirations originales. Tout en ne perdant pas de vue l'avenir, il est bon de resserrer la chaîne des traditions et de ne pas oublier que les universités étrangères sont en majeure partie, filles de nos propres œuvres. Les temps où brillait l'éloquence de saint Bernard et de Guillaume de Champeaux ne sont pas les seuls où rien au delà du Rhin ne donnait l'idée de la splendeur des écoles fran-

çaises. L'oreille était frappée par la diversité d'idiome des auditeurs qui se pressaient en foule au pied de chaires innombrables, parsemées dans tout le royaume.

Ceux que l'on considérait presque comme des barbares, attirés par le renom de l'enseignement angevin, dépassaient Paris en s'acheminant vers l'Océan, pénétraient dans la *ville noire* en rangs assez serrés pour y former le groupe de la *nation* d'Allemagne. Aujourd'hui que les chemins sont ouverts, les frontières aplanies, le flot de nos anciens hôtes est arrêté, et dans la ville où l'on venait s'éclairer au flambeau de la science, hélas! il n'est peut-être pas un habitant qui entende leur langage.

Bien aveugle celui qui ne comprend pas encore que le travail est l'unique voie d'espoir. C'est par les classes dirigeantes que nous avons été entraînés à notre perte, imbues qu'elles étaient de la pensée funeste que la richesse dispensant de toute obligation laborieuse, celui qui la possédait n'avait pas d'autre but que de s'abandonner au bien-être. C'est le contraire qui est vrai, puisque la paresse chez le pauvre ne frappe que lui et les siens, tandis que le désœuvrement chez le riche pervertit par l'exemple, la corruption s'étendant au loin en raison de la puissance du corrupteur. Grâce à Dieu, nous avons aperçu l'abîme au moment d'y être précipités. Nous connaissons les moyens de nous en garantir. Le bon sens et la morale aidant, l'opinion se refait et proclame à haute voix que l'oisiveté doit être flétrie comme un vice, comme un crime. Arrière les égoïstes, honte aux inutiles! De toutes parts un mouvement salutaire se produit; l'armée donne le premier signal, l'étude des lan-

gues étrangères y est exigée ; des cours s'établissent dans tous les régiments, et nous lisions, il y a peu de jours, que de jeunes officiers de la garnison de Paris, dont l'un appartient à l'Anjou de vieille roche, non contents de servir de précepteurs à leurs soldats, vont régulièrement dans plusieurs faubourgs, faire part de leurs connaissances à des cercles d'apprentis et de jeunes ouvriers.

L'initiative provinciale se réveille enfin sur beaucoup de points à la fois. M. de Gouvello, aidé de plusieurs grands propriétaires, organise un orphelinat agricole dans le Morbihan, à l'exemple de M. du Clezieux dans le Loir-et-Cher. On se dispute les écoles régionales de sous-officiers que le gouvernement se propose d'établir. Des villes d'une importance bien inférieure à la nôtre, Moulins, Le Mans, je crois, offrent des sommes considérables pour obtenir la préférence. Nancy déjà si désolée par la guerre, s'impose de nouveaux sacrifices dans le but de compléter ses facultés par une école de Droit. Les négociants de Marseille viennent de fonder un institut commercial embrassant les deux périodes d'études, secondaire et supérieure, au capital d'un million... ; et nous resterions inactifs au milieu de cette animation générale, absorbés par la perspective, heureusement imaginaire, nous l'espérons du moins, du réseau départemental de voies ferrées, sur lequel on verserait toutes les ressources des villes et des communes, pendant un quart de siècle ! Le progrès matériel a son prix sans doute, mais les événements d'hier ne nous apprennent-ils pas qu'il est temps enfin de le subordonner aux considérations d'ordre moral?

Plus que jamais la jeunesse des classes aisées a besoin de compléter ses études classiques avant d'aborder les épreuves décisives de la vie. Or, pour tous ceux qui ne sont pas doués d'une vocation précoce et dont les aptitudes ne sont pas encore formées, l'étude des lois est l'intermédiaire naturel entre les bancs du collége et le seuil des professions diverses. Si l'on n'aspire à aucune d'elles, et que l'on se borne simplement à entretenir son patrimoine, la connaissance du Droit n'est pas moins utile pour la judicieuse administration des biens de la ville comme de la campagne. Il sera honteux désormais de se contenter de percevoir le revenu de ses propriétés sans s'astreindre à les améliorer, par conséquent à accroître sa propre fortune. Eh bien! pour arriver à ce résultat, il faut nécessairement être initié à l'expérience des jurisconsultes qui ont déterminé les droits et les devoirs des particuliers, quels qu'ils soient, par des règles empruntées à la sagesse des siècles et aux principes de l'éternelle justice.

Que de procès, de désordres, de ruines seraient évités, si tous les propriétaires savaient apprécier leur position, et avaient développé par l'étude le sentiment d'équité que tout honnête homme possède au fond de sa conscience! L'ignorance des lois n'est pas moins funeste au commerçant qu'à l'agriculteur. Il n'est pas de profession plus difficile que le commerce, parce qu'il exige un ensemble rare de qualités, tellement essentielles les unes aux autres que le défaut d'une seule peut entraîner les plus terribles conséquences. Le commerçant doit être sagace, régulier, prévoyant, réfléchi et cependant prompt à se décider. Qui pourra mieux faire valoir chez

lui ces qualités que l'étude des œuvres de la prudence humaine? On commence à en être convaincu. Depuis quelque temps surtout il n'est pas rare d'entendre des commerçants regretter de n'avoir pas fait leur Droit, et plusieurs d'entre eux, à ma connaissance, se réjouissent de la perspective d'une École dans nos murs, en se promettant bien d'y être assidus, en dépit de leur âge.

Si des affaires privées on passe aux affaires publiques, la nécessité de cette base d'instruction est encore plus évidente. A chaque instant, les questions traitées aux conseils municipaux touchent à des points litigieux que les initiés peuvent seuls éclaircir. Chose étrange et qui ne se reproduit pas ailleurs, les tribunaux de commerce en France, sont remplis d'hommes fort consciencieux, à coup sûr, mais dépourvus des notions élémentaires pour la mission qu'ils ont à remplir. Dans leur désir d'éviter des erreurs trop compromettantes, ils sont contraints de se fier à des conseils, ou s'ils veulent agir d'eux-mêmes, de se livrer à des efforts inouïs pour comprendre les plaidoiries et pour rédiger des jugements auxquels ne suffisent pas souvent les simples lumières de l'équité naturelle. Aussi sans aller chercher bien loin un exemple, quand il se rencontre parmi les notables, un homme justement considéré qui a complété ses études, avec quel empressement on se tourne vers lui, et comme on est rassuré de le voir prendre la direction de débats d'où dépendent la fortune et l'honneur des familles!

« Moins heureuse que Nancy, disait en 1868 M. Armand Bigot, à la rentrée de la Cour, Angers reste privée de son ancienne école de Droit. Je n'ose ici formu-

ler le vœu de la voir un jour restaurée. Il me sera du moins permis de la regretter.

« Jamais la connaissance du Droit ne fut plus utile, plus indispensable que de nos jours. « Le Droit enlace le citoyen, le saisit par tous les points de son existence, » et si quelque chose m'étonne et m'afflige, c'est de voir la répugnance ou le dédain avec lequel l'étudie trop souvent la jeunesse. Elle oublie que, dans une société démocratique où tous sont égaux, l'avenir est aux hommes capables, et que dans la vie privée comme dans la vie politique, « on n'est pas un homme qui puisse compter, quand on s'est mis par son ignorance des lois de son pays en dehors des mille questions où la connaissance de la législation est nécessaire. » Je plains ceux qui affectent de croire que le Droit règle seulement les questions de mur mitoyen et qui ne voient pas que les plus hautes questions de politique et de morale s'y rattachent. N'est-ce pas d'ailleurs un des plus beaux spectacles à contempler, un de ceux qui donnent une plus haute idée de l'homme, que le travail de l'humanité sur le Droit? Son histoire est intéressante entre toutes et bien faite pour captiver ceux que rebute la prétendue aridité de certains détails qui d'ailleurs se retrouvent dans toutes les sciences.

« Mais si je déplore l'aveuglement des hommes du monde, qui comptent sur leur fortune plus que sur leur savoir pour acquérir l'influence à laquelle ils aspirent, que dirais-je de ceux qui, se destinant aux fonctions publiques, font leur Droit moins pour le savoir que pour pouvoir dire l'avoir fait?... »

Ne croyons pas que la solidité et la variété de l'ins-

truction nuisent au travail pratique exigé par le commerce ou par toute autre profession essentiellement positive. L'effort qu'il a fallu faire pour une étude difficile, à ses débuts surtout, celle du Droit ou des langues par exemple, assouplit l'esprit, le règle, et lui rend aisées les tâches les plus sérieuses. L'homme n'est vraiment capable qu'après avoir abordé divers ordres de connaissances et réussi dans les uns et les autres.

Beaucoup de présages nous annoncent que les yeux se dessillent enfin. On met hors de doute que les écoles de Droit qui vont s'ouvrir dans peu de mois sur divers points de la France, n'attirent un nombreux public. Chacun sent aujourd'hui qu'il faut jouer son rôle sur la scène du monde ; ce n'est qu'au prix de l'action individuelle que l'ensemble marchera. Quelle que soit la forme définitive de notre gouvernement, république ou monarchie, il faudra payer de sa personne, non-seulement sur les champs de bataille de l'épée, mais sur ceux de la parole, ce qui est plus difficile, et non moins dangereux, si l'on s'y présente désarmé. Ce n'est rien apprendre à personne quand on dit que l'amour-propre n'est pas moins profond chez nous que le penchant à l'indolence. Sauf peu d'exceptions, on ne se décide qu'à grand'peine à parler ou à écrire pour le public. Eh bien! il est urgent que cette fausse honte cesse, sinon elle sera la mort de la classe où elle continuera de dominer. Or, pour apprendre à énoncer ses idées dans un enchaînement logique, en les appuyant sur des axiômes irrécusables, nulle préparation n'est préférable à l'étude du Droit. Elle vous enseigne à défendre la raison, à combattre les paradoxes. La facilité de langage, l'abondance

d'arguments qu'elle produit, les examens successifs, les conférences où, se détachant de la galerie, on s'expose à ses incessantes critiques, tout concourt à fournir la capacité si enviable de défendre sa propre cause, celle de ses amis et surtout celle des intérêts généraux. N'est-ce pas déjà une digne récompense que d'acquérir ainsi le goût des œuvres de charité, si éminemment sociales, puisque l'on s'est assuré de tous les moyens de les faire réussir, au profit commun et à son honneur ?

En calculant sans parti pris, sans prévention personnelle, tous les avantages qui résulteraient pour nous de la renaissance de l'Université d'Angers, il n'est pas un père de famille qui ne bénît une inspiration si bienfaisante. Je lisais dernièrement, dans un savant article de la *Revue des Deux-Mondes*, sur la réforme du service militaire de santé, par le docteur Lefort, que le séjour à Paris était, pour la jeunesse sans expérience, plus dangereux que jamais, tant sous le rapport des mœurs que sous celui de la politique. D'autre part, l'incendie des monuments a dissipé son prestige de capitale du monde civilisé, au point que l'on ne peut s'y défendre d'un abattement morne, tout à fait contraire aux conditions d'ardeur et de sérénité, nécessaires à la persévérance du travail.

Les circonstances ne peuvent donc être plus favorables à la décentralisation des courants intellectuels ; il faut qu'aujourd'hui, contrairement aux lois physiques, ils remontent vers leurs sources. Nous en avons indiqué les causes morales, qu'il nous soit permis de ne pas omettre les arguments d'économie positive qui ont bien aussi leur valeur.

En conservant nos jeunes gens à l'ombre du foyer domestique jusqu'au jour de leur départ pour l'armée, les chances sont beaucoup plus grandes de les maintenir dans le respect de leurs devoirs. D'après les supputations les plus modérées, les trois quarts du contingent fourni chaque année par la province à la capitale, consument leur temps le plus précieux dans des dissipations irréparables. En tenant pour avérée cette effroyable mesure, on peut affirmer qu'elle sera réduite des deux tiers au moins, si l'influence du père et surtout celle de la mère continuent à s'exercer de près pour garantir du péril les objets de leurs plus chères sollicitudes.

Avec la décroissance des tentations et des chutes, les excès de dépenses diminuent en proportion directe. Les pensions, à Paris, d'étudiants de familles aisées, varient selon le degré de sagesse des uns et d'imprévoyance des autres, de deux à quatre mille francs. En réduisant le premier chiffre de moitié, on entourera celui qui en profitera de beaucoup plus de facilités de travail et de plaisirs honnêtes que s'il allait les goûter au loin avec une subvention bien supérieure. L'exactitude de nos calculs étant justifiée aussi bien que les considérations de l'ordre le plus élevé, il s'ensuit que l'érection de grandes écoles à Angers serait une excellente affaire pour tous ceux de nos concitoyens qui ont des enfants et pour tous ceux qui leur portent un intérêt éclairé.

Puisque nous en sommes aux chiffres, ne craignons pas de nous en servir. Lorsque l'on peut en invoquer l'aide, il n'est pas de démonstration plus irréfutable de la vérité. Monseigneur Freppel étant le principal promo-

teur de l'Université sera naturellement secondé par l'épiscopat dans l'accomplissement de cette grande œuvre. Déjà plusieurs membres de ce corps auguste le sollicitent de prendre l'initiative en s'accordant sur les qualités qui le prédestinent à cette mission : la gloire de sa jeunesse à la Sorbonne, son amour de la science, l'ardeur du prosélytisme, la foi dans le succès du bien, qui surmonte tous les obstacles et qui ne perd jamais courage. On présume qu'il ne pourra être créé d'abord en France que deux universités catholiques, parce que l'on voudra leur donner, dès le début, une organisation complète, pour n'être inférieures à leurs rivales ni par le mérite de nombreux professeurs, ni par l'importance des collections. Eh bien ! que les familles chrétiennes de chaque département envoient seulement dix à douze jeunes gens, et l'avenir est à nous.

L'Université de Louvain compte neuf cents élèves, et quarante diocèses qui réunissent quatre fois plus de population qne la Belgique, ne pourraient pas fournir un contingent égal ! C'est difficile à croire. Admettons donc que l'extrême minimum des élèves dans les diverses facultés sera de deux cents pour la première année, et de cinq à six cents pour la troisième quand les cours seront au grand complet. D'ailleurs une si grande entreprise, qu'on en soit convaincu, ne sera pas entamée sans que des renseignements positifs n'aient été recueillis, sans que des engagements moraux n'aient été contractés par les évêques, par les supérieurs des colléges libres qui sont les premières assises du monument dont les universités catholiques compléteront l'harmonie.

Nous avons déjà dit que la moyenne de la dépense

des étudiants qui viendront du dehors sera de deux mille francs. Comment le total de cet immense revenu annuel serait-il réparti, au moins pour les grosses fractions?

Avant tout, il faudra cinq cents chambres, et comme il n'est pas possible d'en trouver un tel nombre sans emploi, des constructions devront surgir de terre, principalement dans les quartiers peu favorisés jusqu'ici. Les propriétaires, locataires, entrepreneurs, ouvriers du bâtiment, bénéficieront les premiers de cette pacifique invasion qui ne peut venir plus à propos pour ranimer une industrie de premier ordre qui languit depuis la guerre. Ces chambres ne se louent pas dégarnies à des jeunes gens. Elles seront munies de tous leurs accessoires ; alors les marchands de toute sorte s'applaudiront de ces conquêtes aussi multipliées que faciles. Enfin si l'on ne veut rien oublier dans la nomenclature des diverses professions qui seront mises en œuvre, il y aurait bien peu d'omissions à faire, en partant des professions libérales, pour épuiser les catégories de ce que l'on appelait jadis les corps et métiers.

Si nous passons maintenant des élèves aux maîtres et employés dont le personnel ne peut être moindre de cent individus, sans compter les femmes et les enfants ; si nous y ajoutons les familles des étudiants qui viendront, en nombre probablement considérable, accompagner ce qu'elles ont de plus cher au monde, on peut juger de l'accroissement de population qu'amènera forcément l'institution nouvelle.

Mais ce n'est pas tout encore. Pour qu'une éducation

soit complète, il faut que les exercices du corps alternent avec ceux de l'esprit, équilibre judicieux qui est surtout atteint en Angleterre. Nous verrons nos jeunes gens se livrer à l'envi à la mâle et saine école de l'équitation, de l'escrime, du gymnase, trop négligée de nos jours. Développant la vigueur physique, communiquant l'habitude du danger, elle est indispensable pour former des générations viriles. Nos pères connaissaient bien l'avantage de cette éducation athénienne et spartiate à la fois ; elle a puissamment contribué à former la race héroïque qui pendant vingt ans étonna l'Europe par sa beauté martiale et son indomptable énergie.

L'Académie, élevée sur les plans de M. de Voglie, et dirigée avec tant de succès par MM. de Pignerolles, verrait-elle refleurir ses beaux jours? Notre ambition ne va pas jusqu'à croire qu'elle pourra attirer les descendants de Pitt et de Wellington, ses anciens élèves ; mais nous lui demanderions, et certes il n'est pas de plus noble but, de préparer pour un glorieux avenir, les petits-neveux , aujourd'hui réconciliés , de ceux qui surent mourir pour leur foi dans les champs de la Vendée, et de ceux qui se sacrifièrent à la patrie dans les murs de Valenciennes et à l'assaut des redoutes de Jemmapes.

Il est évident qu'en présence d'une jeunesse si nombreuse et si disposée à bien faire, l'administration municipale, quelle que soit son origine, sera jalouse de contribuer à l'occuper et à lui plaire. En outre d'un penchant trop naturel pour avoir besoin d'être expliqué, cette sollicitude ne sera que l'indemnité du mouvement profitable et agréable dont notre ville ressentira

aussitôt l'influence. Si l'on se donne la peine de supputer ce que rapporterait à la caisse municipale l'addition à notre population de six cents personnes dans l'aisance, on acquerra la conviction que le revenu annuel de l'octroi seulement ne s'accroîtrait pas de moins de 40,000 francs : 75 francs environ par personne.

Au-dessus de ces avantages naturels, quel profit ne retirerait-on pas de cette grande agglomération pour le charme des réunions publiques et privées? Le culte des arts si essentiel à une éducation complète, en recevrait une impulsion incalculable. D'excellents professeurs afflueraient à cette pépinière de talents de toute sorte. Les séances musicales, de l'ordre sérieux, se multiplieraient à l'infini. Notre musée atteignant une importance nouvelle ne serait plus restreint au budget de mille écus. Un autre moyen désirable de distraire cette jeunesse, serait la réalisation du projet que rêvent les Angevins, surtout ceux qui, ayant voyagé en Allemagne, déplorent la diminution des promenades dans nos environs. Ce projet consisterait à ouvrir, non loin de la ville, un ou deux de ces charmants parcs, comme l'on en voit à Francfort, à Fribourg, à Manheim, où l'on jouit d'un air pur, souvent de chœurs mélodieux, plaisir à nous inconnu, au milieu de groupes qui circulent, s'asseyent, festoyent, en pleine liberté, mais avec tant de décence et de cordialité que l'on dirait une réunion de famille. Le cours des choses amènera bientôt pour notre ville la nécessité de créer aux alentours, en petit, des bois de Vincennes et de Boulogne, mais avec plus de simplicité et d'attrait local, ainsi qu'il convient à notre sentiment plus vrai

de la nature, supériorité que ne peuvent nier ceux d'entre les Parisiens qui nous honorent en nous qualifiant de ruraux.

Malgré notre désir ardent de voir rouvrir les portes de l'Université, l'optimisme en sa faveur ne nous aveugle point, et nous n'ignorons aucune des objections qu'on oppose à ce patriotique espoir. — Loin de nier, entendons-nous dire, l'importance de cette idée, nous attendons le retour du calme pour l'accomplir. Ce n'est pas à une époque troublée comme la nôtre que l'on peut songer à des établissements qui réclament d'unanimes efforts et une grande liberté d'esprit. Nous avons été remplacés à l'Hôtel-de-Ville par nos adversaires. Au lieu de nous seconder ils nous susciteraient des obstacles. Attendons, pour créer de grandes choses, que nous ayons reconquis le pouvoir. La caisse municipale nous fait défaut. Les bourses particulières sont épuisées, tant par les souscriptions que par les pertes que toutes les fortunes ont essuyées depuis la dernière révolution. L'entente n'existe que dans la fraction religieuse du parti conservateur. Celle-ci est trop restreinte pour réussir avec ses seules forces. A tort ou à raison, vous autres cléricaux, excitez des préventions, même parmi vos amis personnels. Différez donc jusqu'à ce que l'union, une réelle union, se cimente, et alors quand nous serons tous d'accord, quand la voix de la raison, du désintéressement, de l'amour du bien public, dominera les défiances et les malentendus, alors nous serrant tous la main, nous marcherons du même pas et du même cœur à une conquête dont nous apprécions aussi bien que vous la valeur et dont nous déterminerons mieux que vous l'opportunité.

Que l'on nous permette de répondre à ces arguments spécieux avec autant de franchise qu'ils viennent d'être exposés. Si l'on consulte l'histoire, on verra que les grandes fondations datent plutôt des temps agités que des époques tranquilles. C'est l'ordinaire de l'humanité de sommeiller dans le silence de la paix et de n'agir efficacement que surexcitée par le bruit et la lutte. Ainsi les plus célèbres universités furent créées du XIe au XIVe siècle, c'est-à-dire aux périodes les plus tourmentées par toutes sortes de guerres et de fléaux. Il est à remarquer encore que c'est la date des abbayes et des cathédrales gothiques, de cet ensemble de monuments les plus vastes et les plus hardis qu'aient jamais enfantés le génie des arts et la toute-puissance de la foi.

Assurément on ne peut compter, en cette occasion, sur le concours empressé de nos édiles actuels; mais nous sommes fondés à croire qu'ils n'opposeront pas d'entraves; des dissentiments politiques ne peuvent voiler aux yeux des magistrats de la ville les immenses avantages résultant pour elle de la réussite d'une Université. Cette considération prédominante est d'un tel poids que la liste des souscriptions déjà recueillies contient bon nombre de noms, en dehors de la catégorie de ceux pour qui le sentiment religieux est le principal mobile. On peut envisager l'institution future sous plusieurs rapports; quand elle ne serait souhaitée qu'au point de vue de la prospérité des intérêts généraux et privés, ce seul motif est assez grave pour effacer les désaccords et pour confondre dans la même pensée tous les citoyens dévoués à leur pays.

On ne peut nier que les fortunes particulières ne soient amoindries de même que la fortune publique; mais si l'on a la sagesse de se renfermer à ce double égard, dans les limites du nécessaire, en bannissant les odieuses superfluités du luxe, nous serons réellement plus riches qu'à la fin de l'Empire. On pourra répondre plus généreusement que par le passé à tous les appels de la charité et du patriotisme, qui d'ailleurs n'appauvrissent jamais et ne laissent que de douces et fécondes impressions. Enfin nous ne voyons pas que l'avenir inspire tant d'inquiétudes et que nos ressources locales soient gravement menacées, puisque le Conseil général vient de décider l'exécution d'un réseau de voies de fer, dont l'utilité, quelle qu'en soit l'importance, le cède sous le rapport moral et même matériel, à l'Université qui n'en coûtera pas la cinquantième partie, et qui ne sera une charge ni un dommage pour personne.

Ne dirigeant plus les affaires de la commune, nous ne pouvons plus tenter de grandes choses, entendons-nous parfois répéter : Fatale erreur trop répandue en France, et qui provient de nos habitudes de centralisation exagérée! Mais c'est précisément parce que vous êtes en dehors du pouvoir que le bien accompli sera plus méritoire. Voyez les Anglais! toutes leurs institutions locales sont dues à leur énergie spontanée. Ils hausseraient les épaules si on leur proposait de recourir au budget de l'État, du comté ou de la paroisse (*parish*) pour alimenter les œuvres de bienfaisance ou d'instruction publique. Chez nous, beaucoup de bons esprits sont revenus de cette invocation incessante à

l'appui du souverain ou du trésor central qui nous faisait osciller entre le socialisme et le gouvernement personnel. Toutefois, nous ne recouvrerons les bases de la stabilité qu'après avoir convaincu l'immense majorité de l'obligation de veiller à ses propres affaires, tout en respectant le pouvoir régulier dans sa sphère supérieure. Ce ne sera qu'à cette double condition que chaque citoyen sera respecté lui-même, et qu'il pourra se glorifier du titre d'homme libre.

En outre de la satisfaction, j'allais dire du devoir, de rendre quelques services désintéressés, n'est-ce pas pour les conservateurs le plus sûr moyen de ressaisir le gouvernail échappé de leurs mains? Après la tempête, est venue comme toujours la période d'apaisement. Les passions se calment, la lumière se fait. Pour tous ceux qui sont en contact fréquent avec les ouvriers il est évident que la plupart d'entre eux sont fatigués de vains discours, d'agitations stériles, et ne réclament que le travail et la sécurité du lendemain. Vienne le jour des arrêts populaires, il est probable que justice sera rendue à la supériorité des mérites, quel que soit le côté où elle éclate. Ce sera le prix d'une rivalité qui n'a rien que d'honorable pour les juges comme pour les parties. Seulement quand il s'agit de sacrifices à la chose publique, nous continuons à penser que, sauf de rares exceptions, il est difficile d'y persévérer si l'on n'est animé de quelque sentiment religieux. Nous ne disons pas cela pour défendre les cléricaux; sachant bien que les faveurs de l'opinion ne sont pas pour eux, ils perdent peu de temps à les rechercher et s'efforcent de satisfaire un maître plus constamment équitable. Si

nous prenons la liberté de soutenir qu'un lien commun, que la foi religieuse est nécessaire pour conduire à bonne fin les œuvres de bienfaisance, de même qu'elle impose le devoir de s'y appliquer à ceux qui croient à l'ordre divin, c'est pour nous excuser de ne pouvoir rester inactifs, au milieu de tant de ruines à relever, au risque de causer de l'impatience à nos adversaires, par des essais ininterrompus et d'inébranlables espérances.

Dans son empressement à saisir toutes les occasions de manifester son amour pour notre pays, le Pape disait dernièrement à l'un de ses auditeurs de Rote, M. l'abbé d'Isoard, partant pour la France : — Recommandez surtout à vos évêques l'éducation de la jeunesse ; ce doit être leur œuvre de prédilection.

Cette prédilection nous devons tous la partager, les uns ayant pour mobile l'idée chrétienne, d'autres l'intérêt de famille, tous l'inspiration patriotique. Quel honneur pour notre petite mais glorieuse province si elle était prête à convier à l'ouverture de notre université la jeunesse croyante et studieuse, au jour très-prochain où l'État inaugurera les siennes! Il en prépare l'organisation silencieusement et activement, sans souci de subsides, certain que l'Assemblée ne manquera pas d'accorder avec largesse tout ce qu'il demandera pour cette institution de première nécessité. Si nous parvenons à nous assurer par nos seules ressources ce nerf des arts de la paix, encore mieux qu'il n'est celui de la guerre, quelles radieuses perspectives se déroulent devant nos regards! Sans illusion d'amour-propre, n'est-il pas vrai qu'Angers semble créé tout exprès

pour devenir le centre d'un grand foyer d'études?

Il faut, dans ce but, que la ville choisie ne soit ni trop exiguë, la jeunesse n'y trouverait pas d'éléments de distraction, ni trop vaste, pour ne pas l'exposer aux mystères du désordre. Bien qu'elle ne brille pas précisément par l'ardeur au travail, la race angevine a le goût inné des choses de l'esprit ; il paraît constant que la plupart des facultés de province ne sont pas aussi suivies que les cours de notre École supérieure des lettres et des sciences. C'est heureusement cette assiduité qui en soutient les professeurs et les console de l'indigne réduit où les a confinés l'économie municipale. Un ancien corps de garde, soit dit entre parenthèses, peut être toléré pendant quelque temps ; mais nous le demandons au plus débonnaire admirateur des chefs d'œuvre de l'esprit humain, est-il décent, depuis seize années, de faire résonner des murs sordides du nom de Corneille ou de Bossuet, de Buffon ou de Cuvier, lorsqu'à quelques centaines de pas un palais a été érigé à une prose qui relève peu de Molière, à une poésie que ne reconnaîtrait point Racine ?

Et cependant que de savantes dissertations, que de pensées ingénieuses, que de paroles éloquentes ont charmé le fidèle auditoire de ce pauvre asile ! Que de talents nous y avons vu naître, mûrir et disparaître pour aller recueillir sur de plus larges scènes des éloges qui n'auront point fait oublier leurs débuts, devant des juges, aussi intelligents que modeste est le prétoire où se rendent les arrêts d'une critique souvent délicate et presque toujours sensée !

Néanmoins, on ne peut se dissimuler que, selon nos

habitudes sociales, ce n'est pas assez de dire de belles et bonnes choses, il faut les prononcer dans une enceinte en harmonie avec l'élévation des sujets que l'on y traite, des idées que l'on sait y exprimer. On aura beau faire, le monde du premier étage pourra descendre au sous-sol ou gravir les mansardes pour des motifs de bienfaisance ; il n'y retournera que par devoir. Afin de se plaire en quelque lieu que ce soit, il faut qu'il soit attiré ou du moins qu'il ne soit pas repoussé par l'aspect extérieur des fêtes sérieuses ou frivoles, auxquelles on le convie.

De flatteuses satisfactions n'ont cependant pas manqué aux hommes d'abnégation qui, en dépit de l'humble scène où ils sont relégués, persévèrent dans la rude et noble tâche de se tenir toujours à la hauteur de la science, pour nous en révéler les applications et les progrès. Un jour, on s'en souvient, grâce à une inspiration fort louable, puisqu'elle avait pour cause la propagation des lumières, trois professeurs, l'élite des facultés de Rennes, invoquèrent notre hospitalité. On s'empressa de leur offrir la grande salle de la Cour d'appel qui fut à peine assez vaste pour contenir l'affluence. Le succès fut grand, et je suis d'autant plus aise de le constater que je compte parmi ceux qui le remportèrent un des plus chers amis de ma jeunesse. Dieu me garde d'établir un parallèle entre nos maîtres indigènes et ceux qui vinrent de loin nous apporter de si bonne grâce le fruit de leurs veilles ! Toutefois, il est incontestable que sans prévention de clocher, l'éminence de leur mérite ne fit point pâlir les qualités de

nos concitoyens et que la populaire réputation de ceux-ci ne perdit rien de son attrait.

Est-il besoin pour démontrer la richessse de nos ressources dans l'art de bien dire et la sympathie contagieuse qu'excitent parmi nous ceux que la Providence et le travail ont doués de ce don incomparable, est-il besoin de rappeler les conférences du Cercle catholique et l'effusion des pensées généreuses, élevées, savantes, dont le dernier écho vient à peine de s'éteindre? En nous abstenant, surtout près de nos lecteurs qui n'étaient pas présents à ces solennités, d'émettre une opinion personnelle, nous ne craindrons pas de répéter une question adressée par des étrangers, au-dessus du soupçon d'acquitter leur bienvenue par des compliments : Connaît-on à Paris beaucoup de cours supérieurs à ceux auxquels nous avons eu la bonne fortune d'assister? Ces conférences, il est vrai, à part les qualités qui leur sont communes avec les groupes d'enseignement les plus renommés de la capitale, avaient pour nous un charme que rien ne remplace, l'unité du sentiment chrétien. De l'aveu même des incroyants, elle seule imprégne les études transcendantes, comme la simple instruction primaire, de ce parfum d'idéal qui touche le cœur en élevant la raison et qui laisse à l'âme ce que n'obtiendront jamais les orateurs des causes orgueilleuses et personnelles, une douce impression de confiance sereine et pure.

L'éclat des conférences du Cercle a convaincu du reste les plus craintifs que notre Université ne sera point obligée, pour une notable partie de son personnel,

d'attirer de loin les dignes émules des capacités sur lesquelles le ministre compte asseoir la réussite de la grande institution à la veille de voir le jour.

Nous avons déjà dit que la première de nos facultés, celle de théologie, aurait des motifs particuliers d'espérance, dûs à diverses circonstances heureuses. Elle pourrait même être recommandée par le clergé de nations étrangères, grâce au penchant que la France excite toujours malgré ses erreurs, surtout aux populations ses coreligionnaires.

Quant à la faculté des sciences, il semble que la nature se soit plu à combler notre pays d'un ensemble complet d'éléments d'instruction. En botanique, l'Anjou est favorisé d'un climat si tempéré, qu'au dire des voyageurs, on y cultive en pleine terre une plus grande variété de végétaux qu'en aucun lieu du monde. En minéralogie, on peut y réunir des échantillons de presque tous les corps non organisés; en géologie, y étudier sur des terrains les plus variés les diverses couches de l'intérieur du globe; les fossiles de plantes et d'animaux y abondent; enfin la faune n'y est pas aussi riche que la flore, mais elle surpasse néanmoins toutes celles de l'Europe.

En dehors des chaires qui constituent l'enseignement proprement dit des facultés, l'idée qui préside à la fondation de notre Université étant d'embrasser les principales branches des connaissances humaines, on s'attend à y voir annexer des spécialités qui, à elles seules pourront s'attacher un auditoire; tel, par exemple, un cours de chimie appliquée à l'agriculture. On sait aujourd'hui quels progrès la première de ces sciences a

fait faire à la seconde, et combien il est important de divulguer des procédés, secrets de la veille, dont la possession est indispensable à quiconque veut sérieusement faire valoir, c'est-à-dire tirer le meilleur parti possible de la moindre de ses propriétés. On ne négligera pas pour ce côté essentiel les autres points de vue de cette science si vaste et si bonne à répandre dans notre région éminemment agricole, où l'on a beaucoup fait pour introduire les cultures les plus productives, les méthodes les plus rationnelles, mais où l'on peut faire mieux encore.

Et l'économie politique, cette source des notions les plus précieuses pour la conduite de la vie, et qui nous inspirait tant d'effroi que nous la repoussions comme un foyer d'anarchie ! Chrétiennement expliquée et comprise, elle en préservera la génération future, en guérissant les plaies des révolutions qui ont désolé la nôtre. Aussi les meilleurs esprits cherchent-ils à détruire les préventions à ce sujet, et peu de jours avant sa mort si regrettable, le P. Gratry caractérisait avec prédilection cet ordre d'idées qui renferme les questions de l'intérêt le plus saisissant et le plus actuel.

Notre Ecole de médecine et de pharmacie devant considérablement s'accroître par le développement que l'on veut donner au service militaire de santé, qu'elle entre dans le cadre de l'Université ou qu'on l'en distingue pendant plusieurs années encore, il sera de l'intérêt général d'ouvrir aux élèves nos diverses sources d'instruction. Enfin, sans distinction d'âge ni de condition, il sera juste de nous considérer comme des écoliers avec tous les devoirs et les pures jouissances que comporte ce titre. Pour les uns, il y aura beaucoup à

apprendre ; pour les autres ce sera une révision de souvenirs plus ou moins effacés ; pour tous ce sera un grand empressement à reconnaître le dévouement désintéressé des maîtres qui voudront bien nous enrichir de trésors prudemment amassés. Espérons qu'à leur exemple, cette prévoyance, exception d'hier, deviendra la règle commune de demain.

Ainsi qu'à l'institution restreinte de la rue Courte destinée un jour prochain à recevoir l'hospitalité respectueuse de sa puissante voisine, des leçons du soir seront consacrées au public, dans la plus large acception du terme. Les vieillards ne craindront pas de s'y asseoir à côté de la jeunesse ; avec non moins de sécurité les mères y accompagneront leurs filles ; les ouvriers sortis des écoles primaires, y côtoieront leurs contemporains, frais émoulus des études classiques. Tout le monde gagnera à ce rapprochement physique et intellectuel, pour recevoir, comme une manne bénie, une instruction aussi séduisante qu'irréprochable. Ne serait-ce pas le règne de l'égalité sous la forme la plus saine et la plus bienfaisante ?

Mais cette grande fondation, cet événement dont nous saluons l'aurore, ne peut s'accomplir de lui-même. Il faut, pour en seconder la réalisation, savoir s'imposer des sacrifices qui ne sont qu'apparents, car on ne peut placer de généreuses intentions à de plus profitables intérêts. Que chacun veuille bien envisager l'importance capitale de cette heureuse fortune qui nous tombe des nues, mais qui passera rapidement à d'autres si nous ne savons la fixer en temps utile.

C'est donc à nous de répondre généreusement à l'ap-

pel de notre évêque qui est entré si fièrement dans la voie lumineuse de ses savants prédécesseurs. C'est le devoir de tous les Angevins éclairés de prendre une part à un bienfait incomparable pour leur pays. C'est surtout le devoir de tous ceux qui se glorifient du beau titre de catholiques, et qui grâce à la communauté de leur foi, parviendront à l'achèvement d'une œuvre, impossible à des efforts divers, même très-intelligents, n'ayant d'autre lien que celui de l'éclectisme.

Un capital considérable a été déjà réuni. Il est loin de suffire encore aux frais d'installation et à la garantie des deux premières années de l'institution. Quand les avantages en seront plus généralement compris, nous nous plaisons à croire que le chiffre nécessaire sera atteint. Parmi ceux qui ont tenu à honneur d'être portés en tête de la liste des fondateurs, on signale nos députés. C'est d'un bon exemple. Il a eu et il continuera d'avoir une grande influence morale. Que l'on veuille bien se hâter de l'imiter. Les engagements ne sont que conditionnels, étant subordonnés pour l'exécution à l'ouverture de l'Université ; or, on peut être tranquille, les chances sont assurées avec tant de prévoyance qu'au jour de l'inauguration, le succès, et un succès rémunérateur, sera aussi certain que peut en attendre une entreprise humaine préparée avec la plus prudente sollicitude. Quand se lèvera ce jour qui sera un des grands événements des annales angevines? Nul ne le sait. S'il éclate prochainement, il ne faut pas qu'il nous surprenne. Ce que l'on peut espérer, c'est que la loi sur l'enseignement sera votée dans le cours de la session. La commission présidée par

M. Saint-Marc Girardin est, dit-on, d'accord sur tous les points qui divisaient naguère les meilleurs esprits. Le rapport confié à la plume habile et facile de M. Laboulaye doit être achevé. Le projet ne contient qu'un petit nombre d'articles, et comme il doit être accueilli par une imposante majorité, on présume que la discussion sera rapide. Or il est désirable que dès le lendemain de la promulgation de cette loi qui renouvellera l'éducation de la jeunesse française, tout notre plan de coopération à cette mesure salutaire soit prêt pour l'exécution.

Nous sommes donc tous bien prévenus que si nous souhaitons sérieusement rendre la vie à notre glorieuse Université, il ne faut pas craindre les sacrifices spontanés, opportuns. Il y va de la fortune de beaucoup d'entre nous et du renom de tous. Ne soyons pas arrêtés par de secondaires considérations. Que nous importe par exemple, que tel ou tel ait une part plus ou moins grande dans la fondation? Les questions de personnes, quelque respect qu'elles inspirent, sont éphémères; l'homme passe et l'œuvre reste. Les générations successives ne se souviennent plus des susceptibilités de préséance, et jouissant du bienfait de l'héritage, bénissent la mémoire de ceux qui le leur ont légué.

L'Université d'Angers ne soulèvera pas seule la pierre du sépulcre où elle semblait scellée depuis près d'un siècle. Sa résurrection n'est pas seulement l'affaire des hommes, les femmes y ont un intérêt non moins grave pour leurs époux, pour leurs enfants, pour elles-mêmes. Si l'on en pouvait douter, qu'on se rappelle les conseils de l'évêque d'Orléans, de ce grand apologiste des Jeanne

d'Arc et des Blanche de Castille, dont le cœur aura dû saigner quand il a cru nécessaire de mêler quelques reproches aux éloges décernés avec tant d'éloquence à celles qui auront, si elles le veulent, la plus belle part dans la régénération de la société française.

« ..... C'est à une femme chrétienne, dit-il, c'est à une mère intelligente qu'il appartient de faire comprendre les dangers de l'ignorance et de l'oisiveté. Le suicide social et intellectuel qu'amène l'abstention de toute place, de toute fonction, de tout travail, la nécessité politique et religieuse d'occuper les emplois, de s'y distinguer, d'y rester, d'y user de son influence en faveur de la religion et des mœurs : c'est là une question vitale, qui ne sera comprise et pratiquée que quand les mères l'enseigneront avec le catéchisme à leurs petits enfants. Et c'est le commentaire que toute mère et tout catéchiste devraient donner, lorsqu'ils expliquent le chapitre si important *de la paresse*, aux péchés capitaux. Et plus tard jusqu'à vingt ans, il faut qu'elles élèvent leurs filles dans les mêmes pensées ; qu'elles les rendent capables et raisonnables ; qu'elles leur parlent sans cesse des inconvénients de l'inoccupation pour un jeune mari, combien il est difficile de l'amuser tous les jours, de lui plaire sans le lasser, d'éviter l'ennui, l'humeur, la monotonie, ne manquant pas d'ajouter, ce que j'ai expérimenté tant de fois, qu'il est impossible un jour d'obliger les fils au travail après en avoir détourné le père. Sans doute il est des moments pénibles dans une vie occupée : un mari qui part pour Sébastopol ou pour la Kabylie, ou qui s'embarque pour deux ou trois ans, c'est triste. Mais il est quelque chose de plus triste, c'est un mari qui s'ennuie, trouve

sa femme insipide, sa maison insupportable, ses affaires personnelles une corvée : or cela n'est pas rare. J'ai d'ailleurs ouï dire à des femmes qui avaient consenti courageusement à des séparations nécessaires, que ces anxiétés avaient leurs consolations, que la conscience du devoir accompli versait dans leur âme une indescriptible satisfaction ; que ces déchirements étaient suivis d'une joie qui faisait oublier la peine, qu'à leur approche du retour, à la vue du régiment ou du vaisseau, elles ressentaient des bonheurs inconnus aux autres femmes. Cela doit être : Dieu ne laisse rien sans récompense ; tout sacrifice a sa compensation, toute blessure a son baume. On m'assure que les meilleurs ménages se trouvent dans nos ports de mer, dans nos grands centres manufacturiers et même dans nos villes de nombreuse garnison, malgré l'entrain, l'agitation et la dissipation qui y règnent. Je le crois sans peine : là, tout le monde est occupé. Quand un mari a passé la journée à la caserne ou à la fabrique, quand surtout il a bravé les dangers d'une campagne maritime, il a hâte de rentrer chez lui, il a soif de son foyer, il est passionné pour la vie d'intérieur. De son côté, la femme, séparée de son mari pendant plusieurs heures, lui garde au retour son plus riant visage, son plus gracieux sourire ; elle lui épargne les mille contrariétés de la journée, les ennuis du ménage, les petits embarras de la vie, les visites des fâcheux, les étourderies des enfants. Ceux-ci accourent joyeux au-devant du père ; leurs caresses et leur babil le reposent du travail ; c'est ainsi que les hommes aiment les enfants ; quand il faut les subir tous les jours, ils les redoutent.

« Et sans s'élever si haut, je demande simplement ce

qui vaudrait mieux pour un mari quel qu'il soit, même pour celui qui passe ses jours à la chasse, ou partout ailleurs que chez lui, de voir en rentrant au logis sa femme de bonne humeur, active, utilement occupée, ou de la trouver mélancolique et langoureuse, femme incomprise, un roman de je ne sais qui à la main.

« Car si j'insiste tant pour persuader le travail aux hommes et aux femmes, c'est qu'il y a de bien fortes raisons pour cela, non-seulement domestiques, politiques, mais sociales. Qui ne le voit aujourd'hui? nous touchons au socialisme [1]. Les masses ne veulent plus travailler, elles maudissent le travail. On a augmenté et encore augmenté les salaires; pour beaucoup de métiers, ils dépassent les besoins; alors, au lieu de six jours par semaine, l'ouvrier ne travaille que quatre, trois et même deux jours. C'est aux classes élevées, à celles qui sont tenues spécialement à avoir l'intelligence de leurs devoirs et à comprendre la portée de leurs responsabilités, c'est à elles qu'il appartient de réhabiliter le travail. En cela, comme en toutes choses, il faut que l'exemple vienne de haut, car en cela, comme en religion et en morale, les hautes classes doivent à la société et à la patrie une expiation. Le dix-huitième siècle avec sa corruption, ses scandales, son irréligion, pèse encore sur nous de tout le poids d'un satanique héritage. Comme le péché originel, ces fautes ont été lavées dans le sang ; c'est l'histoire de tous les grands égarements. Il reste à expier le désœuvrement, l'inac-

[1] Ces lignes sont extraites du *Correspondant*, livraison du 25 avril 1867.

tion, l'inutilité, l'annihilation, auxquels on s'est voué et dont on a donné le funeste exemple.

« Il faut retremper dans le travail notre génération ; c'est là le salut, et il n'est que là. Mais c'est la mère qu'il faut convaincre ici, car la mère est le centre de la famille ; tout rayonne autour d'elle, à une condition, c'est que la mère sera digne de ce nom et de cette grande mission. Or cela est rare... »

Je m'arrête, non sans peine, car on serait tenté de découper toujours quelques fragments de *Femmes savantes et studieuses* jusqu'à ce que l'entraînante étude y passât tout entière. Nul texte ne se rapporte mieux à notre sujet ; on le dirait écrit d'hier, et cependant la date en remonte à plus de cinq années. Assurément dans son effroi de l'avenir, le vénérable auteur ne croyait pas si proche l'effet de sa prédiction. Le péril est toujours extrême ; pour en conjurer les désastres, l'évêque d'Orléans est un de ceux qui ont préconisé l'instruction sous ses formes les plus larges et avec un sentiment toujours chrétien. Disciple obscur et respectueux, sans nous écarter de notre but, nous croyons suivre la pensée du maître, en espérant beaucoup des universités provinciales et surtout de la renaissance de l'Université d'Angers.

Nous pardonnera-t-on d'ajouter quelques mots à ce trop long plaidoyer ? Le lecteur, assez patient pour le suivre jusqu'au bout, se sera sans doute aperçu, tantôt de certaines répétitions et tantôt de certaines solutions de continuité. Ces désaccords eussent paru moins sensibles si l'auteur avait écrit d'un seul jet ; mais ne per-

dant pas de vue les diverses phases de la grande question à l'ordre du jour, il s'est cru obligé d'y revenir à plusieurs reprises. Le sujet qui devait n'être traité qu'en deux parties en contient cinq, dont la dernière vient d'être achevée, tandis que la première a été lue à la Société d'agriculture, sciences et arts, dès le mois d'août de l'année dernière.

Assurément les commentaires du projet de loi sur l'enseignement supérieur eussent été plus sobres si le texte définitif ne se faisait attendre, mais, contre les prévisions, une liberté toujours promise et toujours suspendue n'est pas encore proclamée, et, selon les apparences, elle sera différée jusqu'à la session prochaine. Cependant tout le monde semblait d'accord sur l'urgence de cette mesure si équitable, si capitale. A qui faut-il reprocher ces délais ? Ce n'est certes ni à l'indifférence de l'Assemblée, ni aux suggestions du Ministre de l'instruction publique. M. J. Simon sait trop bien que l'application libérale de cette loi sera l'honneur de son administration, et usât-il des derniers moments du monopole pour assurer toutes les positions favorables aux universités officielles, il n'empêcherait en rien le succès des universités libres dont les conditions sont fort différentes. Il est donc juste de n'accuser personne de cette perte d'une année dans l'organisation de notre haut enseignement ; il ne faut l'attribuer qu'à la difficulté des temps et à l'impossibilité où se trouvent nos législateurs de satisfaire à toutes les exigences de leur œuvre de relèvement presqu'universel.

Prenons donc le bon côté de ce délai forcé. Il nous permettra de nous appliquer avec plus de vigilance en-

core à l'accomplissement de notre chrétienne et patriotique entreprise. Sans nous reposer sur la prolongation que les circonstances nous accordent, profitons-en pour développer nos ressources, perfectionner les moyens d'exécution, choisir le personnel des maîtres, accroître les contingents d'élèves, tout préparer en un mot afin qu'à l'automne 1873, tout concourt à l'événement qui sera, pour notre chère cité, la gloire du présent et l'assurance de l'avenir.

Parmi les études auxquelles on devra se livrer, il serait bien important de recueillir les projets, les documents nécessaires à la complète appréciation de ce grand changement dans nos habitudes. Tant que la commission de l'Assemblée n'a point publié son travail d'organisation, elle peut accueillir toutes les inspirations judicieuses, tous les désirs légitimes. D'un autre côté il serait bon que l'opinion publique fût tenue en haleine dans l'intérêt d'un projet dont la réussite serait sans pareille pour notre pays. On peut donc espérer que, grâce à l'entremise bienveillante des divers organes de la presse, ainsi qu'aux recommandations de nos Sociétés académiques, le plan de l'Université angevine continuera d'être traité avec toute la sollicitude qu'il mérite. Libre à chacun de différer sur les procédés de réalisation, suivant sa manière de voir. Le principal est que l'on s'en occupe et que rien ne soit omis pour mériter le succès.

Les matériaux à l'appui de la liberté de l'enseignement supérieur sont infinis ; recherchant surtout les points de discussion qui présentent un intérêt local, nous en avons négligé beaucoup. La *Société générale*

d'éducation qui poursuit vaillamment sa bienfaisante carrière, à elle seule fournirait de nombreux documents sur une question qu'elle regarde comme capitale entre toutes et à laquelle ses principaux fondateurs : MM. Cornudet, Dariste, Baudon, Chesnelong, vicomte de Melun, de Germiny, etc., s'attachent avec une prédilection particulière. D'autre part, l'ancien membre du cabinet du 1er mars, le spirituel et savant comte Jaubert, a rédigé un contre-projet pour la liberté d'enseignement supérieur que la Commission a pris en très-sérieuse considération. Enfin, au moment d'achever ces lignes nous avons reçu de M. le docteur Douillard, de Nantes, sur ce grave sujet, au point de vue de la médecine, un mémoire que l'on avait remarqué avec un vif intérêt dans l'*Union médicale.*

En résumé, ce qui doit nous soutenir, nous encourager à poursuivre une pensée un peu ambitieuse au début, peut-être, mais devenue de plus en plus réalisable, c'est qu'elle est adoptée avec sympathie, nous le tenons des meilleures sources, dans tous les départements voisins. A Nantes, à Orléans, à Tours, au Mans, à Laval, à Vannes, à Rennes, à Poitiers, on est d'accord pour répéter : — L'Université libre de l'Ouest doit être fondée à Angers, et c'est à son Évêque que revient cet honneur. Après un jugement si décisif, que nous reste-t-il à dire? Rien, sinon qu'une cause si belle, énergiquement secondée, est trop sûre de triompher pour avoir à souffrir de l'insuffisance de l'un de ses avocats.

L. Cosnier.

PROPOSITION

FAITE A LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS D'ANGERS

AU SUJET DU MODÈLE

DE LA

STATUE DE BONCHAMPS

PAR

DAVID (D'ANGERS)

ACTUELLEMENT AU MUSÉE DE ROUEN.

Messieurs,

Vous connaissez le *Bonchamps* de David. Je n'ai pas à vous faire l'historique de cette œuvre : sa genèse aussi bien que ses mérites sont depuis longtemps gravés dans la mémoire de tous les Angevins qui s'occupent d'art.

Lors de son dernier voyage en Anjou, David énumérant avec mélancolie les nobles pensées qu'il eût voulu réaliser, rappelant les bienfaits dont il se serait plu à doter sa ville natale, devenue déjà si opulente par ses dons, regrettait que la mort le pressât avant qu'il eût taillé Dumnacus et Robert-le-Fort, et qu'il eût ajouté à sa Galerie le modèle du *Bonchamps*.

Ce touchant *desideratum* en ce qui concerne le *Bonchamps,* a franchi les murs de notre cité, et Rouen qui possède l'œuvre du maître a regardé, paraît-il, comme plus digne d'elle de condescendre au vœu du grand artiste que de conserver à tout jamais un chef-d'œuvre de plus dans ses galeries, en éternisant nos regrets.

L'un de nos collègues, M. Léon Cosnier, visitant il y a quelques années le musée de Rouen, y trouva, en effet, le modèle de la statue de Bonchamps, et reçut l'aveu de M. le Conservateur du musée que la municipalité rouennaise instruite du dernier vœu de David, attendait inutilement de la ville d'Angers une proposition d'achat ou d'échange au sujet de cette œuvre.

Notre collègue crut de son devoir d'informer la ville d'Angers des excellentes dispositions dans lesquelles il avait trouvé les heureux possesseurs du *Bonchamps,* mais tout porte à croire que ses chaleureuses exhortations auprès de la municipalité angevine sont demeurées lettre morte, et que les démarches à faire pour l'obtention régulière de cette œuvre précieuse n'ont jamais été commencées.

Je viens proposer à la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers de prendre l'initiative de ces démarches.

L'heure est opportune et les conditions paraissent plus favorables qu'elles n'ont jamais été.

Par suite de circonstances fortuites qu'il serait long et inutile de relater ici, M. le Conservateur du musée d'Angers est en ce moment possesseur d'une somme de 1,500 fr. destinée au moulage de la

statue de Bonchamps qui se trouve à Saint-Florent [1].

Entre un moulage de l'œuvre et le modèle, l'hésitation n'est pas permise. Il y aurait tout avantage pour nous à enrichir la Galerie David du plâtre qui est à Rouen ; et si nos pourparlers sont couronnés de succès, comme il faut l'espérer, M. le Conservateur du musée ne saurait manquer d'obtenir l'adhésion de la municipalité angevine aux propositions que nous serions en droit de lui faire.

La ville de Rouen demandât-elle, en échange du *Bonchamps*, le moulage d'une œuvre de David, existant à Angers, il y aurait certainement économie à substituer ce nouveau travail à celui qui doit être exécuté à Saint-Florent. Et j'ajoute que, dans ce cas, le bénéfice serait deux fois appréciable, puisqu'en laissant quelques ressources à M. le Conservateur du musée pour des acquisitions ultérieures, cette manière d'opérer nous aurait rendus propriétaires d'une œuvre capitale qui manque à notre musée. Si les dépenses doivent être les mêmes, nous aurons encore la plus-value de l'original sur la copie. Enfin, s'il arrivait, ce qui n'est pas à supposer, qu'il fallût augmenter le crédit actuellement alloué à M. le Conservateur du musée pour mener à bon terme un pareil projet, je n'hésite pas à dire que notre Société s'honorerait en contribuant de ses deniers à l'acquisition d'une œuvre qui nous était destinée par son auteur. Mais encore une fois, cette hypothèse est

[1] Ces 1,500 francs ont été formés par un reliquat de 1,000 fr. sur le legs Le Goupil destiné au moulage de deux statues de David, et par un crédit de 500 fr. voté par la Ville d'Angers en 1870.

toute gratuite et ne se produira pas, nous en avons l'intime conviction.

Il y a lieu de se hâter. Les travaux de moulage à Saint-Florent doivent commencer dans quelques semaines, mais si nos premières instances laissent prévoir une heureuse solution, M. le Conservateur du musée, chargé de la direction de ces travaux, est tout disposé à surseoir pour nous permettre d'achever nos patriotiques négociations.

Sans plus attendre, si ma proposition vous paraît opportune, j'ose vous proposer, messieurs, d'adresser à Rouen, au nom de la Société, les deux lettres suivantes, revêtues de la signature des membres du Bureau.

A Monsieur le Conservateur des musées de peinture et de sculpture de Rouen.

Monsieur le Conservateur,

Le dernier vœu du statuaire David d'Angers avait été de voir le modèle de sa statue de Bonchamps prendre place dans la galerie que les Angevins ont appelée avec un juste orgueil *Galerie-David* depuis que leur illustre compatriote s'est plu à y déposer les modèles de la plus grande partie de ses œuvres.

Vous avez eu connaissance, nous n'en doutons pas, de ce désir du maître qui lui-même a fait le voyage de votre ville dans l'intention de donner suite à cette pensée.

Plusieurs années, après la mort de l'artiste, nous a-t-on dit, la ville de Rouen était encore disposée à se

dessaisir de l'œuvre de David en faveur du musée d'Angers.

Nous avons l'honneur d'écrire à ce sujet à M. le Maire de Rouen. Mais, soit qu'il s'agisse de la part de vos compatriotes d'un abandon désintéressé en notre faveur, soit que l'on songe à nous proposer l'achat du *Bonchamps*, soit enfin que la municipalité rouennaise s'arrête à la pensée d'un échange d'objets d'art, comme évidemment vous serez le premier consulté au sujet de notre demande, nous avons voulu vous en instruire nous-mêmes, persuadés que vous ne pourriez être indifférent au vœu formellement exprimé par un artiste qui s'est créé des droits à la reconnaissance de tous les Français tant soit peu jaloux de leurs gloires nationales.

Recevez, Monsieur le Conservateur, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Dr Lachèse, *président.* H. Jouin, *secrét. gén.*

A Monsieur le Maire de la ville de Rouen.

Monsieur le Maire,

Le statuaire David d'Angers qui a doté votre ville de la figure de Corneille, du *Commerce* et de la *Navigation* (à la Douane), étant près de mourir, exprima le regret de n'avoir pu réunir aux innombrables modèles de ses œuvres déposés par lui dans la Galerie qui porte son nom au musée d'Angers, le modèle de sa statue de Bonchamps, placé dans votre musée municipal.

Ce désir du grand artiste, que la mort ne lui permit pas de réaliser, nous fait un devoir, Monsieur le Maire,

de nous adresser à la ville de Rouen pour obtenir ce modèle et compléter ainsi une collection unique en Europe, à laquelle il ne manquera bientôt plus qu'un très-petit nombre d'œuvres.

Lors de la mort de David et plusieurs années après, la ville de Rouen, instruite des desseins du statuaire sur cet ouvrage, n'attendait, paraît-il, qu'une première démarche de notre part pour entrer en négociations. Notre Société, dont le statuaire David a été l'un des membres les plus éminents pendant plus de vingt années, ignorait ces bonnes dispositions de la municipalité rouennaise, car elle eût pris, bien avant ce jour, l'initiative d'une demande.

Si votre Conseil, Monsieur le Maire, est disposé à faire à la mémoire de David l'abandon généreux de son œuvre, nous n'avons pas besoin de vous dire combien notre ville, la famille de l'artiste, et notre Société lui en auront de reconnaissance. Mais soit que votre Conseil songe à une proposition d'achat ou d'échange, nous vous prions, Monsieur le Maire, de bien vouloir nous donner avis des prétentions de votre ville dans cette occasion.

Daignez agréer, Monsieur le Maire, l'expression du profond respect avec lequel nous avons l'honneur d'être vos bien respectueux et obéissants serviteurs.

Dr Lachèse. H. Jouin.

Tels sont les termes dans lesquels nous pensons qu'il conviendrait d'ouvrir les négociations relatives au *Bonchamps*.

Henry Jouin.

LE

ROI RENÉ D'ANJOU

ET SA FAMILLE

D'APRÈS TROIS MANUSCRITS LORRAINS.

Un récent voyage dans le département des Vosges, aux extrêmes limites de notre sol national, m'a procuré de douces joies que je désire faire partager aujourd'hui à la Société d'agriculture, sciences et arts. Plutôt que de porter mes regards désolés sur les patrouilles prussiennes qui sillonnaient à chaque instant les rues de la ville épiscopale de Saint-Dié, où je suis resté une dizaine de jours, j'ai préféré penser à vous et à votre ville d'Angers qui doit s'estimer si heureuse d'avoir pu éviter les angoisses de l'invasion. J'ai donc fait quelques visites à la bibliothèque et feuilleté au milieu de nombreux manuscrits, parmi lesquels plusieurs eussent excité l'intérêt d'un Angevin. Il m'a fallu cependant m'attacher à un seul. J'en ai transcrit la partie qui concernait le roi René et sa famille et j'ai été tout fier de pouvoir, à mon retour, offrir cette copie à la bibliothèque d'Angers.

Ce manuscrit porte pour titre : *Abrégé de l'Histoire généalogique de la maison de Lorraine, rédigé pour servir à l'exercice public sur cette maison fait dans la grande salle de l'Université de Pont-à-Mousson, le* 30 *janvier* 1742, *et dédié à S. A. R. Madame, duchesse douairière de Lorraine et de Bar, princesse souveraine de Commerci, par Eugène-François, marquis de Ligniville, rhétoricien, pensionnaire au collége de la compagnie de Jésus.*

C'est, on le voit, le résultat de conférences publiques professées dans l'une des principales villes de la Lorraine, à Pont-à-Mousson, qui, pendant longtemps a possédé une université célèbre. La mode des conférences n'est donc pas nouvelle. Quand elles empruntaient surtout leur sujet à l'histoire locale, elles devaient unir à l'attrait du talent du conférencier, le double prix du fond et de la forme. C'était aussi une excellente pensée que d'instruire les populations du récit de leur histoire provinciale.

Ce manuscrit in-4° de la bibliothèque publique de Saint-Dié des Vosges contient environ 400 pages, non numérotées. Il est relié en maroquin rouge, doré sur tranches et porte le n° 205 de cette bibliothèque. On m'a affirmé qu'il est inédit : je le crois.

Ma transcription comprend les chapitres XV, XVI et XVII de la II^e^ partie ; elle est de 49 pages du manuscrit et forme 22 pages dans mon cahier, et dans ma copie.

Le style de cet ouvrage est fort correct. Ce serait une excellente composition si l'auteur avait indiqué les sources auxquelles il a puisé ; mais il est bon de se rappeler que c'était une conférence qu'il faisait et avec ce

genre d'étude, adieu les notes et toute critique. Cependant comme rédaction, il est fort distingué et fort bien fait. Il mériterait bien certainement les honneurs d'une publication et j'oserais les solliciter, si je n'avais le désir de réserver mes efforts pour une composition que je crois bien supérieure.

Cette première découverte m'a mené immédiatement à une autre et c'est chez moi que j'ai pu prendre connaissance d'un deuxième manuscrit, dont je dois la bienveillante communication à M. l'abbé de Blaye, de Saint-Dié, le savant auteur de nombreuses publications lorraines. Il a bien voulu me le confier et me permettre même d'en conserver quelques passages qui concernent nos princes de l'Anjou. J'en ai copié encore trois chapitres, depuis la page 171 jusqu'à la page 192, en tout 21 feuillets d'une écriture très-fine et très-compacte. Ma transcription que j'ai faite en 30 pages in-f°, est annexée à la précédente et déposée également à votre belle bibliothèque.

L'original, inédit, format in-4° et contenant 474 pages numérotées, provient de l'ancien couvent des religieux Tiercelins de Nancy. Il doit avoir été écrit vers 1710 ou 1720. Il a pour titre : *Les justes et véritables éloges de la sérénissime maison de Lorraine, contenus en deux livres ; en général dans le premier, et plus en détail au deuxième, dans un abrégé de la vie des princes de cette maison, par le R. P. Vincent de Nancy, religieux du troisième ordre de Saint-François.*

Enfin, l'on m'a signalé un dernier manuscrit, beaucoup plus important, dont il existe deux copies, l'une à Nancy et l'autre à Épinal.

J'ai voulu, à mon retour, m'arrêter tout exprès dans la première de ces villes, afin de le consulter à mon aise, de le feuilleter et d'en connaître la valeur réelle et l'esprit. Aussi je tiens à dire de suite que j'ai été largement récompensé de mes soins : j'ai rencontré là une œuvre certainement remarquable sous tous les rapports. Son auteur offre effectivement des garanties très-sérieuses et son nom est d'ailleurs fort connu dans la science. Il s'agit d'un manuscrit inédit du père Dom Charles-Louis Hugo, docteur en théologie, chanoine de l'ordre des Prémontrés, abbé de l'abbaye d'Estival et évêque *in partibus* de Ptolémaïde, dont le nom se trouve mentionné dans tous les dictionnaires biographiques. Ce savant religieux avait été chargé par l'un des ducs de Lorraine, par Léopold, si je ne me trompe, de la rédaction d'une volumineuse histoire de Lorraine. Tous les secrets diplomatiques de l'époque, toutes les richesses paléographiques du temps furent aussitôt mis à sa disposition. Mais soupçonné de partialité pour la maison de Bourgogne, rivale constante de celle de Lorraine, mal vu en France, et flétri par arrêt du parlement, en 1712, il se vit bientôt retirer sa commande. Les cartons qui lui avaient été confiés, les notes, les titres originaux des précieuses archives ducales passèrent immédiatement de son cabinet dans celui de Dom Calmet, dont les ouvrages sont estimés et pour lesquels la comparaison est cependant, suivant l'opinion de plusieurs archéologues que j'ai consultés, tout à l'avantage de son concurrent, le P. Dom Hugo.

En Lorraine, le manuscrit dont il s'agit est tellement bien apprécié, que l'on y regrette de ne pas l'avoir pu-

blié jusqu'ici et que dans ces derniers temps, à Épinal, on songeait à l'éditer, si les graves événements qui sont survenus depuis deux ans n'avaient pas détourné d'un semblable sujet l'attention générale. Pour nous, Angevins, il nous eût intéressé presqu'autant et à aussi juste titre que les habitants de la Lorraine, puisqu'il eût été question dans ces feuillets patriotiques, du bon roi René d'Anjou et de sa famille, dont les deux provinces se partagent les gloires avec un orgueil presqu'égal.

Inscrit sous le nº 18 de la bibliothèque publique de Nancy, section des manuscrits, ce volume porte pour titre : *Histoire de René Ier, Jean, Nicolas, René II, Philippe de Gueldres, ducs de Lorraine, Bar, etc., par le P. Hugo, évêque de Ptolémaïde, abbé d'Étival, etc.*

Il est du format in-4º, sur papier, de 384 pages, écriture du XVIIIe siècle. Le catalogue ajoute :

« Cet ouvrage du père Hugo est encore inédit ; il est divisé en autant de livres qu'il y a de ducs de Lorraine indiqués dans le titre. L'autorité que le père Hugo a conservée parmi les écrivains de l'histoire de la Lorraine donne un grand prix au manuscrit en question. Ce volume relié en veau provient de M. Balland, d'Épinal, qui l'a cédé le 27 décembre 1827, à la bibliothèque de Nancy [1]. »

Mais, je ne me suis attaché, on le comprend, qu'à la partie qui concerne la maison d'Anjou et j'ai remarqué

[1] La biographie générale de Firmin Didot, indique que D. Hugo, qui n'a mis son nom à aucun de ses ouvrages, a laissé manuscrite une *Histoire de Lorraine jusqu'à présent* (1718). Nous nous demandons s'il s'agirait là du manuscrit que nous signalons ou plutôt d'un autre, puisque les deux titres ne sont pas les mêmes.

que l'histoire de René Ier comprend seulement 84 pages ;

Celle de Jean, de 85 à 137, 52 pages ;

Celle de Nicolas, de 138 à 156, 18 pages ;

En tout 156 pages.

La préface m'a particulièrement intéressé parce qu'elle m'a appris à quelles sources principales avait puisé Dom Hugo. Un simple passage suffira pour faire comprendre de quels éléments se compose l'ouvrage et quelle est son économie. Je le reproduis ici :

« Trois chroniques manuscrites tirées du trésor des chartes de S. A. R., le livre mss. des Opérations des ducs de Lorraine, les Dialogues mss. de Jean de Lud, secrétaire de René II, les historiens de Champiez, d'Edmond de Boulay, de Forêt, de Rémy, etc., nous ont été d'un grand secours ; mais ce qui nous a servi davantage pour l'exécution de notre dessein, c'est la lecture des mss. des règnes de nos ducs. C'est là que nous avons trouvé les commissions, les traités, les négociations et tout ce qui peut aider à enrichir l'histoire et à régler la chronologie. Les titres du trésor royal que nous avons eu la liberté d'examiner à loisir nous ont aussi donné des lumières et aidé à développer des faits jusqu'alors inconnus ou embarrassés.

« Quoique les cartulaires intitulés « Province, » rédigés par le président Alix avec soin et avec beaucoup d'ordre me fournissent des connaissances assez précises des actions de nos trois ducs de la maison d'Anjou, je n'ai pas laissé d'aller à la source pour y puiser des découvertes encore plus sûres. Je me suis adressé à MM. de Chasteril et de Remerville, l'un et l'autre versés dans l'histoire de Provence et dépositaires de mo-

numents respectables, dont ils ont eu la bonté de me faire part. Je les ai cités dans leurs lieux et je leur dois rendre ici un témoignage public de ma reconnaissance et de leur habileté. »

L'auteur a de plus pris un soin extrême d'indiquer en marge les sources où il a puisé. Celles que j'ai trouvées le plus souvent sont : une histoire mss. de René Ier, consultée aussi par Dom Calmet et perdue aujourd'hui ; chronique de St-Thiébant ; mss. de Lorraine ; registres du trésor de S. A. R, ; histoire mss. de Jean II ; chronique mss. de Lorraine.

A la rigueur ce fragment pourrait servir de type du style de l'évêque de Ptolémaïde. Je n'ai pas voulu m'en contenter et j'ai copié encore quelques lignes pour me persuader de l'importance sérieuse et réelle du manuscrit que je tenais à signaler aux habitants d'Angers.

La fortune lui a été contraire. Il s'agit d'arracher le duc René à la prison dans laquelle il a été enfermé à la suite d'un fatale bataille et de battre monnaie pour trouver sa rançon, un prix énorme en *saluts d'or*, qui pour le temps ne sauraient être comparés qu'aux milliards prussiens, à raison desquelles servent encore de gage ces malheureuses provinces, dont le duc d'Anjou était alors le souverain. Je transcris donc :

« La prière d'un prince et surtout d'un prince bon et infortuné est une loi que la nature nous apprend à respecter. Les Lorrains et les Barrisiens se rendirent à celle de René et se taxèrent à l'envi. Leur amour plus grand que leurs richesses leur fit trouver des fonds considérables dans leur médiocrité : mais parce qu'avec tous leurs efforts ils ne pouvaient suffire au paiement

d'une somme immense, le roi donna commission aux administrateurs de ces provinces d'engager les terres de son domaine pour subvenir aux frais de sa rançon. L'éclat que fit l'exécution de ces ordres chez les voisins parvint jusqu'au duc de Bourgogne, et peut-être l'attira-t-il à Dijon pour profiter des débris de cette aliénation. Les entrevues fréquentes qu'il eut avec son prisonnier n'annoncèrent pas ces motifs mercenaires. L'humanité, les politesses, les honneurs dont les princes se piquent envers leurs ennemis mêmes, que le sort des batailles a abattus à leurs pieds, se remarquèrent dans la conduite de Philippe à l'égard de son prisonnier. Il le visita, il mangea avec lui, et dans toutes les circonstances où il dut faire honneur à la royauté, il prodigua les distinctions. Tout se passait de manière à ne rien laisser à souhaiter à René, si la liberté n'eût pas été le premier bien que l'on souhaite. » (P. 41 et 42.)

Telles sont les découvertes que j'ai pu faire. Il était tout naturel que je trouvasse en Lorraine des souvenirs de l'excellent roi René ; mais je tenais à dire que j'ai été merveilleusement servi par les circonstances qui m'ont fait mettre la main sur trois manuscrits complétement inédits et qui ne se trouvaient pas ensemble dans des localités différentes. Les deux premiers peuvent être appréciés déjà par vous puisque je les ai copiés. Quant au dernier, le plus précieux de tous, quoique je ne le possède pas encore, je crois pouvoir affirmer que je pourrai vous l'offrir bientôt, car une transcription complète m'en a été promise et ce sera pour moi une grande satisfaction que de pouvoir vous en faire hommage.

Ces trois manuscrits que j'aurai pu ainsi réunir, vous

seront une preuve au moins du bon vouloir d'un collègue qui a eu jusqu'ici trop rarement l'occasion de vous prouver son zèle. Ils vous persuaderont aussi qu'il est possible encore de dire quelque chose de nouveau du roi René, même après M. de Quatrebarbes, si regretté de vous tous. Car si ce remarquable historien s'est attaché à retrouver et à publier l'œuvre du souverain si aimé de l'Anjou, vous savez mieux que moi ce que sont surtout ses compositions qu'il a recherchées dans toutes les bibliothèques de l'Europe et qu'elles n'ont été précédées que d'une biographie, excellente à coup sûr, mais bien certainement incomplète et à laquelle nos trois manuscrits, surtout celui de Dom Hugo, soyez-en certains, pourront permettre de restituer et d'ajouter bien des faits nouveaux. J'en suis tellement persuadé, que je vous servirais ici au besoin les preuves que M. de Quatrebarbes n'a jamais compulsé les manuscrits de Saint-Dié, puisqu'il l'a déclaré lui-même dans une des dernières lignes de son beau livre [1]. Les trois ouvrages

[1] Voir aux *Œuvres du roi René*, par le comte de Quatrebarbes, 1845, tome I^er^, in-4°, p. LIX, de la biographie du roi René, la mention suivante : « Extrait d'un manuscrit du XV^e^ siècle intitulé : *Marci Ciceronis de officiis et paradoxis*, découvert à la bibliothèque de Saint-Dié, par le savant M. Gravier. Il avait appartenu probablement au docteur Jean Manget, précepteur du duc de Calabre. » A la page 443, aux notes de l'*Histoire de René d'Anjou*, par De Villeneuve-Bargemont, n° 7, on lit ce qui suit : « Cet extrait est tiré d'un manuscrit du XV^e^ siècle, de la bibliothèque de Saint-Dié, intitulé : *Marcii Tullii Ciceronis, de officiis et paradoxis*. Il paraît avoir été donné au chapitre de cette ville par Jean Manget, précepteur du duc de Calabre, et nous en devons la découverte au savant et modeste M. Gravier, qui se livre avec un zèle infatigable à la recherche des antiquités du département des Vosges. » Du rap-

que j'ai l'honneur de vous signaler ne lui ont jamais été connus : c'est positif.

Aussi j'attacherais un très-grand prix à la publication de l'histoire de René et de sa famille par l'abbé d'Étival.

Permettez-moi en finissant, de formuler un tel vœu, pour la réalisation duquel votre bienveillant concours serait si précieux.

Angers, le 28 juin 1872.

H. Sauvage,
avocat.

prochement de ces deux notes, il résulte d'une manière évidente que ni M. de Quatrebarbes, ni de Villeneuve-Bargemont n'ont connu les manuscrits de la bibliothèque de Saint-Dié que de deuxième main. Il n'est même pas douteux que M. de Quatrebarbes s'en est rapporté à de Villeneuve-Bargemont et qu'il n'a fait que le copier. A Nancy, on nous a affirmé que l'histoire dont nous venons de nous occuper n'avait jamais été communiquée à M. de Quatrebarbes.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE

DAVID D'ANGERS

Le travail que nous publions aujourd'hui nous a demandé cinq années de recherches. Est-ce à dire que nous n'ayons fait aucun oubli en l'écrivant ? Nous n'osons pas l'affirmer. On tenterait vainement de rassembler toutes les pensées d'un homme de génie, et pour un statuaire de la trempe de David chaque pensée était une œuvre.

Du moins, s'il ne nous est pas permis de croire à l'absence de toute lacune, nous pouvons assurer le lecteur qu'il ne trouvera dans ces pages que des documents vrais, puisés aux meilleures sources, et de la plus scrupuleuse exactitude.

Nous voudrions remercier ici toutes les personnes qui nous sont venues en aide dans nos perquisitions

minutieuses : la liste en serait longue. Il est un nom pourtant qui domine tous les autres, quand il s'agit de David, et que nous ne tairons pas, c'est celui de Mme David d'Angers.

Toutes les notices biographiques qui ont été faites sur le statuaire angevin sont incomplètes et souvent inexactes : les dates, la matière, la destination de chaque ouvrage sont habituellement négligées, et, dans la plupart des cas, nous avons dû recourir, pour nous procurer ces documents, à l'obligeance de Mme David elle-même. C'est ainsi que pendant plusieurs années elle a reçu de nous, sans se lasser jamais, de véritables dossiers, renfermant mille questions de toute nature, lui soumettant les contradictions les plus bizarres, en appelant à sa mémoire de certains ouvrages faussement attribués à David. En un mot, nous avons soumis à sa haute approbation chaque ligne écrite sur les œuvres de son mari, en sorte que ce travail, fréquemment rectifié par elle, est autant son œuvre que la nôtre; et, l'on en conviendra, nous ne pouvions offrir au public de plus sûres et en même temps de plus imposantes garanties.

Inaugurée le 17 novembre 1839, au Musée d'Angers, la Galerie David remonte en fait bien au delà de cette époque. Ce fut le 8 octobre 1811 que David d'Angers fit son premier présent à sa ville natale, en offrant ses trois œuvres couronnées : l'*Othryades*, la *Douleur* et la *Mort d'Epaminondas*. Sitôt après son retour d'Italie, ses envois ne cessèrent plus, et, en 1824, comme s'il eût cédé au besoin de prendre un engagement irrévo-

cable, nous le voyons écrire ces belles paroles au maire d'Angers :

« Toutes les fois que je serai chargé de représenter « les traits d'un homme célèbre, je m'empresserai d'en- « voyer à Angers une copie de mon ouvrage. C'est un « bien faible tribut de mon éternelle reconnaissance « pour tout ce que mes compatriotes ont fait pour moi. « Leur estime et leur bienveillance, voilà le seul prix « que j'ambitionne ; en voulant me payer, ce serait « m'empêcher d'effectuer le projet dont je viens de « vous faire part, et me causer un bien grand dé- « plaisir.....

« 26 novembre 1824. »

En 1839, l'Administration municipale eut la pensée de rassembler dans une même Galerie tous les ouvrages de l'artiste angevin, et lui-même écrivait à cette occasion :

« ..... C'est dans cette salle, que mes compatriotes « destinent si noblement à mes productions, que j'ai « commencé à former les traits de crayon qui de- « vaient plus tard me valoir un si grand honneur.....

« 3 novembre 1839. »

Heureuse coïncidence qui ajoute un intérêt de plus à cette Galerie, déjà si riche de souvenirs.

David a continué jusqu'à sa mort d'enrichir de ses dons le Musée d'Angers, et nous avons cru qu'il était plus simple de signaler, dans cet avant-propos, l'illustre ori-

gine des œuvres sans nombre qui composent sa Galerie, que de répéter sans cesse, à la suite de chacune d'elles, la mention *Donné par l'auteur*. Les libéralités de l'artiste à l'égard des hommes de son temps nous rendront d'ailleurs cette formule promptement familière.

Lorsque des médaillons n'étaient pas datés, ce qui s'est produit fréquemment, sans rien vouloir préjuger de l'époque à laquelle ils ont pu être exécutés, nous avons simplement recherché leur date d'envoi au Musée d'Angers, et nous les avons signalés au lecteur comme naturellement antérieurs à cette date.

Sans aucun doute, ce dernier mode de classement, s'il ne peut renfermer d'erreurs, ne donne rien de précis. Nous en convenons volontiers. Mais l'artiste lui-même, fût-il vivant, serait certainement incapable aujourd'hui de replacer à leur date ses cinq cents médaillons : il nous a bien fallu pour cette partie de son œuvre nous borner à des indications approximatives. Nous avons, il est vrai, essayé d'obtenir d'un certain nombre d'hommes, dont il a reproduit les traits, des renseignements précis sur l'époque à laquelle leur médaille leur fut offerte. Mais hélas ! les soucis de la gloire présente ne permettent point de revivre aisément dans le passé, et nos demandes en savaient plus déjà que leur mémoire.

L'ŒUVRE

DE

DAVID D'ANGERS

ENSEIGNE DE CORDONNIER.

1806. Bas relief. — Plâtre. — Hauteur 0m,45; largeur 0m,58. — Modèle unique. — Appartenant à Mme M., à Angers.

Ce bas-relief, ovale, représente un jeune homme, dans le costume de l'Empire, un genou en terre, devant une femme assise, dont il tient le pied nu, pour prendre mesure. La femme porte une coiffure grecque, et son siége est de même style. Au-dessus du bas-relief, dans le panneau qui l'encadre, on lit *Caussin* 1806, et au-dessous *Cordonnier*.

Ce travail est depuis de longues années, fixé dans la muraille intérieure d'une modeste boutique de serrurier, rue des Carmes, à Angers.

L'ouvrage n'est pas signé, mais David, sur la fin de sa vie, se souvenant de sa première œuvre et apprenant son existence, voulut la revoir en compagnie d'un ami, qui nous a lui-même certifié le fait. C'est M. Victor Pavie. — « David, nous dit-il, ne contesta pas un instant l'authenticité du travail, et il se mit à sourire en le revoyant. »

LE LIEUTENANT POUPARD.

1810. Buste. — Plâtre. — Haut. 0m,72. — Offert au modèle.

Signé : *David fils*, 1810.

Modèle unique. — Appartenant à M. Henry Jouin, à Angers.

Poupard (N...), lieutenant des Volontaires de Maine-et-Loire, sous la République.

OTHRYADES MOURANT.

1810. Figure de ronde-bosse. — Plâtre. — Hauteur 0m,80; largeur 0m,86. — Modèle unique. — Musée d'Angers.

Deuxième grand-prix de Rome.

« Je remportai le second grand-prix, le 6 octobre 1810. »

(Notes autographes de David. — *Bibliothèque d'Angers.*)

A la suite d'un combat entre Argos et Lacédémone, Othryades, mourant, élève un trophée sur le champ de bataille et grave ces mots sur son bouclier : « *les Lacédémoniens vainqueurs des Argiens.* »

LA DOULEUR.

1811. Buste. — Plâtre. — Haut. 0m,53. — Modèle unique. — Musée d'Angers.

Prix de la Tête d'expression.

« Je remportai le prix de la *Tête d'expression* à l'unanimité, le 7 février 1811. »

(Notes autographes de David. — *Bibliothèque d'Angers.*)

MORT D'ÉPAMINONDAS.

1811. Bas-relief. — Plâtre. — Hauteur 1m,03; largeur. 1m,54. — Musée d'Angers.

Premier grand-prix de Rome.

« J'obtins le premier grand-prix de Rome, le 5 octobre 1811. — Le sujet du concours était *La mort d'Epaminondas*, bas-relief. »

(Notes autographes de David. — *Bibliothèque d'Angers.*)

Après la bataille de Mantinée, les soldats d'Epaminondas lui rapportent son bouclier et lui apprennent la victoire des Thébains : « *Tout va bien*, » dit le héros, et il meurt.

ULYSSE.

1814. Buste. — Marbre. — Haut. 0m,65. — Musée d'Angers.

Envoi de Rome.

1818. Bronze. — Appartenant à l'un des membres de la famille Bonaparte.

« Le premier ouvrage en marbre que j'exécutai à Rome fut une *tête d'Ulysse ;* j'en ai fait don à la ville d'Angers. »

(Notes autographes de David. — *Bibliothèque d'Angers.*)

HÉROLD.

1814. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.

1814. Terre cuite. — Appartenant à M. Victor Pavie.

1814. Bronze. — Musée d'Angers.

1814. Bronze. — Collection de Mme David.

Signé David, *Roma*, 1814.

Hérold (Ferdinand), 1793-1833, compositeur, membre de l'Institut.

GROUPE.

1815 (*av.* [1]). Dessin de bas-relief (non exécuté). — Appartenant à M. Mathioux, architecte.

Une femme assise, vers les lèvres de laquelle se penche un

[1] *Av.* placé auprès d'un millésime signifie que l'ouvrage auquel il se rapporte a été exécuté *avant* l'époque qu'on indique.

jeune homme qui tient une draperie. A droite, une colonne que surmonte l'Amour. Au pied, une lyre et un livre sur lequel est écrit :

ΑΣΜΑ ΕΙΣ ΑΘΡΟΔΙΤΗΝ

Roma.

VÉNUS SORTANT DU SEIN DES ONDES.

1815 (*av.*). — Dessin. — Appartenant à Mlle Esther Leclère.

Mlle Esther Leclère, sœur de l'architecte Achille Leclère.

JEUNE BERGER.

1815. Statue. — Marbre. — Haut. 1m,38. — Musée d'Angers.

Envoi de Rome (dernière année).

« J'ai employé mon année du mieux que j'ai pu ; j'oserai « vous dire que mes efforts n'ont pas été tout à fait infruc- « tueux. J'ai fait une figure de jeune homme ; M. Canova l'a « vue ; il a daigné m'encourager et m'a donné des avis dictés « par son bon goût et son jugement. J'ai fait aussi une tête « d'Ulysse que je vais exécuter en marbre. »

(Lettre de David au maire d'Angers. Rome, 18 décembre 1812. — *Archives municipales.*)

« A Rome, j'ai exécuté en marbre une figure de Berger ; « l'élève, avant de quitter la pension, doit une œuvre au Gou- « vernement. Cette figure a été donnée par le ministre de « l'Intérieur à la ville d'Angers. »

(Notes autographes de David. — *Bibliothèque d'Angers.*)

Exposé à Paris aux Petits-Augustins avec les envois des pensionnaires du roi à Rome, le 13 juillet 1818. — Donné en 1819 à la ville d'Angers.

NÉRÉIDE APPORTANT LE CASQUE D'ACHILLE,

1815. Bas-relief. — Plâtre. — Hauteur 1m,06 ; largeur 1m,05. — Académie de Rome.

Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

Envoi de Rome.

« Une Néréide qui apporte un casque à Achille, grand bas-relief ; il est à l'Académie de Rome. »

(Notes autographes de David. — *Bibliothèque d'Angers.*)

TÊTE DE NÉRÉIDE.

1815. Buste. — Marbre. — Appartenant au prince Louis Bonaparte.

« J'ai aussi exécuté en marbre une *Tête de Néréide ;* elle appartient à Louis Bonaparte. »

(Notes autographes de David. — *Bibliothèque d'Angers.*)

CÉCILIA ODESS...

1815. Médaillon gr. mod.[1]. — Bronze. — Diamètre 0m,37.

1815. Bronze. — Musée d'Angers.

1815. Bronze. — Collection de Mme David.

Ouvrage exécuté à Rome.

Cécilia Odess..., dame romaine.

CÉCILIA ODESS...

1815. Médaillon. — Bronze.

1815. Bronze. — Musée d'Angers.

1815. Bronze. — Collection de Mme David.

NÉRÉIDE PORTANT LE BOUCLIER D'ACHILLE.

1815. Dessin de bas-relief (non exécuté).

Œuvres complètes de P.-J. David d'Angers, lithographiées par Eugène Marc, son élève. Paris, Haro, éditeur, 1856.

[1] Gr. mod. — grand modèle. — Nous nous sommes servi de ce mot pour distinguer les *grands médaillons* des *médaillons ordinaires.* — Tous ceux qui ne sont pas suivis de cette abréviation font partie, à proprement parler, de la collection des médailles de David, qui se voit presque entière au Musée d'Angers. Les grands médaillons n'y figurent qu'au nombre de *vingt-trois.*

AUGUSTE LETHIÈRE.

1817. Buste. — Plâtre. — Haut. 0m,58. — Offert au modèle.

Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

Ce buste a figuré au salon de 1819.

Lethière (Auguste), est fils de Guillaume-Guillon Lethière, peintre d'histoire.

VADIER.

1817. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.

1817. Bronze. — Musée d'Angers.

1817. Bronze. — Collection de Mme David.

Vadier, 1730-1828. — Conventionnel.

BAS-RELIEF SURMONTÉ D'UN TROPHÉE.

1817. Dessin. — Haut. 0m,30; larg. 0m,38. — Musée d'Angers.

Dessin original. Premier projet pour le monument de Bonchamps; déposé au Musée d'Angers par l'Administration départementale (1867).

BAS-RELIEF SURMONTÉ D'UN BUSTE.

1817. Dessin. — Haut. 0m,47; larg. 0m,56. — Musée d'Angers.

Dessin original. Second projet pour le monument de Bonchamps; déposé au Musée d'Angers par l'Administration départementale (1867).

Dans chacun de ces dessins l'artiste a représenté le même sujet. Une colonne placée au milieu de la composition, qu'elle divise entièrement, figure l'entrée de l'église de Saint-Florent dans laquelle on voit entassés les prisonniers républicains. Aux marques d'affection qu'ils échangent entre eux, on reconnait l'imminence du trépas; vers la droite, trois hommes se tiennent embrassés, et l'un d'eux serait, dit-on, le père de

David ; plus loin est assis dans l'attitude du plus profond abattement, la tête dans ses mains, un vieux soldat, sur le casque duquel se lit le chiffre de la nation R. F. ; à ses genoux un soldat plus jeune se voile les yeux pour mourir.

A gauche, c'est-à-dire en dehors de l'église, dont la porte est enlevée, se trouve l'armée vendéenne, consternée de la blessure de son chef, et s'apprêtant à en tirer vengeance. Un canon est braqué sur les républicains, mais au-devant apparaît Bonchamps soutenu par le chevalier d'Andigné (qui plus tard sera général), et d'un bras défaillant il commande le pardon.

MADEMOISELLE DESNOYERS.

1818. Médaillon. — Bronze.

1818. Bronze. — Collection de Mme David.

Desnoyers (Mlle Louise-Joséphine).

ELISA FREY.

1818. Médaillon. — Bronze.

1818. Bronze. — Musée d'Angers.

Ne figure pas dans la reproduction photographique des médaillons de David d'Angers, publiée par son fils.

Frey (Elisa) ?

AUGUSTE PAJOU.

1818. Médaillon. — Bronze.

1818. Bronze. — Musée d'Angers.

1818. Bronze. — Collection de Mme David.

Pajou (Auguste), peintre, fils du statuaire.

MONSIEUR ET MADAME ABEL DE PUJOL.

1818. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.

1818. Bronze. — Musée d'Angers (Envoi de 1838).

1818. Bronze. — Collection de Mme David.

Pujol (Abel-Alexandre-Denis de), 1785-1861, peintre d'histoire, membre de l'Institut.

TOMBEAU DE LA DUCHESSE DE BRISSAC.

1819. Bas-relief. — Marbre. — Château de Brissac (Maine-et-Loire).

« Ce bas-relief représente le Génie de l'Hymen, couronné de cyprès, éteignant son flambeau, et écrivant l'inscription : ÉLISABETH-MARIE-LOUISE DE MALIDE, DUCHESSE DE BRISSAC, 1818.

« Dans la partie supérieure, j'ai représenté le portrait de cette dame. »

(Notes autographes de David. — *Bibliothèque d'Angers.*)

Ce monument a figuré au salon de 1819.

LE COLONEL MONCEY.

1819. Buste. — Marbre. — Haut. 0m,60. — Appartenant à la famille.

Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

A figuré au salon en 1819.

Moncey (N...), tué par accident à la chasse, après avoir échappé aux dangers de batailles nombreuses ; fils unique du maréchal Moncey, duc de Conégliano.

LE GRAND CONDÉ.

1820. Statuette. — Plâtre.

LE GRAND CONDÉ A FRIBOURG.

1820. Statue. — Marbre. — Haut. 2m,15. — Cour d'honneur de Versailles. — Commande du Gouvernement.

Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

Cette statue fut d'abord placée sur le pont Louis XVI.

« En revenant à Paris, j'appris que M. Roland venait de « mourir et qu'on m'avait désigné pour l'exécution de la sta- « tue du *Grand Condé*, en remplacement de mon maître. Je

« dois ce premier travail à la constante et bienveillante amitié « de M. Grille ; je lui dois mon avancement dans les arts. »

(Notes autographes de David. — *Bibliothèque d'Angers.*)

Nous retrouvons dans le *Moniteur*, du 2 mars 1817 :

« On a donné dans quelques journaux des notes incomplètes « ou inexactes sur les travaux d'embellissement du pont « Louis XVI. Voici des détails précis à ce sujet : Il y aura « douze statues et quatre trophées en marbre blanc de Car- « rare. Les trophées seront, pour leur exécution, confiés à « M. Montpellier, sculpteur. Les statues auront douze pieds « de haut, sans la plinthe. Les statues représenteront *Bayard*, « par M. Montoni ; *Duguesclin*, par M. Bridan ; *Condé*, par « M. David ; *Turenne*, par M. Gois fils ; *l'abbé Suger*, par « M. Stouf ; *le cardinal de Richelieu*, par M. Ramey ; *Sully*, « par M. Espercieux ; *Colbert*, par M. Milhomme ; *Duguay-* « *Trouin*, par M. Dupasquier ; *Duquesne*, par M. Roguier ; « *Tourville*, par M. Marin ; *Suffren*, par M. Lesueur. Presque « tous les modèles des figures sont prêts ; ils doivent être ex- « posés au salon. »

Le modèle du *Condé* fut exposé au salon de 1817, avec cette mention : « Figure commandée par le roi pour la décoration du pont Louis XVI, devant être exécutée dans une proportion double du modèle. » Cette statue reparut de nouveau au salon de 1827, et le livret portait à son sujet la mention suivante : « Cette statue colossale en marbre, est exposée aux ateliers du Gouvernement, esplanade des Invalides. »

Condé (Louis II, prince de Condé), 1621-1686, dit le *Grand Condé*. Le duc d'Enghien voyant ses gens engagés entre les bois et le camp des ennemis, prend une résolution digne de son courage. Il entreprend avec deux mille hommes qui lui restaient d'en forcer trois mille bien retranchés. Cette témérité était nécessaire pour dégager ceux qui avaient franchi le premier retranchement et, en même temps, pour diviser les forces de l'ennemi qui aurait pu se réunir contre Turenne. Il descend de cheval, jette son bâton de général dans le retranchement, et marche à la tête des volontaires et du régiment de Conti pour le reprendre.

(*Vie des Hommes illustres*, tome XXIV, page 87.)

MADAME INGRES.

1820. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.

1820. Bronze. — Musée d'Angers.

1820. Bronze. — Collection de Mme David.

Ingres (Mme Magdalena).

LE CHRIST, LA VIERGE ET SAINT JEAN

(Calvaire).

1821. Groupe. — Cathédrale d'Angers. — Commande de la Ville d'Angers.

Le Christ est fondu en zinc, les deux figures sont en pierre.

LES DOUZE APOTRES.

1821. Figures de ronde-bosse. — Marbre. — Chapelle de Vincennes bâtie par saint Louis.

Ouvrage détruit. — Le dessin n'existe plus.

« ... Les douze Apôtres, figures de ronde-bosse qui décorent le maître-autel de la chapelle de Vincennes. »

(Notes autographes de David. — *Bibliothèque d'Angers.*)

FRANÇOIS Ier.

(Avec couronne).

1821. Buste. — Marbre. — Haut. 0m,73. Le Hâvre; salle de l'Hôtel-de-Ville. — Commande du Gouvernement.

1821. Bronze. — Musée d'Angers.

1821. Plâtre. — Musée de Saumur. — Donné par l'auteur.

1821. Plâtre. — Musée de Cambrai. — Donné par l'auteur.

Le marbre a figuré au salon de 1822.

François Ier, roi de France, 1515-1547.

CRIGNIER.

1821. Médaillon gr. mod. — Bronze. — Diamètre 0m,56. — Offert au modèle.
Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

Crignier (Louis), peintre d'histoire, né à Sarcus (Oise), élève de L. David et de Gros.

GÉNIES MILITAIRES.

1822. Bas-reliefs. — Bois. — Palais de Fontainebleau.

« Galerie de Diane, à Fontainebleau, quatre génies militaires; ces bas-reliefs sont en bois. »

(Notes autographes de David. — *Bibliothèque d'Angers.*)

AMBROISE PARÉ.

1822. Buste. — Marbre. — Haut. 0m,60. — École de Médecine de Paris. — Donné par l'auteur.
Modèle plâtre. — Musée d'Angers.
1822. Plâtre. — École de Médecine d'Angers. — Donné par l'auteur.

Sur le socle est écrit : « *Je le pansay, Dieu le guarit.* »

L'hommage fait par l'auteur à l'Académie royale de Médecine de Paris est mentionné au *Moniteur* du 13 août 1828.

Le modèle a figuré au salon de 1819 et le marbre aux salons de 1822 et de 1824.

Paré (Ambroise), 1518-1590, dit « *le Père de la Chirurgie française,* » né à Laval; chirurgien des rois Henri II, François II, Charles IX et Henri III.

TÊTE DE JEUNE HOMME.

(Etude.)

1822. Buste. — Marbre. — Acquis par Mme la duchesse de Berry.

LA COMTESSE DE BOURCKE AU TOMBEAU DE SON MARI.

1823. Bas-relief. — Marbre. — Cimetière du Père-Lachaise.

« La comtesse est représentée assise devant le buste de son mari et tenant une branche de cyprès. »

(Notes autographes de David. — *Bibliothèque d'Angers.*)

Vers la droite est écrit : « *Expectantes beatam spem.* »

Bourcke (Edmond, comte de), 1761-1821, diplomate danois, né à Sainte-Croix (Antilles), mort à Vichy. Ambassadeur à Naples du roi Poniatowski.

MARCHES MILITAIRES.

1823. Bas-relief. — Marbre. — Hôtel-de-Ville de Paris.

Frise de 54 pieds. Ouvrage détruit ; le dessin n'existe plus.

HISTOIRE DE SAINTE GENEVIÈVE.

1823. Bas-relief. — Pierre.

Il y eut trois bas-reliefs. — Place inconnue. — Le modèle de l'un d'eux, en terre cuite, représentant *Clotilde offrant à Clovis le plan de l'église Sainte-Geneviève*, figure à Angers dans la collection de M. d'Houdan.

LE GÉNIE DE LA GUERRE S'APPUYANT SUR LE GÉNIE DES FORTIFICATIONS.

1823. Bas-relief. — Plâtre. — Destiné à la fontaine non exécutée de la Bastille. — Commande du ministère de l'Intérieur.

Cet ouvrage a figuré au salon de 1822.

Ouvrage détruit. — Voir le dessin. (*Œuvres complètes de P.-J. David d'Angers*).

LOUIS XVI.

1823. Buste. — Marbre. — Haut. 0m,70. — Le Hâvre; salle de l'Hôtel-de-Ville. — Commande du Gouvernement.

Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

A figuré au salon de 1824.

Louis XVI, roi de France, 1774-1793.

CAMILLE JORDAN.

1823. Buste. — Marbre. — Haut. 0m,80. — Cimetière du Père-Lachaise.

Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

A figuré au salon de 1822.

Jordan (Camille), 1771-1821, né à Lyon, membre du Conseil des Cinq-Cents; député et membre du Conseil d'Etat sous la Restauration.

CASENAVE.

1823. Buste. — Plâtre.

Casenave (Antoine), 1763-1818, conventionnel; député en 1815.

MADAME HAUDEBOURT-LESCOT.

1823. Buste. — Marbre. — Offert au modèle.

A figuré au salon de 1824.

Haudebourt (Antoinette-Cécile-Hortense Lescot, Mme), 1784-1845, peintre de genre, née à Paris, élève de Lethière; peintre de la duchesse de Berry, membre de l'Académie de Saint-Luc, à Rome.

LA JUSTICE PROTÉGEANT L'INNOCENCE.

1824. Bas-relief en pierre. — Œil-de-bœuf de la cour du Louvre. — Commande du ministre de la Maison du roi.

A figuré au salon de 1824.

Nous avons suivi pour le titre de cet ouvrage l'édition lithographiée des œuvres de David. Dans ses *Notes autographes*, déposées à la bibliothèque d'Angers, l'auteur définit le sujet de ce bas-relief : « *l'Innocence qui implore la Justice.* »

LAREVELLIÈRE-LEPEAUX.

1824. Buste. — Marbre. — Haut. 0m,50. — Musée d'Angers.

1824. Bronze. — Appartenant à Mme David.

Le marbre offert à M. Victorin Larevellière en 1824, a été donné par lui à la Ville d'Angers en 1867.

Larevellière-Lepeaux (Louis-Marie, 1753-1824, né à Montaigu (Vendée), avocat au Parlement de Paris (1775), quitta le barreau pour les sciences, et professa la botanique à Angers; siégea à l'Assemblée Constituante, à la Convention, au Conseil des Anciens, et fit partie du Directoire dès sa création (1795); membre de l'Institut. — David d'Angers a épousé en 1831 Mlle Emilie Maillocheau, petite-fille de Louis-Marie Larevellière.

LACÉPÈDE.

1824. Buste. — Marbre. — Haut. 0m,52. — Offert au modèle.

1824. Marbre. — Musée d'Angers. — Galeries d'histoire naturelle.

1824. Plâtre. — Palais de Versailles. — Commande du Gouvernement.

1824. Plâtre. — Musée de Saumur — Donné par l'auteur.

1824. Plâtre. — Musée de Cambrai. — Donné par l'auteur.

« J'ai fait deux bustes de Lacépède; j'en ai donné un en « marbre à la Ville d'Angers, et l'autre, aussi en marbre, à « M. de Lacépède.

« Dans le temps que j'étudiais à Paris, M. de Lacépède me « fit donner un billet de cinq cents francs; plus tard, j'ai su

« que cet argent venait de lui. Je m'étais promis de lui en « témoigner ma reconnaissance de mon mieux : je n'ai pu lui « donner son buste que quelques mois avant sa mort. »

(Notes autographes de David. — *Bibliothèque d'Angers.*)

Lacépède (Etienne de Laville, comte de), 1756-1825, naturaliste, né à Agen.

DESGENETTES.

1824. Buste. — Marbre. — Haut. 0m,50. — Offert au modèle.

1824. Plâtre. — Musée de Saumur. — Donné par l'auteur.

Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

A figuré au salon de 1824.

Desgenettes (René-Nicolas Dufriche, baron), 1762-1827, médecin militaire, né à Alençon, fit partie de l'expédition d'Égypte (1798).

RACINE.

1824. Buste. — Bronze. — Haut. 0m,53. — Musée d'Angers.

1824. Plâtre. — Musée de Saumur. — Donné par l'auteur.

Racine (Jean), 1639-1699 ; poète dramatique né à La Ferté-Milon.

VISCONTI.

1824. Buste. — Marbre. — Haut. 0m,80. — Paris. Bibliothèque de l'Institut.

1824. Zinc. — Musée d'Angers.

1824. Plâtre. — Musée de Saumur. — Donné par l'auteur.

1824. Plâtre. — Musée de Cambrai. — Donné par l'auteur.

Le modèle de ce buste a figuré au salon de 1819, et le marbre à celui de 1822 (Commande du ministère de l'Intérieur).

« J'ai donné à la Bibliothèque d'Angers le buste de Visconti « coulé en zinc. »

(Notes autographes de David. — *Bibliothèque d'Angers.*)

Visconti (Ennius-Quirinus), 1741-1818, antiquaire, né à Rome; membre de l'Institut de France.

JEAN-FRANÇOIS BODIN.

1824. Buste. — Bronze. — Haut. 0m,48. — Offert au modèle. — Aujourd'hui au Musée d'Angers.

Sur le socle est écrit : *Tout à mon pays.*

1824. Plâtre. — Musée de Saumur. — Donné par l'auteur.

Le bronze a été donné au Musée d'Angers par M. Félix Bodin fils, député (1832).

Bodin (Jean-François), 1766-1829, né à Angers; historiographe de l'Anjou, député de Maine-et-Loire. Ses *Recherches historiques sur Angers et le bas Anjou*, parues en 1822, le firent nommer membre correspondant de l'Institut. Il avait pris pour devise : « *Tout à mon pays.* »

JEAN-FRANÇOIS BODIN.

1824. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.

1824. Bronze. — Musée d'Angers.

1824. Bronze. — Collection de Mme David.

MADAME URBAIN CHARTIER.

1824. Buste. — Marbre. — Haut. 0m,60. — Offert au modèle. — Craon (Mayenne).

Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

A figuré au salon de 1824.

Mme Urbain Chartier, femme auteur, née à Craon, a édité un volume de poésies : « *Loisirs d'une mère* (1845). »

JEUNE FILLE.

1824. Buste. — Marbre. — Haut. 0m,43. — Offert à la famille (Amérique).

Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

Mlle Robinson.

MADEMOISELLE MOLLARD.

1824. Buste. — Marbre. — Appartenant à la famille.

M. B***.

1824. Buste.

Relevé sur le livret du salon de 1824.

M. L***.

1824. Buste.

Relevé sur le livret du salon de 1824.

MADEMOISELLE EMMA M***.

1824. Buste.

Relevé sur le livret du salon de 1824.

Nous n'avons pu découvrir si ces initiales ne se rapportent pas au buste de Mlle Mollard.

TÊTE D'ÉTUDE.

1824. Buste.

Relevé sur le livret du salon de 1824.

LOUIS PROUST.

1824. Dessin. — Haut. 0m,25; larg. 0m,19. — Musée d'Angers.

Dessin original (face et profil) d'après nature.

Proust (Louis), 1755-1826, chimiste, né à Angers.

BONCHAMPS.

1825. Statuette. — Bronze. — Appartenant à M. Théobald de Soland, à Angers.

BONCHAMPS.

1825. Statue. — Marbre. — Haut. 1m,20 ; long. 2m,50. — Église de Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire). — Souscription nationale.

Modèle plâtre. — Musée de Rouen. — Donné par l'auteur.

« Je voudrais bien vous envoyer, nous disait David à son « dernier passage à Angers, le modèle du *Bonchamps*, il est « au musée de Rouen ; j'ai fait le voyage exprès pour le réclamer, mais on l'a mis à la place d'honneur avec tant d'obligeance que je n'ai pas osé accomplir le but de mon expédition. J'ai craint de les affliger. »

(Extrait du *Journal de Maine-et-Loire* du 9 janvier 1856. — Article non signé.)

Le modèle a figuré au salon de 1824. — Le livret fait suivre la mention de cet ouvrage de ces lignes explicatives :

« Les Vendéens avaient entassé 4,000 prisonniers dans l'église de Saint-Florent, ne pouvant les emmener dans leur retraite précipitée, après la bataille de Cholet, ils allaient les massacrer, lorsque Bonchamps, mortellement blessé, obtint par ses pressantes prières qu'on leur accordât la vie et la liberté.

« Cette statue doit être placée dans l'église de Saint-Florent, sur un tombeau en marbre orné de deux bas-reliefs dont l'un représente la Religion, et l'autre la France. Ce monument est élevé par les Vendéens. »

Autorisation du roi d'élever un monument à la mémoire de Bonchamps, 20 juillet 1817. — Ouverture de la souscription dans toutes les villes des départements de l'Ouest, 12 août, même année. — David est chargé de l'exécution du monument le 30 juin 1819. — Inauguration, 11 juillet 1825. — Oraison

funèbre, ce même jour, par l'abbé Gourdon, ancien Vicaire-général de Nantes, alors curé de la Chapelle-du-Genêt (Maine-et-Loire). — Architecte du monument, Achille Leclère.

« En octobre 1855, David avait voulu revoir Saint-Florent et le chef-d'œuvre qu'il y laissa en 1825, et qu'il n'avait pas visité depuis. « Saint-Florent, disait-il, me rappelle toujours « l'abbé Gourdon, prononçant, du haut du plus beau site de « l'Anjou, l'éloge du premier des Vendéens. C'était l'éloquence « même. Je ne suis pas non plus mécontent de mon ouvrage, « ajoutait-il avec son fin sourire, je crois en faisant cette sta- « tue n'avoir pas trop mal réussi; mais ce n'est pas étonnant, « mon modèle était un héros comme je les aime, aussi géné- « reux que brave; j'étais jeune, notre Béclard m'aidait, et, « vous le savez, mon père était parmi les prisonniers sauvés « par Bonchamps. Après avoir tâché de lui payer ma dette, « j'ai voulu lui faire mes adieux avant de mourir... »

(Extrait du *Journal de Maine-et-Loire* du 9 janvier 1856. — Article non signé).

Bonchamps (Artus de), 1759-1793, général, né à Juvardeil, province d'Anjou, servit d'abord en Amérique et fut choisi avec d'Elbée pour commander en 1793 les troupes vendéennes. Il réussit à prendre Bressuire et Thouars, mais il tomba mortellement blessé devant Cholet, 15 octobre 1793. Cinq mille républicains, parmi lesquels se trouvait le père de David d'Angers, enfermés dans l'église de Saint-Florent, allaient être mis à mort par les royalistes, lorsque Bonchamps leur sauva la vie par ce mot célèbre qui fut sa dernière parole : « *Grâce aux prisonniers, je le veux, je l'ordonne.* » C'est le moment qu'a choisi l'artiste dans la représentation du héros.

LA FRANCE.

1825. Bas-relief. — Marbre. — Hauteur 1^{m},40 ; largeur 0^{m},65. — Monument de Bonchamps.

LA RELIGION.

1825. Bas-relief. — Marbre. — Hauteur 1^{m},40 ; largeur 0^{m},65. — Monument de Bonchamps.

CHEFS ET SOLDATS DE L'ARMÉE VENDÉENNE.

1825. Dessins. — Musée d'Angers.

Le marquis de la Bretesche, ancien chef vendéen de la division de Bonchamps.

Ragueneau, de Chanzeaux. Armée Vendéenne.

Jean Pasquier, né à Chaudron en 1766. Armée vendéenne.

François Boré, né à Saint-Florent en 1764. Armée vendéenne.

L'abbé Martin, 1764-1829, curé de Montrevault; ancien intendant dans l'armée de Bonchamps.

Tristan Martin, frère du précédent, né en 1765, ancien adjudant-général dans l'armée de Bonchamps; colonel et chevalier de Saint-Louis en 1825.

René Arial, né en 1750, à La Chapelle-du-Genêt. Armée de d'Elbée.

Etienne-Mathurin Penneau, dit *La Ruine*, né à Cholet en 1760, tambour-major dans les armées vendéennes. — Vu de face.

Le même. Vu de profil.

François Cognard, né à Saint-Florent en 1765. Armée vendéenne.

Jean Brugevin, né à Saint-Florent en 1766. Armée vendéenne.

Pierre Lebrun, né à Saint-Florent en 1780. Armée vendéenne.

Jean Albert, né au Marillais en 1773. Armée vendéenne.

René Grunahut, né à Drain en 1775. Porte-drapeau dans l'armée vendéenne.

1825. François Pitton, 1776-1836, né au Mesnil. Armée vendéenne.

Foyer, ancien commandant de la division de Cholet, colonel et chevalier de Saint-Louis en 1825.

L'abbé Gourdon, 1789-1846, curé de Saint-Maurice d'Angers, prononça l'oraison funèbre de Bonchamps, dans l'église de Saint-Florent, le jour de l'inauguration de la statue, 25 juillet 1825.

Jean Réthoré, 1772-1847, né à Saint-Florent. Armée vendéenne.

René Michel, 1777-1839, né à Saint-Florent. Armée vendéenne.

Jacques Quoicos, né au Marillais en 1753. Armée de Bonchamps.

Charles Quoicos, né à Saint-Florent en 1758. Armée de Bonchamps.

Julien-René Dalaine, 1775-1839, né à Saint-Florent, capitaine dans les armées vendéennes.

Jacques Rouger, né au Marillais, en 1776; capitaine dans les armées vendéennes.

Pierre Déniau, 1781-1857, né au Marillais; lieutenant pendant les Cent-Jours.

Sébastien Bricot, dit *La Grenade*, né en 1769; des compagnies bretonnes de l'armée de Bonchamps.

L'abbé Courgeon de la Pannière, 1755-1840; curé de La Chapelle-Saint-Florent, a administré le général Bonchamps à ses derniers moments au village de la Meilleraie, en Bretagne, le 18 octobre 1793. Mort chapelain au Mesnil.

1825. Mathurin Cosnou, dit *Trompe-la-Mort*, né à Varades en 1756, doit son surnom à son adresse dans une infinité de circonstances périlleuses. — Vu de trois quarts.

Le même. Vu de profil.

René Bélions, né à Varades, en 1766 ; des compagnies bretonnes, a fait passer la Loire au général Bonchamps, blessé à mort, et l'a porté lui-même au tombeau. — Vu de trois quarts.

Le même. Vu de profil.

Jean Bélions, né à Varades en 1769 ; des compagnies bretonnes ; c'est chez lui qu'est mort le général Bonchamps, et il l'a porté au cimetière.

René Perraud, né à Varades en 1768, canonnier des compagnies bretonnes de l'armée de Bonchamps.

Laurent Brau, né à La Chapelle-Saint-Florent, en 1772 ; sergent de la 1re compagnie de l'armée de Bonchamps, reçut un brevet et un fusil d'honneur.

Michel Boré, né à Saint-Florent en 1768. Armée de Bonchamps.

Louis Grimaud, né à La Pommeraye en 1767, ancien capitaine de l'armée de Bonchamps.

Louis Chataignier, de l'armée de Bonchamps. Lors de la déroute du Mans, il fut pris, ainsi que son frère, et tous les deux furent passés par les armes ; son frère tomba raide mort, et lui, la joue traversée d'une balle, feignit d'être mort, resta plusieurs heures sans bouger, et, la nuit, se sauva à travers les bruyères.

1825. Pierre Lœux, né à Saint-Florent. Armée de Bonchamps.

François-René Brau, né à Saint-Rémy-en-Mauges en 1770, porte-drapeau de l'armée de Bonchamps.

Marie-Anne Cathelineau, veuve Mousseau, née au bourg du Pin-en-Mauges en 1759, sœur de Cathelineau, généralissime des Vendéens. — Vue de trois quarts.

La même. Vue de profil.

Louis Rabjeau, 1757-1840, né à Saint-Florent; sergent dans les chasseurs de la division de Beaupreau. Pendant les Cent-Jours il se présenta avec ses quatre fils.

Joseph Lapin, né à Saint-Florent en 1765; chasseur de la division de Beaupreau.

René-Guillaume Michel, né à Saint-Florent en 1769; lieutenant dans l'armée de Bonchamps. Il est un de ceux qui sont allés chercher le général pour le conduire au combat.

René-Jean Gallard, né à Saint-Florent en 1771; sergent dans les armées vendéennes.

Julien Suzeneau, né à Saint-Erblon en 1763. Il est un de ceux qui sont allés chercher M. de Bonchamps et l'ont forcé à se mettre à leur tête.

Louis Roger, 1765-1836, né au Petit-Montrevault. Armée de Bonchamps.

Toussaint-Simon Ragueneau, 1773-1850, né à Villedieu; capitaine de l'armée de Charette.

1825. Michel Chataignier, né à Saint-Florent en 1756, a été témoin des derniers moments du général. C'est dans ses bras qu'il a rendu le dernier soupir.

Paul-Jacques Tarrau, né à Saint-Quentin-en-Mauges en 1749, fut un des premiers à aller chercher le général.

Louis Poitevin, né à St-Florent en 1754; chasseur de l'armée vendéenne; un des insurgés.

Pierre Herrau, né à Candé en 1757. Armée Vendéenne.

Pierre Coupart, né au Fuilet en 1772; soldat de l'armée vendéenne, de la Galerne et des Chouans.

Oger de l'Isle, chef de division; chevalier de Saint-Louis en 1825.

René Grasset, ancien canonnier de l'armée de Bonchamps, puis lieutenant d'artillerie.

Jean Saudejeau, né à Saint-Florent en 1775. Armée vendéenne.

François Quoicos, né à Saint-Laurent en 1762. Armée de Bonchamps.

Julien Chapron, né à La Chapelle-Saint-Florent en 1774; ancien capitaine de l'armée de Bonchamps.

François Brevet, né à Beaupreau en 1768. Armée de d'Elbée.

Dessins originaux. — Profils recueillis à Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire) lors de l'inauguration de la statue de Bonchamps, juillet 1825. — Le texte reproduit ci-dessus, sauf les dates, est écrit de la main de David au bas des 58 têtes dessinées que possède le musée d'Angers.

« Les paysans vendéens groupés en 1825 autour du tombeau

de Saint-Florent étaient un peuple. David l'avait compris. Enfant d'une autre école, presque soldat de l'autre camp, s'il ne lui fût pas donné d'embrasser la Vendée dans l'unité radieuse de son ensemble, — sainteté de la cause, martyre du dévouement, — il l'apprécia du moins en adversaire généreux et digne, à la Kléber, à la Marceau. L'épopée vendéenne se revêtait pour lui du prestige homérique que prennent sous le pinceau de Gros les batailles de l'Empire, mais avec le cachet propre de sa religion et de ses foyers. Il aimait à appeler son pays du nom de *Vendée*. Deux jours à Saint-Florent, par un soleil propice aux larges et splendides sérénités de son paysage, le mirent en intime contact avec les survivants de la grande armée. Ces braves gens posaient et causaient avec lui avec une franchise à la fois noble et familière, dont pas un trait ne lui échappait. A le voir recueillir si avidement du même crayon et leurs récits et leurs figures, ils eussent pris volontiers pour un de leurs partisans l'admirateur sans réserve de leur fierté dans le combat, et de leur naïveté dans la gloire. »

(*Discours de M. Victor Pavie.* — Inauguration du buste de David, 12 mars 1863. — Angers.)

LE GÉNÉRAL FOY.

1825. Statuette. — Plâtre. — Musée de Saumur. — Donné par l'auteur.

LE GÉNÉRAL FOY.

1825. Statue. — Marbre. — Haut. 2^{m},13. — Cimetière du Père-Lachaise. — Souscription nationale. Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

« Statue du général Foy ; il y a quatre bas-reliefs qui dé-
« corent le piédestal : celui de face représente le Génie de
« l'Éloquence et le Génie de la Guerre ; un autre, les Funé-
« railles du Général ; un autre, une Bataille en Espagne, et le
« quatrième, le Général à la Tribune.

« Dans ces bas-reliefs, je représenterai les traits des hommes
« qui soutiennent avec le plus d'énergie les intérêts de la na-

« tion, et je rendrai fidèlement les costumes de l'époque, mais « la statue est drapée à l'héroïque : c'est l'apothéose du sujet; « cela le met dans une sphère différente de la nôtre. C'est un « moyen de particulariser un homme. Il a auprès de lui l'au- « tel de la Patrie, sur lequel il a déposé son épée ; à côté sont « les manuscrits de ses ouvrages, il a un geste d'orateur. »

(Notes autographes de David. — *Bibliothèque d'Angers.*)

« Cet ouvrage n'a procuré aucun salaire à David, qui n'a exigé que le paiement des praticiens et le prix du marbre. »

(*Etude sur la vie et les ouvrages de David d'Angers, statuaire*, par M. Adrien Maillard, 1839.)

Foy (Maximilien-Sébastien), 1775-1825, général et orateur, né à Ham, en Picardie, membre de la Chambre des députés en 1819.

LE GÉNIE DE L'ÉLOQUENCE.

1825. Bas-relief. — Pierre. — Haut. 1m,05 ; larg. 0m,75. — Monument du général Foy.
Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

LE GÉNIE DE LA GUERRE.

1825. Bas-relief. — Pierre. — Haut. 1m,50; larg. 0m,75. — Monument du général Foy.
Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

LE GÉNÉRAL FOY EN ESPAGNE.

1825. Bas-relief. — Pierre. — Hauteur 1m,11 ; largeur 2m,84. — Monument du général Foy.
Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

LE GÉNÉRAL FOY A LA TRIBUNE.

1825. Bas-relief. — Pierre. — Haut. 1m,11 ; larg. 2m,84. — Monument du général Foy.
Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

Sont représentés sur ce bas-relief, en partant de gauche :

Daunou, Chauvelin, Châteaubriand, J. Laffite, Alexandre Lameth, Royer-Collard, Camille Jordan, Kératry, Dupin aîné, le général Gérard, — le général Foy, — l'abbé de Pradt, Caumartin, Casimir Périer, Manuel, Lafayette, Ternaux, Étienne, Labbey de Pompières, Benjamin Constant, M. Guizot, Bodin.

CONVOI DU GÉNÉRAL FOY.

1825. Bas-relief. — Pierre. — Haut. 1^{m},11 ; larg. 2^{m},84.
— Monument du général Foy.
Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

Sont représentés sur ce bas-relief, en partant de gauche : Viennet, Gohier, Alexandre Lameth, Casimir Périer, Benjamin Constant, le duc de Choiseul, le maréchal Jourdan, Delphine Gay, deux neveux du général Foy, Charlet, Kératry, les trois enfants du général, Victor Hugo, Mérimée, David d'Angers, Brady, Dupin aîné, Prudhomme, le colonel Fabvier.

« En 1825, alors qu'il s'occupait du monument du général Foy, et qu'il appelait au sein de ses ateliers cette foule de célébrités contemporaines qu'on voit figurer dans les bas-reliefs, David eut la pensée à la fois ingénieuse et profonde de réunir, dans une même galerie, les profils en bronze de tous les hommes distingués du siècle. Depuis cette époque, il n'a cessé de chercher à droite et à gauche, en Europe, les têtes dont sa collection pouvait s'enrichir. Son zèle a été si ardent, sa main si active, qu'à présent (1838) la collection est presque complète. Elle ne renferme pas moins de trois cent cinquante médaillons. »

(*Étude sur la vie et les ouvrages de David d'Angers, statuaire*, par M. Adrien Maillard.)

A la mort du statuaire, le nombre de ses médaillons s'élevait à plus de cinq cents.

MONUMENT DU GÉNÉRAL FOY.

1825. Fragments du modèle en plâtre des bas-reliefs. *Le Général Foy à la Tribune.* — *La Bataille en Espagne.* — *Le Convoi du Général.* — Cinq pièces appartenant à M. Victor Pavie, à Angers.

FÉNELON.

1825. Statue. — Marbre. — Haut. 1m,35 ; long. 2m,11. — Cathédrale de Cambrai. — Commande de la Ville de Cambrai, et souscription nationale. Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

« Ce prélat est représenté sur son tombeau, comme dans les monuments de la Renaissance. »

(Notes autographes de David. — *Bibliothèque d'Angers.*)

Inauguration en 1826. — Mgr Belmas, évêque de Cambrai, prononça un discours très-remarqué. — Miel (Antoine), le critique d'art, vit dans cette solennité le sujet d'une *Ode à la ville de Cambrai*, qui lui valut la *Lyre d'argent* décernée, en 1828, par la Société d'Émulation de cette ville, et, plus tard, le titre de citoyen de Cambrai.

(*Biographie Michaud.*)

Le 12 janvier 1819, le duc d'Angoulême souscrit au monument de Fénelon pour la somme de 1,000 francs, entre les mains du maire de Cambrai.

C'est en août 1821 , que le Conseil municipal charge David d'exécuter la statue de Fénelon.

Le ministre de l'Intérieur, sur la demande du maire, accorde le marbre de la statue en octobre 1822.

Les frais du monument exécuté sur les dessins de M. Gauthier, architecte des Hospices de Paris, s'élevèrent à la somme de 57,586 francs. David ne toucha que 12,000 francs pour prix de son travail.

Fénelon (François de Salignac de la Mothe), 1651-1715, précepteur du duc de Bourgogne, et archevêque de Cambrai.

FÉNELON, PRÉCEPTEUR DU DUC DE BOURGOGNE.

1825. Bas-relief. — Marbre. — Monument de Fénelon. Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

FÉNELON, ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI, RAMÈNE A DES PAYSANS LEUR VACHE ÉGARÉE.

1825. Bas-relief. — Marbre. — Monument de Fénelon. Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

FÉNELON PANSANT DES PRISONNIERS ESPAGNOLS.

1825. Bas-relief. — Marbre. — Monument de Fénelon. Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

LE ROI RENÉ.

1825. Statue. — Marbre. — Haut. 2m,10. — Aix (en Provence). — Commande du Gouvernement. Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

Elle décore le cours à Aix. Sur le socle est écrit : LOZ EN CROISSANT, devise de l'ordre du Croissant, fondé par le roi René. Cette statue fut commandée par le ministre de l'Intérieur. Le modèle a figuré au salon de 1819. — L'ouvrage en marbre a figuré au salon de 1822.

René d'Anjou, 1408-1480, dit *le bon roi René*, né au château d'Angers, devint roi de Naples et y régna quelques années. De retour en France, il se retira en Lorraine, puis en Anjou, et enfin en Provence, où il mourut.

HENRY JOUIN.

FABLE

L'AMOUR ET L'INTÉRÊT

OU

LES MARIAGES DU JOUR

Uxor post nummos.

L'Intérêt disait à l'Amour :
Enfant, que fais-tu sur la terre ?
Crois-moi, retourne vers ta mère,
Ne quitte plus l'heureux séjour
Que t'offre l'île de Cythère.
Tu sais bien qu'en ce monde on se passe de toi.
L'hymen ne connaît plus ta loi ;
Remporte ton bagage,
Serments, soupirs, élans de cœur,
Et tout cet appareil menteur
Hors de mode et d'usage !
Le chiffre seul fait l'union.

Je n'ai besoin que d'une addition
Sur un parchemin authentique.
Pour se lier étroitement,
Diras-tu que le sentiment
L'emporte sur l'arithmétique ?
Dans ce grand siècle du progrès,
Comme ils sont émoussés tes traits,
Cupidon ! ton règne éphémère
Est passé : sommes-nous au temps
Où des rois les cœurs palpitants
Briguaient la main d'une bergère ?
Aujourd'hui tout se compte et vers les millions
Chacun dirige sa boussole ;
L'hymen se met en action,
Au souffle des ambitions,
L'esquif humain vogue sur le Pactole.

Triste usurpateur de mes droits !
Reprend le fils de Cythérée :
Oui, sur la foule à ton culte attirée
Tu pèses d'un énorme poids.
Je sais le pouvoir de tes charmes
Sur le faible esprit des mortels ;
Dieu des Juifs, je te rends les armes ;
L'encens ne fume plus au pied de mes autels.
Mais cesse un superbe langage :
Ce n'est pas en vain qu'on outrage
De l'âme les instincts secrets,
Et que l'on traite un mariage
Comme un vil calcul d'intérêts.
Va contempler ton œuvre au sein de nos familles,

Où pleurent tant de jeunes filles
A la dot opulente, aux radieux écrins,
Expiant, hélas ! leur richesse,
Par la plus amère tristesse,
Dans l'abandon et les chagrins !
Voilà l'effet de ta manœuvre infâme ;
Voilà comment on flétrit une femme !
Qu'importent l'âge, la beauté,
L'honneur, les goûts et l'attrait sympathique ?
C'est au veau d'or, au soleil métallique
Que va toujours l'humanité.

Après avoir, nous dit la Fable,
Sur ce point discuté longtemps,
Un moyen terme à nos deux contestants
Parut régler l'affaire à l'amiable.
L'Intérêt dit : Pour arriver au bien,
Que chacun y mette du sien.
D'accord, répond l'Amour : mettons dans la balance
Tous nos avantages divers ;
Que l'équilibre à l'univers
Apporte à tout jamais le bonheur et l'aisance !

Grâce à ce pacte généreux
On vit cesser plus d'un scandale,
Et dans plus d'un ménage heureux
Régner les lois de la morale.
Chez des époux bien assortis,
Dans une mesure équitable,
L'amour et l'argent répartis
Atteignirent parfois ce but si désirable.

Mais cette entente, par malheur,
D'espoir ne fut qu'une étincelle,
Bientôt dans sa fatale erreur
Retomba la race mortelle.
L'Amour tremblant dans son plateau
Ne put conserver son niveau
En face d'un puissant émule :
Le capital, d'un poids massif,
Entraîna son rival chétif
Qui se luxa les reins en faisant la bascule.

Ce n'était pas assez de porter un bandeau
Sur ses yeux privés de lumière ;
Voici qu'un accident nouveau
Vient mettre encor le comble à sa misère.

Depuis cette époque, dit-on,
L'Amour marche avec un bâton :
Pauvre enfant, quel est son supplice !
« Traînant l'aile et tirant le pié, »
Aveugle, boîteux, estropié,
L'Intérêt le déclare impropre à tout service.
On ne croit pas qu'il en guérisse.

Dr R. Grille.

A M. PAUL FLANDRIN

SONNET

Lorsque Dante eut vieilli loin des murs de Florence,
Ceux qui voyaient passer son front pâle et ridé
Se disaient : « Voilà l'homme au cœur sans espérance ;
« Regardez, de l'enfer c'est le sombre évadé ! »

Oh ! Maître, et vous aussi, vieilli par la souffrance,
D'un cortége de pleurs vous marchez précédé.
D'où vient que votre main garde autant d'assurance ?
Qui vous fait un pinceau de lumière inondé ?

Ah ! l'artiste angélique en déployant son aile,
Ne pouvait oublier l'étreinte fraternelle
Qui pendant cinquante ans vous fit un même cœur ;

C'est lui qui vous soutient, vous recherche, vous aime
Et fait votre génie un reflet de lui-même :
Dante avait vu Satan, vous allez au Seigneur.

HENRY JOUIN.

6 août 1871.

PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES.

SÉANCE DU 24 AVRIL 1872.

Sont présents au bureau : MM. Adolphe Lachèse, président; Henry Jouin, secrétaire général et P. Belleuvre, secrétaire.

Le procès-verbal est lu et adopté.

M. le Président nous fait part de la circulaire de l'Institut de provinces de France, transmettant l'arrêté en vertu duquel la session annuelle du Congrès scientifique est fixée, pour 1872, au 1er juillet, dans la ville de Saint-Brieuc, et fait appel à ceux des membres de la Société qui désireraient l'y représenter. La Société, dès aujourd'hui, souscrit pour la somme de 10 francs, qui lui assure le droit au volume des annales de 1872.

M. le Président communique aussi à la réunion l'invitation qui nous est faite par la Société de secours aux paysans français ruinés par la guerre, adresse qui a pour but de nous demander notre concours à cette œuvre de patriotisme et de bienfaisance. Cette demande est laissée à l'examen et à la religion de chacun des membres de notre Société.

La Revue des Associations ouvrières catholiques nous transmet, par l'organe de M. Jouin, son rédacteur à Angers, un article relatif à l'observation du dimanche qui rencontre l'approbation et la sympathie générales d'autant plus désirables dans ces temps de commotions morales et politiques.

Encore sous l'impression de la brillante séance du 13 mars dernier sur laquelle Mgr Freppel a jeté tant d'éclat, M. A. Lachèse propose de lui conférer le titre de Président d'honneur, comme cela a lieu chaque fois qu'une illustration veut bien prendre place au milieu de nous.

Cette proposition ne pouvant rencontrer aucune résistance, demeure définitivement résolue et Mgr Freppel est proclamé président d'honneur.

La note de M. Sauvage relative aux documents angevins compulsés par lui, à Saint-Dié, se retrouvant sous la main du Secrétaire, la Société est consultée sur la question de savoir si l'on procédera à son impression, avant que les manuscrits de Saint-Dié nous soient parvenus. Cette question est déférée au Comité de rédaction qui fera connaître sa décision à la prochaine réunion.

L'ordre du jour appelle la communication orale de M. d'Espinay sur les Palafites de l'Isère. Les Palafites sont des constructions *lacustes*, c'est-à-dire sous des lacs, et sur pilotis, comme il s'en est trouvé dans le lac de Neufchatel et d'autres lacs de Suisse, à diverses époques, et dans lesquelles on rencontrait des fragments d'armes, de poteries, de céréales, etc., etc., appartenant aux tribus qui les avaient habitées.

Aujourd'hui M. d'Espinay nous entretient des découvertes du même genre, appartenant au lac de Paladru, près Voiron, département de l'Isère. Ce sont des objets principalement en fer de l'époque gauloise, particulièrement des manches de couteaux, lances, clefs, ciseaux, des poteries également d'une origine très-ancienne et semblables à des spécimens renfermés dans les *tumulus* danois et anglais.

M. d'Espinay nous donne aussi des nouvelles de notre ancien collègue aujourd'hui Mgr Barbier de Montault, qui continue toujours la publication de ses précédentes investigations destinées à son musée ecclésiologique. Il nous cite particulièrement les découvertes faites avant son départ dans les paroisses de Saumur, Nantilly, Cunault, la Meignanne, Saint-Martin-de-la-Place, Tiercé, etc.

M. de Lens prend la parole pour faire part à la réunion de son travail sur la correspondance du poète Chapelain avec François Bernier, pendant le voyage de ce dernier dans l'Inde. On a pu recueillir onze des lettres de Chapelain dont sept ont été adressées à Bernier; les quatre autres sont écrites à M. de Merveilles qui rivalisait d'affection pour le voyageur avec Chapelain. En effet MM. de Merveilles, Hubert de Montmort, M. Lamothe le Vayer et Thevenot étaient des amis communs qui s'entretenaient incessamment de Bernier avec Chapelain, et par son intermédiaire ils ne manquèrent pas de continuer à Bernier les marques touchantes de l'intérêt qu'ils lui avaient montré avant son départ.

Il faut ajouter au nombre de ces amis du poète et du voyageur, Gassendi dont Bernier avait été l'élève. Ces

lettres font autant d'honneur à celui qui les écrit qu'à celui auquel elles sont adressées.

Chapelain montre dans cette correspondance la sollicitude d'une affection solide.

De 1647 à 1650, Bernier, dans un premier voyage, avait parcouru une grande partie de l'Europe : l'Allemagne, la Pologne, la Suisse, l'Italie, l'Afrique, le Mogol, la Palestine, l'Égypte, la mer Rouge ; de 1658 à 1667 il visite l'Indoustan et ne revient en 1669 par Surate, que pour se diriger bientôt vers le Cachemyr, voyage que l'on n'a osé entreprendre que cent vingt ans plus tard et que Jacquemont a payé de sa vie. C'est à ces excursions dans le Cachemyr que Chapelain s'associe avec le plus d'ardeur, avec l'enthousiasme du poète et du savant, fier de cet heureux ami qui foule, comme il lui dit, la terre qu'Apollonius a foulée. Il lui demande des renseignements sur le pays qu'il parcourt, embrassant dans ses questions tontes les branches des connaissances humaines, et il en reçoit une réponse de Chiras. Au retour de Bernier, Chapelain avait 74 ans et ne pouvait plus lui rendre beaucoup de services. Néanmoins il fit présenter au Roi, son ami qui pouvait alors se recommander de son propre mérite.

L'ordre du jour appelle la proposition de M. Jouin relative à la statue de Bonchamps par notre illustre David. Le modèle de cette œuvre si remarquable est à Rouen. M. Jouin pense, avec raison, que la ville d'Angers serait heureuse de le posséder, et qu'il appartiendrait à la Société d'agriculture, sciences et arts de formuler, au nom de tous les amis de l'art, un vœu si légitime. M. Dauban, à qui cette idée a été confiée,

l'accueille avec ardeur et proposerait à la ville de Rouen, en échange, un moulage de la statue, dont il évaluerait les frais à 1,500 francs environ. Une discussion s'engage, d'où il résulte que le vœu à exprimer à la ville de Rouen doit émaner de notre Municipalité ; et M. Léon Cosnier offrirait de faire, au nom de ses collègues, une démarche auprès de l'Administration, offre que la Société accepte avec reconnaissance.

L'heure avancée contraint M. le Président d'arrêter la lecture des autres travaux portés à l'ordre du jour.

La séance est levée.

Le Secrétaire, Paul Belleuvre.

SÉANCE DU 29 MAI 1872.

A sept heures et demie la séance est ouverte.

Sont présents au bureau : M. Adolphe Lachèse, président ; M. H. Jouin, secrétaire général ; M. Belleuvre, secrétaire.

Le procès-verbal est lu, et après deux petites modifications, définitivement adopté.

M. le Président annonce à la réunion que l'Académie française vient, pour la deuxième fois, d'accorder à M. Mourin le second prix Gobert, distinction que lui a méritée son ouvrage sur les *Comtes de Paris*.

M. Adolphe Lachèse communique à la Société une lettre de M. le marquis de Civrac, demandant des renseignements sur les ressources que peut fournir le dé-

partement pour l'éducation des vers à soie ; quelle est la quantité de mûriers ; enfin s'il y a des éleveurs dans cette spécialité. Le nom de M. Blain, le seul spécialiste, peut-être, autour de nous, est naturellement prononcé, et la Société décide qu'il sera consulté sur cette question.

M. Lachèse donne également lecture d'une lettre du Ministre de l'Instruction publique qui, par l'organe de son secrétaire, M. S.-R. Taillandier, fait don de plusieurs ouvrages à la Société scientifique d'Angers. Cette dénomination pouvant convenir à un certain nombre de sociétés studieuses de notre ville, sans pouvoir s'appliquer littéralement à aucune d'elles, il est arrêté que M. le Président voudra bien s'informer, auprès du ministre, de la destination réservée à sa munificence.

M. Lachèse nous signale ensuite l'apparition d'un tableau composé par M. Giffard, membre de la Société industrielle, tableau synoptique des différentes tailles et des différentes conduites de la vigne, et adressé par l'auteur au Conseil municipal, dans le but de répandre dans les écoles, sur cette production importante de notre pays, les notions du moins les plus élémentaires.

En outre, M. Adolphe Lachèse communique à la Société le rapport sur le service des ambulances dans la ville du Mans, en août 1870.

Ce rapport est dû à M. Mordret, alors chirurgien de la garde nationale, auquel revient l'honneur de l'organisation de ces secours qui ont soulagé tant de souffrances. Nous ne nous étendons pas davantage sur cette publication, M. le Dr Lachèse devant faire un tableau comparatif des ambulances de la ville du Mans avec

celles de la ville d'Angers, au point de vue du traitement des blessures et des suites qu'elles ont eues, travail que M. Lachèse achève dans ce moment, et qu'il doit nous lire dans l'une des prochaines séances.

M. le Président a reçu du Président de l'académie des Jeux Floraux de Toulouse, le volume qui rend compte du concours de l'année et des résultats obtenus.

Il est heureux, comme tous les Angevins, de trouver dans la liste des lauréats, le nom de Mlle Marthe Lachèse, sa nièce, à laquelle une ode à Hippolyte Flandrin vient d'obtenir la distinction de l'œillet d'argent à fleurons d'or.

Malheureusement le volume qui contient les beaux vers de Mlle Lachèse ne se trouve pas, dans le moment, entre nos mains, circonstance qui nous prive d'en écouter la lecture, ajournée, au grand regret de tous, à la prochaine séance.

Les fouilles sous la direction de M. Godard, dans le camp de César, sont toujours de plus en plus fructueuses; de nouveaux fonds vont devenir nécessaires ; un conduit en plomb semblerait indiquer l'existence de bains dans ces lieux, sous la domination romaine ; il y aurait aussi quelques vestiges d'un théâtre de la même époque, opinion confirmée par M. d'Espinay, qui a visité lui-même cette campagne de Frémur, si intéressante et si riche en souvenirs archéologiques.

Ce succès, qui dépasse toutes les espérances, excite la curiosité de la Société, et il est convenu qu'elle ira tenir une séance sur un sol si fécond en vestiges historiques.

A cet effet, des lettres vont être imprimées, pour

avertir les membres de la Société du jour qui sera consacré à cette exploration.

Parmi les brochures adressées à la Société se trouve celle de M. Nouette-Delorme, sur la question des chemins de fer en général et sur le projet de la ligne de Calais à Marseille particulièrement. L'auteur, effrayé de la difficulté des temps, de l'augmentation du prix des matériaux et du travail, de la modicité du prix des places, des dangers de la concurrence, arrive à cette conclusion qu'il vaut mieux surseoir à ces entreprises et attendre un moment plus favorable aux opérations industrielles.

La statue de Bernard de Palissy, tel est le titre d'un travail de M. Henry Jouin. — Cette statue, œuvre de notre compatriote M. Taluet, fut inaugurée il y a peu de temps à Saintes, près de Biron, berceau du célèbre émailleur.

M. Jouin nous montre Bernard de Palissy se livrant, dans sa jeunesse, à de nombreux voyages dans lesquels, à force d'observations, il réforme une première éducation assez négligée. Marié à Saintes, il est bientôt chargé de famille, n'ayant pour la soutenir que son métier de peintre verrier, auquel l'esprit de la Réforme enlève presque toutes ses ressources, quand il rencontre par hasard, ou plutôt, comme dit notre collègue, providentiellement, une couche de terre émaillée. Elle lui révèle le secret de sa vocation.

A partir de ce moment, il n'a plus qu'une pensée fixe, et il engage pendant seize années, avec des difficultés de toutes sortes et des déceptions presque incessantes, cette lutte honorable qui grandit d'autant le génie victorieux.

L'émail découvert, de nouvelles épreuves l'attendent. Il a malheureusement embrassé la doctrine de Calvin et jusqu'à la paix de 1563, il ne fut guère encouragé. Il brilla alors de tout son éclat. Mais un nouveau revers l'attendait : il est mis sous le gouvernement des Seize à la Bastille, et il y meurt après deux ans de captivité.

M. Jouin nous décrit ensuite la fête de l'inauguration de ce monument, et nous donne des extraits des nobles discours qui y furent prononcés, particulièrement de celui de M. Audiat.

De l'émailleur nous passons au statuaire ; l'auteur nous donne une notice biographique de M. Taluet et l'énumération analytique des œuvres sorties déjà de son ciseau. Au point de vue artistique, l'écrivain rend hommage au côté esthétique de la statue, mais il lui reproche avec raison quelques défauts dont le principal serait une réminiscence trop transparente de l'Ambroise Paré de David.

Du reste, ce rapprochement est racheté par de nobles qualités dont M. Jouin lui-même fait l'éloge avec MM. Audiat et Vacherie, qui parlent tous deux de cette composition avec un véritable enthousiasme.

M. Léon Cosnier, malheureusement absent, ne peut nous lire lui-même la fin de son travail sur la *Renaissance de notre Université*. M. Henry Jouin veut bien le suppléer, mais l'heure avancée de la séance ne lui permet que de nous faire connaître les dernières pages remplies par une citation de Mgr d'Orléans empruntées à l'un de ses discours. Ce passage qui renferme quelque analogie avec les considérations qui provoquent dans ce

moment une reconstitution si désirable et si désirée, traite de l'influence de l'éducation du mari sur le bonheur du ménage en particulier.

Il est neuf heures et demie ; la séance est levée.

Le Secrétaire, P. Belleuvre.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE D'AGRICULTURE

SCIENCES ET ARTS

D'ANGERS

(ANCIENNE ACADÉMIE D'ANGERS)

—

NOUVELLE PÉRIODE

—

TOME QUINZIÈME (1872) — Nos 3 et 4

ANGERS

IMPRIMERIE P. LACHÈSE, BELLEUVRE ET DOLBEAU

Chaussée Saint-Pierre, 13

—

1872

RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE

DE LA

COMMISSION D'ASSISTANCE

DANS LES CAMPAGNES

Messieurs,

Dans votre séance du 31 juillet, vous avez bien voulu me confier la rédaction d'une réponse au Questionnaire sur l'assistance dans les campagnes [1]. Vous avez de plus témoigné le désir que ce travail fût soumis au Conseil général, et apportât son modeste contingent à la part bien autrement importante que la première de nos assemblées locales va prendre dans l'étude de ce grave sujet. Désireux de le traiter avec le soin qu'il réclame, je regrette la brièveté du temps qui m'est accordé. De nouvelles recherches me sont difficiles; toutefois, en exposant dans un résumé les résultats d'observations antérieures, j'accomplirai ma tâche, sinon avec le développement qu'elle comporte, au moins avec le respect

[1] Ce rapport doit être lu à la prochaine séance de la Société d'agriculture, sciences et arts.

dû à son objet, et la déférence traditionnelle envers le corps dont la bienveillance pour notre Société ne s'est jamais démentie.

Chacune des demandes du Questionnaire exigerait une réponse détaillée et parfois très-étendue. Permettez-moi de ne pas m'astreindre à cet ordre monotone. Au lieu de diviser mon étude en parcelles distinctes, je vais vous la présenter dans un ensemble qui comprendra toute la série des améliorations et des institutions qui me semblent désirables. En le décomposant il sera facile de trouver une solution aux points principaux du document officiel.

Vous avez lu, avec l'intérêt qu'il mérite, le projet d'organiser des bureaux de bienfaisance dans toutes les communes, présenté par M. le Préfet à la session d'avril du Conseil général. Médité avec un sincère esprit de charité, écrit avec un tact parfait, appuyé sur les considérations les plus rassurantes, il devait être accueilli favorablement, et le succès ne lui a pas fait défaut. Sortant avec hardiesse des routines administratives, l'ingénieux auteur s'adresse, plein de confiance, à l'initiative privée, et pose sur elle la principale base de son système. Bien loin de le blâmer, nous l'en applaudissons; cependant on peut craindre d'attendre longtemps, avant que dans les campagnes les souscriptions spontanées suffisent à l'assistance publique, à ce côté si intéressant de la rénovation de la France.

Pour répondre à ces inspirations généreuses, il y aura une grande inégalité dans les efforts tentés au sein de chaque commune. La mesure de l'élan dépendra de l'entente que montreront ceux qui doivent le propager.

Par conséquent il ne peut produire des résultats analogues. Enfin, après les différences morales, il y a les variétés matérielles. Telle localité abonde en ressources considérables, tandis que sa voisine n'a que des charges et des dettes. Les misères de l'une retomberont forcément sur l'autre. Pour combler ces inégalités de diverses natures, il n'y a qu'un moyen : c'est d'établir une règle équitable pour toutes. Grâce à un impôt justement réparti, elles profiteront indistinctement du bienfait sans être victimes du sacrifice ; ce qui n'empêchera pas les commissions de bienfaisance volontaire de secourir une foule d'infortunes touchantes, le produit des contributions ne devant servir qu'à l'établissement d'institutions considérables et de première nécessité.

Ne craignez pas, Messieurs, que je vous développe une longue série d'œuvres dispendieuses et irréalisables. Afin de protéger dans nos campagnes la pauvreté honnête et d'en chasser la misère, conséquence peut-être aussi directe de l'abandon de la société que des vices de l'individu, trois degrés de refuges, qui existent déjà en partie, nous semblent suffisants : un orphelinat agricole, un hôpital, un hospice pour les incurables et les vieillards, dans chaque arrondissement.

Nous n'avons point à plaider la cause des salles d'asile, des écoles, des caisses d'épargne, des sociétés de secours mutuels, créations, pour la plupart, du génie moderne, qui resteront, quoi qu'on en dise. Se propageant d'elles-mêmes, il est désormais superflu de les recommander à la protection d'un pouvoir tutélaire. Un mot seulement à propos des sociétés de secours mutuels que l'on a plus d'une fois méconnues, malgré leur

influence conservatrice, quand elles ne s'écartent pas de l'esprit de leur fondation.

Si quelques-unes ont penché vers le socialisme, c'est qu'on ne s'en occupait pas assez. Il ne dépend que des hommes d'ordre de les maintenir dans la bonne voie en s'y associant comme membres honoraires. Il serait à désirer que cette institution fût établie dans chaque bourg, non-seulement parmi les ouvriers, mais aussi entre les ouvrières, dont l'esprit de prévoyance se prête volontiers à ce préservatif contre les maux inhérents à l'humanité.

Qu'il nous soit permis de donner une preuve de l'utilité des sociétés de secours mutuels. Elles comptent à Angers 5,400 membres qui, avec les femmes et les enfants, forment un total d'au moins douze mille individus. Avant d'être associés, un grand nombre n'avaient de recours que l'hôpital, lorsqu'ils étaient frappés par la maladie; maintenant ils sont tous soignés au foyer domestique, sauf de bien rares exceptions. S'il en était autrement, notre Hôtel-Dieu aurait beau profiler ses ailes à l'infini, elles ne pourraient abriter ce surcroît de misères.

Il était temps que cette prévoyante institution vînt à l'aide de nos hôpitaux, car deux faits contemporains en avaient singulièrement accru la clientèle : nous voulons parler de la vente des communs et de l'extension des manufactures.

Il faut reconnaître que si, depuis 1830, la fortune publique et privée s'est prodigieusement élevée, le nombre des nécessiteux a pris des proportions inquiétantes.

Nul n'a oublié les motifs spécieux en faveur de l'alié-

nation ou au moins de l'affermement des biens communaux. Ils étaient en mauvais état, et ne servaient qu'à de pauvres journaliers. C'était vrai ; mais ces petites gens vivaient, grâce à la vache ou à la chèvre qui paissait sur le domaine de tous. Quand celui-ci leur a manqué, ainsi que de généreux protecteurs pour les occuper l'hiver, ils se sont trouvés réduits à l'extrémité, s'ils étaient peu valides, d'aller demander leur pain de porte en porte, ou s'ils avaient encore la force de travailler, de se rendre au chef-lieu, pour s'y perdre dans la marée montante des ouvriers de fabrique.

Dieu nous garde d'attribuer la responsabilité de ces migrations aux chefs de nos manufactures, qui subissent eux-mêmes les exigences des inventions modernes. Nous rendons au contraire un plein hommage à leur humanité, à leurs efforts pour remédier aux inconvénients de leur grande industrie. Nous n'avons point à protester contre elle ; seulement on nous permettra d'affirmer que cette population à base flottante, précaire, forme le principal contingent de l'Hôtel-Dieu, ainsi qu'il est facile de le constater sur les registres d'entrée. Si encore les ouvriers de fabrique étaient d'Angers ; mais c'est le petit nombre ; ils viennent presque tous des communes rurales ou des contrées voisines, particulièrement des confins du Maine et de la Bretagne, d'où les attire l'espoir de trouver au milieu de nous le travail constant et lucratif, qui leur est refusé sur la terre natale.

Des trois institutions que nous venons d'indiquer, deux existent déjà à Angers, l'hôpital et l'hospice, et ne réclameraient qu'une extension modérée, si l'on voulait en faire profiter tout l'arrondissement. Grâce à la *mu-*

tualité, cet auxiliaire de naissance récente, l'asile ouvert dans le vaste enclos de Bellefontaine, suffit à peu près aux indigents les plus délaissés de notre populeuse ville. Administrés avec une prudence extrême, les revenus en sont assez importants encore, malgré le renchérissement continu des subsistances, pour qu'on ait pu jusqu'à aujourd'hui subvenir, sans allocation aucune, à l'entretien de treize cents personnes.

Il n'en est pas de même des chefs-lieux d'arrondissement. Saumur possède bien un édifice charitable modèle, où tous les progrès de l'architecture hospitalière ont été observés avec une habileté consommée ; mais suffisant pour la ville, les proportions n'en sont pas assez amples pour les besoins de quatre-vingt-trois communes. Il n'a que soixante-neuf lits pour les malades et cent-cinquante pour les infirmes et les vieillards. On devrait y porter à cent les places de la première catégorie, et à deux cents celles de la seconde.

Cholet, fabrique considérable, entourée de bourgs où se groupent de nombreuses populations ouvrières, ne jouit pas même des avantages actuels de Saumur. Son hôpital donne bien asile à cent-quarante malades, mais seulement à soixante-cinq infirmes. Il lui faudrait en secourir au moins deux fois autant.

Baugé est justement fier des fondations charitables illustrées par les dons et plus encore par les vertus de M^lle^ de Melun ; en harmonie avec les infortunes d'autrefois, elles ne le sont plus aujourd'hui et réclament des annexes indispensables, si l'on veut en faire profiter l'arrondissement.

On peut exprimer le même vœu pour l'hôpital Swet-

chine, à Segré, dû à la libéralité d'un grand homme de bien qui, le plus généreux des légataires, a su élever un monument aux pauvres, en introduisant une de leurs saintes patronnes au premier rang des écrivains contemporains.

Rien n'est plus vénérable que de telles origines ; mais il n'est point à craindre que les bienfaiteurs des hôpitaux de Baugé et de Segré viennent protester contre le développement de leurs œuvres. Il nous semble que si dans l'un et l'autre asile, qui contiennent ensemble soixante-sept lits, on en fondait le double pour les malades, et le quadruple pour les incurables, on aurait amplement satisfait aux exigences de la charité. Enfin pour tout compléter, cent places nouvelles devraient être ajoutées à l'Hospice général d'Angers et mises à la disposition de l'arrondissement.

L'extension donnée à ces cinq établissements permettrait d'y traiter cinq cents malheureux de plus. Si les institutions étaient à créer, la dépense moyenne serait pour chacun d'eux d'à peu près un franc par jour ; mais les maisons existant, les frais généraux n'augmenteraient que dans une proportion modique, et l'on ne pourrait guère estimer la journée au-dessus de 75 centimes. Total de la dépense annuelle : 136,875 fr.

Nous ferons observer que ce calcul repose sur des places toujours occupées, ce qui ne peut pas être. Il est aussi à espérer que ces établissements, accomplissant leur mission dans toute son étendue, seraient l'objet d'une sympathie qui leur attirerait des dons et des legs aussi abondants qu'autrefois. Inférieurs quant au nombre à l'état hospitalier ancien, ils auraient dans le mouve-

ment de notre société un rôle encore plus important que celui que nous leur accordons. Notre chiffre de subvention annuelle n'aurait rien d'extraordinaire. En consultant le compte administratif d'autres départements, on verra qu'il en est peu à prélever, sur leur budget pour l'assistance publique, une part aussi faible que la nôtre. Si nous sommes bien informé, nos voisins de Nantes ne votent pas moins de deux cent mille francs.

Les constructions et acquisitions de terrains pour compléter les services hospitaliers de Cholet, Baugé et Segré, les nouvelles salles à ouvrir à Saumur et Angers, dussent-elles coûter sept à huit cent mille francs, un million même, devraient être exécutées, quitte à en répartir la dépense en plusieurs annuités. Notre département comptant plus de cinq cent mille habitants, ce serait donc deux francs par tête, plus trente centimes pour l'entretien annuel qu'entraînerait une amélioration urgente, nous allions dire l'accomplissement d'un devoir de premier ordre ! En présence de cette considération et de bien d'autres que nous pourrions ajouter, et qui frappent tous les yeux, l'hésitation est-elle longtemps possible ?

Ne nous arrêtons pas à l'exception qui peut être alléguée pour l'arrondissement d'Angers. Possédant un service à peu près complet, il ne demanderait qu'une faible part des subsides, et cependant comme il est le plus peuplé, il apporterait plus d'un cinquième à la masse commune : Ne serait-ce pas équitable ? Obligés de nos compatriotes, qui contribuent pour une large part à la prospérité du chef-lieu en le considérant comme l'Anjou en petit, ne devons-nous pas affectionner notre

province entière et la considérer comme un Angers en grand ?

Pour couronner notre système, nous abordons la question des orphelinats agricoles. C'est une grosse affaire, nous n'en disconvenons pas ; mais en l'étudiant de près, on se convaincra qu'elle est moins coûteuse qu'elle ne le paraît et que, bien dirigée, les frais en diminueraient graduellement. En quoi consiste-t-elle ? D'abord, dans l'acquisition de quatre domaines pour les arrondissements de Baugé, de Cholet, de Segré et d'Angers ; nous citons pour mémoire celui de Saumur, parce que la magnifique terre de Mme la baronne Decaen, nous a-t-on assuré, doit être mise dans trois ans à sa disposition.

Chacun des quatre domaines, pour remplir sa destination, devrait contenir cinquante hectares environ, en terres médiocres, susceptibles d'améliorations par diversité de cultures, plantations, élève des bestiaux et appropriation au jardinage. L'achat successif de ces propriétés coûtant environ cent mille francs chacune, pourrait être échelonné par période de deux ou trois ans. On devrait s'y contenter de constructions rustiques. Ce n'est point d'instituts scientifiques comme Grignon et Grand-Jouan qu'il s'agit, mais d'écoles de laboureurs ; par conséquent des logements de métayers et de garçons de charrue y rempliraient le but. On les bâtirait peu à peu en suivant les progrès de la jeune génération qui les occuperait. D'abord ce serait un noyau de vingt-cinq petits garçons, signalés par leur bonne conduite ; puis cette élite formée, la deuxième année, vingt-cinq émules s'y réuniraient ; la troisième,

cinquante nouveaux ; la quatrième, encore cinquante ; enfin la cinquième, le complément de deux cents ; si bien qu'au bout de ce très-court laps de temps, nous aurions cinq pépinières d'agriculteurs et d'horticulteurs, composant un ensemble de mille adolescents. Bon nombre d'entre eux gagneraient leur entretien, et au lieu de fournir un contingent effroyable à la lie du peuple des villes, combleraient bientôt les vides s'élargissant chaque jour de la classe si précieuse des valets de ferme et des aides-jardiniers.

Quels seraient les éléments de cette génération particulière dont les rejetons ne produisaient guère que des fruits corrompus, et qui grâce à une saine éducation, se distinguera entre les plus laborieuses fractions de la société, celle des cultivateurs ? Ces éléments sont de deux sortes : les orphelins légitimes et les enfants trouvés. A la confusion de notre département, les premiers n'y ont point d'asile, excepté à Saumur, où une prévoyance paternelle en a réuni un petit groupe.

On choisirait d'abord les orphelins de la guerre qui possèdent les premiers droits à la reconnaissance nationale ; on recueillerait ensuite les enfants de familles honnêtes, ceux qui n'ont plus de mère comme ceux privés de père et de mère, car on sait que la famille du pauvre est mortellement atteinte lorsque la mère ne préside plus à l'humble foyer. Quand on aurait formé ainsi un petit personnel solide et aguerri, on pourrait y joindre les enfants délaissés par de mauvais parents et errants dans nos rues. Ces derniers apporteraient peut-être à la colonie des vices précoces ; mais comme ils seraient très-jeunes, — quatre ans au moins, dix ans

au plus, — on pourrait espérer modifier leur nature.

La seconde catégorie serait composée des enfants trouvés ou assistés, ainsi qu'on les nomme aujourd'hui. Cette classe trop nombreuse du monde des misérables, les véritables déshérités parmi nous puisqu'ils n'ont point de famille, sont l'objet constant des préoccupations du Conseil général. Là encore il y a beaucoup à faire. Grâce à une surveillance intelligente, la mortalité de ces enfants en bas-âge a sensiblement diminué ; cependant nous sommes loin d'atteindre les heureux résultats obtenus dans certains départements, dans la Sarthe, par exemple, où M. l'abbé Dubois a presque renouvelé les prodiges de Vincent de Paul. D'où vient donc cette infériorité dans la conservation de ces petits malheureux?

Ce n'est pas au médecin inspecteur dont le dévouement est exemplaire, qu'il faut l'imputer, ni à l'admirable femme qui le seconde à la crèche de l'Hôtel-Dieu avec une ardeur, une tendresse toute maternelle. Il faut bien le dire, ce sont des préjugés qui empêchent le placement des enfants dans des maisons plus convenables. Les maires et même les curés répugnent trop souvent à s'occuper de ces pauvres êtres dont la constitution est presque toujours délicate. La rétribution aux nourrices étant faible, trop faible, les femmes auxquelles on les confie manquent de l'aisance nécessaire pour leur donner les soins indispensables et détournent la modique pension au profit de leurs propres enfants.

Dans la Sarthe, au contraire, M. Dubois ayant réussi à intéresser à sa sainte cause l'administration et le clergé d'un grand nombre de communes, a fini par introduire

ses chers protégés chez les riches fermiers. Les enfants y ont trouvé d'abord la santé, des traitements plus doux, le bien-être, puis l'instruction, le bon exemple, le goût du travail, la réussite, le vrai bonheur sur terre enfin, tandis que chez nous, le sort des assistés est bien différent. Si un certain nombre d'entre eux prennent la droite voie, combien d'autres s'égarent, victimes du milieu où ils ont passé leur enfance, et plus tard, ce qui est plus triste, des dangers auxquels leur isolement les expose!

En attendant que, sur la terre angevine, un autre abbé Dubois serve de père à tous ces infortunés, est-il une mesure plus salutaire que de leur ouvrir la porte des maisons d'orphelins? Ne méritent-ils pas également ce titre qui n'a rien que d'honorable, et qui leur étant appliqué, ferait disparaître la tache de naissance de ces innocents. Tous ne pourraient jouir de cette bonne fortune; les conditions d'âge ne seraient pas enfreintes en leur faveur; néanmoins, la plupart d'entre eux pourraient être ainsi préservés, et libres d'inquiétude à leur égard, il nous deviendrait facile de reporter sur les autres une sollicitude plus efficace.

Si l'on nous objecte que nous n'avons en vue que les petits garçons et que les filles ne sont pas moins dignes d'intérêt, il nous sera aisé de répondre qu'il n'existe rien, absolument rien à Angers ni dans les campagnes pour les garçons, tandis que pour l'autre sexe, il y a des ouvroirs, des communautés où, grâce à la générosité des sœurs, on trouve un refuge pour les petites abandonnées. Ces asiles de la piété et du travail sont les meilleurs orphelinats. Ce n'est pas à dire qu'on ne

puisse faire à côté quelque chose, créer, par exemple, des institutions spéciales pour former de bonne heure les enfants aux emplois féminins de la vie des champs ; mais cette perspective doit rester aujourd'hui sur le second plan. Il n'y a point urgence comme pour les réunions de garçons. Quant à présent, ce qui serait à désirer pour les petites filles, c'est que par l'entremise de personnes influentes de chaque localité, on les recommandât aux principaux métayers, ou qu'à leur défaut, à l'aide de pensions modestes, on les fît admettre dans des communautés.

Donc, en ce moment, nous ne sollicitons la protection de MM. les Conseillers généraux qu'en faveur des orphelinats de garçons. Notre département reste un des derniers à en établir. Presque partout l'initiative privée rivalise avec le bon vouloir administratif. Au fond de la Bretagne, M. de Gouvello, secondé par quelques amis, crée une ferme-école sur une grande échelle. Dans le Loir-et-Cher, M. Du Clezieux, l'infatigable propagateur de la salutaire institution, en a fondé trois à lui seul, et pour mieux prêcher d'exemple, il a donné à l'œuvre sa propre habitation rurale, ne se réservant qu'une pièce pour suivre de près les progrès de son entreprise de prédilection. Il a trouvé la science de la circonscrire dans les conditions les plus économiques et néanmoins les plus fécondes : Point d'état-major, point de bâtiments somptueux ; des rez-de-chaussée, un étage au plus, tout rustiques ; un directeur sans prétention, laïque ou ecclésiastique, pourvu qu'il ait des connaissances spéciales et surtout qu'il soit pénétré de l'esprit chrétien ; des sœurs pour le détail du service, lingerie, cuisine,

infirmerie, basse-cour ; un aumônier qui se donne à l'encouragement et au salut de ces jeunes âmes ; trois ou quatre vieux et braves ouvriers, maçon, menuisier, charpentier, taillandier, qui trouvent là une retraite en remplissant le rôle gratuit de chef d'atelier. Selon le plan de M. Du Clezieux, tous les travaux d'étables, de bâtisse, de culture, de fabrication d'outils et d'instruments aratoires, sont exécutés par les orphelins, au profit de la maison, et procurent de tels bénéfices qu'au bout d'une année de début, on peut calculer le jour où la colonne des recettes de l'exploitation balancera celle des dépenses.

Nous ne pourrions pas nous flatter d'atteindre aussi promptement un résultat pareil ; le nombre de nos enfants devant s'élever à un chiffre plus considérable que le personnel des fondations de M. Du Clezieux, mais il est facile de prouver que des éléments analogues d'organisation sont en notre pouvoir.

Comme le succès de toute association dépend surtout de la tête, on peut affirmer que l'on n'aura que l'embarras du choix quand on réclamera des chefs au clergé ou au corps des instituteurs en général si zélés et si aptes à bien faire. Quant aux sœurs, que peut-on ajouter aux hommages rendus après la guerre à ces nombreux ordres qui couvrent le sol angevin de ruches laborieuses et qui n'ambitionnent qu'un nom, celui d'assistantes de tous ceux qui souffrent, de servantes des pauvres, *nos seigneurs les povres*, ainsi que les qualifiaient humblement d'anciens titres de notre hôpital Saint-Jean. Quelque respect que ces vaillantes femmes inspirent de loin, il faut avoir suivi leurs sacrifices de près, pour

être pénétré de la consolante conviction que jamais aux beaux temps de l'Église, plus d'aimables et héroïques vertus n'ont fleuri dans notre chère France, plus d'âmes, délicates d'elles-mêmes, n'ont été fortifiées, embrasées par l'étincelle sacrée de la charité.

« Messieurs, disait au mois de février 1871, un capitaine des voltigeurs écossais de la garde de la reine (*higland light infantry)*, sir Charles Lacon Harvey, qui était venu distribuer entre nos hôpitaux militaires les offrandes de l'un des comités de l'armée anglaise, Messieurs, disait ce loyal homme de guerre à la table de l'un de nos principaux hôtels, où l'on se lamentait sur nos désastres, — j'ai passé plusieurs heures aujourd'hui à visiter votre Hôtel-Dieu. Conduit par sa vénérable supérieure, je me suis approché de chacun des malades, j'ai parlé à tous les soldats blessés, j'ai interrogé toutes les religieuses qui veillent à leur chevet. Eh bien, je vous dis, moi qui adore mon pays et qui en suis fier, que nous n'avons rien de comparable à vos sœurs de la charité. Vous êtes trop sévères pour vous-mêmes. J'ai eu l'honneur de combattre en Orient à côté de votre armée ; elle recouvrera son ancien renom. Mais croyez-le, celles que vos soldats appellent *nos sœurs* n'y seront point étrangères. Une nation qui possède ce trésor, et vous êtes la seule, ne peut succomber. Vous vous relèverez, Messieurs, c'est un ami sincère qui vous l'affirme, et vous devrez surtout votre rénovation à celles de vos compatriotes qui se sont consacrées à Dieu et aux malheureux. »

Après avoir consolé, pansé, assisté aux derniers moments ou guéri nos pauvres défenseurs, ce seront encore

nos infatigables religieuses qui feront la fortune des orphelinats en y prodiguant tout ce que leur inspire la tendresse du cœur et l'habitude, pour lutter contre la gêne, de combinaisons aussi ingénieuses que désintéressées.

Loin de nous de vouloir épuiser les considérations sur les bienfaits d'une œuvre de premier ordre et, nous oserons dire, de première nécessité : le temps nous manque pour ce dessein, et il manquerait davantage aux juges éclairés auxquels nous soumettons notre supplique. Il nous suffira d'avancer qu'en nous adressant à l'enfance, en l'arrachant à l'abandon et au désordre, nous coupons la principale racine de la mendicité. En général les mendiants le sont de naissance. Ce n'est pas d'ordinaire après une jeunesse laborieuse que l'on tombe dans la fainéantise. Si nous savons appliquer les enfants au travail, on ne les verra pas tendre plus tard la main pour implorer une humiliante aumône.

Les uns après les autres disparaîtront ces petits vauriens, paresseux, corrompus dès qu'ils savent bégayer, ces bandits adolescents, oisifs et débauchés qui, vivant sur le domaine public, désolent surtout les environs des villes. La justice a peu de prise sur eux, tant qu'on ne les saisit pas en flagrant délit ; mais plus dangereux, peut-être, que des criminels d'occasion, ils sont gâtés jusqu'à la moëlle, et qu'en faire ? On n'a d'autre ressource, quand ils y consentent encore, que de les embarquer ou de les engager. C'est triste à dire ! On déshonore ainsi l'armée et la marine, en y versant comme dans un vase un poison qui souillerait une eau précieuse, vînt-elle de la source la plus pure.

Ces malheureux passent, de chute en chute, leur

temps de service dans les compagnies de discipline, lorsqu'il ne leur arrive pis encore, et ils reviennent dans leur pays plus pervers qu'ils n'en sont partis, achever prématurément une existence fatale pour eux et pernicieuse pour tous ceux qui les approchent.

— Soit, nous répondra-t-on peut-être : admettons ce que vous avancez des bienfaits des orphelinats ; mais en attendant que ces institutions salutaires, ces purificatoires si l'on peut les qualifier ainsi, fonctionnent et atteignent le développement qu'ils comportent, que faire de ces vagabonds, de ces malfaiteurs, de ces membres pourris du corps social que vous venez de dépeindre? — Notre réponse est bien simple : elle est provoquée par une heureuse demande du Questionnaire qui montre que le pouvoir comprend enfin la nécessité de la déportation pour les natures incorrigibles.

La Grande-Bretagne qui passe avec raison pour l'une des nations les plus libres du monde, emploie ce procédé depuis un temps immémorial, et nul ne songe à s'en plaindre, pas même ceux auxquels on l'applique. En France, on s'en est servi en 1851, mais c'était arbitrairement et dans des vues politiques; aussi loin de le populariser, l'a-t-on rendu odieux. Cependant, comme il est inscrit dans nos codes, il a été remis en vigueur après la Commune. C'était la loi de vie ou de mort pour la société ; on ne protesta point, et chacun dorénavant continuera à s'incliner devant elle toutes les fois que les circonstances la rendront nécessaire.

La peine de la déportation est prononcée en Angleterre pour un nombre de cas bien plus considérable

qu'en France ; elle y punit même le vagabondage. Chaque année dix mille *convicts*, au moins, quittent les bords de la Tamise ou de la Tweed pour les rivages de l'Australie. Là ils se livrent au commerce, à l'agriculture, ou bien ils s'enfoncent dans des savanes sans limites pour s'adonner à l'élève des troupeaux. Chacun y retrouve l'emploi de son industrie à des prix plus avantageux. Le travail ne manque à personne. Les plus gangrenés finissent par disparaître. Ceux qui ont conservé quelque sentiment naturel le retrempent et le développent au contact d'une existence nouvelle. Reprenant les traditions sociales, ils préservent leurs enfants des fautes qu'ils ont commises, et deviennent d'honnêtes citoyens, au point que la métropole s'en est remise à eux de la direction de la florissante colonie. Le parlement de Melbourne est composé en notable partie de convicts ou de fils de convicts, et tous les voyageurs assurent que les nobles inspirations, les études approfondies, les résolutions judicieuses, qui s'y manifestent souvent, ne seraient pas désavouées dans nos assemblées européennes.

Pourquoi la partie dépravée de la jeunesse française résisterait-elle à cette épreuve de réhabilitation plus que la jeunesse anglaise? En l'éloignant, ne serait-ce pas déjà un immense avantage de préserver les rangs de notre armée de cet alliage funeste? Ce n'est pas d'ailleurs toute l'écume dont il faudrait purger nos villes et nos campagnes. En dépit de toutes les réformes du système pénitentiaire, il est incontestable que les condamnés sortent des maisons centrales plus pervertis qu'à leur entrée. D'un autre côté, par le fait d'une ré-

pulsion inébranlable, — préjugé, si l'on veut, mais fort respectable dans sa source, — des classes populaires pour tout individu ayant subi la réclusion, il est impossible à ces malheureux de retrouver leur place au plus humble foyer, à l'atelier le plus accessible. Pourquoi donc ne pas leur faire suivre le chemin qui a réussi aux forçats de Brest et de Rochefort?

Tout le monde sait que les jésuites de la Guyane sont, à force de patience et de douceur, parvenus à vaincre les natures les plus endurcies. On en a raconté à Angers des exemples irrécusables. Les exhortations du ministère sacré sont autrement efficaces, à l'air pur, presque en liberté, au milieu des travaux de planteurs que dans les cours étouffées, à l'ombre des murailles de nos prisons.

J'ai eu maintes fois occasion de m'entretenir au Dépôt de mendicité avec un galérien qui avait passé cinq années à Cayenne. Il avait été condamné pour attentat aux mœurs. Ouvrier habile, intelligent, de manières polies et montrant un repentir sincère, G. était néanmoins repoussé de toutes les portes auxquelles il frappait. Désespérant de pouvoir vivre honnêtement à Angers, il n'aspirait qu'à retourner à son cher Cayenne. Il en vantait sans cesse les agréments, surtout la possibilité d'y être content de son sort, en remplissant son devoir, et même d'y conserver la santé comme ailleurs, à la condition de n'y point commettre d'excès. Je fus assez heureux pour contribuer à lui faire obtenir le retour gratuit vers sa seconde patrie, objet de tous ses désirs.

Si Cayenne, malgré les inconvénients de son sol et de son climat, inspire un tel attachement, que ne peut-on

attendre de nos colonies beaucoup plus favorisées, la Nouvelle-Calédonie et la Cochinchine? Dans ces immenses régions, d'une richesse sans bornes, qui suffiraient à leurs populations multipliées à l'infini, n'y a-t-il pas tout un avenir d'apaisement pour la France et de réhabilitation pour ses enfants les plus misérables ou les plus ingrats ?

Cette idée de déportation n'est point nouvelle. Au XVIIIe siècle, M. de Sartines, lieutenant-général de la police, faisait vider les prisons de Paris des malfaiteurs et des femmes de mauvaise vie, et ces bandes retrouvaient dans les ports de l'Océan des compagnons qu'à cet exemple on amenait des grandes villes du royaume. Ils étaient embarqués tous ensemble, et après une traversée assez longue pour empêcher le retour, on les abandonnait dans les déserts de la Louisiane ou sur les plages de Sinamari. Le voyage lointain était une bonne mesure, mais l'abandon était une cruauté. Il n'en serait plus ainsi, et dans nos colonies de l'extrême Orient, nos convicts devraient trouver comme à Cayenne, mieux encore, s'il est possible, toutes les ressources d'une sage et humaine prévoyance.

Les orphelinats pour les enfants, les hôpitaux pour les personnes jeunes ou d'âge mûr, les hospices pour les vieillards, la déportation, menaçant et retranchant de la mère-patrie les natures perverses, incorrigibles, voilà des moyens clairs, pratiques, d'assistance dans les campagnes. Tout le monde les comprendra et rien n'est plus facile que d'en supputer les charges et les bénéfices. On a présenté d'autres projets, dûs assurément à des inspirations excellentes, mais dont le vague et l'instabilité ne

peuvent, il nous semble, apporter que des palliatifs aux maux que nous signalions tout à l'heure.

Nous avons déjà parlé des bureaux de bienfaisance. Parfaitement organisés dans les communes riches, qui ont à leur tête des hommes influents par la fortune et l'esprit d'initiative, ils seront inefficaces dans une foule de localités, dans celles, peut-être, qui auront le plus besoin de secours. Nous n'émettons pas cette crainte pour faire renoncer à leur installation ! quelque imparfaite qu'elle soit, elle rendra de précieux services qui, en se développant, prêteront une aide puissante aux institutions plus complètes dont nous tâchons de démontrer la nécessité : nécessité impérieuse, si l'on veut résolûment combattre et vaincre les fléaux qui contrastent si tristement avec les progrès réels de notre civilisation.

Depuis longtemps s'agitent les questions de comités cantonaux, de dispensaires centralisés, de services médicaux et pharmaceutiques classés par régions, et l'on ne s'est point entendu pour organiser ces diverses nouveautés. L'intention et le but en sont irréprochables, assurément ; mais l'application en est fort difficile, les frais en seraient considérables, et nous le craignons du moins, souvent en pure perte. Pourquoi ? Parce que ce mode de secours, qui semble simple au premier coup-d'œil, se compliquerait de plus en plus. En un mot, rentrant par la force des choses dans la bureaucratie administrative, il ne nous semble pas suffisamment motivé.

A quoi avise-t-on ? Est-ce aux visites régulières des médecins, à la distribution gratuite des médicaments ?

Qui ne sait que ces deux services sont aussi satisfaisants que possible dans notre département? Nous ne parlons pas des autres, bien que nous ayons toute raison de penser que les choses s'y passent aussi régulièrement qu'en Anjou. Nous connaissons tous un ou plusieurs membres de cette populaire corporation qui se nomme médecins de campagne. S'il n'est pas de profession plus honorable, plus utile, il n'y en a pas non plus qui soit exercée avec plus de zèle et de talent. Ces hommes de cœur et de science qui présentent toute garantie, puisqu'aujourd'hui ils sont presque tous docteurs, ne semblent-ils pas de fer, toujours dispos, le jour, la nuit, à toute heure, bravant les frimas de l'hiver comme les ardeurs du soleil pour voler au secours de leurs semblables, à l'appel du dernier prolétaire comme de l'opulent châtelain?

Non content de faire l'aumône de son temps, de ses lumières, cet ami de tout le monde y ajoute incessamment celle de sa bourse et de la petite pharmacie dont il est toujours muni. Parcourant, sans repos, tous les sentiers de sa circonscription, apparaissant au seuil de toutes les souffrances comme un sauveur, considéré par les uns comme un père, par les autres comme un esprit universel, sollicité par tous de donner un encouragement, un conseil, une direction aussi bien pour les affaires que pour la santé, le médecin n'est-il pas après le pasteur, la providence de nos populations rurales? Or, si vous portez, sans le vouloir, atteinte à son indépendance ; si vous le comprenez dans une classification hiérarchique, le subordonnant à un inspecteur parti du chef-lieu de canton, et le rétribuant pour ses visites aux malheureux, ne craignez-vous pas d'abaisser son

prestige, et de le transformer en fonctionnaire? Laissez donc cet homme de bien qui oublie ses fatigues, ses privations, pour remplir simplement, généreusement, son beau rôle de bienfaiteur des affligés, laissez-le épancher spontanément, librement, les inspirations de sa charité, et tout le monde y gagnera, le bon docteur, parce qu'il conservera sa haute position morale, ses clients, parce qu'ils ne cesseront pas de voir en lui l'honnête homme par excellence, le savant compatissant et désintéressé.

Les remèdes ne font guère plus défaut dans nos communes rurales que les visites du médecin. D'abord celui-ci, comme nous venons de le dire, possède toujours les médicaments principaux à la disposition des malades. Les chefs-lieux de canton et même certains gros bourgs ont des pharmacies tenues par des praticiens méritant toute confiance, et soumises aux inspections de commissions d'hygiène. Enfin, il est bien peu de localités, où tout près de l'école et de la salle d'asile, ne soit ouverte, à l'usage des indigents, une de ces modestes officines, aussi exquises dans leur propreté que salutaires dans leurs produits. Là veillent pour l'amour de Dieu et par pitié de ses pauvres, ces femmes dont les Persans pourraient dire avec plus de raison que de leur déesse de l'agriculture : De rien, elle fait quelque chose, et de peu de chose beaucoup. Elle seule sait changer la graine en palmier et la goutte d'eau en vin de Schiraz.

Toutefois, quelque loin que s'étende la mission des médecins et des sœurs, leur puissance de soulager et de guérir a des bornes. Les maladies longues et graves des indigents ne peuvent être traitées convenablement

que dans un hôpital, et les infirmités de l'âge comme les affections incurables réclament l'abri d'un hospice. Cela est si vrai que notre établissement hospitalier d'Angers, si vaste qu'il soit, étant presque toujours au complet, se trouve dans la pénible nécessité de refuser journellement, à moins de danger de mort, des malheureux qui arrivent de tous les points du département où il n'y a pas d'hôpital, et qui faute de secours retombent en proie à la détresse la plus lamentable.

Il est juste d'ajouter qu'un notable contingent de la clientèle des hôpitaux disparaîtrait graduellement après la création des orphelinats et l'application étendue de la loi de déportation. La fatale habitude de courir le monde, sans feu ni lieu, en mettant le prochain à contribution, engendre, avec la malpropreté, sa compagne obligée, bien des maladies qui nécessitent le recours à l'hôpital, quand la porte en est ouverte, et dont la guérison est longue et dispendieuse.

On cherche avec raison les moyens d'éteindre la mendicité, et comme c'est chose fort ardue, surtout à des époques de confusion et d'instabilité comme celle que nous traversons, on s'arrête parfois découragé et surpris que l'emploi de la force publique, même la plus honnête et la plus vigilante, ne puisse parvenir à repousser le flot irrésistible. Ah ! sans doute, il ne faut pas espérer le comprimer tout d'un coup, mais que l'on mette en pratique le système que nous préconisons, à la suite des esprits éminents qui ont étudié la question de l'assistance, et l'on verra que peu à peu les ravages du fléau s'affaibliront et que nous rentrerons dans l'état normal des pays sagement, économiquement administrés, par

exemple la Belgique et la Suisse. J'omets à dessein l'Angleterre, parce que ses admirables institutions de charité ne font oublier ni sa taxe des pauvres, ni le régime d'injustice qui pèse encore, quoique moins cruellement, sur l'Irlande, notre fidèle alliée.

Il faut le dire : quelque répréhensible que soit la mendicité, les maisons de correction fondées d'après la loi de 1811 pour la réprimer, ne sont plus en rapport avec nos mœurs. Les mendiants sont des êtres dangereux, mais non pas criminels. Cependant comme est rapide la pente de l'une à l'autre de ces catégories, le traité conclu entre notre département et le Préfet de la Sarthe nous semble bon à maintenir. Ce n'est pas dans le but d'user souvent du Dépôt du Mans, organisé d'après les dures traditions de la police impériale, mais pour servir d'épouvantail aux récidivistes intraitables, jusqu'à temps que l'on puisse leur appliquer une mesure moins rigoureuse et en même temps plus préservatrice.

A la suite des frais qu'entraînerait la création d'orphelinats, on peut entrevoir une notable économie. En effet, si l'on ne recherchait pas bientôt les vrais moyens d'abolir la mendicité, il faudrait donner une grande extension à la maison de Saint-Nicolas, si insuffisante matériellement devant les prescriptions de la loi et les besoins du département. Nous ne parlons, bien entendu, que de l'exiguïté des bâtiments, car au point de vue de l'installation, grâce au concours du Conseil général, de la nouvelle comme de l'ancienne administration municipale, cet établissement est aujourd'hui pourvu de ses services essentiels.

— Je ne connais point en France, nous disait naguère

M. Clavaud, l'un des inspecteurs généraux du ministère de l'Intérieur, de maison analogue qui soit mieux tenue et à si peu de frais ; c'est aussi la seule de ce genre dirigée par des femmes. Comment ? Elles sont parvenues à se faire respecter de cent et quelques indigents presque tous repris de justice ou amenés ici par une vie de désordres ; et sans punition, sans surveillant, tout y a un air d'ordre et de contentement qui n'est pas habituel aux maisons de détention. —

C'est précisément à cause de ce don d'organisation si rare, que depuis cinq ans nous ne cessons, au risque d'être importun, de solliciter l'administration municipale de créer un orphelinat professionnel à l'hôpital Saint-Jean. Aucun local dans notre ville ne s'adapterait mieux à cette destination. Il ne ferait pas double emploi avec les orphelinats agricoles, car tous les enfants ne conviennent pas aux travaux des champs. Des apprentis de divers métiers, élevés chrétiennement, rendraient autant de services dans les campagnes que dans les villes ; enfin l'on conserverait intact un monument des plus vénérables dont l'aliénation, même partielle, cau serait les plus vifs regrets, plus encore que n'en n'a laissés la vente de l'abbaye de Saint-Nicolas.

Nous nous livrons avec d'autant plus d'attrait à cette pensée qu'elle est la vôtre, MM. les Conseillers généraux, s'il nous est permis en terminant ce travail de nous adresser directement à vous. Nul n'a oublié les conclusions du rapport de l'honorable M. de Las Cases, que vous avez accueilli avec une sympathique approbation, dans votre session de 1868.

« Des personnes respectables demandent au Conseil

général de vouloir bien émettre le vœu que la ville d'Angers, dans les grands travaux dont elle dote un quartier jusqu'à présent déshérité, conserve réunis (formant un tout) les bâtiments de l'aumônerie de Henri II (l'ancien Hôtel-Dieu).

« Plusieurs membres de la quatrième Commission se sont rendus sur les lieux ; ils ont vu les travaux que l'administration d'Angers fait exécuter et qui rendent la vie à cette partie de la ville. Ils ont visité les trésors d'architecture et de souvenirs de l'ancien hôpital Saint-Jean et, sans entrer dans les considérations de cette touchante institution et de tous les bienfaits qu'elle a répandus pendant si longtemps sur notre pays, votre quatrième Commission, à l'unanimité, vous prie d'émettre auprès de l'Administration de la ville d'Angers, le vœu le plus vif de voir retirer des Greniers Saint-Jean l'industrie qui s'y est établie, de voir aussi conserver à ces chefs-d'œuvre de l'art cette unité qui réserve l'avenir et permettra, espérons-le du moins, la consécration de l'esprit de l'arrêt du Parlement, célèbre dans l'histoire angevine, et qui déclarait que le temps ne peut apporter aucune altération aux fondations faites des hôpitaux, parce que ce qui a été une fois donné à Dieu pour ses pauvres ne peut plus être employé à un autre usage. »

Aujourd'hui, Messieurs, il serait peut-être plus facile d'accomplir ce vœu qu'au jour où il fut exprimé par vos prédécesseurs. Les idées se sont modifiées ; de nouvelles études ont été faites ; la proposition d'un orphelinat a même été adoptée en principe par le Conseil municipal. Si elle n'a pas encore été mise à exécution, la crainte de la dépense en est peut-être la seule cause. Il serait

donc digne de vous, de lever cet obstacle en vous associant à une pensée bienfaisante. Elle pourrait tourner non moins qu'en faveur d'Angers, à l'avantage de nos campagnes, en ouvrant un refuge à un grand nombre de jeunes infortunes.

La réponse à ce long préambule est facile à prévoir : — Tous vos préliminaires plus ou moins ingénieux, nous direz-vous, aboutissent à une large subvention ; nous ne nions point l'utilité d'agrandissement d'hôpitaux ni de fondation d'orphelinats ; mais vous avez beau échelonner la dépense en cinq ou dix années, diminuer ensuite les frais d'entretien, ce serait toujours de grosses sommes à inscrire au budget départemental. Or, nous avons engagé toutes nos ressources ou à peu près dans l'achèvement de nos chemins vicinaux, puis dans l'exécution du réseau des chemins de fer. L'agriculture est la nourricière de la France, *alma parens*, a dit éloquemment M. Villemain, au sein même de votre société ; c'est la première de nos préoccupations. Il n'y a point d'agriculture sans vicinalité. Nous allons faire de celle-ci un objet d'envie pour tous nos voisins, une source de richesses incalculables...

A Dieu ne plaise, Messieurs, que nous contestions la gravité de cette réponse ! Notre situation est fort désavantageuse, car nous nous heurtons à un fait accompli ou presque accompli. Loin de nous l'outrecuidance de tenter de faire revenir notre conseil supérieur sur un vote acquis ; nous le prions seulement de daigner entendre de respectueuses observations, une *humble requeste*, comme écrivaient autrefois les justiciables des parlements.

Reconnaissons de suite la faveur dont le projet de chemins de fer a joui tout d'abord près de l'opinion publique. Il paraissait sous le patronage de deux noms des plus honorables. L'un appartient à un habile ingénieur qui a fait depuis longtemps ses preuves ; l'autre est celui d'une des familles dont notre pays est justement fier. Les notabilités de la ville et du département applaudissaient à l'idée grandiose. Vous étiez, Messieurs, presqu'unanimes à l'approuver. Elle ne pouvait débuter sous des auspices plus flatteurs.

Cependant, il nous en coûte de le dire, cet enthousiasme ne semble point s'être soutenu à la même hauteur, et la cause du refroidissement est aisée à discerner. Si nous osons rappeler un souvenir personnel, la première fois que nous entendîmes l'exposé de M. Galland, c'était sauf erreur, en mai 1870. Nous vivions en plein Empire. Tout en appréciant la facilité de langage de l'orateur, la clarté de ses explications, nous ne fûmes pas trop effrayé, bien que peu sympathique à ses espérances, de l'énormité de son entreprise. Il en analysait le plan avec tant d'aisance qu'on le prenait pour chose facile ; d'ailleurs c'était en harmonie avec le temps, propice, comme on sait, à toutes les conceptions fastueuses.

Notre surprise fut grande, nous l'avouons, quand nous vîmes reparaître ce projet après la guerre, avec plus de chances de succès qu'auparavant. L'entraînement était général ; on ne pouvait que se taire. Néanmoins la différence des temps devait amener une réaction. Si nous ne nous trompons, elle est venue bien plus rapide et plus appuyée qu'on ne s'y attendait. Jadis la vérité était dite même aux rois, pourquoi ne la dirions-nous

pas à nos représentants? C'est un service leur rendre; c'est un hommage leur apporter.

On ne prétend point, entendons-nous dire de bien des côtés, contraindre le Conseil général à se déjuger; mais nous le prions, nous le supplions de n'autoriser l'exécution du réseau qu'avec une prévoyante lenteur. Si comme il avait été décidé d'abord, on accomplit en cinq ans ce gigantesque travail qui ne comporte pas moins de 430 kilomètres et qui va coûter 50 millions, la fortune de notre département, si prospère, si sagement administrée jusqu'ici, sera probablement jetée dans des embarras impossibles à apprécier. Est-il prudent de l'exposer ainsi en face d'un avenir plein de ténèbres? Sans être alarmiste, il faut bien reconnaître que de redoutables complications peuvent surgir, à moins que la Providence ne nous vienne en aide.

Et c'est ce moment d'une transition si pénible, quand nous ignorons même quelle sera demain la forme définitive de notre gouvernement, c'est ce moment que nous choisirions pour engager nos finances pendant quinze années au moins, pour grever nos communes de manière à ne plus laisser place à d'autres destinations quelle qu'en soit l'urgence? Nous irions tout absorber dans une entreprise dont les produits sont inconnus, dont les bénéfices peuvent être illusoires, dans une affaire dont nous ne nions point l'importance, mais qui est toute matérielle. Il faudrait y sacrifier les institutions qui doivent contribuer au relèvement moral et intellectuel de notre pays.

Tout d'abord, l'effet de ce travail commencé à la fois sur divers points du département, serait l'envahissement

de nos paisibles campagnes par des nuées de mercenaires nomades, de la pire espèce, — nous les connaissons de longue date, ces travailleurs cosmopolites, — qui sèmeraient parmi les habitants de nos vallées la démoralisation des mauvais jours. Ah ! si les partisans du réseau pouvaient faire valoir l'avantage de nos honnêtes ouvriers ? Mais ceux-ci n'y gagneront rien. Ne voulant pas, et avec raison, quitter leurs états, ils verront enlever sous leurs yeux la majeure partie des capitaux qui eussent été employés autrement à les entretenir d'ouvrage. Leurs camarades, moins constants, se feront terrassiers, c'est-à-dire qu'ils oublieront le peu qu'ils savent pour devenir des prolétaires sans goût pour leur tâche, sans domicile et sans famille. Et quand cette invasion d'étrangers aura terminé son labeur, qu'en fera-t-on ? Peut-on songer sans effroi aux migrations de ces multitudes, de ces agents du socialisme, si un certain nombre de départements suivaient notre exemple?

A ces observations qui nous semblent la raison même on oppose la plus-value des propriétés riveraines des nouvelles voies ; mais est-on bien sûr qu'elle résultera forcément de l'ouverture du réseau ? Ne risquons-nous pas le certain pour l'incertain ? et peut-on contester qu'une infinité de domaines ne seront ravagés, démembrés, dénaturés pour toujours ? Si l'on en vient aux considérations personnelles, ne peut-on craindre que des étrangers n'emportent notre argent, que les cabarets ne s'enrichissent au détriment d'une foule d'industries recommandables, et frappées d'un coup mortel : marchands, voituriers, hôteliers, etc. Une seule localité y gagnera, pécuniairement, mais non moralement, c'est

Angers. Tous les fils du réseau venant y aboutir, il se produira vers le centre le même mouvement que l'on a tant déploré naguère de toutes les provinces vers la capitale. Eh bien, en conscience, ce souvenir, ces regrets, ne devraient-ils pas susciter quelque prévoyante réflexion?

On nous assure que des projets d'ensemble de voies de fer ont été présentés dans beaucoup de départements. Presque partout les discussions se sont terminées par l'ajournement, à raison de l'immensité des frais et de l'incertitude des produits. Si encore notre pays, sous le rapport des moyens de circulation, se trouvait à un rang inférieur ; mais au contraire il est classé des premiers. Nul n'est plus riche en routes nationales, stratégiques, de grande communication ; nul n'offre autant de cours d'eau navigables. L'Assemblée vient d'autoriser un emprunt de 1,200,000 francs pour l'achèvement de nos chemins vicinaux. En vérité, sur la plupart des points de son parcours, le réseau ne sera-t-il pas une superfétation?

Enfin, qu'on nous permette une dernière remarque. Ou les tracés admis augmenteront la valeur des terres qu'ils traverseront, ou l'influence en sera nulle. Admettons un instant la première hypothèse : quelles plaintes ne proféreront pas et n'auront pas lieu de proférer les cantons, ou les nombreuses fractions de canton, qui ne jouiront pas de cette faveur, malgré le bon vouloir avec lequel on l'aura prodiguée?

Ah! ce ne seront pas ces efforts extrêmes du côté des choses matérielles qui rétabliront notre grandeur nationale. Le luxe des travaux publics engendre le luxe des particuliers. Quel malheur de le transporter de nos

villes, à bout de ressources, dans les campagnes qui avaient jusqu'à présent réussi à s'en préserver ! Ce n'est, soyons-en bien convaincus, que par le retour aux mœurs simples, économes, laborieuses, que nous acquitterons les dettes écrasantes de l'État ; ce ne sera que par la propagation, l'élévation du savoir, par le dévouement aux œuvres charitables, que nous rendrons à notre patrie sa prééminence et sa vraie prospérité.

Que l'on veuille bien ne point aller au delà de notre pensée. Ce serait aujourd'hui une puérilité de déclamer contre les chemins de fer ; seulement nous estimons que ce moyen dispendieux de locomotion ne doit être appliqué qu'entre les chefs-lieux de département, tout au plus pour relier à ceux-ci les chefs-lieux d'arrondissement. Ainsi, il est évident que la ligne d'Angers à Laval, par Châteaugontier, en y rattachant Segré, est indispensable ; mais, quant au réseau, nous ne trouvons fondée, pour le moment, que la demande d'une voie partant de Saumur, et passant par Longué, Beaufort, Baugé, La Flèche, pour aller se raccorder à Sablé avec le chemin du Mans. Là est la mesure : en dehors, nous ne voyons, pour l'ensemble des petites lignes, d'après des hommes de l'art très-autorisés, que l'avenir le plus incertain, puisque de grandes compagnies, comme celle de l'Ouest par exemple, avec des conditions de succès que n'auront jamais les compagnies départementales, ne peuvent donner que 5 à 6 % à leurs actionnaires.

Ouvrons ici, Messieurs, s'il vous plaît, une parenthèse. On vous demandera probablement une allocation considérable pour l'établissement à Angers d'une École d'artillerie. Nous reconnaissons volontiers que cette

proposition est dans l'esprit du temps ; ce n'est pas un anachronisme comme le réseau départemental. Nul sacrifice ne doit être marchandé pour la reconstitution de notre armée, à la seule condition qu'il soit nécessaire. Mais sommes-nous bien en présence d'un cas impérieux ? Nous ne nions point l'avantage pour notre ville de la présence d'un corps d'officiers instruits, laborieux, d'excellente éducation. On ne peut dédaigner non plus le revenu provenant d'un accroissement de garnison ; seulement nous ne pouvons dissimuler une appréhension qui est venue à la pensée de chacun : la moralité publique y gagnerait-elle beaucoup? En résumé, cette augmentation sera plus sensible pour les chevaux que pour les hommes, car l'effectif que nous possédons actuellement en cuirassiers et fantassins n'est pas fort éloigné du personnel d'un régiment d'artillerie. En conséquence, bien hardi celui qui affirmerait que là est une occasion irrésistible de gréver la ville et le département d'une nouvelle et énorme dette de 1,500,000 francs.

Ah ! si l'on ne pouvait découvrir ailleurs dans l'Ouest une localité convenable pour ce grand établissement, l'adhésion serait unanime. Mais le gouvernement est pressé de telles sollicitations qu'il n'accordera la préférence, vient-il de déclarer, qu'au plus fort enchérisseur. Eh bien ! nous le demandons aux arbitres de nos destinées locales, est-il bien de notre intérêt et même de notre dignité de concourir avec tant de rivaux pour un prix très-onéreux et très-peu rémunérateur ?

Cholet, dit-on, le désire ardemment : il devrait préférer, à notre avis, le développement de son service hospitalier. Cependant, les motifs de cette ambition

sont plausibles. L'industrieuse ville n'a qu'une faible garnison. En ne marchant pas sur ses brisées, souhaitons-lui d'heureuses chances. Si elle réussit dans ses démarches, nous n'aurons qu'à la féliciter ainsi que Saumur, qui va reconquérir, même avec progrès, sa belle école de cavalerie. De son côté, La Flèche, que nous considérons toujours comme une compatriote, est heureuse des promesses que le ministre de la guerre vient d'adresser à son Prytanée, rendant justice à cette martiale pépinière, dont le passé contient une de nos plus chères espérances.

Ne serait-ce pas un vrai bonheur de voir notre vieille capitale angevine entourée de cités florissantes, chacune fière d'une grande et nationale institution ? Pour nous, portés d'instinct vers les choses intellectuelles, tâchons de faire renaître de ses cendres notre Université ! Nous nous ferons ainsi notre place à part, supérieure à bien d'autres ; et sans charges excessives, fidèles à nos plus respectables traditions, nous n'aurons rien à envier à personne.

Revenons à la grande question de l'assistance dont nous avons paru, peut-être, nous éloigner. Ce serait à tort, car en soumettant au Conseil des arguments contre la subvention de l'École d'artillerie, nous espérions attirer ses libéralités sur les œuvres dont nous plaidons la cause.

Nous conjurons donc MM. les membres du Conseil général d'accueillir au moins en partie les conclusions de notre défense. Qu'ils veuillent bien, ces représentants, si justement investis de la confiance de leurs concitoyens, qu'ils veuillent bien jeter les yeux sur notre

essai de plaidoyer avant de rendre irrévocable un arrêt dont les conséquences ne peuvent être mesurées. Que leurs contemporains, que nos descendants n'aient pas à regretter que le premier emploi de l'extension récente de leur pouvoir ait été l'adoption d'une mesure centralisatrice au premier chef; enfin, qu'ils ne privent pas toute une génération, à la veille de disparaître, du bonheur de voir commencer un travail de renaissance dont la pensée n'émane pas de telle ou telle individualité, mais de l'expérience et des plans d'avenir de nos hommes d'État. Où trouver des autorités plus compétentes en matière de bienfaisance publique, que les délégués spéciaux chargés par l'Assemblée nationale de rédiger le questionnaire auquel nous répondons?

Si vous accueillez, Messieurs, sous votre tout-puissant patronage, les institutions que le programme officiel recommande à vos méditations, et dont nous avons tâché de faire ressortir les avantages généraux et locaux, vous aurez résolu deux problèmes des plus difficiles de notre temps, l'éducation des orphelins et l'extinction de la mendicité; vous aurez conquis les titres les plus enviables, ceux de bienfaiteurs des petits et des abandonnés.

Quand nous parlons des mendiants, nous n'entendons pas les proscrire tous. Ce sont les fainéants, ceux qui spéculent sur la patience et la bonté publiques que nous désirons voir séparer des nécessiteux honnêtes. On nous dit : « Ne donnez plus à votre porte, et remettez votre tribut au bureau de bienfaisance de votre ville ou de votre bourg. » Est-ce possible, et ne vous apercevez-vous pas que vous tombez ainsi dans les inconvénients de la

taxe des pauvres, si justement reprochée à l'Angleterre?

Nous entendions citer dernièrement un métayer isolé de la Pommeraye qui ne distribue pas moins d'une valeur annuelle de cinq cents francs aux malheureux de passage, somme relativement énorme. C'est aux gens qui arrachent l'aumône par la crainte, et qui entrent dans ce chiffre peut-être pour la moitié, qu'il faudrait interdire l'exercice de leur coupable industrie ; tandis que l'on ne doit avoir que compassion et doux accueil pour les vrais pauvres, premières victimes de leurs faux frères.

Vous vous souvenez, Messieurs, d'une œuvre touchante, dûe à un pinceau angevin et représentant le Christ sous les traits d'un indigent, au seuil d'un monastère. Pourquoi cette légende, si chère aux âges de foi naïve, ne deviendrait-elle pas une vérité pour nous tous qui avons si grand besoin de l'assistance divine?

Afin de la mériter, est-il une voie plus sûre que d'aimer, de respecter les pauvres? Il y en aura toujours; mais les misérables sont la honte de notre société; n'est-ce pas le premier de ses devoirs de les convertir à force de bienfaits?

L. Cosnier.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

DE FRANCE

TENU A VENDOME DU 18 AU 24 JUIN 1872.

La petite ville de Vendôme, pittoresquement située sur les bords du Loir, était digne, tant par ses monuments que par ses souvenirs historiques, d'attirer l'attention de la société française d'archéologie, et de voir siéger le congrès archéologique de France. Le Vendômois a eu l'honneur de donner naissance à Ronsard, et cette année même devait avoir lieu l'érection d'une statue élevée à ce grand poète de la Renaissance. A cette occasion, des fêtes de toute sorte ont été données par la ville de Vendôme et y ont attiré un grand nombre d'étrangers. Une exposition d'horticulture et un comice agricole en ont ouvert la série. Un carrousel, brillamment exécuté par MM. les officiers et sous-officiers du régiment de chasseurs, en garnison à Vendôme, nous a montré que la cavalerie de l'armée française n'a rien

perdu de ses habitudes chevaleresques. Un bal à la sous-préfecture a réuni le jeudi toute la société du Vendômois.

Le dimanche 23, a eu lieu l'inauguration de la statue de Ronsard, présidée par M. le Ministre de l'Instruction publique, assisté de M. Barbier, délégué par l'Académie française. Dans un discours mesuré, et dont il avait eu le bon goût de bannir la politique, M. le Ministre a célébré dignement les gloires du Poète vendômois. Le discours de M. le délégué de l'Académie française a été aussi fort applaudi.

La statue est l'œuvre d'un artiste né à Vendôme, M. Irvoy, et qui en a fait hommage à sa ville natale. Le soir, après un banquet, une représentation donnée par les artistes de la Comédie française terminait dignement cette fête littéraire.

Je n'ai pu comprendre toutefois que ce moment ait été choisi pour l'inauguration d'un monument funèbre élevé par une souscription aux soldats morts à la bataille de Vendôme. Le respect pour les morts s'allie-t-il avec ces fêtes brillantes? Il me semble qu'un temps plus recueilli eût mieux convenu. Il faut aux morts le silence et la prière et non les éclats joyeux d'une fête. Le dirai-je? La prière avait été rejetée de cette réunion funèbre, comme une étrangère importune, et l'on a célébré la gloire des victimes de la guerre entre un bal et un banquet. Triste signe des temps! Mais laissons cette pénible pensée, et disons, pour rendre hommage à la vérité, que cette partie du programme n'était pas due à l'initiative de l'administration municipale; que le dimanche matin, l'érection de la statue de Ronsard a été

précédée d'une messe en musique exécutée par l'orphéon, et à laquelle M. le Ministre de l'Instruction publique assistait avec toute la députation de Loir-et-Cher.

La ville de Vendôme possède un musée archéologique fort intéressant, où l'on a réuni des objets de l'âge de pierre, de l'époque gallo-romaine, des temps mérovingiens, notamment de magnifiques agrafes de baudriers, ainsi que des productions artistiques du moyen âge et de la Renaissance. Ce musée possède des spécimens de toutes les époques et grandira certainement sous une habile direction. Mais pendant les fêtes, il avait reçu, grâce à une exposition d'objets d'art, une extension considérable. M. le marquis de Vibraye avait composé une vitrine de haches de pierre et autres objets préhistoriques disposés méthodiquement, suivant la division des périodes. A côté de ces premiers essais de l'industrie humaine, on admirait les vieilles faïences, les porcelaines de Saxe, les bahuts sculptés, les meubles de Boule, les cabinets renaissance ornés d'agathe, les coffrets d'ivoire et d'ébène, les montres, les bijoux des XVI^e^, XVII^e^, XVIII^e^ siècles, que leurs propriétaires avaient gracieusement exposés aux regards des curieux, et parmi lesquels il y en avait de fort remarquables. Un collier et des pendants d'oreilles gallo-romains, en améthyste, attiraient les regards des belles visiteuses qui pourraient encore s'en parer aujourd'hui, comme le faisaient les matrones d'il y a quinze siècles. Une collection d'éventails, style Watteau, des ivoires sculptés du XVI^e^ siècle, des émaux du même temps, des crosses et des croix émaillées des XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles, de vieux spécimens de serrurerie, des missels à imagerie, des médailles

de diverses époques, toutes ces richesses provenant du Vendômois révélaient le luxe des siècles passés.

De beaux tableaux, parmi lesquels des Van-Dyck, des Rubens, des Rembrandt, des Carle Vanloo, des Nattier, des Ambroise Franck, et des pastels de Latour, occupaient une salle spéciale. On admirait au milieu de ces œuvres artistiques, deux magnifiques gouaches de Van-Blarenberghe, représentant des scènes de la guerre de l'indépendance d'Amérique. Ces deux tableaux avaient été exposés par M. le comte de Rochambeau, petit-fils du marquis de Rochambeau, qui commandait un corps d'armée envoyé au secours des Américains par Louis XVI.

De belles tapisseries des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles ornaient les escaliers et les panneaux des salles que ne couvraient pas les tableaux ou les dressoirs.

Au milieu des fêtes et des visites au musée, d'où il était difficile de s'arracher, le congrès archéologique n'a cependant pas perdu son temps; il a étudié les monuments de la ville, tenu deux séances par jour et épuisé un long programme.

L'édifice le plus important de Vendôme est l'église de la Sainte-Trinité, ancienne abbaye fondée par le comte d'Anjou Géoffroy-Martel et par la comtesse Agnès, sa femme. La construction actuelle ne remonte pas cependant au XI^e^ siècle; l'église a été rebâtie entièrement au XIV^e^ siècle; le déambulatoire, le chœur, le transept appartiennent à cette époque; la nef est en grande partie du XV^e^ siècle, ainsi que la façade toute chargée d'ornements flamboyants. Le portail a été restauré récemment, mais ce travail moderne n'est pas à l'abri de quelques

critiques de la part des architectes archéologues. Ce qu'il y a de plus beau, c'est la tour du clocher, surmontée d'une flèche. Cette tour est détachée, et ne tient pas à l'église; telle était aussi la disposition de celle de l'ancienne abbaye de Saint-Aubin d'Angers. C'est un magnifique spécimen de l'art du XII^e^ siècle, du style roman dans toute sa pureté. La flèche est d'une grande sévérité et rappelle celle du côté droit du portail de la cathédrale de Chartres; l'ensemble de cette œuvre présente un aspect des plus majestueux.

Les bâtiments de l'abbaye sont du XVII^e^ siècle et servent de quartier de cavalerie; mais le cloître du XV^e^ siècle, est parfaitement conservé ainsi qu'une petite chapelle du XIII^e^ siècle, qui dépend du quartier. Sur la place, en face de l'église, existent encore les anciens greniers du couvent, avec leurs fenêtres en plein cintre, divisées par un meneau, comme celles des greniers de l'hôpital Saint-Jean d'Angers; elles sont évidemment de la même époque, c'est-à-dire du temps des comtes Plantagenets.

Une vue cavalière du couvent, reproduite d'après un dessin du XVII^e^ siècle, a été présentée au congrès. Les bâtiments en question sont appelés par la légende *horreum*. On voit près du réfectoire un bâtiment circulaire aujourd'hui démoli, couronné par plusieurs cheminées, et absolument semblable à la Tour d'Évrault (à Fontevrault); il est désigné par la légende sous le nom de *coquina*, ce qui confirme pleinement l'opinion de M. de Caumont sur ce sujet. Les bâtiments du couvent, en changeant de destination, n'ont pas subi d'autres destructions importantes depuis le XVII^e^ siècle; presque

tout a été respecté, à l'exception de la vieille cuisine. L'ancien carillon n'existe plus, et cependant son air si connu berce encore tous les bébés de France.

Vendôme possède une autre église dont la construction actuelle ne remonte pas au-delà des premières années du XVIe siècle, et n'offre rien de remarquable, sauf la flèche, qui est assez élégante. La chapelle Saint-Jacques, qui sert au collége, est du même temps ; les sculptures de son portail et de ses colonnes méritent une certaine attention. Il existe aussi une belle tour, dernier reste de l'église Saint-Martin, malheureusement démolie, il y a quelques années. Elle ne servait plus au culte, mais il était facile de la conserver, en la consacrant à un service public.

Le congrès a enfin visité une petite chapelle dite de Saint-Pierre, qui aujourd'hui dépend d'une tannerie. On la croyait mérovingienne, mais l'avis unanime du congrès a été qu'il convenait de la rajeunir de quatre ou cinq siècles ; elle a en effet tous les caractères des constructions des premières années du XIe siècle.

Le château de Vendôme est en ruines. Il couronne le coteau et domine la ville ; à ses pieds coule le Loir qui jadis baignait son enceinte inférieure ; il communiquait avec la ville par un pont-levis jeté sur la rivière. Quelques tours et une grande partie de l'enceinte supérieure subsistent encore ; mais il ne reste ni donjon, ni bâtiments anciens. M. d'Anouilh de Salies, qui a beaucoup étudié le château de Vendôme nous l'a montré dans tous ses détails. Cette forteresse féodale, assiégée et prise par les Calvinistes au temps des guerres de religion, avait jadis une grande importance ; mais

elle n'offre pas cependant l'intérêt archéologique de celles de Loches, de Montbazon, de Montrichard. Sous le coteau ont été creusés de profonds souterrains fort curieux, et dont une partie date, dit-on, de l'âge de pierre.

En fait de monuments civils anciens, Vendôme possède un hôtel de ville, qui n'est autre qu'une ancienne porte de l'enceinte urbaine, fort bien conservée, et du commencement du XVI^e^ siècle. C'était dans la grande salle de cet édifice que se tenait le congrès. M. le Maire nous a fait les honneurs de son hôtel de ville avec la plus parfaite courtoisie, et le congrès lui doit des remerciements pour sa gracieuse hospitalité. Les habitants avaient répondu à l'appel du congrès avec empressement, car on a recueilli environ cent cinquante souscriptions. Les petites villes comprennent souvent mieux que les grandes l'intérêt des congrès archéologiques, surtout quand la municipalité s'y prête avec autant de bienveillance que l'a fait celle de Vendôme.

On voit enfin à Vendôme quelques hôtels anciens des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, notamment le presbytère, qui était une dépendance de l'abbaye, et une autre maison, dite la maison du gouverneur.

Les séances du congrès ont été très-suivies. Comme à Loches, beaucoup de dames y assistaient. Le programme était long : quatre-vingt-deux questions ! C'est beaucoup peut-être. Cependant elles ont été presque toutes traitées, et je dois dire savamment traitées. Comme il faut toujours réserver un mot pour la critique, qu'il me soit permis de remarquer que le programme renfermait plusieurs questions purement historiques et sans intérêt

pour l'archéologie proprement dite. L'objet principal de nos congrès étant l'étude des monuments, l'histoire n'y devrait être admise, je crois, qu'en qualité d'auxiliaire de l'archéologie, *ancilla archeologiæ*, comme jadis la philosophie l'était de la théologie. Du reste les questions archéologiques n'en ont pas moins été parfaitement traitées.

A la première séance, après un discours d'introduction de M. le Préfet qui a installé le congrès, assisté de M. le Sous-Préfet et de M. le Maire, M. l'abbé Bourgeois a fait une forte intéressante conférence sur les âges antéhistoriques et notamment sur l'homme tertiaire; il a parlé des silex taillés de Thenay et de Saint-Prest. Il a reconnu toutefois avec une parfaite bonne foi que les entailles remarquées sur des os d'*alitherium* de l'époque tertiaire n'étaient point, comme il l'avait cru d'abord, l'œuvre de l'homme et de ses outils de silex, mais les traces des dents du squale, énorme requin antédiluvien qui dévorait l'*alitherium* [1]. M. le marquis de Vibraye a parlé savamment aussi de ces périodes reculées, qu'il connaît si parfaitement; notamment du commerce d'échange qui dès lors transportait des objets loin du lieu de leur provenance originaire; c'est ainsi que bien des haches de pierre se trouvent à des centaines de lieues des gisements d'où elles ont dû être tirées. On a dis-

[1] Au sujet de l'homme tertiaire, un journal a prétendu que M. l'abbé Bourgeois avait fait bon marché de la Bible et de sa chronologie. M. Bourgeois n'a rien dit de semblable. Il s'est borné à faire observer que la Bible n'ayant pas de chronologie précise, et l'Église n'ayant rien décidé sur ces matières, il usait de la liberté qu'elle laisse sur ce sujet. Il ne croit pas toutefois que l'âge tertiaire soit aussi reculé que le pensent généralement les géologues.

cuté ensuite sur les dolmens et sur les usages auxquels ils ont pu être employés, sur les ateliers de pierre du Vendômois, sur les polissoirs, les sépultures antéhistoriques, les puits funéraires trouvés dans le pays; etc.

Les séances suivantes ont été consacrées à l'époque gallo-romaine et au moyen âge. M. Launay, savant consciencieux et infatigable, qui connaît parfaitement les antiquités du pays, nous a entretenus spécialement des voies romaines et des découvertes nombreuses relatives à cette période, et appartenant au Vendômois. M. Ledain a discuté d'une manière fort intéressante l'époque des enceintes des villes gallo-romaines, qui, suivant lui, sont antérieures au v^e^ siècle, et remonteraient aux premières invasions des barbares, vers le milieu du III^e^ siècle; la Gaule ayant été dès lors entièrement ravagée, il fallut fortifier les villes, en les resserrant, aux dépens des monuments anciens qu'on fut obligé d'abandonner et de démolir. M. Launay a parlé ensuite des antiquités mérovingiennes et des sépultures de diverses époques, découvertes dans le Vendômois.

MM. le comte de Rochambeau, Dupré, Bouché, de Bodard, de Maricourt, l'abbé Préville et plusieurs autres archéologues ont traité soit par écrit, soit de vive voix, les diverses questions archéologiques et historiques du programme. Parmi les étrangers à la localité, M. l'abbé Auber et M. l'abbé Chevalier, MM. de Dion, de Laurière, docteur Cattois, Palustre, d'Espinay ont suivi les séances et pris part aux discussions. M. Sérodeau, délégué des architectes de Paris, a présidé une séance, et prêté au congrès le concours de sa science archéologique et de ses connaissances pratiques.

Une communication fort curieuse a été faite par M. de Salies au sujet des têtes automatiques, que l'on plaçait jadis aux buffets d'orgues et dont les mâchoires grimaçantes et les yeux étaient mis en mouvement par le jeu même de l'orgue. Dans certaines villes, le jour de Pâques, on leur faisait broyer des œufs, dont le contenu tombait sur les plus pressés de sortir de l'église, au milieu des rires des assistants.

M. de Cougny, inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie, a dirigé le congrès avec sa science archéologique si sûre et si précise ; il a présidé la dernière séance, distribué les médailles décernées par la Société française et adressé des paroles pleines de tact et de délicatesse aux artistes couronnés. La société doit aussi des remerciements à M. le comte de Rochambeau, secrétaire-général du Congrès, qui l'avait préparé avec un si grand zèle pour les progrès de la science.

Il n'a pas été possible aux membres du congrès de faire des excursions pendant la semaine même où ont eu lieu les séances ; tous nos moments étaient comptés ; mais le lundi 24 une excursion au château de Lavardin a dignement clos le congrès. Cette forteresse, située comme celle de Vendôme, au sommet d'un côteau abrupt, renferme des constructions d'âges différents, et permet mieux que la précédente d'étudier les progrès de l'art de la guerre et de la fortification au moyen âge.

Le temps des archéologues s'est donc partagé pendant leur séjour à Vendôme, d'une manière fort agréable entre la science et les fêtes, sans que celles-ci aient trop nui à la première. Toutefois une pensée pénible

nous assiégeait tous. La maladie de M. de Caumont était l'objet de bien des conversations ; son absence affligeait tous ceux qui ont l'honneur de le connaître et d'avoir écouté ses leçons ; je dois dire que si nos corps et nos esprits étaient à Vendôme, nos cœurs étaient à Caen.

D'ESPINAY.

(Extrait du *Bulletin Monumental*, publié par M. de Caumont, année 1872, n° 7).

STATUE

DE BERNARD PALISSY

(MARBRE)

PAR M. FERDINAND TALUET

SAINTES (Charente-Inférieure).

INAUGURATION DU 2 AOUT 1868.

I

On ne saurait parler de *Maître Bernard* sans recourir avant toute chose au savant livre de M. Louis Audiat. Secrétaire de la commission du monument, M. Audiat a écrit en 1864 une rapide et volumineuse notice sur l'illustre émailleur; ce travail retouché quatre ans après résume et complète les divers ouvrages auxquels a donné lieu Bernard Palissy, et l'Académie française, par une faveur toujours enviée des écrivains sérieux, a couronné cette seconde édition du livre de M. Audiat. Je sais que le *Bulletin de l'histoire du protestantisme français*, par la plume de M. Athanase Coquerel fils, s'est attaqué à l'ouvrage de M. Audiat, ou mieux, à M. Audiat lui-

même, mais il a reçu de son adversaire une verte réplique qui n'a pas laissé les rieurs de son côté, si tant est qu'ils y fussent auparavant.

Bernard Palissy, né en 1510, « à Biron, commune de cinq cents âmes du canton de Pons (Charente-Inférieure), à 27 kilomètres de Saintes, » ou à Saintes même, est mort à la Bastille en 1590. Bien que d'une famille presque bourgeoise, son éducation fut très-négligée; il apprit la peinture sur verre, reçut quelques notions d'arpentage et d'histoire naturelle, puis commença son tour de France. La Guyenne, la Gascogne, les Pyrénées, la Bourgogne, la Flandre, la Bretagne, l'Anjou, etc., furent visités successivement par le jeune artisan qui de partout sut emporter de précieuses connaissances. L'Allemagne et les provinces rhénanes ne profitèrent pas moins au potier qu'au géologue, a dit M. Camille Duplessis (*Étude sur Palissy*, 1855). Il vint ensuite se fixer à Saintes vers 1538 où il fabriqua des vitraux pour les églises. Quelques années plus tard, il lui fut demandé par le général des finances, Boyer, de dresser la carte des marais salants de la Saintonge et de l'Aunis, ce qui lui fournit l'occasion d'explorer minutieusement le sol de ces provinces.

Nous voudrions parler ici des utiles découvertes géologiques de Maître Bernard ; pressé par les faits et limité dans notre cadre, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage dont nous avons parlé plus haut.

Palissy s'était marié peu après son arrivée à Saintes. Promptement chargé de famille et réduit à son métier de peintre-verrier, dont il voyait les produits de jour en jour plus délaissés par suite des ravages de la Réforma-

tion, ce culte glacé qui n'admet pas les images des saints, « Palissy, nous dit son biographe, était dans cette situation pleine d'inquiétudes, et avec la perspective d'un avenir sombre, lorsque le hasard, — le hasard qui est bien souvent la Providence, — fit tomber en ses mains une coupe de terre émaillée. L'époque de cet événement est incertaine. On peut cependant la fixer en 1539 ou 1540. Car en 1542, lorsqu'il fut chargé de lever le plan des marais salants, il y avait déjà plusieurs années qu'il l'avait sous les yeux.

« D'où venait-elle? Elle venait d'où est venue la poudre de terre blanche qui, en 1707, saupoudra d'un poids inaccoutumée la perruque d'un chimiste allemand, Botticher, faisant déjà des recherches pour le compte de l'électeur de Saxe, et qui, expérimentée par lui au feu, donna la porcelaine. Elle venait d'où est venu le filet de vapeur de la marmite bouillante qui révéla à Denis Papin, de Blois, la force de la vapeur, et la pomme qui fit trouver la gravitation universelle à Newton, c'est-à-dire de la Providence. »

Le futur grand homme avait donc trente ans environ lorsqu'il découvrit le secret de sa vocation. Un artiste du plus haut mérite, au siècle suivant, Pierre Puget, parvenu à ce même point de son existence, n'avait encore rien produit de remarquable.

Comment le suivre maintenant dans ses essais de toute nature pour trouver l'émail? Ses efforts presque toujours infructueux durèrent seize années, pendant lesquelles il fut constamment en butte aux railleries et à la plus affreuse misère. Mais il est une heure entre toutes qui est devenue célèbre dans sa vie, et nous cédons au

désir d'en emprunter la chaude narration à M. Audiat ; le but que nous poursuivons n'étant pas, à vrai dire, de faire connaître à fond l'histoire de notre héros, mais bien de le faire aimer.

« La persévérance ne manquait pas au sublime artisan. Il entreprend une fournée nouvelle. Cette fois, pour hâter le succès et gagner du temps, il prend un potier et lui fait exécuter un nombre suffisant de vaisseaux, tandis que lui s'occupe de mouler quelques médailles qui recevront aussi l'émail. Mais sa table est si frugale, sa femme voit avec tant de déplaisir ses recherches infructueuses, qu'il n'ose faire partager à son ouvrier les privations de sa vie et les rebuffades de son épouse. Il le nourrit dans une taverne voisine, et encore à crédit.

« Six mois se passèrent à façonner les vases. Au bout de ce temps, le tavernier qui ne recevait aucun à-compte refusa de nourrir le potier, qui ne recevait pas plus de salaire. Maître Bernard dut renvoyer son manœuvre. Mais il fallait rétribuer son travail. Probe jusqu'au scrupule au fort de la plus extrême indigence, Palissy lui donna ses vêtements : ainsi l'ouvrier aura au moins un paiement.

« Est-ce assez de misères? Pas encore. Il faut un four ; mais la chaux manque, le sable manque, les briques manquent. Qu'importe ! Bernard ne s'embarrasse pas de si peu. Il défera l'ancien fourneau, et des matériaux il en construira un nouveau. Mais il ne s'attend pas à un nouvel obstacle. Un feu d'enfer, chauffant pendant six jours et six nuits les parois du four, a liquéfié le mortier et les briques ; c'est du verre. En démaçonnant il se coupe les doigts, se meurtrit les mains,

tellement qu'il peut à peine tenir une cuiller pour manger son potage.

« Après avoir démoli, il devait reconstruire ; et il le fait, allant chercher lui-même l'eau, le mortier, la pierre. Pour abréger, il broie ses drogues à un moulin à bras. Deux hommes robustes pouvaient à peine le virer. L'énergie, l'ardeur doublera ses forces ; il fera des choses qu'il croyait impossibles. La première cuisson a lieu sans encombre. La seconde, l'importante, sera bonne ; il le faut : car il a emprunté les matériaux qui ont construit son four, le bois qui l'a chauffé, le pain qui l'a nourri lui-même. La fournée lui a coûté « six vingts escus, » quinze cents francs environ. Il comptait bien en retirer quatre cents livres, et apaiser par là ses dettes les plus criardes. Ses créanciers attendent avec mauvaise grâce. Par ses promesses chaleureuses, par sa conviction du succès prochain, il a pu ajourner leurs exigences. Mais toute patience a son terme, même celle d'un créancier. Ils sont là ; ce jour est le dernier délai qu'obtiendra l'infortuné débiteur, le terme fatal, après lequel il y a la prison, la ruine et l'infamie.

« On ouvre le four.

« O comble de désespoir !...

« L'émail a bien fondu, mais sous la violence du feu les cailloux dont le mortier était plein avaient volé en éclats. Plats et médailles étaient incrustés de débris de silex. Tout était gâté. Et cependant ces vases étaient si beaux, ces médailles avaient un tel éclat que plusieurs lui en voulaient acheter. Vendre une œuvre imparfaite ! la vendre au rabais, à vil prix ! Sa fierté s'indigne. Il sait que son dénûment est absolu, qu'il n'a plus moyen

de subvenir aux besoins de sa famille ; on lui offre huit francs ; c'est quelque chose, c'est du pain au moins. Eh bien ! il refuse. Ces ouvrages manqués l'eussent décrié, son amour-propre d'artiste en eût souffert, et sa réputation, et son œuvre. Il brise vases et médailles. Sublime effort ! dignité du génie ! glorieuse et volontaire pauvreté. »

Il faut voir cette scène dans le tableau qu'en a fait M. Vetter, gravé par M. Thielley, et auquel l'artiste a donné pour épigraphe ces paroles de Palissy : « Le bois « m'ayant failli, ie fus contraint de brusler les estapes « qui soustenoyent les tailles de mon iardin, lesquelles « estant bruslées, ie fus contraint de brusler les tables « et planchers de ma maison... J'estois en vne telle an- « goisse que ie ne sçaurois dire..., encore pour me con- « soler on se moquoit de moy et m'estimoit-on estre « fol. »

Sublime héroïsme qui a fait dire à Lamartine : « Palissy, c'est le patriarche de l'atelier, le poète du travail des mains, la parabole faite homme pour ennoblir toute profession, qui a le labeur pour mérite, le progrès pour mobile, Dieu pour fin. »

De meilleurs jours se levèrent enfin pour l'artiste ; il découvrit la fabrication de l'émail, mais ayant embrassé la doctrine de Calvin, il eut à souffrir de nouveaux ennuis. Pendant qu'il était victime d'une persécution religieuse qui ne cessa qu'en 1563, date de la paix d'Amboise, Palissy reçut de Catherine de Médicis le brevet « *d'inventeur des rustiques figulines du roi.* » Grâce à cette haute protection, l'artiste put travailler en paix à ses faïences et écrire sa *Récepte véritable* qu'il

publia à La Rochelle. Appelé à Paris par Catherine à l'époque où commençait la construction du palais des Tuileries (1566), Maître Bernard fut chargé de la décoration des jardins.

Le premier en France il ouvrit un cours d'histoire naturelle (1575 à 1584), et fonda un cabinet « de choses admirables et monstrueuses tirées de la matrice de la terre. »

Mis à la Bastille en 1588, sur l'ordre des Seize, lorsque la Ligue se fut emparée de la capitale, Palissy mourut après deux années de captivité. « En ce même an, dit l'Estoile à la date de 1590, mourut aux cachots de la Bastille Maître Bernard Palissy, prisonnier pour la religion, âgé de quatre-vingts ans, et mourut de misère, nécessité et mauvais traitement. »

Fin cruelle pour un homme qui avait plus connu la douleur et les déceptions que les joies, mais qui semble avoir été choisi par Dieu pour servir d'exemple à tous ceux que leur destinée met aux prises avec l'adversité.

II

Le plus ancien monument voté à Bernard Palissy date de l'an III. Le député Joseph Eschassériaux proposa de placer dans la salle de la Convention les bustes d'Olivier de Serres et de Palissy, « tous les deux, dit le décret, ayant bien mérité de la science et de la nation. » Depuis le commencement de ce siècle jusqu'en 1864, de nombreuses pages écrites dans le but de tourner l'attention vers le potier saintais sont une preuve que son nom, pour n'être point en faveur auprès de la foule, n'était

pas oublié des savants. Un article de M. Conil, rédacteur en chef du *Courrier des Deux-Charentes*, publié le 10 janvier 1864 et relatif à Bernard Palissy, portait pour épigraphe cette phrase de M. Louis Audiat prononcée quelques années auparavant : « Souvenons-nous que Louis XIV attend sa statue à Rochefort, Louis IX, la sienne à Taillebourg, et Palissy à Saintes. »

Le 14 janvier M. L. Audiat, auquel nous empruntons ces curieux détails, écrivit une lettre en réponse à l'article de M. Conil. C'en fut assez, l'heure de l'action avait sonné.

M. Taluet, dont nous aurons à parler tout à l'heure, envoya le 2 février 1864 un projet de statue ; le 8 février s'organise le comité de souscription sur la proposition du maire de Saintes. Le Ministre de la Marine, M. le comte de Chasseloup-Laubat, le maréchal Regnault de Saint-Jean-d'Angély, l'amiral Rigault de Genouilly, le comte Louis Lemercier, sénateur, « les plus illustres enfants de la Saintonge, » auxquels vinrent se joindre Mgr Landriot, évêque de La Rochelle et de Saintes, M. Audiat, M. Conil, etc., etc., ont prouvé par l'empressement qu'ils apportèrent alors à faire partie de la Commission, que la statue de Bernard Palissy n'était rien moins pour eux qu'un monument national.

L'érection de la statue fut autorisée par décret du 12 mars, et aussitôt après un concours fut ouvert. Neuf sculpteurs envoyèrent à Saintes treize projets : ce sont MM. Badiou de la Tronchère, Bogino, Doublemard, Eude, Lequien, Le Véel, Henry Maignant, Moris et Taluet ; le soin d'exécuter la statue fut confié le 19 juillet à M. Ferdinand Taluet. Son esquisse, envoyée la pre-

mière, n'avait pas été surpassée. MM. Le Véel, Bogino et Doublemard obtinrent chacun une médaille, leurs projets renfermant des qualités incontestables.

Pendant ce temps des souscriptions de divers genres tombaient dans « l'escarcelle de la Commission ; » c'était d'abord des sommes d'argent versées par toutes les mains, sans distinction de culte ou de parti ; des publications artistiques vendues au profit de l'œuvre, un drame, un dialogue en vers, une loterie et, par-dessus tout, le livre de M. Audiat, dont la première édition fut entièrement abandonnée par lui au bénéfice de la statue. Nous ne ferons point l'éloge de sa générosité, c'est une vertu qui lui est trop naturelle, mais nous dirons qu'elle lui a valu dans cette occasion la récompense la plus enviable : son nom demeure à jamais inséparable du monument saintais.

Le jour du triomphe définitif ne se fit pas attendre. Le dimanche 2 août 1868 devait avoir lieu l'inauguration de la statue. Dès la veille au soir avait été donné un grand festival au profit des pauvres. A une heure de l'après-midi, le 2 août, le cortége s'est mis en marche. Il était composé de M. le préfet de la Charente-Inférieure, de M. Darricau, délégué par le Ministre de la Marine, du sous-préfet de Saintes, du maire de la ville, etc., et de cinq corporations ouvrières invitées pour cette cérémonie.

Parvenu sur la place de Bassompierre, en face de la statue, le cortége a pris place sur l'estrade accoutumée, et M. Vacherie, aussitôt que l'œuvre de M. Taluet, devenue visible, eut été saluée par d'unanimes applaudissements, prit la parole :

« Si Palissy a été le savant le plus profond de son siècle, dit-il, l'un des plus habiles artistes de la Renaissance, le père des arts céramiques, géologue, géomètre, chimiste, astronome, il a été, surtout, l'homme formé par la méditation et le malheur. — Pour moi, Messieurs, ce que j'admire en lui, c'est sa nature riche et complète, son intuition des grandes choses, sa force d'âme, l'énergie de sa volonté, cette opiniâtreté du travail qui lui ont fait tout vaincre, et la misère et les injures, et les persécutions. »

Le reste du discours, fort remarquable en toutes ses parties, est un hommage à l'adresse du sculpteur. Nous aurons à y revenir dans la suite de ce récit.

M. le contre-amiral Darricau, M. Lemasson, préfet, et M. Louis Audiat, ont prononcé quelques paroles écoutées avec intérêt, malgré l'excessive chaleur contre laquelle la foule assemblée autour de l'estrade n'avait pu trouver d'abri.

Le discours de M. Audiat, comme on le pense bien, ne fut pas le moins caractéristique de tous. « Notre époque, a-t-il dit, les yeux tournés vers l'avenir qu'elle embellit de ses rêves, retourne cependant sur ses pas par la pensée. Elle parcourt les grands chemins de l'histoire ; et, çà et là, rencontrant de chaque côté de la route les blessés de la haine, les éclopés de la calomnie, les délaissés de l'ignorance, comme le bon Samaritain, elle les relève, panse leurs plaies, les console et les remet dans la voie à leur place ; générosité qui, comme tout ce qui part du cœur, a ses entraînements et ses erreurs, qui répand parfois le baume sur qui ne mérite que le dédain, mais qui n'est pas moins digne d'éloges !

Grâce à ces explorations rétrospectives, nous voyons reparaître au grand jour ces figures un peu voilées par l'ombre, un peu effacées par le temps, qui alors brillent dans la pleine lumière de la gloire. »

Puis, retraçant les difficultés de l'entreprise avec cette joie mal contenue du naufragé qui sourit de ses craintes passées :

« Que de peines pour ramasser les 19,405 fr. 70 c. que nous avons dépensés ! Nous voulions rendre notre œuvre commune à tous ; et si c'était la ville de Saintes et la Saintonge qui dressassent la statue, la France entière la devait payer.

« Elle l'a payée !

« Là était pour nous la seule manière d'honorer dignement l'intelligence encyclopédique de cet homme, qui tient au peuple par sa naissance et son métier, aux princes, aux rois, par son art, aux savants par son génie, à tous par les qualités du cœur.

« Je ne blâme pas les villes qui voyant l'or abonder dans leur caisse, en font des statues pour ceux dont un hasard heureux a placé le berceau dans leurs murs. La statue de Palissy ne devait pas être une de ces statues banales, inventées par la mode, commandées par l'engouement, payées par la vanité, érigées par la flatterie. Aucun parent n'a jeté dans notre escarcelle l'argent qui, sous le ciseau du praticien, se transformerait en rayon de gloire pour lui-même. Nulle influence n'a tiré au câble qui faisait monter ce marbre sur sa base. Non : Maître Bernard n'est pas le héros vulgaire de quelque épopée bourgeoise, ou l'une de ces célébrités de clocher qu'on vante à défaut d'autres. Il devait être fêté par tous.

« Quelle noble émulation ! Quelle touchante rivalité ! La ville de La Rochelle, qui avait imprimé son premier ouvrage, donne, par vote de son Conseil, 300 francs. La Commission, composée de toutes les illustrations du département, forme à elle seule 2,690 fr. Le dévouement des maires de l'arrondissement de Saintes recueille 1,789 fr. 75 c. Les cinq autres arrondissements fournissent 658 fr. 50. Paris et le reste de l'Empire nous envoient 2,701 fr. A ces chiffres s'ajoutent en même temps des souscriptions collectives plus importantes. Le Conseil général de la Charente-Inférieure prend pour nous 1,500 fr. sur son budget. Et, coïncidence singulière ! le Conseil de l'hôtel-de-ville de Saintes, qui, en 1560 décidait, sans le faire heureusement, que l'atelier du potier serait jeté bas, votait, en 1864, 5,000 fr. pour lui construire un monument. De plus, les enfants de nos écoles qui conspuaient autrefois l'inventeur méconnu, ont généreusement prélevé sur leurs menus plaisirs quelques pièces qui se sont élevées à 627 fr. 30 c., afin qu'il fût démontré que, si « cet âge est sans pitié, » il sait aussi éprouver de l'admiration pour le talent et de la tendresse pour l'infortune. »

Et plus loin, l'orateur dit encore : « Vous y avez aussi contribué, braves ouvriers qu'une intelligente inspiration a groupés en corporations sous vos bannières, comme un cortége d'honneur, autour et plus près de ce sublime savant qui fut un des vôtres. Vous avez mis votre souscription dans les 2,774 fr. 70 c. de la ville de Saintes. Il me souvient de vos affectueuses paroles quand, nous faisant les mendiants du génie, nous allions de porte en porte demander quelques centimes à votre

maigre salaire. Les gros sous pleuvaient dans notre bourse, et les bonnes paroles dans notre cœur ému. Les gros sous, Messieurs, c'est l'or de l'indigent; les bonnes paroles, c'est l'aumône du cœur, cette richesse de ceux qui n'en ont pas d'autre. Notre tâche pénible était ainsi bien allégée. Parfois même, on donnait là où nous étions tentés d'offrir. Rare et beau désintéressement, que la Commission est joyeuse aujourd'hui de proclamer bien haut!

« Vous deviez à Palissy cette marque d'admiration. C'est à Saintes qu'il avait été pauvre, dédaigné, abreuvé d'outrages; c'est à Saintes qu'il devait être solennellement loué, exalté, comblé de suprêmes honneurs. Et, puisque « chaussetiers, cordonniers, sergens, notaires, un tas de vieilles gens, » selon son expression, magistrats et artisans, l'avaient tracassé et vilipendé de son vivant, il fallait qu'il fût après sa mort fêté par tous, obscurs ou illustres, gentilshommes ou vilains, millionnaires et indigents. Dieu merci! il a maintenant sa statue dans une ville où il n'eut pas toujours du pain. »

Mais je m'en voudrais de ne pas terminer par cette page admirable, la dernière du discours de M. Audiat :

« Ah! quand un homme s'est gagné d'aussi vives sympathies, et, trois cents ans après son trépas, excite un enthousiasme pareil; certes, cet homme est supérieur. Et quand une œuvre comme celle que nous achevons aujourd'hui réunit d'aussi diverses, d'aussi nombreuses et de telles approbations, ne cherchez pas plus longtemps, Messieurs, elle est bonne. Oui, il est bon de glorifier le génie; il est bon de célébrer le talent, d'honorer le travail, d'exalter la persévérance. Dans nos

jours où les douceurs de la vie facile nous attirent, on ne saurait trop proposer l'exemple d'un homme qui accepta la douleur avec courage, et lutta quatre-vingts ans contre le mauvais vouloir et l'adversité. Il est utile de montrer aux travailleurs de toute classe, manœuvres façonnant la matière ou pionniers agissant sur les intelligences, qui seraient tentés de se plaindre, il est utile de montrer que d'autres aussi ont combattu, et qu'on ne devient homme que par la souffrance vaillamment supportée et patiemment vaincue. Sans doute, tous ceux dont l'affliction est le lot ici-bas, tous ceux que tourmente le génie de l'invention, tous ceux qui sont consumés par la fièvre artistique, dévorés par l'amour du genre humain, ne verront pas leurs noms resplendir, leurs vertus acclamées et leur noble figure sculptée dans le marbre. Qu'il en est de ces énergiques soldats de la pensée ou du travail qui vont peut-être dans les mêmes rues que Palissy, portant le même fardeau, torturés des mêmes angoisses, abreuvés des mêmes amertumes! L'avenir radieux n'existe pas pour eux? Nul historien ne racontera leurs efforts ; aucun poète n'exaltera leur victoire. Mais leur nom, ignoré ou méconnu des hommes, est au moins su de Dieu. Mais quand ils souffrent en silence, sans témoins, ils savent que quelqu'un voit leurs chagrins, compte leurs larmes, recueille leurs sueurs. Et, s'ils étaient près de désespérer, qu'ils regardent cette image. Ils se sentiront un peu réconfortés en voyant Palissy.

« Maître, salut. Te voilà debout dans notre ville, dominant la foule qui t'admire. Les générations peuvent passer ; tu resteras grand par ton génie, grand par ton

caractère, grand par le talent de celui qui t'a représenté. Exemple vivant, tu montreras ce qu'il faut de patience et de travaux pour arriver à la gloire, et au prix de quelles douleurs s'achète la célébrité. Tu encourageras les défaillants ; tu soutiendras les faibles ; tu exciteras les vaillants. La vie n'est pas toujours la voie triomphale que tu suis aujourd'hui. La jalousie, la calomnie, l'ineptie coassaient autour de tes oreilles. Tu marchais ton chemin, calme, fort, résigné, dédaigneux. C'est par là que tu fus grand. Ton caractère sortit de l'épreuve, comme tes émaux de la fournaise, épuré, inaltérable, solide. Qu'il en soit ainsi pour quiconque est un moment frappé par la douleur. Maître, inspire aussi un peu de ta fermeté, donne un peu de ta force souriante à celui dont les efforts, malgré les obstacles, n'ont pas été inutiles à ton monument. Il sera largement récompensé de ses travaux et des ennuis qu'il s'est créés pour toi. Que la cité soit aussi payée de sa reconnaissance et de sa libéralité. Cette fête a été l'occasion pour elle d'un réveil artistique. C'est l'aurore. Je voudrais que le jour vînt et durât longtemps. Non, non : l'art, la science, la poésie ne peuvent périr dans la patrie d'adoption de Bernard Palissy, sur le sol qui a produit les rustiques figulines, sous ce doux climat qui a fait éclore la *Recepte* et les *Discours admirables*, ces autres chefs-d'œuvre. Qu'elle apprenne aussi, en songeant au passé, à respecter le génie modestement vêtu et à ne mépriser personne à cause de sa pauvreté, la « pauvreté qui empêche les bons esprits de parvenir. » Car le dédaigné devient le glorieux ; le fou d'aujourd'hui est le grand homme de demain ; et un jour l'on est contraint de

mettre sur le pinacle celui qu'on avait traîné aux gémonies.

« Ta statue, Maître, se dressera donc comme une expiation, comme un hommage, comme un encouragement. Elle dit à tous que si jadis tu eus quelques déboires à essuyer ici, la ville de Saintes te venge noblement aujourd'hui. Elle dit aussi que rien n'est perdu dans un pays où vit le culte du génie, la reconnaissance pour les services rendus, et qui, après trois siècles, se souvenant enfin, érige des statues à ses hommes illustres. Elle crie enfin à tous : « Courage ! » et que pour mériter les joies du triomphe, il faut avoir passé par les périls du combat.

« Maître, je te salue ! »

Rentré à trois heures à l'hôtel-de-ville, le cortége se sépara.

A six heures, banquet pour les autorités, toasts d'usage, puis feu d'artifice et retraite aux flambeaux. Mais ce qui ajoute singulièrement, selon nous, au caractère de cette belle journée, c'est la mesure charitable adoptée par la Commission du monument, d'accord en cela avec la municipalité de la ville.

J'en emprunte le récit au *Gaulois :*

« Je ne veux pas terminer cette lettre sans dire deux mots de l'excellente mesure prise par la Commission qui n'a pas oublié que cette fête était avant tout une fête ouvrière, et que, conséquemment, elle devait tourner au profit des ouvriers honnêtes et laborieux.

« La Commission a donc décidé que la ville de Saintes paierait tous les frais de cette journée glorieuse, et que le produit des recettes du concert d'hier, et des tribunes

de la place Bassompierre serait affecté au paiement du loyer, pendant une année, d'un certain nombre d'ouvriers saintais, désignés par l'opinion publique pour leur moralité et leur dévouement au travail. En outre, ce soir, au banquet, figurera un délégué des cinq corporations précitées [1]. »

Voilà donc une fête à laquelle rien n'aura manqué. Heureux les jours où le cœur a sa part dans les joies de l'esprit ; heureuses les belles œuvres auxquelles s'ajoute encore un bienfait.

III

M. Ferdinand Taluet est né dans la même ville que son maître David d'Angers. Vers 1846, au moment où il quittait l'atelier de ce statuaire, il exécuta pour le Musée de sa ville une élégante figure de l'*Histoire* qu'il représenta inscrivant sur ses tablettes le nom des hommes illustres de l'Anjou : Roland, Robert, Dubellay, Ménage, Beaurepaire, Bonchamps, Dupetit-Thouars, Volney, Proust, Olivier, Dav... — Cette ingénieuse réticence de l'artiste qui n'ose écrire en entier le nom de son maître parmi ceux de ces personnages disparus du sol natal, nous avait fait présumer à cette époque que la délicatesse des pensées serait un des caractères distinctifs du talent de M. Taluet.

Deux ans plus tard, en 1848, cet artiste obtint le prix pour une esquisse de la *République française* dont la

[1] *Gaulois*, n° du 4 août 1868. Correspondance.

statue venait d'être mise au concours. Nous chercherions en vain dans cet ouvrage, exécuté depuis par M. Taluet, quelques traces des beautés qui nous avaient plu dans sa statue de l'*Histoire*. La figure est lourde, carrée, et renferme de nombreuses fautes de détail qu'il n'y a pas lieu de relever ici.

Depuis cette époque, M. Taluet s'est principalement occupé de bustes et n'a guère produit que quelques statues pour la tour Saint-Jacques et la cour du Louvre.

Le *Bernard Palissy* était donc une œuvre nouvelle pour lui dans toute la force du terme, et nous nous réjouissions à la pensée de juger enfin des progrès de ce sculpteur dans une page monumentale et tout à fait de nature à servir son inspiration. Notre espérance n'a pas été pleinement satisfaite; il reste encore beaucoup à acquérir à M. Taluet : cependant, nous nous empressons de le dire, il y a dans la statue de l'émailleur saintais un retour de l'artiste vers sa première manière qui est tout à sa louange. Ce qui lui manque, c'est l'étude profonde, et j'oserais dire philosophique du sujet qu'il traite. La grâce des formes, la noblesse de la pose, n'excluent pas la nécessité pour le statuaire de rendre le caractère du modèle, qui doit se révéler autrement que par le costume; ces allures, ces gestes de chaque heure, ne sont-ils pas comme l'écorce de l'homme, écorce visible seulement pour l'œil de l'artiste réfléchi?

Maître Bernard, debout, en pantalon broché, culotte bouffante et juste-au-corps, porte le manteau court ramené sur le bras droit. La main gauche tient un plat qui est l'exacte reproduction d'une des faïences du Louvre. Deux volumes placés sur la maçonnerie d'un

four, servent de soutien. La main droite à demi-fermée est relevée à la hauteur du menton, et la tête, légèrement penchée, cherche un appui sur cette main. La tête remarquablement belle est pensive ; M. Taluet s'est inspiré pour la figure de Palissy du portrait qui se voit au musée de Cluny. Les jambes indiquent une marche lente, comme celle d'un homme absorbé dans sa méditation.

La statue en marbre blanc mesure une hauteur de 2 m. 50 c.

Le premier défaut, le plus grave assurément que je découvre dans le *Bernard Palissy* de M. Taluet, c'est d'être une imitation de l'*Ambroise Paré* de David. L'un et l'autre de ces deux personnages sont représentés « marchant et réfléchissant. » Dans l'œuvre de David, exécutée en 1841, époque à laquelle M. Taluet recevait les leçons de cet artiste, la marche est plus accentuée, les jambes sont robustes, la main droite plus crispée indique la recherche d'un problème difficile ; le front est sillonné de rides profondes ; le costume du huguenot (car le chirurgien et le potier saintais, morts la même année, ont encore cet autre point de rapprochement de la communauté des croyances), le costume du huguenot présente des plis sévères et négligés. La tête est nue.

Dans l'ouvrage de M. Taluet, la marche est indécise ; la main droite demi fermée laisse ramper l'index sur la joue jusqu'à la hauteur de l'œil ; le manteau ramené par devant en plis nombreux est élégant ; les manches du pourpoint, très-fouillées, imitent le velours ; la culotte bouffante n'est pas moins riche. Les jambes sont longues

et délicates ; les mains sont grecques, la main gauche surtout qui est d'une exquise finesse. Les attaches des bras ont quelque chose de trop aristocratique : je ne vois rien là qui dénote le potier.

Je sais que Maître Bernard était issu de race bourgeoise, mais il fut avant tout artisan, et le statuaire en a fait un seigneur. Qu'on n'objecte pas la simplicité du pourpoint : je reconnais qu'il est dépourvu d'ornements, mais le corps qu'il dessine, si ferme qu'il soit, a trop d'élégance pour un manouvrier.

Ces défauts que je relève, tout en m'empressant de rendre justice au talent du praticien, permettent de juger que l'œuvre de M. Taluet n'est malheureusement qu'une variante de l'ouvrage de David. Le sujet n'appartient pas à l'élève, l'exécution seule est de lui.

Il n'y a pas jusqu'à la tête nue des deux personnages qui n'ajoute au rapprochement que fera malgré soi tout homme qui connaîtra les deux œuvres.

Que restera-t-il à M. Taluet si l'inspiration lui est venue de son maître et s'il n'a pas saisi le caractère de son héros ?

Il lui restera la pose, le geste de la main gauche, l'ensemble du monument qui est fort gracieux, l'impression très-vraie qui ressort de son œuvre : à savoir, que l'homme qui est là est un penseur ; enfin, la tête de Palissy, dont nous ne saurions trop faire l'éloge et qui ajoute un charme inexprimable à la statue. Pourquoi dans tout cela faut-il faire la part du maître ? et pourquoi cette tête n'est-elle encore qu'une copie ? Je blâmerais en elle, si M. Taluet l'avait imaginée, ce front chauve trop voisin d'une chevelure abondante : il y a là quelque

chose de peu naturel, mais je lis que le portrait authentique de Maître Bernard existe ainsi au musée de Cluny.

Privée de son inscription : « A Bernard de Palissy, « 1510-1590, la ville de Saintes et la Saintonge, « 1868, » la statue de M. Taluet ne représenterait pas pour la foule l'inventeur des *Rustiques figulines*, mais placée dans une ville où la mémoire du célèbre potier a toujours survécu ; soutenue d'ailleurs par le mérite de l'exécution, cette œuvre n'est point indigne dans une certaine mesure, des éloges que lui a décernés M. Audiat :

« C'est bien Palissy, l'homme d'action et de méditation. Sur ce front dégarni, que la pensée incline, ont passé bien des douleurs. Il marche, signe de l'agitation féconde de son âme ; et il songe à ces graves problèmes de la science dont il a résolu un si bon nombre. Il parcourt sans doute les marais de la Saintonge, les bords de l'Océan ou les rives de la Gironde ; et tout en allant, il cherche à lire dans ce vaste livre de la nature, ouvert si libéralement à tous les yeux, mais que si peu savent déchiffrer. Le voilà tel que nous le concevions d'après ses ouvrages. Le sculpteur a deviné ses traits, et les a fixés à jamais dans la pierre. Le succès est complet ; et M. Ferdinand Taluet a désormais son nom attaché à celui de Bernard Palissy. Telle est, parfois, la récompense du désintéressement. En ne croyant que glorifier le génie, l'artiste de cœur, qui consacre son ciseau aux héros de la France, attire sur lui les applaudissements de ses contemporains et l'attention de la postérité. »

M. Vacherie n'est pas moins éloquent ; nous termine-

rons cette étude par la courte description qu'il fait de la statue et les paroles énergiques qu'elle lui suggère à l'adresse de la jeune génération.

« Voyez-le, Messieurs, la tête légèrement inclinée, profondément méditatif, marchant à la recherche de ses grands problèmes ; il dédaigne ceux qui passent et l'injurient. Qui ne voit dans ce front le génie que compriment la souffrance et la douleur ? mais le génie qui ne doute pas de son triomphe !

« Rendons hommage à l'artiste éminent, au statuaire habile qui a créé l'œuvre que nous inaugurons. Son génie a compris le génie de Palissy. Grâces vous soient rendues, monsieur Taluet, vous avez bien saisi le caractère de notre héros, vous l'avez étudié et reproduit, non pas vers les dernières années de sa vie, où ses protecteurs, le sire de Pons, le connétable de Montmorency, Catherine de Médicis, Charles IX, l'avaient appelé à Paris, où il était Bernard des Tuileries, pour aller néanmoins mourir à la Bastille ; mais vous l'avez étudié et reproduit dans ses mauvais jours, c'est à cette époque de sa vie qu'il nous a appartenu ; c'est surtout cette époque de sa vie tourmentée qui doit être offerte en exemple au monde.

« Aussi, chers concitoyens, ouvriers, industriels, savants, et vous aussi, hommes du monde, vous surtout, jeunes gens, espoir de notre patrie, la vie, n'est-ce pas, a ses traverses, ses insuccès, ses hésitations, l'âme a ses défaillances, l'esprit ses désillusions. Eh bien ! si jamais vous tombez dans cette situation, venez, ne craignez pas de jeter les yeux sur les traits de notre illustre potier. Cette attitude méditative, cette résigna-

tion courageuse, cette persévérance héroïque, le souvenir de sa vie, en un mot, réveilleront en vous les mêmes sentiments et amèneront peut-être les mêmes résultats, en vous donnant des forces nouvelles et en exaltant vos âmes. »

Henry Jouin.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Le Connétable de Richemond, à Angers. — Jeanne d'Arc était-elle Française ? — La guerre du Bien Public en Bourbonnais. — La Bretagne sous Louis XIV. — Familles angevines établies au Canada. — Deux commandeurs du Temple de Carentoir. — L'amiral de la Gallissonnière.

Il y a déjà longtemps, Messieurs, que je n'ai passé en revue avec vous les publications envoyées à notre Société, par ses laborieuses émules des autres départements; cependant on y trouve plus d'un travail d'un intérêt réel et tout particulier pour notre Anjou.

C'est ainsi que nous noterons dans le Bulletin de la Société polymathique du Morbihan, la fin de l'étude de M. Guyot-Jomard sur Arthur de Richemond, le vainqueur de Formigny. J'ai eu déjà l'occasion de citer le passage à Angers de l'illustre connétable, dans diverses circonstances. Il y revint en 1440 trouver le roi, puis s'en alla dans l'Isle de France dont il avait le commandement.

« En 1443, pendant l'été, les Anglais, ne rencontrant devant eux aucune résistance, parurent soudainement, au nombre de sept à huit mille combattants, devant Angers, Pouancé, La Guerche. A cette nouvelle, le connétable se met aussitôt en campagne, rassemble tout ce qu'il peut de gens et se dirige sur Château-

Gontier. Une conférence avec le roi à Saumur n'amena aucune décision; on dut, faute de ressources, renoncer à tenir tête à l'ennemi; celui-ci, de son côté, vu la saison avancée, se retira en Normandie et le connétable à Parthenay. »

En 1457, il passa une dernière fois par Angers se rendant à Tours. Il fut reçu par nos pères avec une grande magnificence, mais il tomba malade et resta huit jours avant de pouvoir reprendre sa route. Il alla cependant à Tours, fit encore un voyage à Vendôme, et revint à Nantes pour y mourir. Un chroniqueur du temps, Gruel, n'hésite pas à dire qu'il fut empoisonné, mais Charles VII n'avait aucun intérêt à faire mourir l'un de ses plus illustres serviteurs, et Richemond, qui avait alors soixante-trois ans, en avait dépensé plus de quarante au service de son pays, sans cesse en lutte, sans cesse au milieu des périls et des combats. Il est donc plus probable que sa santé avait été usée par cette vie de fatigues et de dévouements.

La mort de ce héros fut touchante et digne de sa glorieuse existence : « Depuis la conception de Nostre-Dame, dit Gruel, fut tousjours le bon prince malade jusques à Noël, nonobstant que tousjours estoit sur pieds, et point ne se couçhoit. Et jeusna les quatre-temps, et la vigile de Noël se confessa, et le jour aussi; et fut à matines et à la messe de minuit, et à la grand'messe du jour et à vêpres. Et le jour de saint Éstienne ouyt la messe, et dit ses heures à genouils bien et dévotement, comme bon et loyal chrétien : car je crois que en son temps n'y avoit meilleur catholique que lui, ne qui plus aimast Dieu, l'Église qui faisoit; et

le plus patient homme qui fust en son temps; car pour quelque reproche ou vilennie qu'on dist de lui, il ne vouloit point prendre vengeance, et du tout s'en soubmettoit à Dieu, aussi Dieu lui a toujours gardé sa bonne renommée, et plus après la mort que devant, ne pour quelques mauvais termes que lui tinst le roy Charles son maistre, oncque ne dit mal de lui, ne ne laissa à le bien servir. Et sçay bien qu'il estoit rempli de toutes bonnes vertus : car oncques ne le ouyt-on blasphemer le nom de Dieu, et ne le pouvoit ouyr qu'il ne reprinst ceux qui le blasphémoient, et les punissoit s'ils estoient tels qu'il le peust feire....

« Et suis certain que, s'il eust voulu croire aucuns de son conseil à la prinse de Paris, et avoir excédé les termes de raison, il eust gagné deux cents mille escus; mais il ne l'eust pour rien fait, et ne gagna que bonne renommée et l'amour des gens. Il estoit prud'homme, chaste et vaillant autant comme prince peut estre; et me semble que homme ne debvoit rien craindre en sa compagnée; car homme en son temps ne fut de meilleure conduite que lui pour conduire une grande bataille ou grand siége, et pour toutes approches en toutes manières. Et tous les jours au moins une fois la journée, parloit de la guerre, et y prenoit plaisir plus qu'à nulle autre chose. Sur toutes choses aimoit gens vaillants et bien renommés, et aimoit et soustenoit le peuple plus que nul autre, et faisoit largement des biens aux pauvres mendiants autres pauvres de Dieu. Et quand je ne cesserois jamais de dire, je n'en saurois dire la dixiesme partie de ce que je crois et pense qu'il a fait. »

Ces simples paroles disent assez ce que fut le connétable de Richemond. Nous ne pouvons pas, dans cette courte notice, relever même quelques traits de cette grande existence, mais en vérité, quand on étudie cette période de notre histoire, on ne saurait désespérer de notre pauvre France. Jamais nation n'a été plus misérable, plus désolée à l'intérieur, jamais plus près de tomber tout entière au pouvoir d'un ennemi presque toujours vainqueur ; tout semblait lui faire défaut, tout l'abandonnait, même son roi. La Providence seule veillait, elle mit l'oriflamme dans la faible main de Jeanne d'Arc, et la France fut sauvée !

Et cependant, Messieurs, dans la dernière livraison des *Annales de la société d'Émulation des Vosges*, on trouve un travail intitulé : De la nationalité de Jeanne d'Arc. Domremy, au temps de Jeanne, était partagé en deux parties par un ruisseau ; l'une était champenoise ou française, l'autre barroise ou lorraine, c'est-à-dire allemande. De quel côté du ruisseau est née Jeanne d'Arc ? Était-elle bien française ? En vérité, le sentiment patriotique se soulève à cette question. Jeanne d'Arc allemande ! Après tous nos désastres, il ne nous manquait plus que de nous voir disputer la plus pure de nos gloires, que de voir ternir la page la plus admirable de notre histoire. Jeanne d'Arc était-elle française ? Écoutez sa voix touchante :

« C'est donc sur l'ordre de Dieu que je me suis rendue auprès du roi Charles VII. J'aurais mieux aimé être écartelée par des chevaux, que d'aller le trouver sans la permission de Dieu : sur Dieu et sur nul autre reposait tout mon espoir ; et tout ce que les voix m'ont or-

donné, je l'ai fait de mon mieux, selon mes forces et mon intelligence, et selon les bonnes doctrines, les bons avis, et tous les secours avec lesquels saint Michel m'a toujours assistée.

« L'ange me disait, qu'avant tout je devais me bien conduire, aller souvent à l'église et être une bonne fille, et que Dieu m'aiderait à délivrer la France de ses ennemis et à faire couronner le roi à Reims. Je répondis que je ne savais ni aller à cheval, ni manier l'épée. — Dieu te soutiendra, me disait-il toujours.

« Saint Michel et les saintes m'ont ainsi dirigée pendant sept ans, jusqu'à aujourd'hui : je ne leur ai rien demandé, si ce n'est que Dieu voulût bien assister les Français et protéger leurs villes ; et pour moi, rien que le salut de mon âme. Dès la première fois que j'entendis les voix des saintes, je promis librement à Dieu de rester vierge, pure de corps et d'âme, si cela lui était agréable ; et les saintes me promirent en retour de me conduire dans le paradis, comme je les en ai priées. »

Vous connaissez tous l'épopée de Jeanne d'Arc ; permettez-moi cependant de reproduire ici les dernières paroles de son panégyrique par l'évêque d'Orléans, car c'est bien là le langage du grand orateur chrétien et du véritable Français :

« On voit quelquefois, Messieurs, sur la terre un beau phénomène.

« Après une soirée orageuse, quand la tempête a cessé, quand la foudre ne sillonne plus la nue, quand le ciel retrouve sa sérénité, on aperçoit quelquefois tout à coup une étoile brillante qui semble tomber rapidement des cieux et s'abîmer dans l'horizon avec une vive clarté.

« Ici, sous le ciel de Rouen, ce fut autre chose.

« Quand la tempête eut éclaté, quand le feu eut été mis au bûcher, quand la foudre fut tombée sur la victime ; quand son dernier regard fut venu, à travers les flammes, se reposer et mourir sur la croix de Jésus-Christ, qu'une main charitable lui montrait de loin ; quand ses oreilles eurent entendu les dernières paroles du bon prêtre qui ne quittait pas le bûcher ; quand enfin le dernier cri de ce cœur et le dernier mouvement de ces lèvres expirantes eurent redit trois fois le nom de l'éternel amour : Jésus ! Jésus ! Jésus ! alors, comme au Calvaire, tous les bourreaux pleurèrent.

« Mais la flamme impuissante essaya vainement de consumer ce cœur, qu'une pureté virginale et une pauvre croix de bois avaient si bien gardé !

« Alors l'étoile remonta vers les cieux ; le signe divin apparut à tous les regards ; le cœur revint sur la terre de France à ceux qui l'avaient perdu ; l'épouvante et la fuite s'attachèrent à tous les pas de l'étranger sur le sol de la patrie, jusqu'à ce que, refoulé de province en province, il disparut enfin à l'horizon des mers ! Et la bannière nationale flottant définitivement sur les murs de Calais, les injures de Poitiers, de Crécy, d'Azincourt furent vengées ; et la France, remise au rang des nations indépendantes par la main d'une jeune fille, recommença le cours de ces glorieuses et incomparables destinées, qui ne sont pas achevées ; et demeurant la fille aînée de l'Église catholique, tandis que d'autres grandes nations tombaient, elle se préparait à marcher désormais à la tête des peuples européens, reine du monde civilisé !

« Tel fut le prix du sacrifice ! »

Après avoir lu cette admirable page, qui oserait demander si Jeanne d'Arc était française ?

Délivré des invasions étrangères, notre pauvre pays resta en proie aux guerres civiles. Le Bulletin de la Société d'Émulation de l'Allier nous apporte, à ce sujet, un très-savant article de M. Chazaud, archiviste du département, sur la *Guerre du Bien Public en Bourbonnais*. C'est une histoire complète de cette guerre soutenue par Louis XI contre ses grands vassaux. Aussi y voit-on notre bon roi René jouer un rôle qui ne fut pas des plus brillants. Ces documents toutefois ne devaient pas être passés sous silence.

Du reste, les règnes suivants ne furent pas non plus également heureux.

« Jusqu'en 1789, dit M. de Closmadeuc [1], l'histoire politique de la Bretagne n'est qu'une longue suite de conflits entre la Couronne et les institutions de la province. D'une part, la royauté s'efforçant de tout accaparer à son profit, sous prétexte d'unité, ne ménageant ni intrigue, ni corruption, au besoin recourant à la violence; d'autre part, les États, représentés par les trois ordres : clergé, noblesse et tiers, soutenus par le parlement, supportant impatiemment le joug, invoquant à chaque occasion, d'une façon parfois tur-

[1] *La conspiration de Pontcallec, en Bretagne, sous la Régence.*

bulente, les anciennes franchises garanties par le traité d'union de 1532, et ne recevant d'autre réponse de l'autorité royale que l'application souvent brutale de l'axiome traditionnel : « Tel est notre bon plaisir. »

« Sous Louis XIV, le joug était devenu plus pesant que jamais, et la Bretagne avait été soumise à de sanglantes épreuves. Les lettres de Mme de Sévigné, d'accord avec les documents contemporains, nous tracent le sombre tableau de la Bretagne à cette époque : nos villes envahies et rançonnées par les régiments du roi ; nos campagnes incendiées, et ces troupes affamées de paysans traqués, comme des bêtes fauves, par les soldats de M. de Chaulnes, qui les pendaient par milliers aux branches des chênes le long des routes. « On a chassé et banni, écrit-elle à sa fille, toute une grande rue de Rennes, et défendu de les recueillir (les habitants) sous peine de mort, de sorte qu'on voit tous ces misérables, femmes accouchées, vieillards, enfants, errer en pleurs au sortir de la ville, sans savoir où aller, sans avoir de nourriture ni de quoi se coucher. »

« Sans parler des infamies qui furent la conséquence de la Révocation de l'édit de Nantes, et que des travaux récents, appuyés sur des documents authentiques, nous ont révélées dans toute leur horreur.

« L'âge d'or de la Bretagne, ne le cherchez pas sous le grand Roi ; car jamais, au contraire, la tyrannie ne fut plus odieuse et plus impitoyable.

« Aux États de Saint-Brieuc, 1715, quelques mois après la mort de Louis XIV, le mouvement national, longtemps comprimé, se dessina. Les députés bretons revinrent à la charge.

« Deux ans plus tard, le 16 décembre 1717, s'ouvrirent les fameux États de Dinan.

« Dès la première séance, l'Assemblée laisse percer l'intention de résister aux empiètements du pouvoir royal.

« Le maréchal de Montesquiou venait d'être nommé gouverneur du duché. Mal disposé en faveur de la Bretagne, dont il méconnaissait la constitution et le caractère, c'est lui qui avait refusé de recevoir les clés de la ville de Nantes, parce qu'on avait omis de lui offrir en même temps un bassin d'argent.

« A la séance d'ouverture, le maréchal donna à entendre que la Cour comptait sur l'obéissance absolue à ses volontés. On demandait à l'Assemblée une somme de deux millions, à titre de don gratuit au Roi. On exigeait que le vote ait lieu, sans discussion et par acclamation, avant même que les députés se soient rendu compte de leurs ressources.

« Une prétention aussi exorbitante fit passer comme un frémissement dans l'Assemblée. Des protestations hardies partirent des rangs de la noblesse et du tiers. Le clergé seul, soumis aux ordres de la Cour, baissa la tête. La majorité arrêta que les États entendaient délibérer à leur heure sur toute demande des commissaires royaux.

« Une députation, composée des présidents des trois ordres, fut aussitôt envoyée au maréchal pour l'informer de cette grave décision.

« La réponse ne se fit pas attendre. Les États avaient été ouverts le 16 décembre. Le surlendemain, 18, M. le maréchal de Montesquiou entrait dans la salle, en

grand appareil, et prononçait la clôture des États d'un ton plein de menaces. »

Il faut avouer que rien ne ressemblait moins à un gouvernement constitutionnel et libéral.

Au point de vue de la biographie angevine, nous trouvons quelques renseignements intéressants. Ainsi la *Revue historique* publie un curieux article sur un ouvrage que M. l'abbé Cyprien Tanguay vient de publier à Québec. C'est le tome Ier d'un *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, depuis la fondation de la colonie.* Ce travail comprend l'inventaire de toutes les familles nobles et plébéiennes, riches et pauvres, qui ont fait souche dans la Nouvelle-France. Le premier volume s'étend depuis 1608 jusqu'en 1700 exclusivement. Il sera précieux pour tous les curieux qui s'occupent de questions généalogiques, et il est réellement le livre d'or de ce pays dont la population est sortie tout entière de la France.

« Le régiment de Carignan, dit M. l'abbé Tanguay, licencié au milieu du XVIIe siècle, au Canada, y jeta les fondements de branches nombreuses de cadets de familles nobles. Chaque capitaine obtint une seigneurie dans laquelle se fixèrent ordinairement les soldats de sa compagnie. Après la noblesse d'épée, celle de la science : Robert Giffard, médecin, est qualifié de noble homme, conseiller et médecin ordinaire du roi; les familles d'Ailleboust, Chartier de Lotbinière comptent aussi des médecins du roi. Sarrasin, qui s'est fait un nom par ses découvertes scientifiques, était d'une

bonne famille de Nuits, et il s'allia aux Hazeur, aux Gauthier de Varennes. Thaumur de la Source, Taillandier, étaient dans le même cas... Presque toutes les charges administratives et judiciaires se donnaient à des personnes de naissance : M. de Sailly, juge à Montréal, Jean de Saint-Père, plus tard Danré de Blanzy, notaires royaux, se rattachaient à des familles dont les armes ont été admises dans l'Armorial de France. Le procureur fiscal, les simples greffiers des justices, les greffiers et les huissiers du conseil supérieur furent choisis toujours parmi les personnes les plus recommandables par l'instruction et la famille.

« Enfin, il y a la noblesse canadienne, celle des familles venues dès les premiers temps de la colonisation, pendant la lutte terrible des débuts.... »

Dans ce curieux volume on rencontre plusieurs noms d'Angevins : Bergevin, d'où la famille Bergevin-Langevin, à laquelle appartient le ministre actuel des travaux publics au Canada; Berthelot, sieur du Veau-des-Cormiers; Bory, sieur de Grand' Maison; Chicoine, sieur de Bellevue; de Beaurepos; Gervaise, procureur fiscal; Hamelin, sieur des Grondines; Lamarre, dit Bellisle, médecin; Langevin, dit Lanoix, syndic; Maranda; Robin, dit Lapointe, juge.

On voit, par cette liste, nécessairement incomplète, quels liens étroits unissaient cette colonie à notre pays qu'elle regarde bien toujours comme la mère-patrie.

Le *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, que nous aurons encore plus d'une occasion de citer, contient un très-savant article de M. l'abbé Guillotin

de Corson, sur la Commanderie du Temple de Carentoir, qui relevait du grand-prieuré d'Aquitaine. On n'a pas la suite complète de ses commandeurs, mais parmi ceux dont les noms sont parvenus jusqu'à nous, il s'en trouve deux évidemment angevins.

Le premier est Jacques Coustard du Moullinet. Plusieurs aveux rendus en 1645 à frère Jacques Coustard du Moullinet nous apprennent qu'à cette époque la commanderie de Carentoir était entre les mains de ce chevalier.

Il eut un différend avec Jean Coué, « recteur ou vicaire perpétuel du temple de Carentoir, » au sujet des dîmes de cette paroisse. Il mourut en 1649, car on a conservé un « inventaire des biens meubles trouvez au lieu et manoir de la Couëfferye, après le décès de feu frère Jacques Coustard du Moullinet, cy-devant commandeur de ladite commandrye de Carentoir. » Cet inventaire est daté du 8 octobre 1649 et nous apprend aussi que le commandeur Coustard « s'était retiré à Angers » où probablement il mourut.

Le second est « frère René Chevrier, chevalier magistral de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, » qui rendit aveu au Roi le 3 juillet 1677 pour la commanderie du temple de Carentoir, et le 3 janvier 1681 pour le temple de la Coëffrie en particulier.

A cette dernière époque le commandeur de Carentoir habitait « ordinairement en la ville d'Angers, paroisse de Saint-Auron? » mais nous voyons qu'il allait assez souvent visiter son manoir de la Coëffrie. Il semble même que René Chevrier fit de notables réparations à ce manoir.

Il soutint un long procès contre les paroissiens de Messac, relativement aux dîmes dues par eux au temple de la Coëffrie : chose assez singulière, ayant été transféré de la commanderie de Carentoir à celle de Perros et Launay, René Chevrier continua à procéder au nom de son successeur, Jacques Arnault. Nous avons une lettre de celui-ci traité « d'infirme et éloigné de Bretagne » par René Chevrier, dans laquelle il dit « qu'il est surpris d'apprendre que depuis 1696 qu'il est titulaire de la commanderye de Carentoir, il se poursuit un procès en la Cour, sous le nom de frère René Chevrier, cy-devant commandeur de la même commanderye. » Frère Arnault supplie en conséquence les membres du Parlement de Bretagne de ne pas terminer ce procès sans l'entendre, puisqu'il s'agit de son propre bénéfice. Nous ignorons quel fut le résultat de cette bizarre affaire.

M. Prosper Levot, conservateur de la Bibliothèque de la marine à Brest, publie dans les Annales de la Société académique de Nantes une notice sur le comte de la Gallissonnière, grand sénéchal d'épée de la province d'Anjou, député à l'Assemblée nationale ; cette notice étant presque toute empruntée au précieux ouvrage de M. Bougler, *le Mouvement provincial en* 1789, je ne puis que renvoyer à l'œuvre de notre si regretté collègue.

Le comte de la Gallissonnière était, comme vous le savez, le petit neveu de l'amiral du même nom, et M. Levot raconte, d'une manière intéressante, l'existence de cet illustre marin.

La Gallissonnière (Roland-Michel Barrin, marquis

de), lieutenant-général des armées navales, grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, directeur du dépôt des journaux, plans et cartes de la marine, associé libre de l'Académie des sciences, né à Rochefort, le 11 novembre 1693, mort à Nemours le 26 octobre 1756, était fils d'un lieutenant-général qui, comme chevalier de Malte, participa, en 1669, au siége de Candie, et qui, après s'être bravement montré (mai 1692) à la bataille de la Hougue, où il commandait, sur le *Saint-Esprit*, une division de l'armée navale, fut fait prisonnier, en 1702, à l'affaire de Vigo, et conduit à Londres où il prit une part active aux négociations qui amenèrent la paix d'Utrecht. Son fils, après avoir achevé ses étude sous Rollin, qui augura bien de son avenir, entra comme garde dans la marine, en 1710. Devenu capitaine de vaisseau après vingt-huit années de services dans le cours desquelles il avait maintes fois fait preuve de courage, et préférant le service actif de la mer à un poste sédentaire, il refusa, en 1744, les fonctions de gouverneur au Canada que le roi lui avait fait offrir; mais, quand le marquis de la Jonquière, nommé à sa place, eut été pris par les Anglais en se rendant à sa destination, la Gallissonnière reçut l'ordre de se rendre au Canada. Arrivé à Québec, vers la fin de 1745, il y établit immédiatement un arsenal et un chantier de construction, où il employa les bois que le pays fournissait en abondance. S'appliquant en même temps à réaliser les diverses améliorations que réclamait la colonie, il conçut, proposa, fit adopter et exécuta en partie un vaste plan, d'après lequel le Canada aurait été rejoint à la Louisiane, par

une chaîne de forts et d'établissements le long de l'Ohio et du Mississipi, et à travers les régions désertes qui séparaient ces deux colonies. Le but de ces travaux était de rendre les communications plus promptes et plus faciles et de resserrer les Anglais entre les montagnes et la mer, pour les empêcher de rien entreprendre contre les établissements français. Lorsque la Gallissonnière avait pris possession de son gouvernement, les sauvages, habitués à juger du mérite de l'homme d'après ses avantages physiques, n'avaient pas dissimulé l'espèce de répulsion que leur causaient et l'exiguité de sa taille et une gibbosité qui semblait encore le rendre plus petit qu'il ne l'était réellement. « Il faut, lui avaient-ils dit, que tu aies une bien belle âme, puisque avec un si vilain corps, le grand chef, notre père, t'a envoyé ici pour nous commander. » Leurs préventions, que le gouvernement sage et paternel de la Gallissonnière dissipa graduellement, étaient complétement effacées lorsqu'il revint en France, en 1749; aussi, à son départ, reçut-il des indigènes les témoignages les moins équivoques d'affection et de respect. Nommé chef d'escadre et directeur du dépôt des cartes et plans de la marine, il contribua à faire décider et exécuter les voyages de Chabert, Bory et Lacaille, qui eurent pour résultat la détermination d'un grand nombre de positions géographiques jusqu'alors incertaines. En 1750, il fut l'un des trois commissaires chargés de régler, contradictoirement avec les commissaires anglais, les limites des possessions françaises et anglaises en Arcadie. De là, une série de négociations qui donnèrent lieu à l'échange de

divers mémoires ou documents, mais qui n'eurent d'autre résultat que de perpétuer entre les deux nations un désaccord dont l'Angleterre se fit un prétexte pour reprendre les hostilités, en 1755, avant toute déclaration de guerre.

La Gallissonnière, après avoir successivement commandé deux escadres d'évolutions dans l'Océan, en 1754 et 1755, commanda, en 1756, l'escadre de douze vaisseaux, cinq frégates et cent cinquante bâtiments de transport, sur lesquels étaient embarqués 12,000 hommes de troupes aux ordres du maréchal de Richelieu. Après en avoir opéré le débarquement, il alla croiser entre Majorque et Minorque, afin d'intercepter les secours que les Anglais pourraient envoyer au fort Saint-Philippe, dont Richelieu était allé faire le siége après s'être rendu maître de Mahon. L'amiral Byng ayant reçu de son gouvernement l'ordre d'attaquer l'escadre française et de ravitailler le fort Saint-Philippe, quitta le rocher de Gibraltar, sous le canon duquel il s'était placé, et parvenu le 17 mai devant Minorque avec treize vaisseaux et cinq frégates, il engagea un combat de quatre heures, à la suite duquel il fut obligé d'abandonner le champ de bataille et de regagner Gibraltar. La Gallissonnière, en poursuivant les Anglais, eût, sans aucun doute, pris plusieurs de leurs vaisseaux, déjà très-maltraités; mais il sacrifia cette gloire facile à son devoir qui lui prescrivait de rester devant Minorque, afin d'en hâter la prise en empêchant de la secourir. Son but fut atteint, car le fort Saint-Philippe fut pris d'assaut dans la nuit du 27 au 28 juin, par Richelieu. Avec ce fait d'armes se

termina la carrière de la Gallissonnière. Malade depuis longtemps, il avait fait cette campagne contre l'avis des médecins qui lui avaient annoncé une fin prochaine, s'il s'exposait de nouveau aux fatigues de la mer. Le sentiment du devoir faisant taire toute considération personnelle, il n'avait tenu aucun compte de ces avertissements. Cependant, sa position s'aggrava tellement qu'il lui fallut se démettre de son commandement. Il essaya de se rendre à Fontainebleau, où était la cour, mais il ne put y arriver; les forces lui ayant totalement manqué à Nemours, il y mourut. Louis XV témoigna le regret de n'avoir pu le voir pour lui remettre lui-même le bâton de maréchal de France.

La Gallissonnière n'était pas seulement un marin distingué, il aimait l'histoire naturelle, et dans ses voyages il s'attachait, partout où il abordait, à naturaliser les productions de nos climats, de même qu'à son retour il dotait le sol français des arbres ou des plantes qu'il avait recueillis à l'étranger, et dont sa terre, située à quatre lieues de Nantes, était une véritable pépinière. Sérieux et ferme, mais en même temps bienveillant et affable, il commandait le respect et l'affection aux matelots par son intégrité et par sa vigilance à assurer leur bien-être.

Il y a peu de temps, parcourant les bords charmants du Layon, je m'arrêtais, à Saint-Aubin, devant le vieux logis qui fut celui des La Gallissonnière. Ma pensée se reportait sur ces marins, en grand nombre sortis de l'Anjou, et qui ont si vaillamment servi leur pays. Je revoyais ceux qui, dans ces derniers temps, sont morts victimes de leur dévouement, soit qu'ils eussent déjà

fourni une longue et généreuse carrière, soit qu'ils ne fissent encore que s'élancer dans la lutte en y apportant toute l'ardeur de leur admirable patriotisme. Ce n'est pas sans émotion que je me rappelais que le dernier dont les journaux ont annoncé la perte, était un tout jeune homme, un lieutenant de vaisseau, mais il avait déjà prouvé qu'il eût apporté une gloire nouvelle au beau nom de La Gallissonnière.

En terminant, je citerai une pièce de vers, publiée par M. Delphis de la Cour dans les Annales de la Société d'Agriculture de Tours. Je crois qu'elle sera la bienvenue dans notre Société où la poésie est si heureusement cultivée. Elle a pour titre *Les fronts pâles et les fronts roses :*

L'un près de l'autre, enfant rieur, vieillard morose,
Pour les yeux du poëte ont un charme puissant ;
Il aime à voir un front pâle avec un front rose,
Celui qui monte auprès de celui qui descend.

De l'enfant, du vieillard, commune est la faiblesse ;
Ils recherchent tous deux les grands ombrages verts;
Quand il tombe du ciel, le même rayon blesse
Les yeux bientôt fermés, les yeux à peine ouverts.

Souvent ils ont besoin qu'on prenne leur défense,
Qu'on éloigne leurs pas de l'abîme béant ;
Car l'homme vit, hélas ! entre une double enfance,
Entre deux sombres nuits; l'une était le néant.

Avec son petit-fils quand l'aïeul se promène,
C'est le plus jeune bras qui sert de point d'appui ;
Il croit mener l'enfant, c'est l'enfant qui le mène,
Et, de même qu'il voit, écoute, entend pour lui.

L'un s'attriste de tout, d'un rien l'autre s'égaie,
Tous deux font en parlant des efforts superflus ;
Si l'un cherche les mots, si l'autre les bégaie,
C'est que l'un ne sait pas, que l'autre ne sait plus. —

Quand il voit des vieillards pâles, des enfants roses,
Le poëte se dit : c'est hier et demain,
C'est le commencement avec la fin des choses
Qui passent dans la rue en se donnant la main.

Paul Lachèse.

A L'OMBRE DE ROLAND

Ça, dit Roland, je suis neveu du roi de France
Je dois me comporter en franc neveu du roi,
Quand j'ai mon ennemi désarmé devant moi,
Je m'arrête. . . . .

V. Hugo (*Légende des Siècles.*)

O ma Durandal, comme tu es belle et sainte!.....

(*Chanson de Roland.*)

Jeune et glorieux paladin,
Digne neveu de Charlemagne,
O toi qui, dans mainte campagne,
Fus la terreur du Sarrasin ;
Dans ta carrière belliqueuse,
Après ton oncle sans rival,
Toi qui brandissais Durandal,
Quand il brandissait la Joyeuse !

Noble organe de ton ardeur,
Toi dont une muse aguerrie,
Père de la chevalerie,
A chanté la sainte fureur ;

Du troubadour et du trouvère,
O toi l'Achille radieux,
Toi qu'au rang de ses demi-dieux
Eût mis le poétique Homère !

Fils de notre comte Milon,
Aujourd'hui, s'il fallait en croire
Ce que le burin de l'histoire
Inscrivit auprès de ton nom,
Mainte province fut plus fière
D'un titre quelquefois plus vain,
C'est sous notre ciel angevin
Que ton œil eût vu la lumière.

Avec Aude nous te pleurons,
Aude l'épouse, Aude l'amante,
Fidèle, non moins que charmante,
Aude parmi tous les barons
Cherchant ta bannière chérie,
Bannière de gloire et d'amour ;
Aude avide de ton retour
Et dont ta mort tranche la vie !...

Charmés, charmants, unis, heureux,
Comment vous plaindrais-je à cette heure ?
Depuis tant de siècles tous deux
Vous avez le ciel pour demeure !
Dans le même rayonnement,
Et dans le même météore,
Sans vieillir vous aimez encore
Sans défiance et sans tourment !

Ah ! si tu pouvais en ce jour,
Pour l'honneur de tes fils renaître,
Ta bouche nous dirait peut-être,
Dans l'accent d'un pieux amour :
Qui touche le plus ta mémoire,
Spectre sanglant de Roncevau,
De ton héroïque tombeau
Ou bien du berceau de ta gloire ?

P. Belleuvre.

A L'OMBRE DE ROBERT LE FORT

En jour la fureur et le nombre
Jamais n'ont rien pu contre lui,
Pour le vaincre il fallut dans l'ombre
Attendre qu'il fût endormi !

(*Anonyme.*)

Salut, ô géant des batailles,
Antique tige de nos lys,
Robert dont la cotte de mailles
Comptait tant de rois en ses plis.

Au joug honteux des Scandinaves
Toi qui ne sus pas te plier,
Toi qui de nos bords Andégaves
Fus si longtemps le bouclier.

Contre ce torrent indomptable
Toi qui faisais avec ton bras,
Ce que le glaive redoutable [1]
D'un empereur ne pouvait pas.

[1] L'épée de Charlemagne impuissante en les mains de Charles le Chauve.

Quand allait te fuir la victoire,
Avant d'avoir touché ton but,
Toi qui t'endormis dans ta gloire,
Salut, Robert le Fort, salut !

Je vois encor l'église sainte,
Témoin de ton dernier effort
Quand l'ennemi dans son enceinte,
Lâchement ourdissait ta mort.

Tout y vient réveiller ton ombre,
Tout y parle de tes exploits,
Tout y rappelle sous le nombre
Que tu succombas une fois...

Tu vis tout en ce mot : Brissarthe !
Et du fameux Robert le Fort
Le moindre pêcheur de la Sarthe
Pourrait nous raconter le sort.

Et sur la pierre creuse et nue
Où tu tombas comme un lion,
Et sur la dalle vermoulue
Je ne lis pas même ton nom !!...

Du moins les fils dignes du père
Restés preux en devenant rois,
Ont porté ton ardeur guerrière
Et tes vertus sur le pavois.

Et quand la France fut frappée
De nos jours nous avons encor
Retrouvé la vaillante épée
Et l'âme de Robert le Fort.

P. Belleuvre.

LES

BAINS ROMAINS

A ANGERS.

> Tel est l'objet propre de l'Archéologie : elle sert d'auxiliaire à l'histoire, qu'elle complète en la confirmant. Les ouvrages faits de main d'homme suppléent à l'absence de documents écrits, et là où le parchemin fait défaut ou se tait, les monuments élèvent la voix et tiennent un langage compris de tous.
>
> (*Discours de Mgr Freppel au Congrès archéologique de France, session d'Angers*, 19 juin 1871.)

Quels documents nous restent, Messieurs, sur l'historique de notre cité aux premiers siècles de notre ère? Aucuns. C'est le cas ou jamais, quand le parchemin fait aussi complétement défaut, d'interroger religieusement chaque pierre et d'en obtenir un langage compris de tous. Encouragé par un conseil aussi sage et aussi autorisé, j'essaierai timidement de soulever un petit coin du voile obscur qui recouvre l'antique Juliomagus en attendant que d'autres, plus heureux, ressuscitent la cité gauloise.

César, dans ses *Commentaires*, nous apprend qu'en nos pays il fit la rencontre d'une peuplade du nom des Andes.

Sans nul doute cette peuplade avait un centre et tout porte à croire que ce centre était Angers qui alors, par hommage pour son vainqueur, changea son nom en celui de Juliomagus.

Aucun autre vestige, que je sache, n'autorise cette induction, malgré les prétentieuses ambitions de nos anciens annalistes, pour qui le déluge fait à peine obstacle à leur créatrice imagination.

Maîtres de la Gaule, les Romains, sans se préoccuper des villes, choisirent des points stratégiques pour y créer leur domination. Ils s'y fortifièrent et s'y établirent à demeure indéfinie. Aux avantages militaires ils joignirent le confortable. Ces camps subsistèrent pendant toute l'ère romaine ; et comme pour l'œil le plus clairvoyant et le plus inquiet, aucun rival en force et en puissance ne se pouvait soupçonner, c'était pour les siècles qu'ils bâtissaient.

Qu'on visite Frémur et ce seront des débris de ville qu'on y découvrira. Outre le rempart toujours apparent qui, de la Maine à la Loire, ferme le triangle relié alors par des ponts aux rives opposées, vous aurez, à l'instar de Rome, bains, temples, cirque, théâtre, etc.

La tradition, les relations de nos devanciers, les vestiges encore subsistants et surtout les fouilles présentes si habilement conduites par notre confrère et regretté président Godard-Faultrier, nous rendent palpables encore ces colossales constructions.

Au seuil de la cité gauloise un contagieux entraîne-

ment d'imitation ne pouvait manquer d'accompagner l'assimilation si rapide dans ses mœurs de la race vaincue. Dans son existence, dans sa physionomie, dans ses habitudes aussi bien que dans son nom, notre ville fut romaine.

Les temples exceptés balayés tous au ve siècle par le souffle chrétien, tout ce qui constitue la cité de ce temps nous est manifestement révélé : Arènes de Grohan, bains de Lesvières, cimetière de la gare, aqueduc central de la rue Milton, naguère mis à nu par les travaux de percée, sont pour nous la révélation d'une capitale régionnaire que n'égalera ni la cité gallo-romaine, ni la forteresse de Nerra. Au moyen âge seulement les Plantagenets et saint Louis la pourront approcher en importance et splendeur.

Dans la création du quartier de la Fidélité avoisinant l'église Saint-Joseph, les arènes nous sont apparues dans leur imposant périmètre ; le faubourg Bressigny et la rue Hanneloup formaient tangente de son ellipse surchargée de gradins.

Que de vestiges à la gare n'ont pas révélé la nécropole romaine ! Ils ont été pour notre Musée la mine inépuisable des plus beaux et plus imposants spécimens.

Pourquoi cet aqueduc de la rue Milton ? D'où venait-il et où se rendait-il ? Quel était son objet ? Problèmes insolubles encore ; à cette réserve, qu'en cette direction, il nous révèle enfouis ou détruits d'autres monuments.

Si, en tête du pont de la Basse-Chaîne, on considère la rive opposée, on remarquera deux mamelons séparés par une déclivité prononcée en forme de fer à cheval. Sur l'un est édifié le château, précédé lui-même des

fortifications gallo-romaines et du premier évêché cédé aux comtes d'Anjou en 850 [1]. Le second, orné au soubassement de l'hôtel (XVI^e siècle), dit du roi de Pologne, était naguère surmonté des ruines de l'ancien prieuré de Lesvières. La chapelle, le logis de M. Mamert, en sont encore des fractions. A date des plus rapprochées, la place actuelle de Lesvières était appelée, dans le quartier, Cimetière de Lesvières.

Au centre, sur la partie culminante, dans l'enceinte de l'Académie, des bases de tour ont été mises à nu, il y a quelques années, et rangées dans l'époque romaine par notre savant et judicieux confrère le commandant Prévost.

Au-devant de ces tours, entre les deux mamelons, penchée vers la rivière, une enceinte mi-circulaire semble se deviner. Serait-ce un cirque romain ? C'est une hypothèse permise que justifient d'ailleurs quelques vestiges trouvés lors de la construction des maisons du boulevard faisant face au château.

Sur le revers opposé des tours et du mamelon, entre le roc de Lesvières à droite, le point élevé de la gare autrefois enclos de la Visitation, sur la gauche, une pente rapide, en plein midi, vous offre l'exposition la plus chaude et la mieux abritée. Ce sont les Belles-Poitrines, caractéristique appellation laissée au sol qui les abritait et les fortifiait. De vastes prairies où serpente la Maine sont encadrées par les coteaux de la Baumette et de Pruniers. A peine devinera-t-on, à son extrême limite, le cours vers la Pointe d'une rivière qui semble

[1] Suivant charte entre le comte Eudes et l'évêque Dodon.

créée pour un tel site. Tel était, par nos pères, le merveilleux emplacement choisi pour leurs bains.

Quelles en sont les extrémités latérales ? C'est ce qu'il ne nous a pas été donné de mesurer. Mais dans le sens de la profondeur, nous croyons en avoir saisi l'ampleur.

Dans la partie culminante deux aqueducs presque parallèles, au centre des bassins, des salles diverses enduites de ciment, puis des canaux beaucoup moins soignés que les premiers, se dirigeant dans le sens méridional vers des puits d'absorption. Un mur épais au point d'une déclivité plus accentuée et au delà l'alluvion de la Maine.

Tels sont les objets que nous avons pu constater et dont nous voulons aujourd'hui vous présenter la fidèle description.

C'était en 1853, je venais, dans sa vente judiciaire, d'acquérir une assez grande portion des Belles-Poitrines. Le chemin vers la Baumette avait, aux beaux jours de 1848, vu sa pente adoucie par les ateliers nationaux. J'avais, en moyenne sur ce chemin, une différence de niveau de $1^{m},50^{c}$ environ, qu'il me fallut enlever pour rendre abordable ma nouvelle propriété. C'est cette opération, dans la partie supérieure seulement, qui nous révéla d'importantes constructions et nous mit sur la voie de recherches dans le voisinage.

Dans la rue même, au-devant de ma porte et à l'opposé, se voyait et se voit encore l'amorce d'un aqueduc coupé dans l'abaissement du sol.

Chez moi, le long de la clôture nord, sous une couche de terre végétale de $0^{m},50^{c}$, nous est apparue une chaus-

sée de 4 à 5 mètres de largeur formée en partie de grosses pierres ferrugineuses et de débris romains.

Dans ces débris nous avons recueilli trois médailles, un gros anneau de fer oxydé et un liard de Louis XIV, accusant une fouille ne pouvant remonter à plus d'un siècle.

Les médailles offertes au Musée de la ville sont, l'une en argent et deux en bronze.

La première est de Néron, avec cette inscription : *Imperator Nero, Cæsar Augustus, pontifex maximus tribunitia potestate pater patriæ.* Au revers le Génie de Rome, avec le *Senatu consulto.*

La seconde est un Claude, autour duquel on lit : *Titus Claudius, Cæsar Augustus, pontifex maximus, tribunitia potestate.* Au revers un gladiateur debout avec les lettres *S* et *C* (*Senatu consulto*), et l'inscription : *Constantiæ Augusti.*

La troisième est en argent. Selon M. Godard, c'est une médaille consulaire crénelée de la famille Mamilia, frappée au temps de la guerre contre Jugurtha. Elle représente un Mercure portant le caducée et coiffé du chapeau. Au revers, le type d'Ulysse et son chien, avec cette inscription : *Caius Mamilius Lemean.*

A dix mètres de la rue, nous avons trouvé le mur de clôture au nord, porté sur un bloc de maçonnerie protégé lui-même par un contre-mur sans mortier, en pierres de même nature que celles de la chaussée.

Ce bloc de maçonnerie en sens oblique ne tarda pas à se dégager complétement. La percussion annonce du vide, on fouille et l'on constate un magnifique aqueduc parfaitement conservé ayant une légère pente de l'est à

l'ouest. Un coude, à quelques mètres, lui fit reprendre la parallèle de la clôture.

En voici les formes, matières et proportions :

Il repose sur une casse schisteuse assez dure protégée, comme je l'ai dit, par un contre-mur à froid. Un amplecton composé de petites pierres de la grosseur d'un œuf, noyées dans une chaux vive, n'en font qu'un corps compact. La hauteur extérieure est de $0^{m},50^{c}$, et la largeur de $0^{m},60^{c}$. Il est couvert de pierres d'ardoises taillées au ciseau mais non polies, de $0^{m},04^{c}$ d'épaisseur, recouvertes elles-mêmes d'un lit de chaux hydraulique formant parement. Cet enduit est tellement conservé, qu'il semble sortir de la main de l'ouvrier.

A sept mètres cinquante vers le sud, parallèlement à ce canal, un mur amplecton de $0^{m},75^{c}$ de large traverse toute ma propriété.

En deçà, à dix mètres environ de la rue, adossé à ce mur, un tombeau en pierres d'ardoises brutes, orienté selon l'usage chrétien, fut mis à nu. Long de $1^{m},50^{c}$ seulement, il était composé de quatre pierres recouvertes d'une cinquième. Le bout le plus large à l'est, le plus étroit à l'ouest. Malgré cette disposition, la tête du mort fut trouvée au bout le plus étroit et les pieds au plus large, dans la direction du levant, conformément aux usages consacrés. Au reste aucune inscription ; rien à l'intérieur comme à l'extérieur n'a pu nous indiquer l'époque de l'inhumation. Nous pouvons attester toutefois qu'il ne présentait aucun caractère romain.

Mon plan de nivellement était achevé et avec lui se devaient terminer nos découvertes, quand faisant défricher au sud un petit carré, nous rencontrons à sept

mètres cinquante de la rue, à trente centimètres seulement au-dessous du sol, un mur amplecton de 0m,90c de large, dans la direction du nord au sud. A deux mètres vers est, et à cinquante centimètres de profondeur, de larges pierres d'ardoises, scellées sur un mur, excitèrent notre curiosité. L'une de ces pierres levées nous découvre un large aqueduc de 0m,40c sur 0m,50c. Les parois en amplecton peu soigné, le fond dallé de pierres d'ardoises brutes scellées par-dessous. La pente très-rapide se dirige vers sud. A peu de distance, en remontant, une bifurcation se produit. Un angle arrondi fait tourner la principale artère vers est. L'autre, beaucoup plus petite, remonte vers nord-ouest, de semblable construction. Les dimensions intérieures de cette dernière sont de 0m,28c sur 0m,30c. La principale elle-même, à un mètre de l'angle indiqué, se déprécie et n'a plus que 0m,35c sur 0m,55c.

Un large mur profilait vers est à deux mètres, amplecton à sa base avec appareil régulier couronné de briques à sa partie supérieure. A hauteur de l'amplecton, sur un formeret de 0m,07c, une masse noyée dans le mortier sur plan horizontal remontant vers nord, de 0m,30c à 0m,40c du sol. Sans parement, sans régularité, cette voûte entamée laisse un vide de 0m,40c. A cette profondeur, une couche de pierres sans mortier repose elle-même sur une seconde de casse argileuse étendue à 0m,35c d'épaisseur sur un lit de chaux de 0m,04c. Ce lit de chaux régnait sur une terre végétale peu profonde avec un sous-sol schisteux qui ne tarde pas à se durcir et à produire les pierres ferrugineuses trouvées tout d'abord en chaussée.

La fouille présente s'est faite à l'intersection de deux murs parementés à l'intérieur, se joignant en angle droit; le premier décrit ci-dessus, le second tout amplecton.

Nous cherchions une harmonie dans cette construction. C'était en vain. Aussi reprenons-nous la voûte à la surface; nous la suivons traversée l'espace de sept mètres par le canal décrit. A cette extrémité, nous la voyons reposée sur un mur de $0^{m},70^{c}$ d'épaisseur parementé au sommet et couronné d'un lit de chaux hydraulique. Sur son revers nord, enduit de ciment, nous trouvons à $0^{m},27^{c}$ de profondeur une surface plane également enduite, présentant tous les caractères d'un bassin dont nous n'avons pu mesurer l'étendue.

A distance vers est, sept mètres de la clôture nord, trois mètres de l'est, deux rangs de briques superposées entre des couches de ciment, formaient un petit canal de 15^{c} sur 20^{c}, enduit de ciment.

Vers sud, à la suite, un mur de $0^{m},70^{c}$ d'épaisseur enduit à la surface et au revers, présentait, à $0^{m},70^{c}$ de profondeur, une surface plane également cimentée.

A la limite sud de ma propriété, le sol brusquement coupé dans son niveau mettait à nu quatre sections de mur dont on suivait la trace l'espace de quinze mètres. Entre les deux du milieu un bloc recouvrait notre aqueduc, se dirigeant à sept à huit mètres sud, cinq est de l'ancienne maison Lachèse, vers une masse circulaire. C'était un puits recouvert d'une voûte en briques romaines présentant côté nord une ouverture de $0^{m},30^{c}$. Manifestement destiné à recueillir les eaux de l'aqueduc, ce puits circulaire avait $1^{m},15$ de diamètre sur 15^{m} de

profondeur, dont six amplecton reposant sur une cosse ferme.

A quinze mètres donc vers sud, les quatre murs indiqués en joignaient, à angle droit, un autre en petit appareil se poursuivant à l'est l'espace de quatre-vingts mètres.

C'était la clôture des bains. La propriété, morcelée au delà, fut alors coupée, pour des constructions de mur, de nombreuses tranchées ; aucun autre vestige ne s'est plus rencontré dans ces fouilles. C'était l'alluvion sans mélange artificiel.

Nos découvertes, Messieurs, sont bornées dans leur étendue, bornées dans leur harmonie.

Pourquoi, notamment dans la partie supérieure, deux aqueducs parallèles ? L'un sans doute amenait l'eau chaude, l'autre la froide. Mais où se trouvait la prise d'eau ? où se trouvait la chaufferie ? Parmi nos chroniqueurs les uns, avec toute apparence de raison, font venir l'eau de la fontaine Frotte-Penil, d'autres de la rivière.

Sans importance en cette question, permettez-moi d'évoquer ici le souvenir d'une bizarre construction détruite il y a environ vinq-cinq ans.

De vieilles ruines du prieuré de Lesvières couronnaient alors le coteau surmontant toutes les maisons de la Basse-Chaîne. A douze à quinze mètres au-dessous, au fond d'un vaste terrain, derrière l'hôtel de Pologne existait, sur une longueur d'environ cinquante mètres, une terrasse haute d'environ quatre mètres, traversée en long et large de conduits souterrains. Je n'en pus mesurer l'étendue.

Le transversal conduisait à une vaste cuve remplie d'eau dont l'orifice montait jusqu'au sol de Lesvières.

Quelle était l'origine de ce réservoir ?

Quelle en était la construction ?

Quel en était l'usage ?

Tout est hypothétique.

Je raconte sans tirer d'induction, dans la matière surtout, que je viens de traiter.

Un savant de nos jours, M. Ampère, d'illustre mémoire, a publié un ouvrage intitulé l'*Histoire romaine à Rome*.

A l'aide de ses ruines jusqu'à ce jour si religieusement conservées par ses Papes, il fait l'historique complet de cette incomparable capitale. Il arrive ainsi à contrôler des documents d'ailleurs assez riches.

Pourquoi pareille tentative ne se ferait-elle pas à Angers, souvent si pauvre en monuments écrits ? Si son histoire est muette, ses pierres sont éloquentes.

Nous savons si, de nos jours, elles répondent aux persistantes interrogations de notre savant et laborieux confrère M. d'Espinay. Espérons que sa riche collection sera recueillie, ses matériaux groupés, et que l'histoire d'Angers à Angers sera faite. Trop heureux si en cet édifice je puis fournir ma pierre.

L. Rondeau

PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES.

SÉANCE DU 26 JUIN 1872.

A sept heures et demie la séance est ouverte.

Le procès-verbal est lu et adopté avec une légère rectification.

La correspondance contient le règlement général et le programme de l'Exposition universelle qui doit s'ouvrir dans la ville de Vienne (Autriche), le 1er mai 1873.

Ce règlement imprimé à Paris par les soins du Commissariat de la section Française, rappelle le rang flatteur que la France en 1871, même au milieu de ses désastres, occupait dans l'Exposition universelle de Londres.

Avant d'aller plus loin, M. Henry Jouin, secrétaire général, prie de mentionner dans ce procès-verbal que la Société n'a pas encore reçu de réponse de l'Administration sur la proposition faite à la ville de Rouen, d'un projet d'échange, grâce auquel cette cité, contre une autre œuvre d'art, nous concéderait la statue de Bonchamps, érigée dans ses murs.

L'attention de la Société n'en reste pas moins fixée sur un résultat qu'elle poursuivra dans la mesure de son influence.

La Société reçoit communication d'une pétition à l'Assemblée nationale, tendant à maintenir le concours académique de 1870, dans les académies où il avait été établi, au moment où il fut arrêté par nos désastres. Depuis, le Ministre consulté pour savoir si on lui donnerait suite, n'ayant pas encore tranché la question, l'Assemblée dans cette adresse est priée de la résoudre.

M. Henry Jouin est invité à donner lecture de l'Ode de Mlle Marthe Lachèse à Hippolyte Flandrin, pièce couronnée dans le concours des Jeux floraux, cette année même. Ces vers, objet d'une distinction si bien méritée ne pouvaient manquer de rencontrer les sympathies de la Société, et elle décide à l'unanimité, que cette Ode, après avoir été soumise par déférence au comité de Rédaction, viendra enrichir nos annales de 1872.

M. le Président donne connaissance d'une communication de la Société des agriculteurs de France, relative à des projets de loi sur le régime des eaux et les irrigations. Une circulaire de cette Société est annexée à cet envoi, circulaire faisant appel aux fermiers, aux cultivateurs, aux théoriciens et aux praticiens de la science agricole, pour laisser la voie de la dissidence et de l'hostilité si nuisible aux intérêts de l'agriculture, afin de s'entendre au contraire, et de se concerter pour obtenir de la législation des réformes nécessaires dans le but d'arriver avec la protection de la loi aux résultats les plus avantageux.

M. d'Espinay qui, en sa qualité de Président de la Section archéologique, représentait la Société au congrès présidé cette année à Vendôme par le Ministre de l'Instruction publique, nous rend compte des principaux

épisodes de cette fête scientifique. On aurait eu le désir de profiter de cette solennité pour ériger la statue de Ronsard, mais cette statue n'ayant pu être terminée pour cette circonstance, on avait suppléé par un moulage provisoire.

La session du Congrès de Vendôme a duré six jours, du 18 au 24 juin dernier. Le programme de l'archéologie comprenait quatre-vingt-deux questions puisées particulièrement dans l'histoire locale.

La ville de Vendôme possède un très-beau musée d'antiquités. Le concours généreux d'un grand nombre de collectionneurs y avait encore ajouté des spécimens de toutes les époques, et en avait fait une magnifique exposition. On y voyait aussi des tableaux, principalement des grands maîtres Flamands.

Parmi les monuments visités par les membres du Concours, M. d'Espinay nous cite l'église de la Trinité, construite primitivement par Geoffroy Martel, et dont les siècles suivants ont bien changé la physionomie. Il signale, comme un document très-curieux, un dessin du XVII^e^ siècle de l'abbaye de Vendôme, dont chaque partie porte au bas de ce dessin un numéro indiquant son nom et son appropriation. Le bâtiment circulaire a une grande analogie avec notre tour d'Evrault; et s'il faut en croire l'appellation de *Coquina* désignée sous le n° 9, il aurait eu aussi la même destination originaire que la tour de Fontevrault. Sous le nom de *Horreum*, on désigne les greniers de l'abbaye qui ont rappelé à M. d'Espinay nos greniers Saint-Jean, d'où il faut conclure que les greniers étaient, à l'époque, une annexe obligée des hôpitaux et des couvents.

Les membres du Congrès ont visité en outre une église du XVI^e^ siècle, la chapelle Saint-Jacques; la chapelle Saint-Pierre, réputée mérovingienne, mais dont l'examen approfondi des hommes de l'art appelés à cette fête ne peut faire remonter l'origine au-delà du XI^e^ siècle; le château de Vendôme aussi remarquable par sa position pittoresque que par ses souvenirs historiques, pendant les guerres de religion; l'hôtel-de-ville de la fin du XV^e^ siècle, construit sur une porte de l'antique cité.

Les séances du Congrès ont attiré un nombreux auditoire. Le programme, comme nous l'avons dit, ne comprenait pas moins de quatre-vingt-deux questions, *toutes traitées et savamment traitées*, pour reproduire les expressions de M. d'Espinay.

Des conférences sur l'époque anté-historique et anté-diluvienne, sur l'époque gallo-romaine et sur celle du moyen-âge, se sont succédées. Parmi les étrangers, M. l'abbé Auber, M. l'abbé Chevalier, M. de Laurière et M. d'Espinay ont pris part aux discussions.

Le 24 juin, les questions étant épuisées, le Congrès visite le château de Lavardin, forteresse située comme celle de Vendôme, au sommet d'un côteau et, comme elle, éprouvée par des siéges et par de dramatiques épisodes. Une ombre cependant s'étendait sur ce tableau attrayant; c'était l'absence de M. de Caumont, retenu à Caen par la maladie, ce qui fait dire au Président de notre section archéologique, que si les esprits étaient à Vendôme, les cœurs étaient à Caen.

M. Henry Jouin qui nous avait promis quelques vers à Paul Flandrin dans le cas où l'on ferait la lecture de

l'Ode à Hippolyte, par Mlle Lachèse, était mis en demeure de payer sa dette, et s'il ne l'a pas acquittée par un nombre considérable de vers, il l'a fait avec cette monnaie rare et charmante qui s'appelle un Sonnet, petite pièce pleine de grâce et de sentiment, terminée par cette délicate antithèse :

» Dante avait vu Satan, vous allez au Seigneur. »

A propos de monnaie, suivait une pièce de vers de M. le Dr Grille, *l'Amour et l'Intérêt*, pièce remplie de verve et d'entrain, dans laquelle M. Grille montre assurément beaucoup d'esprit, mais pour démonétiser (à notre avis) un peu trop l'Amour auquel on croit encore quand il est pur et élevé.

Enfin, la Société a été privée du plaisir d'entendre les compositions de M. L. Rondeau et de M. V. Pavie, dont la lecture est ajournée par suite de circonstances particulières.

Il est neuf heures et demie, la séance est levée.

Excursion aux fouilles du camp de César.

Comme la Société l'avait décidé précédemment, des lettres avaient été envoyées à tous ses membres pour les prévenir que la promenade aux fouilles des Châteliers dirigées par M. Godard, étant arrêtée comme complément de cette séance, une voiture prendrait, à la porte du Jardin fruitier, le mercredi 10 juillet, à sept heures précises du matin, ceux d'entre eux qui auraient donné leur adhésion à l'excursion projetée. Dix membres se trouvèrent au rendez-vous et par un temps frais et à

demi-couvert, un omnibus confortable, attelé de deux bons chevaux descendait à la porte de M. Godard-Faultrier, une demi-heure après, MM. Adolphe Lachèse, l'abbé Choyer, d'Espinay, Port, Henry Jouin, L. Cosnier, Barassé, Rondeau et Belleuvre. La jolie propriété de M. Godard, par sa fraîcheur et ses gracieux ombrages, respire par elle-même un air d'hospitalité et fait pressentir l'accueil bienveillant qui vous attend.

M. Godard, le visage épanoui apparaît sur le seuil, de grandes poignées de main sont échangées, mais les instants sont comptés, un engagement dans l'intérêt réciproque du loueur de l'omnibus et des voyageurs, doit les ramener à Angers pour déjeûner à dix heures. Un chapiteau colossal de la décadence gallo-romaine se présente à nos regards en entrant, et une discussion intéressante s'engage déjà sur son style et sur son caractère dont il sera question plus tard, M. Godard devant nous donner à une prochaine séance sur cette exploration scientifique, un mémoire que nous aurons alors à analyser.

L'essaim des visiteurs sous la conduite du maître des Chauvelais, se met gaiement en marche, et parcourt à sa stupéfaction plusieurs champs traversés par un antique système d'irrigation, que l'occupation romaine attestée par tant de médailles et de vestiges, permet d'attribuer à l'exploitation d'un bain de la même époque.

Chemin faisant, M. Michel, jeune, un de nos anciens collégues de la commission archéologique, grossit le groupe des curieux. Le canal proprement dit, dont M. Godard a pu montrer un vestige assez considérable,

était fabriqué en une substance composée sans doute, mais ayant une grande analogie avec le plomb.

Il ne reste plus aujourd'hui que les traces du tuyau extérieur en maçonnerie qui le recouvrait. Son parcours que l'on prétend d'une grande étendue et dont la partie mise à ciel ouvert par les fouilles, occupe déjà un espace considérable, ne pourra être mesuré que lorsque les fouilles auront atteint leur complément. Dans la partie découverte, il décrit de nombreuses sinuosités. Dans ses détours, il nous conduit à un espace presque circulaire où l'eau arrivait sans doute à destination et où la découverte de tuyaux à bouches de chaleur semblerait faire supposer l'établissement du bain lui-même. On y trouve en outre deux pans considérables de construction en petit appareil avec imbrications. Tous ces vestiges ont été l'objet d'une étude approfondie de la part des visiteurs et d'une discussion des plus intéressantes entre MM. Godard, Port, d'Espinay, particulièrement, controverse dans laquelle les hypothèses les plus opposées ont été abordées avec cette vivacité que donne l'amour de l'art et de la science, mais dans les termes les plus courtois. Cette discussion dans une lice qui ne fera que s'étendre de plus en plus et dans laquelle on rompra bien d'autres lances, n'a fait en définitive que resserrer les liens des membres présents. Pour respecter l'engagement conclu avec le voiturier, le mot de départ ayant été prononcé par M. le Président de la Société, M. Godard animé de la sainte colère de l'amitié, jure qu'on lui fera raison de cette mauvaise pensée. Il nous présente à l'aimable châtelaine des Chauvelais et à sa gracieuse bru Mme Hippolyte Godard, dont le fils André,

âgé de six ans, sans doute avec l'instinct inné des investigations archéologiques, nous a montré plusieurs petites pierres dont personne n'a songé à lui contester la découverte.

L'empressement de M. Godard est dépassé s'il est possible encore par le gracieux accueil de ces dames qui avaient improvisé une charmante collation destinée à réconforter et à délasser en même temps les visiteurs de ces études et de cette excursion où ils n'avaient trouvé que de l'agrément.

Le vin du cru est débouché pour arroser les gâteaux qu'on fait circuler avec entrain et gaieté ; des toats sont portés au César du lieu et à ses charmantes compagnes, et l'on se sépare en attestant que si les opinions sont partagées sur ces ruines d'un autre monde et sur ces vestiges des temps passés, il n'y en a qu'une sur l'hospitalité, sur la grâce et la cordialité des maîtres des Chauvelais.

A dix heures, l'omnibus descendait au lieu convenu, les voyageurs qui ne rapportaient de cette course charmante que le regret de la voir finir et le désir de la recommencer.

Le secrétaire, P. Belleuvre.

SÉANCE DU 31 JUILLET 1872.

La séance est ouverte à sept heures précises, sous la présidence de M. le docteur Lachèse, assisté de M. Jouin, secrétaire-général.

M. Jouin donne lecture du procès-verbal de la séance

précédente, en l'absence de M. Paul Belleuvre, qui l'a rédigé.

Après lecture du procès-verbal, M. Léon Cosnier informe la Société que les négociations dont il s'est chargé auprès de l'Administration municipale relativement au modèle du Bonchamps de David, placé à Rouen, et qu'il serait désirable d'acquérir pour le musée d'Angers, M. Cosnier, disons-nous, informe la Société que ses démarches n'ont pas encore reçu de solution satisfaisante; il s'engage à poursuivre cette affaire jusqu'à ce qu'une réponse catégorique ait été donnée par les administrations de Rouen et d'Angers.

M. le Secrétaire de la Société d'archéologie lorraine de Nancy demande à la Société de bien vouloir lui faire l'envoi d'une nouvelle collection de ses Mémoires, celle reçue précédemment ayant été détruite dans l'incendie de juillet 1871, qui a privé Nancy de toutes ses richesses bibliographiques et archéologiques.

M. Victor Pavie, notre vice-président, s'excuse par lettre de ne pouvoir prendre sa place dans l'ordre du jour. Il ajourne à la séance de rentrée la lecture qu'il devait faire aujourd'hui.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le Préfet de Maine-et-Loire, se faisant l'organe du Conseil d'arrondissement et du Conseil général pour demander la fusion de toutes les sociétés savantes de la ville. Il est observé, après cette lecture, que notre Société étant la continuation de l'ancienne Académie d'Angers, et ayant été reconnue sous le gouvernement de Juillet comme établissement d'utilité publique, elle confère à chacun de ses membres des droits politiques qui peuvent, avec une législation

nouvelle, reprendre une certaine importance. Il est donc convenu, sauf examen approfondi de la lettre de M. le Préfet, que si la fusion demandée avait lieu, elle ne pourrait se faire qu'au bénéfice de la Société d'agriculture. Autrement dit, ce ne serait pas à nous d'aller aux autres, mais bien aux autres de venir à nous.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique accordant une allocation de trois cents francs à notre Société. La Société charge son Président de transmettre à M. le Ministre l'expression de tous ses remerciements.

Une souscription de vingt-cinq francs est accordée par la Société, sur la demande M. le baron de Thiac, à la Commission chargée de l'érection du monument du docteur Guyot.

M. le Président analyse verbalement un travail de M. Giffard, membre de la Société industrielle d'Angers, sur la conduite et la taille de la vigne à vin. Il dit que ce travail, résultat d'une longue expérience, est digne des éloges de la Société.

M. le Président parle également d'une pétition du même auteur relative à la vulgarisation de l'étude de la botanique. Après avoir entendu les considérants par lesquels M. Giffard termine cette pétition qu'il adresse à l'Administration municipale, la Société émet le vœu que nos édiles prennent en considération la demande du pétitionnaire et permettent ainsi le développement de l'enseignement donné au Jardin des Plantes de notre ville.

M. le Préfet de Maine-et-Loire adresse à la Société un Questionnaire relatif à l'assistance publique dans les

campagnes. M. Léon Cosnier est chargé d'y répondre.

M. Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts et député de Maine-et-Loire, fait hommage à la Société, dont il est président d'honneur, du Rapport qu'il a fait à l'Assemblée nationale pour l'ouverture d'un crédit additionnel affecté à la détermination de la parallaxe du soleil.

M. l'abbé Mérit fait hommage à la Société de ses *Lettres sur le Beau en littérature* (deuxième édition).

M. Jouin fait hommage à la Société de son ouvrage *la Plaie.*

M. André Joubert fait hommage à la Société de son livre les *Invasions anglaises en Anjou.*

M. d'Espinay, victime d'un accident qui, nous l'espérons, n'aura pas de conséquences graves, n'a pu assister à la réunion.

M. Rondeau Louis, également absent, nous oblige à retrancher de notre ordre du jour son *Étude sur les Bains romains.*

M. le docteur Grille, toujours à son poste, nous fait oublier les absents en racontant dans de charmantes pages, comme il sait les faire, l'excursion de notre Société au champ d'exploration de notre collègue M. Godard-Faultrier.

La séance est levée à neuf heures.

Le Secrétaire général, HENRY JOUIN.

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 1872.

A sept heures et demie, la séance est ouverte. Sont présents au bureau, M. Victor Pavie, vice-président ;

M. Rondeau, trésorier; M. Belleuvre, secrétaire.

M. Belleuvre est invité par M. le Vice-Président à donner lecture du procès-verbal de la dernière séance, procès-verbal rédigé par M. Henry Jouin, secrétaire général, une circonstance impérieuse ayant empêché M. Belleuvre d'assister à cette réunion.

Sur une observation formulée par M. d'Espinay, le procès-verbal est appelé à recevoir une légère modification, et la phrase objet de cette réclamation est régularisée.

M. le Vice-Président ouvre la Correspondance; il y trouve une lettre de M. Louis Descartes père, de Poitiers, annonçant l'envoi d'un spécimen de poire dont il lui a été impossible de découvrir le nom et le classement, spécimen accompagné d'un rameau de l'arbre qui l'a produit. La question ayant été déférée à notre habile horticulteur, M. André Leroy, ce dernier dans une lettre à M. Lachèse, président, a reconnu de suite ce fruit pour le *Beurré Six*, classé nº 260, page 429, tome Ier de son *Dictionnaire de Pomologie*, et M. Leroy, dont on va faire passer la déclaration à M. Descartes, à Poitiers, joint à l'appui de sa lettre un rameau similaire de celui que nous avons reçu de M. Descartes, rameau coupé sur l'une des tiges du *Beurré Six* que possède M. André Leroy. M. Adolphe Lachèse se charge de transmettre à M. Descartes le résultat de cette enquête.

M. le Vice-Président donne lecture de la lettre par laquelle M. Adolphe Lachèse, obéissant à des motifs de santé, est obligé de se démettre de la direction de notre Société. M. Pavie, sous cette impression pénible pour nous tous, exprime, au nom de la Société, les regrets

que lui inspire la détermination de M. Adolphe Lachèse. Il rappelle la longue période pendant laquelle M. Lachèse a exercé cette fonction.

Grâce à ses connaissances variées, à son caractère ouvert et affectueux, la Société qu'il présidait était devenue autour de lui un véritable cercle de famille. M. Lachèse avait su en resserrant les liens qui l'unissait à elle, combattre cette atonie et ce découragement dont les esprits les mieux trempés et les volontés les plus solides ne sont pas toujours à l'abri, au milieu des crises que nous avons traversées, et il avait su la maintenir digne d'elle-même, après lui avoir procuré, grâce à d'inestimables relations, ces brillantes séances dans lesquelles le fauteuil de la présidence était occupé par MM. Villemain, de Falloux, Mgr Freppel et Beulé.

A l'allocution de M. Pavie, M. Belleuvre a répondu :

« Je remercie notre Vice-Président des excellentes paroles qu'il vient de prononcer à l'adresse de M. Adolphe Lachèse, mon beau-père, et au nom de la Société. M. Lachèse sait, Messieurs, combien il peut compter d'affections au milieu de vous. Vous lui en donnez ce soir un nouveau témoignage que je serai heureux de lui reporter. S'il ne doit pas reparaître dans vos rangs avec le titre qu'il était si fier de tenir de vous, il est bien décidé à vous continuer dans la mesure de ses forces, un concours qui ne vous a jamais fait défaut, et à saisir toutes les occasions d'être utile à notre Société. »

Aux adieux de M. Lachèse, à qui le titre de Président honoraire est décerné, succèdent les adieux de M. Henry Jouin, notre secrétaire général, momentanément éloigné de nous. Lecture est donnée de la lettre qui nous trans-

met ses regrets. Les termes touchants et affectueux dans lesquels elle est conçue rencontrent les sympathies unanimes, et le Secrétaire de la Société est chargé de les lui transmettre.

La Société protectrice des animaux réclame les dix francs montant de notre cotisation pour abonnement à ses publications, et M. le Trésorier est chargé de les lui adresser.

M. d'Espinay, à propos des fouilles pratiquées par M. Godard, fait en son nom une nouvelle demande de fonds. Ces fouilles vont effectivement de succès en succès, et une salle polylobée semblable à la salle de bains de Pompéïe a encore été dernièrement découverte. Cette nouvelle allocation serait prise sur l'ancien exercice, et elle est votée unanimement.

M. d'Espinay présente aussi la candidature de M. de Salies, dont l'admission est proclamée par tous les membres présents.

M. Cosnier, invité à lire son travail renfermant sa réponse au Questionnaire sur l'Assistance publique, ne croit pas qu'elle soit désormais nécessaire. Le manuscrit est imprimé et M. Cosnier pense qu'il suffira de remettre la brochure au Comité de rédaction.

L'ordre du jour appelle la lecture du travail de Monsieur Louis Rondeau sur les Bains romains, à Angers. Ce travail se recommande particulièrement par le soin et la conscience que l'auteur a mis à compulser tous les documents nécessaires pour donner à cette notice son authenticité et son complément. Il est précédé d'une espèce d'introduction qui a pour but de rattacher le sujet à l'époque gallo-romaine pendant laquelle les monu-

ments dont l'auteur a retrouvé les vestiges ont été fondés. Il rappelle tous ceux qui avaient été découverts auparavant et avec les restes desquels les ruines dont il nous entretient présentent une assez frappante analogie.

Il entre ensuite plus directement dans son sujet. Il nous décrit l'enceinte connue par nous sous le nom des Belles-Poitrines, nom sans doute traditionnel et qui comme celui de Esvière, semble déjà nous révéler son antique destination.

« Sur la rive opposée des tours et du mamelon, dit M. Rondeau, s'élève le roc de l'Esvières à droite, le point élevé de la gare, autrefois enclos de la Visitation; sur la gauche une pente rapide, en plein midi, vous offre l'exposition la plus chaude et la mieux abritée. Ce sont les Belles-Poitrines, caractéristique appellation laissée au sol qui les abritait et les fortifiait. De vastes prairies où serpente la Maine sont encadrées par les coteaux de la Beaumette et de Pruniers..... Tel était par nos pères le merveilleux emplacement choisi pour leurs bains. »

Une fois l'emplacement décrit et qu'il nous met si visiblement sous les yeux, l'auteur commence l'exploration des vestiges qui répondent par leur nature aux présomptions que l'on pouvait tirer à l'avance de l'appellation des lieux et de leur situation.

Déjà les aqueducs, les stalles nous apparaissent, puis des couches de terre végétale dont l'auteur précise les dimensions avec cette scrupuleuse exactitude qui donne à son étude son véritable prix ; il nous entretient avec le même soin des médailles aux diverses effigies recueillies dans les fouilles pratiquées sous ses yeux.

Il nous parle des blocs de maçonnerie, des divers am-

plectons employés dans ces constructions, du ciment dont on s'est servi pour les élever et de l'étendue de chacun de ces fragments.

Nous ne pourrions nous étendre davantage sur ces détails curieux, sans arriver à un compte-rendu presque aussi volumineux que la notice elle-même et pour lequel le temps d'ailleurs nous fait défaut.

Bornons-nous donc, dans ce moment, à constater l'intérêt et l'utilité de ces opiniâtres investigations. L'étude de M. Rondeau, dans le cas où l'on entreprendrait, comme il l'appelle lui-même de tous ses vœux, l'histoire d'Angers par ses monuments, pourrait fournir pour la contrée explorée par lui, les documents les plus précieux. Nous nous associons à ce vœu généreux et sommes persuadés que des révélations produiront un jour tout le fruit qu'on peut en tirer pour l'histoire de notre province.

M. d'Espinay, à propos des fouilles de M. Rondeau, entretient la Société de la deuxième enceinte d'Angers. C'est une histoire à faire. Cette enceinte a été attribuée par Bodin à Foulque Réchin ; c'est un point à éclaircir.

Enfin, M. le docteur Grille termine la séance en nous lisant une spirituelle pièce de vers intitulée la *Légende de saint Nicolas*, qui lui attire beaucoup de compliments.

Il est neuf heures et quart ; la séance est levée.

Le Secrétaire, P. Belleuvre.

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 1872.

A sept heures et demie, la séance est ouverte. Sont présents au Bureau : M. Adolphe Lachèse, président ; M. Belleuvre, secrétaire, M. Louis Rondeau, trésorier.

M. le Président invite le Secrétaire à donner lecture du procès-verbal. Une légère rectification est apportée à la phrase relative à la salle de bains découverte récemment dans les fouilles pratiquées par M. Godard-Faultrier. On avait dit dans la séance précédente que cette salle était *trilobée* et le Secrétaire, dans la séance du 18 décembre, répète la même expression. Mais, on observe avec raison que cette enceinte ayant quatre lobes, l'expression de *polylobée* en donne plus exactement l'idée, et ce terme sur le procès-verbal est substitué à celui que M. Belleuvre avait cru devoir employer puisqu'on le lui avait transmis.

M. Lachèse qui avait, dans une lettre adressée à M. le Vice-Président, lors de la dernière séance, annoncé sa ferme résolution de se démettre des fonctions de président, remercie la Société des sympathies et des regrets qu'elle lui a exprimés dans cette circonstance, et en serrant la main de M. Victor Pavie, vice-président, il lui rappelle les liens d'amitié qui avaient uni sa famille à celle de M. Victor Pavie, particulièrement ses relations avec M. Louis Pavie de si chère et si vénérable mémoire..... mais l'émotion empêche M. Lachèse d'aller plus loin.....

M. le Président dépose sur le bureau un exemplaire

de la Revue industrielle et littéraire de Valenciennes, dont cette Société nous fait hommage. Il y joint un Bulletin de la Société archéologique de Béziers.

Il prie M. d'Espinay de vouloir bien rendre compte à la prochaine séance des Mémoires de la Société polymathique du Morbihan, offerts par elle à notre Société.

M. le Président entretient la réunion du volume contenant les compositions présentées et les discours prononcés au dernier Congrès archéologique tenu à Angers en 1871, et M. Louis Rondeau veut bien se charger d'en faire le compte-rendu.

Par une lettre du 10 octobre dernier, adressée au Président de notre Société, M. le Préfet l'invitait, de la part de M. le Ministre de l'Instruction publique, à lui fournir sur l'origine de la Société d'agriculture, sciences et arts, sur son importance, son caractère et la nature de ses travaux, les renseignements qu'il pourrait lui transmettre. M. Lachèse donne communication à la réunion du texte de sa réponse dont il a gardé copie.

L'époque de la fondation de cette institution remonte au 18 janvier 1818, dans le but de reprendre les traditions de notre Académie, emportée comme tant d'autres établissements par l'orage de la révolution. La nouvelle Société ne fut autorisée cependant par le Ministre de l'Intérieur que le 25 juin 1831, et reconnue par ordonnance royale du 3 mai 1833 comme Société savante et d'utilité publique. — M. le Président parcourt les différentes phases qu'elle a traversées, il rappelle la création du jardin école d'arbres fruitiers sous la direction d'un Comice horticole, les services que cette école a rendus, les cours publics qui y ont été tenus, les publications

qu'elle a fait paraître, la transformation de ce Comice, sous le titre de Société d'horticulture; la naissance dans le sein de la Société mère, de la Commission archéologique; l'impulsion et l'habile direction que M. Godard-Faultrier a donnée à cette section si intéressante et si féconde; les curieuses et riches découvertes que l'on doit aux savantes investigations de M. Godard sur son propre terrain, situé lui-même dans le camp de César; les encouragements et les subventions qui ont été accordées à notre Société, dues particulièrement à la munificence du Conseil général, les compositions qui ont été couronnées dans les divers concours; les hommes illustres que d'heureuses circonstances ont amenés dans nos murs, et qui ont bien voulu de temps en temps siéger en son sein comme présidents d'honneur; les luttes actives et honorables qu'elle eut à soutenir dans l'intérêt de la science et de l'art, notamment au sujet de l'enlèvement des statues de Fontevrault; la forme sous laquelle paraissent ses publications et à quels intervalles ses Mémoires se succèdent; enfin les ressources modestes qui, avec l'aide du Ministre, lui permettent de soutenir les frais d'impressions et les autres dépenses indispensables (même au point de vue matériel) à la vie et au développement d'une Société.

M. le Président fait remarquer les nouvelles détériorations dont la salle de nos séances a été l'objet, cet automne, par suite des tempêtes de l'équinoxe et la persistance des pluies. Une Commission composée de MM. Grille, Rondeau et Barassé, est chargée de s'informer auprès de l'Administration municipale si elle a l'intention de garder la Société dans le local qu'elle veut

bien nous prêter, et si elle se propose d'y faire les réparations indispensables.

M. Lachèse annonce à la Société qu'une somme de 500 francs a encore été accordée par le Conseil général pour le prix de 1873. Une Commission est également nommée pour prendre les dispositions nécessaires afin de répondre de la manière la plus convenable sur ce point à l'intention du Conseil général. — Cette Commission est composée de MM. Pavie, d'Espinay et Cosnier.

M. de Salies, retenu à Tours par des circonstances impérieuses, prie la Société, par l'organe de M. d'Espinay, de recevoir l'expression de ses regrets.

M. d'Espinay est appelé par l'ordre du jour à rendre compte de l'ouvrage de M. l'abbé Choyer, intitulé : *Théorie géogénique et la science des anciens.*

M. d'Espinay, tout en rendant hommage à l'érudition déployée dans cette brochure et au mérite de ce travail au point de vue littéraire, croit devoir se séparer de l'auteur sur quelques points importants, tout en avouant que certaines connaissances spéciales lui font défaut à lui-même pour se prononcer d'une manière absolue sur cette production.

De son côté, M. l'abbé Choyer proteste de toute son énergie contre des interprétations, suivant lui anticipées, la deuxième partie de son travail devant expliquer la plupart des idées énoncées par lui dans la première, et il propose au moyen d'un Commentaire qui pourrait être inséré dans le même Bulletin que le compte-rendu de M. d'Espinay, de renverser chacune des objections élevées par son honorable collègue contre le système établi dans son volume. Mais l'heure étant avancée et l'ordre

du jour étant loin d'être épuisé, cette proposition n'est pas accueillie. La réplique de M. l'abbé Choyer doit d'ailleurs être mûrie dans le silence du cabinet et produite sans précipitation, et cette réfutation ne peut être présentée par lui, qu'après avoir eu le temps de réunir tous les documents qui peuvent en assurer le succès.

M. Belleuvre, comme diversion à des questions aussi sérieuses, lit quelques vers à la mémoire de Roland et de Robert le Fort.

M. Rondeau présente ensuite la reddition des comptes de l'année. La Caisse de la Société offre un actif de 2,163 fr. 53 c., sur lesquels il reste dû 1,175 fr., de sorte qu'une fois ces dettes payées, il lui restera encore, pour commencer le nouvel exercice, une somme de 988 fr. 53.

Le scrutin s'ouvre ensuite pour procéder au renouvellement du Bureau et cette épreuve donne les résultats suivants :

Président, M. d'Espinay ;
Vice-Président, M. Victor Pavie ;
Secrétaire général, M. Belleuvre ;
Secrétaire archiviste, M. Paul Lachèse ;
Trésorier, M. Louis Rondeau.

Il est neuf heures et demie ; la séance est levée.

Le Secrétaire, P. Belleuvre.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Le Cercle Catholique d'Angers, inauguré le 15 janvier 1872. — M. Henry Jouin..... 3

Allocution de Mgr l'Évêque d'Angers, à l'inauguration du Cercle Catholique..... 17

Au Cercle Catholique. Poésies. — MM. Paul Belleuvre et Henry Jouin.....25,28

Notice sur M. S. de Vauguion, ancien officier de marine. — M. Joseph de Mieulle..... 33

Souvenirs de l'ambulance de la gare d'Angers, pendant la guerre de 1870-1871. — M. le Dr A. Lachèse..... 40

Goëthe et David. Souvenirs d'un voyage à Weimar (1re partie). — M. Victor Pavie..... 52

Notice sur M. le comte de Quatrebarbes. — M. le comte A. de Falloux..... 77

Discours de réception de Mgr Freppel, évêque d'Angers..... 95

Procès-verbaux des séances :

Séance du 31 janvier 1872..... 106

— 25 février..... 113

— 13 mars..... 119

Les correspondants de François Bernier pendant son voyage dans l'Inde. Lettres inédites de Chapelain. — M. L. de Lens. 129

Renaissance de l'Université d'Angers. — M. Léon Cosnier... 177

Proposition au sujet du modèle de la statue de Bonchamps. — M. Henry Jouin..... 273

Le roi René d'Anjou et sa famille, d'après trois manuscrits lorrains. — M. H. Sauvage..... 279

Documents pour servir à l'histoire de David d'Angers (première partie). — M. Henry Jouin..... 289
L'Amour et l'Intérêt, ou les Mariages du jour. Fable. — M. le Dr Grille..... 322
A M. Paul Flandrin. Sonnet — M. Henry Jouin..... 326
Procès-verbaux des séances :
Séance du 24 avril 1872..... 327
— 29 mai..... 331
Réponse au questionnaire de la Commission d'assistance dans les campagnes. — M. Léon Cosnier..... 337
Congrès archéologique de France tenu à Vendôme du 18 au 24 juin 1872. — M. d'Espinay..... 374
Tableau de la sculpture historique à notre époque (*suite*). — M. Henry Jouin :
Statue de Bernard Palissy..... 385
Revue bibliographique. — M. Paul Lachèse..... 408
A l'ombre de Roland. — M. Paul Belleuvre..... 427
A l'ombre de Robert le Fort. — M. Paul Belleuvre..... 430
Les Bains romains à Angers. — M. Louis Rondeau..... 433
Procès-verbaux des séances :
Séance du 26 juin 1872..... 444
— 31 juillet..... 451
— 27 novembre..... 454
— 18 décembre..... 460

ANGERS, IMP. P. LACHÈSE, BELLEUVRE ET DOLBEAU.